



1983

banque centrale
des états
de l'afrrique de l'ouest

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, dont le vingt et unième exercice d'activité est ici retracé, est l'organisme public international constitué par six États de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune.

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les six Républiques suivantes :

BÉNIN

NIGER

CÔTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

HAUTE-VOLTA

TOGO

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1983

PRESIDENT : M. Hamid ALGABID

*Ministre délégué aux Finances
de la République du Niger*

République Populaire du Bénin

M. L'Intendant militaire de 2ème classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances.
M. le Général de Brigade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie.

République de Côte d'Ivoire

M. Abdoulaye KONÉ, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Maurice SÉRI GNOLEBA, Ministre du Plan et de l'Industrie.

République de Haute-Volta

M. Damo Justin BARRO, Ministre des Finances.
M. Talata Eugène DONDASSE, Ministre du Plan et de la Coopération.

République du Niger

M. Hamid ALGABID, Ministre délégué aux Finances, Président en exercice du Conseil des Ministres
de l'Union Monétaire Ouest Africaine.
M. Almoustapha SOUMAÏLA, Secrétaire d'État au Commerce et aux Transports.

République du Sénégal

M. Mamoudou TOURÉ, Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Cheikh Hamidou KANE, Ministre du Plan et de la Coopération.

République Togolaise

M. Tété TÉVI-BÉNISSAN, Ministre des Finances et de l'Économie.
M. Koffi WALLA, Ministre du Plan et de la Réforme administrative.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1983

PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la Banque centrale

République Populaire du Bénin

M. Jérôme AHOUANMÈNOU, Directeur des Affaires monétaires et bancaires au Ministère des Finances.
M. Jean ALOOUNOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère des Finances.

République de Côte d'Ivoire

M. Oumar DIARRA, Directeur de la Comptabilité publique et du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.

République de Haute-Volta

M. Théodore SAWADOGO, Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique au Ministère de l'Économie et des Finances.
M. Hamadou LOUGUE, Secrétaire général du Ministère du Plan et de la Coopération.

République du Niger

M. Ahmadou MAYAKI, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. Illa KANE, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

M. Hady Mamadou LY, Directeur du Cabinet du Ministre du Plan et de la Coopération.
M. Idrissa THIAM, Directeur de la Prévision et de la Conjoncture au Ministère de l'Économie et des Finances.

République Togolaise

M. Bawa MANKOUBI, Directeur de l'Économie au Ministère des Finances et de l'Économie.
M. Seyi MÈMÈNE, Directeur général des Douanes au Ministère des Finances et de l'Économie.

République Française

M. Michel CAMDESSUS, Directeur du Trésor au Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.
M. Christian JOUDIOU, Directeur des Projets de Développement au Ministère des Relations extérieures.

SIÈGE SOCIAL

Dakar, avenue du Barachois
Boîte postale 3 108
Téléphone : 21-16-15. - 23-10-42 et 21-45-01
Télex : 3154 et 3155 BCEAO SG.

BÉNIN

Cotonou, Route de Lomé
Boîte postale : 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : Instemafoc Ctnou 5211.
Parakou (agence auxiliaire)
Boîte postale : 201
Téléphone : 61-21-04 et 61-21-05
Télex : 5099 BCEAO Parakou.

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte postale : 1 769 ABIDJAN 01
Téléphone : 32-04-66
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : Instema Abidjan 3761.
Abengourou (agence auxiliaire)
Boîte postale : 905
Téléphone : 91-37-15, 91-38-15 et 91-39-15
Télex : 591-03 ABJ-CI.
Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte postale : 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : Instema Bouaké 9913.
Korhogo (agence auxiliaire)
Boîte postale : 54
Téléphone : 86-01-10 et 86-01-11
Télex : 631-06 ABJ CI.
Man (agence auxiliaire)
Boîte postale : 1 007
Téléphone : 79-02-62
Télex : Instema Man 2519.
San Pedro (agence auxiliaire)
Boîte postale : 387
Téléphone : 71-21-74.

HAUTE-VOLTA

Ouagadougou, avenue d'Arbousier
Boîte postale : 356
Téléphone : 367-15 et 16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : Instema 5 205 UV.
Bobo-Dioulasso (agence auxiliaire)
Boîte postale : 603
Téléphone : 905-48 et 75 et 906-43
Adresse télégraphique : Instemafoc Bobo
Télex : 8228 Instema UV.

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte postale : 487
Téléphone 72-24-91 et 72-24-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO 5218 NI.
Maradi (agence auxiliaire)
Boîte postale : 265
Téléphone : 41-00-96.
Zinder (agence auxiliaire)
Boîte postale : 133
Téléphone : 20-92 et 20-94
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder
Télex : BCEAO 8226 ZNI.

SÉNÉGAL

Dakar, avenue Georges Pompidou
Boîte postale : 3 159
Téléphone : 22-13-13 et 22-53-84
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : Instema SG 536.
Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte postale : 79
Téléphone : 41-13-86 et 41-13-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack.
Télex : 7471 Instema SG.
Ziguinchor (agence auxiliaire)
Boîte postale : 317
Téléphone : 91-10-39
Télex : Instema SG 7327.

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte postale : 120
Téléphone : 21-25-12. -21-53-84 et 21-53-85
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Télex : 5216 BCEAO TO.
Lama Kara (agence auxiliaire)
Boîte postale : 75
Téléphone : 60-60-79 et 60-61-37.

BUREAUX A L'EXTÉRIEUR DE L'UNION FRANCE

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 225-71-60
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BECEAO 650087 F.

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

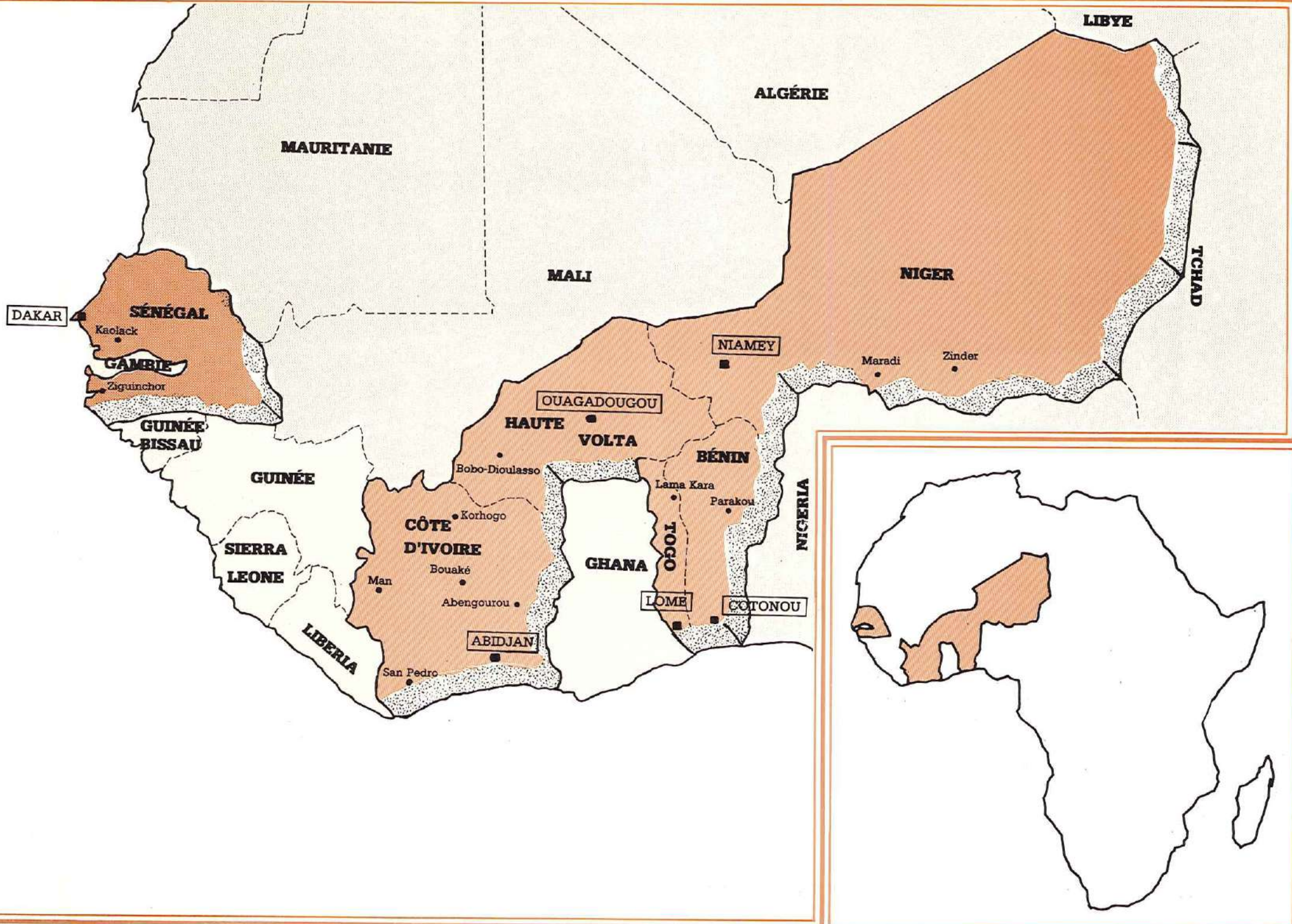
Gouverneur : M. Abdoulaye FADIGA
Vice-Gouverneur : M. Alassane OUATTARA
Secrétaire général : M. Daniel CABOU

DIRECTIONS CENTRALES

Directeur central des Affaires administratives et sociales : M. Djibril SAKHO
Directeur central du Crédit : M. Fidèle HIEN
Directeur central des Études : M. Charles Konan BANNY
Directeur central de la Formation professionnelle : M. Mamadou Boubacar NDIAYE
Directeur central de l'Inspection : M. Oumarou SIDIKOU
Directeur central des Opérations financières : M. Patrice KOUAMÉ
Directeur central des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts : M. Marcel Mensah KODJO
Directeur central des Services du Secrétariat général : M. Boëvi LAWSON

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur national pour le Bénin : M. Guy POGNON
Directeur national pour la Côte d'Ivoire : M. Lamine DIABATÉ
Directeur national pour la Haute-Volta : M. Kassoum CONGO
Directeur national pour le Niger : M. Boukari ADJI
Directeur national pour le Sénégal : M. Ady NIANG
Directeur national pour le Togo : M. Komlanvi KLOUSSEH.



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	15
---	----

LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE

- Bénin	47
- Côte d'Ivoire	61
- Haute-Volta	77
- Niger	91
- Sénégal	107
- Togo	121

LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	137
--	-----

Bilan au 30 septembre 1983	155
----------------------------------	-----

Taux des opérations de la Banque centrale au 30 septembre 1983	159
--	-----

ANNEXE STATISTIQUE	167
--------------------------	-----

INTRODUCTION

Les pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* (U.M.O.A.) ont connu au cours de l'année 1983 une conjoncture économique et financière encore difficile en dépit des mesures énergiques prises par les États en vue d'apporter des changements sains et durables à leurs structures économiques et monétaires.

Les amples fluctuations sur les marchés des changes et singulièrement les taux records atteints par le dollar américain, principale monnaie d'engagement de ces pays, et le maintien des taux d'intérêt sur les marchés monétaires étrangers à des niveaux élevés ont pesé considérablement sur leur situation financière. Ainsi le service de la dette extérieure s'est considérablement alourdi alors que les possibilités de financement extérieur deviennent de plus en plus incertaines.

A ces vives pressions, il importe d'ajouter les aléas climatiques qui sont survenus au cours de la campagne agricole 1982-1983. En effet, l'extension de la sécheresse et les feux de brousse ont eu une incidence défavorable sur l'activité économique des pays de l'Union basée pour l'essentiel sur la production et la transformation de produits agricoles. Les cultures vivrières se sont également ressenties de ces perturbations climatiques. Le déficit alimentaire s'est accru dans des proportions préoccupantes.

Dans ces conditions, les États de l'Union n'ont pu tirer profit de la reprise économique amorcée depuis le début de l'année dans les pays industrialisés et particulièrement aux États-Unis. L'espoir de bénéficier pleinement de l'appréciation des cours des matières premières exportées s'est trouvé compromis avec la régression du volume de la commercialisation de certaines cultures de rente.

L'action de la *Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest* (B.C.E.A.O.) a été rendue particulièrement difficile en cette période d'accroissement des besoins et de rareté de ressources.

En effet, la persistance voire l'accentuation des déséquilibres n'a pas permis de réaliser l'objectif de rétablissement progressif de la position extérieure de l'Union, et ceci malgré les actions d'ajustement mises en œuvre dans certains pays membres et soutenues ou non par des programmes souscrits auprès du *Fonds Monétaire International* (F.M.I.) et de la *Banque Mondiale*.

La situation monétaire au 30 septembre 1983, comparée à celle arrêtée à la fin de l'exercice précédent, a été caractérisée par une accentuation de la dégradation de la position extérieure débitrice des institutions monétaires, une détérioration de la position nette des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire et un relèvement du rythme de progression des crédits à l'économie ainsi que par une réduction du taux de croissance de la masse monétaire.

Les interventions de l'Institut d'émission au cours de la période sous revue se sont accrues sensiblement du fait de l'ampleur de la crise que traversent les États membres. Elles se sont ainsi établies à 833,0 milliards de francs c.f.a., en hausse de 17,7 % par rapport au niveau enregistré un an plus tôt.

A la lumière de ces résultats qui sont présentés de manière détaillée dans le présent rapport et tenant compte des perspectives peu encourageantes, les Autorités de l'Union, animées de la ferme volonté de rétablissement de l'équilibre des paiements extérieurs de la zone, ont décidé pour l'année 1984, dans la discipline et la cohésion, de poursuivre et renforcer les mesures d'ajustement mises en place.

Des mesures rigoureuses ont été proposées au niveau du commerce extérieur et des politiques d'investissement et une attention particulière a été portée sur l'application stricte des dispositions de la réglementation des changes.

Dans le domaine de la monnaie et du crédit, les directives restrictives ont été renforcées et devront être soutenues par des mesures complémentaires relatives à l'assainissement des finances publiques et des structures financières des institutions monétaires et des entreprises.

Confrontés à tous ces défis, les pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* ont décidé de consolider les acquis de leur expérience monétaire commune et, dans un esprit de solidarité, d'élargir les bases de la coopération sous-régionale.

C'est dans ce droit fil qu'il convient d'inscrire l'adhésion de la République du Mali conformément à la décision prise par la Cinquième Conférence des Chefs d'État de l'U.M.O.A., réunie du 30 au 31 octobre 1983 à Niamey en République du Niger.

Siège de la Banque centrale à Dakar



L'Union Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

1 — CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	17
2 — ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	23
1. Situation économique internationale	23
2. Situation des marchés des matières premières	24
3. Taux de change	27
4. Financements extérieurs	28
5. Relations avec le Fonds Monétaire International	31
3 — RELATIONS INTERNATIONALES	33
1. Coopération économique et financière	33
2. Coopération monétaire	37
4 — ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	39
1. Situation des institutions monétaires	39
2. Interventions de la Banque centrale	42

TABLEAUX

Commercialisation des principaux produits	17
Évolution des prix à la production des cultures d'exportation	18
Évolution de la production des principales cultures vivrières	20
Évolution du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti	21
Évolution de l'indice des prix à la consommation familiale africaine	22
Évolution des cours moyens des principaux produits	25
Évolution des taux de change	28
Versements nets de ressources de toutes provenances	29
Financement des principales institutions internationales	30
Position globale des États de l'Union envers le F.M.I.	32
Situation monétaire intégrée	39
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	41
Évolution des concours de la Banque centrale	42
Répartition des concours de la Banque centrale aux banques et aux établissements financiers ..	42
Évolution des crédits bancaires	43
Évolution des ressources bancaires	43
Répartition par taux des concours de la Banque centrale	44
Part des crédits à l'économie financée par la Banque centrale	46

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

Largement tributaire de la production et de la transformation de produits de base, l'activité économique dans les pays de l'*Union Monétaire Ouest Africaine* (U.M.O.A.) a été affectée en 1983 par les perturbations climatiques survenues un peu partout dans la zone et les difficultés d'écoulement de certains grands produits sur les marchés extérieurs. Dans ce contexte, les États de l'Union n'ont pas pu tirer pleinement profit de la reprise des cours des matières premières consécutive à l'amélioration modérée de la conjoncture internationale.

U.M.O.A. - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Arachides				
<i>En coque</i>				
Sénégal	392,1	192,5	692,4	912,7
<i>Décortiquées</i>				
Bénin	1,1	0,5	€	0,1
Haute-Volta	1,2	0,1	0,4	1,4
Niger	2,2	1,8	1,7	4,2
Togo	2,1	0,4	€	€
Cacao				
Bénin	6,1		0,4	2,9
Côte d'Ivoire (a)	379,4	418,3	471,7	365,9
Togo	15,3	16,0	10,9	9,7
Café				
Bénin	0,6	0,3	0,4	0,5
Côte d'Ivoire	248,7	366,8	246,8	267,5
Togo (marchand)	8,3	8,4	8,9	5,6
Coton graine				
Bénin	25,8	13,3	14,5	31,6
Côte d'Ivoire	143,0	136,6	135,4	157,0
Haute-Volta	77,5	62,5	57,5	75,6
Niger	3,4	2,9	1,8	2,0
Sénégal	26,9	20,6	41,0	47,1
Togo	20,2	24,0	21,1	27,0
Karité				
Bénin	17,7	3,2	3,4	1,8
Haute-Volta	40,1	49,6	26,6	24,3
Togo	5,1	9,3	6,3	4,4
(a) Achats bruts, compte non tenu de la sacherie et des freintes.				
Source : Organismes nationaux de commercialisation.				

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides				
<i>En coque</i>				
Sénégal	45,5	50,0	70,0	70,0
Bénin	...	50,0	60,0	65,0
<i>Décortiquées</i>				
Haute-Volta	54,59	81,93	130,78	138,76
Niger	75,0	75,0	85,0	100,0
Togo	85,0	85,0	95,0	105,0
Cacao				
Bénin	250,0	250,0	...	...
Côte d'Ivoire	300,0	300,0	300,0	300,0
Togo	220,0	220,0	225,0	235,0
Café				
Bénin	160,0	200,0	210,0	215,0
Côte d'Ivoire	300,0	300,0	300,0	300,0
Togo (marchand)	200,0	200,0	215,0	235,0
Coton graine				
Bénin	55,0	60,0	80,0	85,0
Côte d'Ivoire	80,0	80,0	80,0	80,0
Haute-Volta	55,0	55,0	62,0	62,0
Niger	62,0	62,0	80,0	120,0
Sénégal	55,0	60,0	68,0	70,0
Togo	60,0	60,0	65,0	65,0
Karité				
Bénin	35,0	35,0	35,0	40,0
Haute-Volta	24,5	27,0	43,0	46,0
Togo	41,0	41,0	41,0	45,0
Sources : Journaux officiels des États.				

La campagne agricole 1982-1983 a été marquée par la persistance de la sécheresse dans les pays sahéliens et l'extension de ce phénomène à certaines zones de production de la région du Golfe de Guinée. Cette situation a été aggravée par les feux de brousse qui ont ravagé des plantations, notamment en Côte d'Ivoire et au Togo.

En dépit de ces conditions défavorables, la production d'**arachides** a progressé de façon sensible grâce en particulier à l'introduction de variétés de semences à cycle court au Sénégal où par ailleurs les superficies cultivées ont été accrues. Au total, 920 800 tonnes d'arachides en coque ont été commercialisées, ce qui traduit une hausse de 32,4 % par rapport aux 695 500 tonnes collectées en 1981-1982.

Le renforcement des mesures d'encadrement et la vulgarisation de l'utilisation d'engrais ont permis d'augmenter la production de **coton-graine** dans les pays de l'Union. Les achats ont ainsi progressé de 26,6 % pour s'inscrire à 340 200 tonnes contre 271 300 tonnes en 1981-1982.

La production de **café** a également marqué une reprise, certes modérée, après avoir fléchi au cours de la campagne 1981-1982. Elle a atteint 273 500 tonnes, soit 6,8 % de plus que les 256 100 tonnes enregistrées un an plus tôt.

En revanche, les plantations de cacaoyers se sont durement ressenties de la sécheresse prolongée et des feux de brousse qui ont sévi au cours du premier semestre 1983. De ce fait, la production de **cacao** dans l'Union a chuté pour s'établir à 378 500 tonnes en 1982-1983 au lieu de 483 000 tonnes la campagne précédente.

Le fléchissement de la collecte du **karité** observé en 1981-1982 s'est poursuivi au cours de la campagne sous revue. Les achats n'ont porté que sur 30 500 tonnes, d'où un recul de 16,0 % par rapport aux 36 300 tonnes de la période précédente qui elle-même avait subi une forte baisse de 45,5 %.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho				
Bénin	68,8	62,7	63,6	68,6
Côte d'Ivoire	80,0	78,0	...	
Haute-Volta	1 040,0	888,9	1 114,1	1 050,1
Niger	1 592,7	1 731,6	1 635,0	1 649,0
Sénégal	521,0	545,1	986,1	585,2
Togo	136,3	137,5	120,4	135,3
Maïs				
Bénin	307,3	271,3	287,9	272,9
Côte d'Ivoire	280,0	287,0	...	...
Haute-Volta	104,5	98,1	131,7	111,0
Sénégal	46,3	56,8	94,8	82,3
Togo	159,3	138,4	151,0	151,8
Riz paddy				
Bénin	10,3	9,1	8,5	8,8
Côte d'Ivoire	511,0	450,0	...	...
Haute-Volta	47,2	28,7	28,6	27,1
Niger	23,8	30,7	38,3	51,5
Sénégal	96,6	64,7	127,0	95,0
Togo	13,0	14,7	14,5	16,5
Niébé				
Bénin	37,1	28,4	28,0	29,0
Niger	288,1	266,3	267,1	290,5
Sénégal	18,8	17,1	28,8	13,2
Togo	16,6	15,1	19,8	27,9
Manioc				
Bénin	735,2	582,7	575,2	609,9
Côte d'Ivoire	1 253,0	1 218,0	...	...
Togo	432,5	406,7	372,1	370,9
Igname				
Bénin	699,3	694,4	665,9	671,9
Côte d'Ivoire	2 128,0	2 230,0	...	...
Togo	482,9	499,4	527,8	393,6
Banane "plantain"				
Côte d'Ivoire	1 223,0	1 278,0	...	...
N.B. : Pour le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta, année civile.				

Sources : Ministères de l'Agriculture des États.

Les données récentes de la **production vivrière** ne sont pas disponibles pour tous les États. Toutefois, contrairement à la campagne 1981-1982 où le bilan alimentaire global avait été relativement satisfaisant, les renseignements recueillis sur le déroulement de la saison agricole 1982-1983 laissent entrevoir un important déficit céréalier, évalué par certaines sources à plus de 450 000 tonnes.

L'**activité minière** demeure confrontée à des difficultés d'écoulement sur les marchés extérieurs, quand bien même une légère amélioration a été constatée par rapport à l'année précédente. La production de phosphates de calcium s'est inscrite à 3 418 000 tonnes au lieu de 2 954 000 tonnes en 1982, soit une hausse de 15,7 % qui n'a pas permis de recouvrer le niveau atteint deux ans plus tôt. Les exportations ont connu une quasi-stabilité en passant de 3 261 000 tonnes à 3 275 000 tonnes. S'agissant de l'uranium, l'accumulation d'importants stocks a conduit à une réduction de 9,8 % de la production, ainsi ramenée de 4 250 tonnes à 3 416 tonnes en 1983, en dépit d'une reprise de 11,4 % des exportations. Celles-ci se sont établies à 4 095 tonnes contre 3 675 tonnes en 1982 et 4 585 tonnes en 1981.

Les perspectives apparaissent relativement favorables pour le secteur minier, avec le développement de la production pétrolière, le démarrage prochain de l'exploitation de certaines mines d'or et l'intensification des travaux de recherche dans la zone.

L'**activité industrielle** dans les pays de l'Union a bénéficié au cours de l'année 1983 d'un approvisionnement généralement adéquat des unités de transformation de produits agricoles. Toutefois, du fait du marasme persistant des débouchés tant intérieurs qu'extérieurs, certaines branches telles que celle des matériaux de construction ont éprouvé de sérieuses difficultés.

L'évolution des **prix intérieurs** a dans l'ensemble été relativement modérée, en dépit du rétrécissement des disponibilités en denrées de première nécessité et du renchérissement de certains produits importés du fait notamment de l'appréciation du dollar.

Au plan des **revenus**, des ajustements ont été opérés dans l'Union en 1983. Le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) a été majoré de 56,9 % dans un État, tandis que certains salaires du secteur privé ont été revalorisés dans un autre.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (S.M.I.G.)

	Date de révision	Ancien Taux	Taux actuel	Variation
Bénin	11 juillet 1983	51,75	81,21	+ 56,9 %
Côte d'Ivoire	1er janvier 1982	174,00	191,40	+ 10,0 %
Haute-Volta	1er janvier 1982	90,00	114,00	+ 26,7 %
Niger	1er octobre 1980	99,11	109,02	+ 10,0 %
Sénégal	1er janvier 1982	140,50	152,04	+ 8,2 %
Togo	12 janvier 1982	65,45	72,00	+ 10,0 %
N.B. : Taux horaire pour les professions soumises au régime hebdomadaire des 40 heures, zone unique.				
Source : Journaux officiels des États.				

U.M.O.A. – INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1980	1981	1982	1983
Base 100 : Année 1970				
Abidjan				
Mars	297,4	332,2	361,4	376,2
Juin	324,3	332,4	377,0	393,1
Septembre	313,6	355,3	364,5	397,6
Décembre	319,1	343,9	363,6	393,9
Ouagadougou				
Mars	232,1	238,2	263,9	296,6
Juin	229,7	271,5	279,5	303,0
Septembre	227,0	245,0	283,2	304,6
Décembre	240,1	255,8	290,1	298,2
Niamey				
Mars	265,4	308,8	380,4	365,7
Juin	294,2	325,8	394,7	381,1
Septembre	296,9	405,1	403,4	397,6
Décembre	305,7	377,9	376,6	401,3
Dakar				
Mars	257,9	266,9	322,9	341,0
Juin	261,5	268,0	319,9	349,2
Septembre	263,9	286,7	329,5	386,8
Décembre	265,5	295,2	341,8	384,5
Lomé				
Mars	247,8	304,5	344,6	389,2
Juin	263,4	325,7	345,8	379,6
Septembre	267,1	324,5	340,9	372,6
Décembre	281,7	312,6	364,6	363,9
N.B. : Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis par les Services de Statistiques nationaux sur des bases qui leur sont propres (Abidjan : Février 1960 - Ouagadougou : Année 1958 et juillet 1981 - juin 1982 à compter d'août 1982 - Niamey : 1er juillet 1962-30 juin 1983 - Dakar : base mobile 1967 - Lomé : Année 1963).				

2. ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

2.1. Situation économique internationale

L'année 1983 a été marquée par l'amorce d'une amélioration de la conjoncture économique internationale qui s'était fortement dégradée à la suite des retombées défavorables du second « choc pétrolier ». Même si les paiements extérieurs sont demeurés fortement déséquilibrés, l'activité économique a dans l'ensemble entamé une reprise modérée tandis qu'en matière de lutte contre l'inflation la détente sur les prix se poursuivait dans la plupart des pays industrialisés.

D'après les estimations de l'*Organisation de Coopération et de Développement Économiques* (O.C.D.E.), les pays membres de cette zone ont enregistré en 1983 une croissance de leur Produit National Brut (P.N.B.) de 2,3 % après la contraction de 0,3 % relevée en 1982. Ce résultat, bien qu'en deçà de la croissance moyenne de 3,1 % observée au cours de la décennie 1971-1981, traduit le début d'un renversement de tendance par rapport aux trois années précédentes. Il est essentiellement imputable aux États-Unis dont le P.N.B. a progressé de 3,5 % après s'être réduit de 1,9 % en 1982. Les performances sont demeurées comparables d'une année à l'autre au Japon, avec une croissance annuelle de 3,0 %. Le P.N.B. du Canada s'est également accru de 3,0 % en 1983 alors qu'il avait régressé de 4,4 % l'année précédente. Dans les quatre grands pays européens de l'Organisation, à savoir la France, l'Italie, la République Fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni, la conjoncture a été moins favorable, l'augmentation de leur P.N.B. global ayant été de 1,0 % seulement au lieu de 0,5 % en 1982.

Le maintien dans la plupart des pays de l'O.C.D.E. de politiques économiques et monétaires restrictives s'est conjugué avec la baisse du prix du pétrole pour occasionner un net fléchissement du taux d'inflation. Celui-ci s'est ainsi retrouvé à son niveau le plus bas depuis une quinzaine d'années avec 5,5 % contre 7,3 % en 1982 et une moyenne annuelle de 8,5 % pour la période 1971-1981. Le taux le plus faible a été signalé au Japon où il n'a été que de 1,5 % au lieu de 2,9 % en 1982. La République Fédérale d'Allemagne et les États-Unis ont également affiché de bonnes performances sur ce plan avec 3,0 % et 4,0 % contre respectivement 5,3 % et 5,8 % un an plus tôt. Au Royaume-Uni, le taux d'inflation est passé de 8,3 % à 6,0 % en 1983. La hausse des prix est demeurée par contre relativement vive en France et en Italie où elle a été chiffrée à 9,3 % et 14,6 %, résultats à comparer avec les taux de 10,8 % et 16,7 % enregistrés par ces deux pays en 1982.

Au plan des échanges, le renforcement un peu partout des mesures protectionnistes et la généralisation de la crise financière au sein des pays en voie de développement n'ont pas permis une relance à la mesure de celle de l'activité économique internationale. En effet, selon les estimations du F.M.I., le commerce mondial a progressé de 1,0 % seulement en 1983 après un recul de 2,5 % en 1982.

Tirant profit de la baisse du prix du pétrole notamment, les pays industrialisés ont pu limiter le déficit de leurs paiements courants à 24,3 milliards de dollars au lieu de 29,8 milliards en 1982 et de 70 milliards en 1980. Le Japon a obtenu les meilleurs résultats, son excédent courant étant passé de 6,9 milliards à 22,5 milliards entre 1982 et 1983. Par contre, le déficit des États-Unis s'est fortement détérioré avec 42,5 milliards en 1983 contre 11,2 milliards, en raison du renchérissement continu du dollar et du fait que la reprise économique y a été plus forte que dans les autres pays.

L'atténuation du déficit courant de la zone O.C.D.E. s'est effectuée aux dépens des pays en voie de développement exportateurs de pétrole. L'accélération de la baisse des recettes d'exportation de ces pays amorcée dès 1981 a en effet occasionné en 1983 un quasi-doublement du déficit de leurs paiements courants, évalué à 31 milliards de dollars contre 16 milliards en 1982, alors qu'ils avaient enregistré des excédents de 110 milliards en 1980 et de 52 milliards en 1981. Les paiements courants des autres pays en voie de développement se sont soldés en 1983 par un déficit de 45 milliards au lieu de 65 milliards un an plus tôt. Cette évolution quelque peu favorable est liée d'une part à la forte réduction de leurs importations par suite de l'alourdissement du service de la dette extérieure et d'autre part à la légère amélioration des termes de l'échange induite par le redressement des cours des matières premières après les fortes baisses des années 1981 et 1982.

2.2. Situation des marchés des matières premières

La reprise de la demande engendrée par l'amélioration de l'activité économique internationale et les prévisions de baisse pour la plupart des productions agricoles ont provoqué en 1983 un renversement de la tendance marquée à la baisse qui prévalait sur les marchés des matières premières depuis 1980. Traduisant cette orientation, l'indice des prix des produits de base autres que le pétrole exportés par les pays en voie de développement, calculé par la *Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement* (C.N.U.C.E.D.) a progressé de 5,8 % en 1983 alors qu'il avait fléchi de 16,1 % en 1982.

L'indice des cours mondiaux exprimés en francs c.f.a. des principaux produits végétaux exportés par les pays membres de l'U.M.O.A. a été influencé par l'appréciation continue du dollar américain, cette devise étant la monnaie de cotation sur la plupart des marchés de produits de base. Il a ainsi affiché une hausse nettement plus prononcée que l'indice de la C.N.U.C.E.D. en passant de 306,7 points en 1982 à 398,3 points, soit une augmentation de 29,9 % au lieu de 6,3 % entre 1981 et 1982.

CAFÉ

L'évolution du marché international du café en 1983 a été dans l'ensemble favorable en raison d'une part, de l'efficacité relative de l'Accord international sur ce produit et d'autre part, de la baisse sensible de la production brésilienne du fait des gelées qui avaient endommagé les plantations en juillet 1981. La légère reprise de la demande engendrée par la relance économique a également exercé un impact positif sur la tenue de ce marché. Après avoir eu tendance à fléchir au cours du premier semestre, les prix se sont mieux orientés par la suite. Le café Robusta en particulier s'est apprécié de 11,4 %, son cours moyen étant passé de 111,39 cents la livre en 1982 à 124,09 cents en 1983.

CACAO

Fortement déprimé depuis l'année 1979, le marché du cacao a connu en 1983 une reprise notable liée aux anticipations nourries par la probabilité d'une forte réduction de la production africaine, menacée par une vague de sécheresse et des feux de brousse. Le prix indicatif de l'*Organisation Internationale du Cacao* (O.I.C.C.) a ainsi atteint 96,00 cents la livre en 1983 contre 79,06 cents en 1982, soit une augmentation de 21,4 %.

OLÉAGINEUX

Les marchés internationaux des oléagineux ont été stimulés en 1983 par la perspective d'un fléchissement de l'offre mondiale après trois campagnes consécutives d'abondance, en liaison avec la réduction des surfaces cultivées aux États-Unis. L'appréciation la plus marquée a concerné l'huile de coprah dont le prix moyen s'est accru de 56,6 % en évoluant de 465 dollars la tonne en 1982 à 728 dollars en 1983. L'huile d'arachide et les tourteaux se sont renchérissés de 21,5 % et de 17,4 % en cotant à 711 dollars et 223 dollars la tonne contre respectivement 585 dollars et 190 dollars en 1982. Les cours de l'huile de palme se sont améliorés de 12,3 % pour s'établir à 501 dollars la tonne au lieu de 446 dollars l'année précédente.

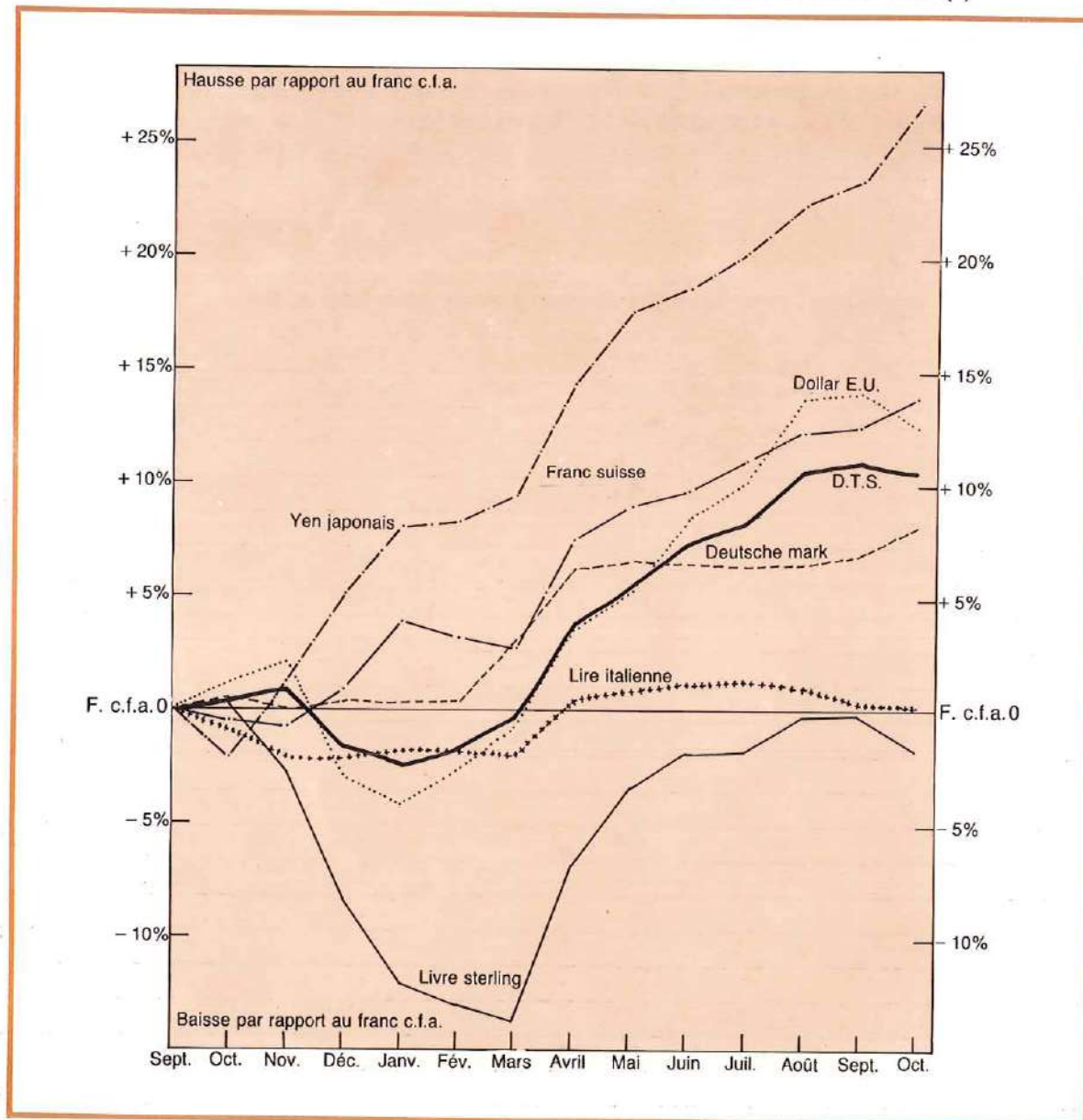
COTON

Le marché international du coton a été également influencé par l'impact prévisible du programme de réduction des périmètres emblavés aux États-Unis. Ainsi, la tendance à la baisse qui prévalait sur ce marché du fait de l'accumulation des stocks de report sur plusieurs années s'est renversée en 1983. La moyenne des cotations sur le marché à terme de New-York s'est établie à 75,91 cents la livre au lieu de 67,43 cents en 1982, soit une progression de 12,6 %.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES COURS MOYENS DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE

	Huile		Cacao	Café	Coton fibre
	Arachide	Coprah	Palme	Cours O.I.C.C.	Moy. O.I.C.
	(a)	(b)	(c)		(d)
					(e)
	\$ / U.S. / tonne métrique			U.S. Cents / livres poids	
Moyenne mensuelle					
- Décembre 1982	447	422	370	78,00	128,88
- Décembre 1983	882	955	690	114,68	134,18
					80,04
Cours en 1983					
- Maximum	oct. 1 053	août 985	déc. 690	déc. 114,68	déc. 134,18
- Minimum	mars 445	janv. 435	fév. 367	janv. 81,02	mars 119,91
					janv. 67,35
Moyenne annuelle					
- 1982	585	465	446	79,06	111,39
- 1983	711	728	501	96,00	124,09
					75,91
	Pour cent				
Variations					
de 1982 à 1983	+ 21,5	+ 56,6	+ 12,3	+ 21,4	+ 11,4
					+ 12,6
(a) Toutes origines, CAF Rotterdam. (b) Origine : Indonésie, CAF Rotterdam. (c) Origines : Malaisie, Sumatra, CAF Rotterdam.					
(d) Prix composé I.C.A. 1976. (autres doux et Robusta). (e) Deuxième position sur le marché à terme de New-York.					
Sources : Huiles : Oil World - Cacao : O.I.C.C. - Café - O.I.C. - Coton : revue Agefi.					

VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE PAR RAPPORT AU FRANC CFA (*)



* Les variations concernent les taux de change moyens mensuels et sont calculés à partir de septembre 1982.

2.3. Taux de change

L'évolution des marchés internationaux des changes a été caractérisée en 1983 par l'appréciation du dollar par rapport à toutes les monnaies à l'exception du yen japonais.

La décote marquée du franc c.f.a. vis-à-vis du dollar qui a atteint des niveaux records s'explique par la persistance d'un différentiel de taux d'intérêt favorable. Le loyer de l'argent est demeuré particulièrement élevé aux États-Unis du fait de l'ampleur du déficit budgétaire, de la reprise de la demande de crédits bancaires par les entreprises et des incertitudes quant à l'orientation de la politique anti-inflationniste de la *Federal Reserve Board*.

La dépréciation par rapport au yen japonais a été d'autant plus prononcée que la monnaie nipponne a su résister à l'envolée du dollar grâce aux bonnes performances de l'économie japonaise.

La tenue de l'unité monétaire commune s'est également traduite par une décote à l'égard de la plupart des monnaies européennes. Le franc c.f.a. s'est en effet sensiblement dévalorisé par rapport au franc suisse qui a joué un rôle de monnaie refuge en cette période de tensions internationales. Il s'est par ailleurs ressenti des réaménagements intervenus au sein du Système Monétaire Européen le 21 mars 1983, avec l'abaissement des cours pivots du franc français et de la lire italienne de 2,5 %, de celui de la livre irlandaise de 3,5 % et le relèvement des cours pivots du mark de 5,5 %, du florin de 3,5 %, de la couronne danoise de 2,5 % et du franc belge de 1,5 %. Le franc c.f.a. s'est par contre légèrement apprécié par rapport à la livre sterling qui a subi les retombées du marasme du marché pétrolier.

Le taux de change du Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) est passé entre septembre 1982 et septembre 1983 de 382,72 francs c.f.a. à 423,21 francs c.f.a., ce qui correspond à une dépréciation du franc c.f.a. de 10,6 %.

L'examen du graphique représentant les variations par rapport au mois de septembre 1982 du taux de change moyen mensuel du D.T.S. et de certaines grandes devises fait ressortir la faiblesse du franc c.f.a. durant la période sous revue. Au total, la dépréciation du taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation ^(a) s'est chiffrée à 3,2 %.

(a) Le taux de change effectif du franc c.f.a. à l'importation est déterminé en affectant aux différentes devises les pondérations suivantes, représentatives de la structure des importations de l'Union en 1978 : franc français : 0,378 ; deutsche mark : 0,064 ; dollar e.u. : 0,059 ; yen japonais : 0,050 ; florin néerlandais : 0,039 ; naïra : 0,039 ; livre sterling : 0,039 ; lire italienne : 0,036 ; franc belge : 0,029 ; peseta : 0,023. Le taux de change moyen de chacune des devises retenu est celui publié par le Fonds Monétaire International (Statistiques Financières Internationales).

U.M.O.A. – ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

	Année 1981		Année 1982	
	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
Francs c.f.a. par unité monétaire en fin de période				
Droit de Tirage Spécial	334,52	347,40	372,95	382,72
Unité de Compte Européenne	310,09	310,77	327,66	332,13
Dollar E.U.	287,40	312,10	341,45	356,90
Deutsche mark	127,46	129,28	138,81	141,20
Lire italienne (1 000 unités)	239,50	236,08	246,84	250,90
Livre sterling	548,36	556,07	593,54	604,12
Franc suisse	159,80	161,36	162,32	164,64
Yen japonais (1 000 unités)	1 306,96	1 266,13	1 344,29	1 324,30
	Année 1982		Année 1983	
	4ème trimestre	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
Droit de Tirage Spécial	370,92	392,07	407,98	423,21
Unité de Compte Européenne	326,11	336,22	340,66	343,49
Dollar E.U.	336,25	363,48	381,88	400,45
Deutsche mark	141,49	149,80	150,23	151,74
Lire italienne (1 000 unités)	245,44	251,54	253,19	250,47
Livre sterling	542,88	537,59	584,43	598,95
Franc suisse	168,59	174,61	184,46	188,03
Yen japonais (1 000 unités)	1 430,85	1 518,30	1 593,16	1 696,10
Source : Statistiques Financières Internationales (F.M.I.).				

2.4. Financements extérieurs

En relation avec les difficultés de la scène économique internationale, le transfert de ressources au profit des pays en développement n'a guère donné satisfaction en 1982, tant du point de vue des versements nets qui ont fléchi qu'en ce qui concerne les conditions de prêt qui ont continué d'évoluer dans le sens d'un durcissement.

En effet, les versements nets de ressources de toutes provenances en faveur des pays en développement se sont élevés en 1982 à 84 608 millions de dollars des États-Unis, soit une diminution de 12,5 % par rapport à l'année précédente. En particulier, l'*Aide Publique au Développement* (A.P.D.) a baissé de 9,1 % en passant de 33 091 millions de dollars à 30 077 millions en 1982, année au cours de laquelle elle n'a représenté que 35,6 % des sommes perçues par les pays en développement. Ceux-ci ont dû par conséquent affronter les dures conditions du marché des capitaux et ceci malgré le poids déjà excessif du service de leur dette. Le coût financier de l'endettement des pays du Tiers monde, évalué à partir des intérêts et des frais divers payés annuellement sur l'encours de la dette, a augmenté de 9,7 % à 10,2 % en 1982. Par ailleurs, la part des prêts accordés à des conditions libérales dans le total des engagements a fléchi de 38,4 % en 1971 à 34,1 % en 1975 et à 22,0 % seulement en 1982.

Le montant net des ressources allouées à l'Afrique, quasiment stable depuis 1980, s'est situé à 19 921 millions de dollars en 1982. La part des pays de l'U.M.O.A. qui avait diminué de 38,9 % en 1981 a progressé de 47,7 % pour s'établir à 2 214 millions de dollars ou 727,3 milliards de francs c.f.a., grâce essentiellement à un accroissement des financements privés. Ces versements se répartissent à concurrence de 531,6 milliards pour les pays membres du *Comité d'Aide au Développement* (C.A.D.), de 162,6 milliards pour les organisations internationales et de 34,1 milliards pour les pays de l'O.P.E.P.

U.M.O.A. - VERSEMENTS NETS DE RESSOURCES DE TOUTES PROVENANCES

	1979	1980	1981	1982
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	82 164	83 009	96 674	84 608
Afrique	18 032	20 275	19 774	19 921
dont : U.M.O.A.	1 689	2 421	1 499	2 214
Millions de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	359 285	511 557	407 323	727 565
Sources : O.C.D.E. et B.C.E.A.O.				

Au titre de l'A.P.D., les pays de l'Union ont reçu 338 milliards de francs c.f.a. au lieu de 295 milliards un an plus tôt, d'où une hausse de 14,6 %. Les pays du C.A.D. ont pris des engagements pour un montant de 239,7 milliards, pratiquement égal à celui de 1981, et ils ont effectivement versé 214,6 milliards, soit 18,2 % de plus que l'année précédente.

Sur le plan bilatéral, l'analyse de l'A.P.D. fait apparaître que la France est demeurée le premier donateur, suivie par la République Fédérale d'Allemagne et, fait nouveau, par les États-Unis qui arrivent ainsi en troisième position. Les contributions de ces pays ont été évaluées respectivement à 103,8 milliards de francs c.f.a., 44,2 milliards et 34,9 milliards pour l'année 1982.

Les concours de la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.), principal organisme d'intervention de la République Française en matière d'A.P.D. bilatérale, sont passés de 65,4 milliards de francs c.f.a. en 1981 à 78,6 milliards. Sur ce total, 25,9 milliards ont été destinés à l'agriculture, 25,5 milliards au redressement des structures économiques et financières et 9,5 milliards à l'hydraulique. Ces financements ont été accordés sous forme de prêt de premier guichet, c'est-à-dire à des taux préférentiels, pour 45,9 milliards dont 12,5 milliards à des conditions très douces. Les engagements de deuxième guichet ont atteint 19,4 milliards et les prêts d'ajustement structurel 13,0 milliards.

L'A.P.D. en provenance de la République Fédérale d'Allemagne a été octroyée par l'intermédiaire de la *Kreditanstalt Für Wiederaufbau* (K.F.W.) pour un montant de 23,2 milliards de francs c.f.a. dont 9,6 milliards à titre de dons. Cette aide a été affectée au financement des programmes d'hydraulique pour 8,1 milliards, au soutien à la balance des paiements pour 8,0 milliards, au développement de l'agriculture pour 1,8 milliard et à divers autres projets à hauteur du solde.

Entre 1981 et 1982, l'aide de la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) a diminué de 28,8 milliards de francs c.f.a. à 14,1 milliards pour les engagements et de 21,7 milliards à 5,6 milliards en ce qui concerne les versements. Dans le cadre de la Convention de Lomé, les transferts décidés au titre du Système de Stabilisation des Recettes d'Exportation (STABEX) se sont élevés à 2,9 milliards pour l'année 1982.

Les contributions de la *Banque Européenne d'Investissement* (B.E.I.) ont été portées de 10,1 milliards de francs c.f.a. à 11,2 milliards en 1982. Les prêts sur les ressources propres de la banque se sont accrus de 19,3 % en s'établissant à 10,5 milliards tandis que les interventions sur les ressources du *Fonds Européen de Développement* (F.E.D.) ont fléchi de moitié pour se situer à 0,7 milliard. Les secteurs bénéficiaires de ces concours sont l'industrie avec 5,7 milliards, les télécommunications pour 3,3 milliards, la promotion des petites et moyennes entreprises à concurrence de 1,6 milliard et le tourisme pour 0,6 milliard.

Les engagements du groupe de la *Banque Mondiale* envers les pays de l'U.M.O.A. se sont chiffrés à 71,6 milliards, marquant ainsi une relative stabilité par rapport à l'année précédente. L'*Association Internationale de Développement* (A.I.D.) a été sollicitée pour 59,8 milliards dont 31,0 milliards pour des financements dans le domaine agricole. La *Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* (B.I.R.D.) est intervenue pour un montant de 10,6 milliards, exclusivement destiné à l'agriculture. Enfin, la *Société Financière Internationale* (S.F.I.) a octroyé 1,2 milliard pour la promotion du secteur textile. Sur la base de ces nouvelles signatures et des engagements antérieurs, les versements effectués par le groupe ont fortement progressé en passant de 31,3 milliards à 83,8 milliards en 1982.

Les prêts accordés par le groupe de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) ont notablement augmenté en s'élevant à 25,2 milliards contre 5,1 milliards pour 1981. Les engagements de la B.A.D. ont concerné les télécommunications pour 3,6 milliards et l'énergie pour 2,9 milliards, totalisant ainsi 6,5 milliards. Les financements du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.) se sont élevés à 18,7 milliards. Les ressources de cet organisme ont été investies à concurrence de 7,8 milliards dans les secteurs de l'assainissement, de 6,7 milliards dans l'infrastructure routière, de 2,2 milliards dans le développement rural et de 2,0 milliards dans la formation. Les tirages sur l'encours global des engagements du groupe à l'égard des pays de l'Union ont baissé de 8,4 milliards à 3,6 milliards en 1982.

U.M.O.A. - FINANCEMENT DES PRINCIPALES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

	Prêts accordés				Versements effectués			
	1979	1980	1981	1982	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.								
B.I.R.D.	16,1	38,5	66,0	10,6	14,1	21,9	14,8	66,3
A.I.D.	20,6	21,3	-	59,8	12,4	15,6	15,5	16,3
S.F.I.	1,5	1,4	6,8	1,2	-	1,2	1,0	1,2
B.A.D.	4,9	7,6	2,1	6,5	4,2	5,1	3,6	0,2
F.A.D.	7,1	4,8	3,0	18,7	3,1	5,5	4,8	3,4
C.E.E.	6,5	29,0*	28,8*	14,1*	4,1	15,5	21,7	5,6*
Total	56,7	102,6	106,7	110,9	37,9	64,8	61,4	93,0
* Y compris STABEX.								
Source : Institutions internationales concernées.								

Les interventions des pays membres de l'O.P.E.P. et des organismes arabes ont augmenté de 33,3 milliards de francs c.f.a. à 70,4 milliards en 1982. Sur le plan multilatéral, ont été enregistrés les engagements de la *Banque Islamique de Développement* (B.I.D.), de l'O.P.E.P. et de la *Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique* (B.A.D.E.A.) pour des montants respectifs de 9,2 milliards, 5,6 milliards et 3,0 milliards. L'aide bilatérale, évaluée à 52,6 milliards, a été fournie par le *Fonds Saoudien de Développement* (F.S.D.) pour 32,1 milliards et le *Fonds Koweïtien de Développement Économique Arabe* (F.K.D.E.A.) pour le solde. Les principaux domaines concernés par ces financements ont été l'hydraulique à hauteur de 45,0 milliards, les projets routiers avec 12,3 milliards, le soutien à la balance des paiements et à l'agriculture pour respectivement 8,1 milliards et 4,3 milliards.

2.5. Relations avec le Fonds Monétaire International

Au cours de la période sous revue, le *Fonds Monétaire International* (F.M.I.) a conduit ses opérations dans un contexte marqué par la fragilité de la reprise économique mondiale, une relative stabilité des termes de l'échange exprimé en dollars constants des États-Unis et l'ampleur de la dette extérieure des pays en développement. Ces facteurs ont accentué la nature structurelle des déficits des paiements extérieurs de ceux-ci et amené le Fonds à soutenir leurs efforts pour rétablir les équilibres économiques et financiers fondamentaux.

Pour résoudre les graves problèmes de financement, élargir le rôle du Fonds et lui permettre d'apporter sur une longue période une aide substantielle aux pays qui mettent en œuvre des programmes d'ajustement de leur balance des paiements, le Conseil des Gouverneurs de cette institution a approuvé la résolution relative à l'augmentation des quotes-parts dans le cadre de la huitième révision générale. Les pays membres du Groupe des Dix ont également décidé d'accroître le pouvoir d'engagement du F.M.I. en révisant et en élargissant les Accords Généraux d'Emprunt. De même aux termes d'un accord associé, l'Arabie Saoudite s'est engagée à prêter au Fonds monétaire des ressources additionnelles en cas de besoin.

Cependant, après l'entrée en vigueur des nouvelles quotes-parts le 1er janvier 1984, l'accès aux ressources du Fonds sera soumis à de nouveaux plafonds en fonction de l'ampleur des besoins de balance des paiements et de l'intensité des mesures d'ajustement. Ces limites, révisables dorénavant chaque année, pourraient se situer nettement en retrait par rapport à celles en vigueur précédemment. Par ailleurs, aucun accord n'a été obtenu au sein du Comité intérimaire sur la question de la reprise des allocations de Droits de Tirage Spéciaux pendant la quatrième période de base qui a commencé depuis le 1er janvier 1982. La question reste toutefois à l'étude.

Durant l'exercice écoulé, les interventions du F.M.I. en faveur des États de l'Union ayant mis en œuvre des politiques de stabilisation bénéficiant de son soutien financier se sont intensifiées en raison d'une part, de la persistance des déficits de leurs paiements extérieurs, et d'autre part, du respect des critères de performance prescrits dans les programmes. Les tirages nets des États de l'Union auprès du Fonds ont atteint 230,2 millions de D.T.S. au lieu de 163,7 millions l'exercice précédent.

Les achats se sont chiffrés à 240,7 millions de D.T.S. soit, aux cours réels de négociation des devises reçues, 97,4 milliards de francs c.f.a. Les concours obtenus ont été financés sur les ressources empruntées, c'est-à-dire le mécanisme de financement supplémentaire et la politique d'accès élargi, pour 177,4 millions de D.T.S. ou 72,5 milliards de francs c.f.a., sur celles de la facilité élargie à hauteur de 32,8 millions de D.T.S. ou 12,3 milliards de francs c.f.a. et sur divers autres mécanismes à concurrence de 30,5 millions de D.T.S. ou 12,6 milliards de

francs c.f.a. En vertu des textes en vigueur dans l'Union relatifs à l'exécution par la Banque centrale des opérations des États membres avec le Fonds monétaire, les contrevaleurs en francs c.f.a. de tous ces achats ont été mises à la disposition des Trésors publics des États concernés, à savoir la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Au titre des amortissements liés à l'utilisation des ressources générales, seul le Sénégal a procédé au cours de l'exercice 1982-1983 à une réduction de ses engagements envers le F.M.I. Ces obligations de rachats, d'une valeur globale de 11,8 millions de D.T.S., résultent d'un tirage effectué en novembre 1978 sur les ressources du mécanisme de financement compensatoire. Par ailleurs, les remboursements des prêts du Fonds fiduciaire ont débuté au cours de la période sous revue. A ce titre, le Bénin, la Haute-Volta, le Sénégal et le Togo ont versé au Fonds la somme globale de 1,4 million de dollars des États-Unis, soit l'équivalent de 1,3 million de D.T.S.

Les versements nets d'intérêts au F.M.I. se sont chiffrés à 47,2 millions de D.T.S. pour l'exercice 1982-1983 au lieu de 29,5 millions l'exercice précédent. Les intérêts réglés dans le cadre de l'utilisation des ressources générales du Fonds par les États de l'Union se sont élevés à 51,1 millions de D.T.S. Ces règlements étant exigibles en D.T.S., la Côte d'Ivoire et le Sénégal dont les avoirs étaient insuffisants, ont dû acquérir contre devises respectivement 36,4 millions et 13,0 millions de D.T.S. auprès du compte des ressources générales. Les intérêts sur les encours des prêts du Fonds fiduciaire dont ont bénéficié tous les États de l'Union se sont établis à 0,7 million de D.T.S. pour la période sous revue et ont été payés en dollars des États-Unis. Par ailleurs, en application du système de bonification institué en faveur des pays en voie de développement à faible revenu ayant bénéficié du financement supplémentaire, une subvention totale de 4,1 millions de D.T.S. a été attribuée en 1983 aux pays de l'Union qui ont recouru à cette facilité. Le Fonds a également alloué les sommes respectives de 204 631 D.T.S. et 247 488 D.T.S. à la Haute-Volta et au Niger, pays disposant d'une position créditrice et dont la monnaie nationale avait été utilisée par le Fonds au profit d'autres pays membres.

POSITION GLOBALE DES ÉTATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983
Millions de D.T.S				
Département général				
– Quotes-parts	185,0	277,5	277,5	277,5
– Positions de réserve	10,9	13,6	16,2	14,8
– Encours des tirages	59,5	373,8	577,7	807,9
• Tranches de crédit	10,5	46,1	73,2	90,7
• Financement compensatoire	21,0	156,0	169,1	170,6
• Mécanismes pétroliers	10,8	4,4	-	-
• Facilité élargie	8,6	78,3	147,3	180,1
• Financement supplémentaire	8,6	89,0	188,1	347,7
• Accès élargi	-	-	-	17,8
• Financement stocks régulateurs	-	-	-	1,0
Département des D.T.S.				
– Allocations	82,7	101,5	101,5	101,5
– Disponibilités	44,9	29,7	23,3	21,4
Fonds fiduciaire				
Encours des prêts	136,4	136,8	136,8	135,4
Source : B.C.E.A.O.				

3. RELATIONS INTERNATIONALES

L'aggravation des difficultés des pays en voie de développement, notamment en matière de dette et de financement, a constitué en 1983 l'une des préoccupations majeures sur la scène économique mondiale. Aussi des actions ont-elles été entreprises pour une mobilisation accrue des ressources des institutions et des banques internationales, parallèlement à l'adoption de mesures de rééchelonnement de la dette de certains pays. Ces initiatives se sont accompagnées de pressions de plus en plus vives sur les pays en voie de développement pour qu'ils renforcent leurs politiques d'ajustement. Dans ce contexte, les États membres de l'U.M.O.A. ont intensifié les concertations avec les différents partenaires, tant au plan sous-régional que régional, en vue d'élargir les bases de la coopération économique et financière internationale.

3.1. Coopération économique et financière

Aussi bien en Afrique de l'Ouest qu'au niveau continental, les relations ont été marquées par le souci d'assurer la mise en œuvre des recommandations du Plan d'Action de Lagos, notamment dans les domaines agricole, énergétique et industriel. Au plan mondial, l'instauration d'un nouvel ordre économique international et l'amélioration des mécanismes de la convention liant la *Communauté Économique Européenne* (C.E.E.) aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) sont demeurées les principaux centres d'intérêt des négociations internationales.

3.1.1. Afrique de l'Ouest

Malgré les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés, les États de la sous-région ont pu poursuivre au cours de la période sous revue la réalisation de leurs projets communautaires grâce à la mobilisation d'importants financements extérieurs.

La neuvième Conférence des Chefs d'État de la *Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.A.O.) qui s'est tenue à Niamey le 29 octobre 1983 a pris connaissance de l'état d'avancement des projets communautaires et approuvé les accords constitutifs du *Centre d'Enseignement Supérieur Africain en Gestion* de Dakar (C.E.S.A.G.), de l'*École Supérieure des Industries Textiles* de Ségou (ESITEX), de l'*Institut Supérieur des Sciences et Techniques Halieutiques* de Nouadhibou (I.S.S.T.H.) et du *Centre Régional de l'Énergie Solaire* de Bamako (C.R.E.S.). La Conférence a également adopté un projet communautaire de fabrication de wagons à Bobo-Dioulasso avec une filiale spécialisée à Dakar. Dans le cadre de la solidarité au sein de la Communauté, elle a décidé d'octroyer aux États membres victimes de la sécheresse une subvention de 800 millions de francs c.f.a pour la reconstitution du cheptel, tout en recommandant l'accélération de la mise en œuvre du programme d'hydraulique villageoise et pastorale. Pour la réalisation de ces différents projets évalués à 70 milliards, la C.E.A.O. a bénéficié en 1983 de 21,8 milliards de concours extérieurs.

Au cours de l'année écoulée, la C.E.A.O. a par ailleurs organisé plusieurs réunions d'experts, consacrées notamment à la libéralisation et à la promotion des échanges commerciaux entre les États membres. Parmi les autres questions examinées figuraient, outre l'adoption

d'un programme d'action en faveur des petites et moyennes entreprises nationales, l'étude d'un projet d'accord sur la liberté des paiements courants et la libre circulation des capitaux au sein de la sous-région.

La *Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (C.E.D.E.A.O.) a centré ses actions sur une plus grande harmonisation des politiques des États membres en matière d'énergie, d'échanges commerciaux et de stratégie de développement. Ce dernier point a fait l'objet d'une réunion des Ministres du Plan de la sous-région en mars 1983 à Cotonou, rencontre au cours de laquelle des stratégies communes en matière de développement ont été définies en retenant comme secteurs prioritaires l'agriculture, les infrastructures de transport et de communication, l'énergie et la mise en valeur des ressources naturelles.

Au cours de son sixième sommet ordinaire, tenu le 29 mai 1983 à Conakry, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté a pris acte de ces orientations et adopté un schéma unique de libéralisation progressive des échanges de produits industriels originaires des pays membres. En matière de développement, la Conférence a approuvé un programme portant, d'une part sur l'échange d'informations dans le cadre des grands projets d'investissement industriels et d'autre part, sur l'identification conjointe des projets. En vue d'assurer le suivi et l'application des décisions et actes de la Conférence, les Chefs d'État et de Gouvernement ont par ailleurs recommandé la mise en place de structures nationales appropriées et invité les différentes organisations sous-régionales à harmoniser leurs objectifs et à coordonner leurs actions.

Dans le domaine des infrastructures, la C.E.D.E.A.O. a entrepris d'améliorer et de développer les télécommunications entre les États membres. A cet effet, elle a obtenu de la *Banque Européenne d'Investissement* (B.E.I.) un prêt de 10 millions d'U.C.E. pour la réalisation d'un projet évalué à 24,5 millions d'U.C.E.

Deux séminaires ont été organisés sur les problèmes énergétiques dans la sous-région. Le premier, tenu en mars 1983 avec la collaboration de l'A.I.D., a traité de l'efficacité et de la conservation de l'énergie dans les secteurs de l'industrie, des transports et du bâtiment. Le second qui s'est déroulé en octobre 1983 a permis de faire le point de la situation dans les États membres et de dégager les objectifs et les perspectives d'un programme de coopération en matière d'énergie. Par ailleurs, un symposium consacré à la promotion des échanges commerciaux entre les États membres de la Communauté a eu lieu en septembre 1983. A l'issue des travaux, les participants à cette rencontre ont préconisé l'institution de mécanismes de crédit à l'exportation, l'amélioration des systèmes d'information commerciale et la création d'associations d'industriels par branche d'activité.

Les Chefs d'État des pays membres du *Conseil de l'Entente* ont assigné comme priorité au *Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts* de cette institution le financement du développement rural, notamment des cultures vivrières, de l'élevage et de l'hydraulique villageoise. Dans ce cadre a été mis sur pied un projet de forage de 1 650 puits dans la zone, d'un coût total de 6,3 milliards de francs c.f.a. A fin 1983, ce programme a pu être exécuté à plus de 50 % grâce aux aides françaises dont le montant s'est élevé à 5,5 milliards.

Le dixième anniversaire de la création du *Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel* (C.I.L.S.S.) a coïncidé avec la généralisation d'une grave sécheresse à tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, ce qui a provoqué un déficit céréalier de l'ordre de 1,6 million de tonnes. Compte tenu de cette situation, le Comité a sollicité et obtenu un sensible accroissement de l'aide extérieure dont le montant en 1983 aurait atteint 85 milliards de francs c.f.a., répartis à hauteur de 18,3 milliards pour l'aide alimentaire et de 61,7 milliards pour l'hydraulique villageoise. Pour les années à venir, le C.I.L.S.S. a conclu un programme de coopération avec la C.E.E. axé sur le développement de l'agriculture.

Au cours de sa session de novembre 1983 à Ouagadougou, le Conseil des Ministres de l'*Autorité de Développement Intégré du Liptako-Gourma* a pris acte du démarrage effectif du programme de réalisation d'infrastructures de télécommunication entre les États membres, cofinancé par la C.C.C.E. et le Groupe de la B.A.D. Par contre, l'exécution du projet d'hydraulique villageoise et pastorale qui devait débiter en 1983 a été retardée d'un an.

La réunion des instances de l'*Autorité du Bassin du Niger* qui s'est tenue en octobre 1983 à Bamako a été consacrée essentiellement à la définition d'une stratégie visant à améliorer l'exploitation du fleuve. Il a ainsi été décidé la réalisation du projet «hydroniger» qui prévoit la maintenance des centrales hydro-électriques, l'aménagement d'une voie fluviale et de surfaces irriguées en vue de limiter les effets de la sécheresse.

La Conférence des Chefs d'État de l'*Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie* (O.M.V.G.), lors de son sommet de Dakar en juillet 1983, a admis la Guinée-Bissau comme quatrième État membre. Pour le financement de son programme d'aménagement dont le coût global est évalué à 120,0 millions de dollars des États-Unis, l'Organisation a obtenu de la République Fédérale d'Allemagne et de la C.E.E. des concours chiffrés respectivement à 35,0 millions et 25,0 millions de dollars. Elle a également bénéficié du *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C.) d'une subvention de 1 milliard de francs c.f.a.

Au cours de la période sous revue, l'*Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal* (O.M.V.S.) a poursuivi l'exécution des différents projets et la mise en place des structures de gestion de ces réalisations grâce à la mobilisation d'importantes ressources extérieures. En effet, elle a reçu du F.E.D. et de l'Italie une somme globale de 30,3 milliards de francs c.f.a. qui est venue s'ajouter à un encours d'engagements de financement de 807,0 millions de dollars des États-Unis à la fin de l'année 1982.

3.1.2. Afrique

Les assemblées annuelles de la *Banque Africaine de Développement* (B.A.D.) et du *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.) se sont déroulées en mai 1983 à Nairobi. Elles ont été marquées par la participation de vingt et un États non régionaux admis à la suite de l'ouverture du capital de la Banque. Du fait de l'accroissement des ressources lié aux apports des nouveaux membres, le programme d'interventions pour la période quinquennale 1982-1986 a été arrêté à 8,9 milliards de dollars des États-Unis dont 700 millions au titre de l'année 1983. Par ailleurs la B.A.D. a reçu des États-Unis une subvention de 1,9 million de dollars destinée aux études de préfinancement, à la formation du personnel et à l'amélioration de sa gestion. Enfin, les négociations relatives à la quatrième reconstitution des ressources du F.A.D. pour la période triennale 1985-1987 ont débuté en décembre 1983. Le montant des ressources sollicitées s'élève à 1,8 milliard de dollars contre 1,0 milliard pour la précédente reconstitution.

En sa qualité d'agent financier de la B.A.D., la B.C.E.A.O. a apporté son assistance à cette institution pour sa cinquième émission de bons à deux ans d'échéance. Elle en assure, comme pour les émissions de 1979 et 1981, la gestion en collaboration avec une banque privée américaine.

A l'occasion de la célébration en avril 1983 du vingt-cinquième anniversaire de sa création, la *Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique* (C.E.A.) a présenté une analyse du développement socio-économique du continent entre 1958 et 1983 et une étude prospective pour la période 1983-2008. Par ailleurs, conjointement avec l'*Agence de Coopération pour le Développement en Afrique* (A.C.D.A.), la C.E.A. a organisé au mois de septembre 1983 une conférence internationale visant à définir une stratégie alimentaire pour l'Afrique. Elle

a en outre parrainé en décembre 1983 à Dakar une conférence des directeurs des institutions régionales et sous-régionales, consacrée à l'examen d'un projet d'accord sur la création et la gestion d'un fonds de secours pour assister les institutions de l'O.U.A. connaissant des difficultés budgétaires. Les contributions extérieures au financement de ce fonds se chiffrent à 1,8 million de dollars des États-Unis dont 1,0 million de l'Inde, 0,3 million de la République Fédérale d'Allemagne et 0,1 million de la République Populaire de Chine.

L'*Institut Africain des Caisses d'Epargne (I.A.C.E.)* a tenu en mars 1983 à Cotonou la deuxième réunion de son Conseil d'Administration dont l'ordre du jour consistait essentiellement à définir les modalités d'intervention de l'institut auprès des organismes membres.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'Action de Lagos, neuf pays d'Afrique centrale ont signé en octobre 1983 à Libreville un traité portant création de la *Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale (C.E.E.A.C.)* qui est appelée à coopérer étroitement avec la C.E.D.E.A.O..

3.1.3. Monde

La sixième *Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (C.N.U.C.E.D.)*, organisée en juillet 1983 à Belgrade n'a pas répondu à l'attente des pays du Tiers monde. En effet, aucun accord n'a pu être conclu ni sur la relance du commerce mondial, la suppression des mesures protectionnistes, la stabilisation des cours des produits de base ou le financement du fonds commun, ni sur le renforcement des ressources des institutions de Bretton-Woods et la nécessaire réforme du système monétaire international. L'un des rares résultats obtenu sous l'égide de la C.N.U.C.E.D. a été la signature en novembre 1983 du premier accord international sur les bois tropicaux entre soixante-six pays producteurs et importateurs.

Le *Fonds International de Développement Agricole (F.I.D.A.)*, du fait des difficultés de mobilisation des contributions de certains donateurs, a limité à 310 millions de dollars des États-Unis son programme d'interventions dans les pays en développement en 1983. La persistance de cette situation risque de compromettre non seulement la seconde reconstitution de ressources pour la période 1984-1986 mais également à terme les activités de cette institution, spécialisée dans le financement des projets agricoles dans les pays les plus pauvres.

Les négociations en vue du renouvellement de la seconde convention de Lomé liant soixante-trois pays A.C.P. à la C.E.E. ont débuté en octobre 1983 à Luxembourg. Elles visent non seulement le maintien et l'amélioration des mécanismes actuels, tels que le STABEX et le SYSMIN, mais aussi le financement direct de projets agricoles dans les États A.C.P. en vue de leur permettre de réaliser leur autosuffisance alimentaire.

Les dirigeants des principales institutions financières arabes se sont réunis à Alger en avril 1983 en vue de coordonner leurs actions à l'égard des problèmes résultant de la crise économique mondiale et de faire le point de la coopération arabo-africaine dont le financement est confié à la *Banque Arabe de Développement Économique en l'Afrique (B.A.D.E.A.)*. Pendant l'exercice écoulé, les interventions de celle-ci dans les États de l'Union ont essentiellement porté sur le financement de projets de barrages et d'hydraulique villageoise en vue d'une meilleure maîtrise de l'eau.

Au cours de sa quinzième session tenue en décembre 1983 à Niamey, le Conseil d'Administration du *Fonds de Solidarité Africain* (F.S.A.) a notamment accédé à des demandes de bonification introduites par deux États de l'Union, pour un montant total de 1,8 milliard de francs c.f.a.

3.2. Coopération monétaire

Dans le domaine de la coopération monétaire, l'année 1983 a été essentiellement marquée par la poursuite des études relatives à la constitution d'une zone monétaire unique dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, la tenue de la huitième assemblée ordinaire de l'*Association des Banques Centrales Africaines* (A.B.C.A.) et les assemblées annuelles du F.M.I. et de la *Banque Mondiale*.

3.2.1. Afrique de l'Ouest

La treizième réunion annuelle du *Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest* de l'A.B.C.A. et la huitième réunion ordinaire du *Comité de Change et de Compensation* de la *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* (C.C.A.O.) se sont déroulées à Freetown en mai 1983. Comme d'habitude, ces assises ont permis de faire le point de la situation économique et financière des États membres, des problèmes monétaires internationaux et des activités de la Chambre de compensation. En outre, les participants ont pris connaissance du rapport de la deuxième réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'*Association des Banques de l'Afrique de l'Ouest* (A.B.A.O.).

Au cours de l'exercice 1982-1983, les opérations de la Chambre de compensation ont progressé de 10,5 % pour s'établir à 158,3 millions d'Unités de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) (a) mais elles n'ont représenté que 9,0 % des transactions entre les États membres contre 20,2 % l'exercice précédent. La structure des échanges est restée déséquilibrée, la quasi-totalité des règlements de soldes débiteurs ayant été effectuée en faveur de la B.C.E.A.O. Ces paiements ont été initiés par les banques centrales du Nigeria, du Ghana, de la Mauritanie et de la Gambie. Eu égard à la faible part des transactions commerciales dans le volume global des opérations, le Secrétariat exécutif de la C.C.A.O. a organisé à l'intention des banques commerciales et des opérateurs économiques des journées d'information à Abidjan et à Accra pour les inciter à recourir davantage aux mécanismes de la Chambre.

A la demande de la C.E.D.E.A.O., un groupe d'experts a entrepris la réalisation de deux études, l'une relative à une convertibilité limitée entre les monnaies de la sous-région et l'autre visant à l'institution d'un mécanisme sous-régional de financement des échanges communautaires. Les rapports préliminaires de ces études ont été examinés en juillet 1983 par les Directeurs des Études des banques centrales. Les conclusions de cette réunion ont été soumises à Dakar en septembre 1983 au Comité des Gouverneurs. Ceux-ci ont défini les grandes orientations des recherches sur un projet de constitution d'une zone monétaire unique pour les pays de la C.E.D.E.A.O.

(a) L'Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (U.C.A.O.) équivaut à un Droit de Tirage Spécial (D.T.S.) du F.M.I.

3.2.2. Afrique

L'Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.) a tenu sa huitième assemblée ordinaire à Arusha du 8 au 12 août 1983. Les principaux sujets évoqués lors de cette session ont été les problèmes monétaires et financiers internationaux, la situation et les perspectives économiques de l'Afrique ainsi que les activités de l'Association et du Centre Africain d'Études Monétaires (C.A.E.M.). L'Assemblée des Gouverneurs a par ailleurs reconduit pour compter du 1er janvier 1983 le mandat du Directeur général actuel du Centre pour une nouvelle période de cinq ans et a admis comme trente-quatrième membre la Banque Nationale de Guinée-Bissau.

Le Conseil d'Administration du C.A.E.M. s'est réuni à Dakar en juin 1983. Cette session a été essentiellement consacrée à l'adoption du programme biennal d'activités et aux questions budgétaires. Par ailleurs, le Centre a organisé au mois de septembre à Tunis un séminaire sur les problèmes de la gestion de la dette extérieure. Enfin, son programme de formation de base a démarré en septembre à Dakar par un cours sur la comptabilité nationale et la programmation financière.

3.2.3. Monde

Les réunions semestrielles de la Zone Franc ont eu lieu en avril et en septembre 1983 à Paris. Elles ont traité comme à l'accoutumée de la situation économique et financière des États membres et des problèmes monétaires internationaux. En outre, une réunion des Gouverneurs des banques centrales de la zone a été organisée en juin 1983 à Dakar sur les politiques des taux d'intérêt et l'évolution des marchés de change.

Les débats de l'Assemblée annuelle des Conseils des Gouverneurs de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (F.M.I.) en septembre 1983 à Washington ont été dominés par le problème des ressources des institutions de Bretton-Woods, l'évolution de leurs politiques de financement et des difficultés financières des pays en développement.

Le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a adopté en janvier 1983 de nouvelles techniques de cofinancement pour développer la participation des banques commerciales dans ses interventions. Il a également approuvé en février un programme d'assistance spéciale au profit des pays en développement. La Banque a par ailleurs publié un rapport intérimaire sur le développement accéléré de l'Afrique au Sud du Sahara, à laquelle elle accorde un intérêt particulier. En effet, au cours de son exercice financier 1982-1983, elle a réservé à cette région 36,8 % des concours de l'Association Internationale pour le Développement (A.I.D.), soit un montant de 1,2 milliard de dollars des États-Unis dont 182,0 millions de dollars aux pays de l'Union. Au cours de la même période, les prêts de la B.I.R.D. pour l'Afrique au Sud du Sahara ont atteint 0,6 milliard de dollars, la part des États de l'Union se chiffrant à 32,2 millions de dollars. Dans le cadre du renforcement des ressources du groupe de la Banque Mondiale, un accord a été réalisé pour une augmentation de 8,0 milliards de dollars du capital de la B.I.R.D. et un relèvement du capital de la Société Financière Internationale (S.F.I.). Un accord sur la septième reconstitution des ressources de l'A.I.D. a été conclu mais à un niveau très inférieur aux objectifs fixés par la Banque Mondiale. La mobilisation de ressources additionnelles est en cours de négociation.

En marge de l'Assemblée de Washington, le Groupe africain sur les problèmes monétaires internationaux a procédé au renouvellement de son bureau dont la présidence a été confiée à la Zambie.

4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION

La situation monétaire de l'Union a continué de se ressentir des difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays de la zone d'émission. Aussi, sous la pression des besoins des Trésors nationaux et des établissements de crédit, les interventions de la Banque centrale se sont-elles accrues en 1982-1983 à un rythme un peu plus élevé que l'exercice précédent.

4.1. Situation des institutions monétaires

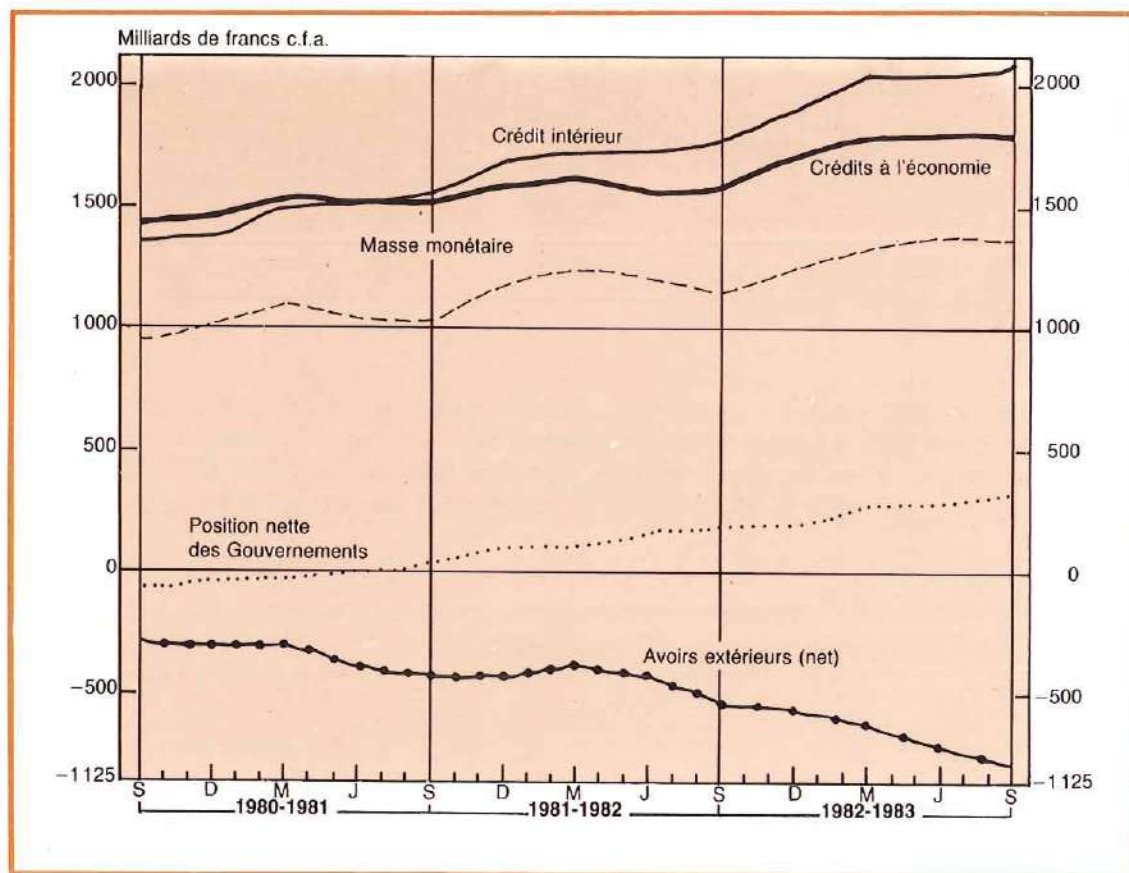
La comparaison de la situation monétaire au 30 septembre 1983 avec celle arrêtée un an plus tôt fait apparaître une accentuation de la dégradation de la position débitrice nette vis-à-vis de l'extérieur, un alourdissement des engagements nets des Gouvernements à l'égard du système bancaire et une décélération du rythme de progression de la masse monétaire.

La **position extérieure nette des institutions monétaires**, toujours débitrice, est passée de - 528,3 milliards au 30 septembre 1982 à - 812,0 milliards douze mois plus tard, soit une aggravation de 283,7 milliards, largement supérieure à celle de 95,1 milliards constatée un an auparavant. L'accroissement de ce déficit a été supporté à concurrence de 241,5 milliards par la Banque centrale et de 42,2 milliards par les banques. La réduction des entrées nettes de capitaux ainsi que l'augmentation continue de la charge de la dette publique extérieure induite par le niveau élevé des taux d'intérêt sur les marchés extérieurs et la hausse du dollar des États-Unis ont été les facteurs déterminants de cette évolution.

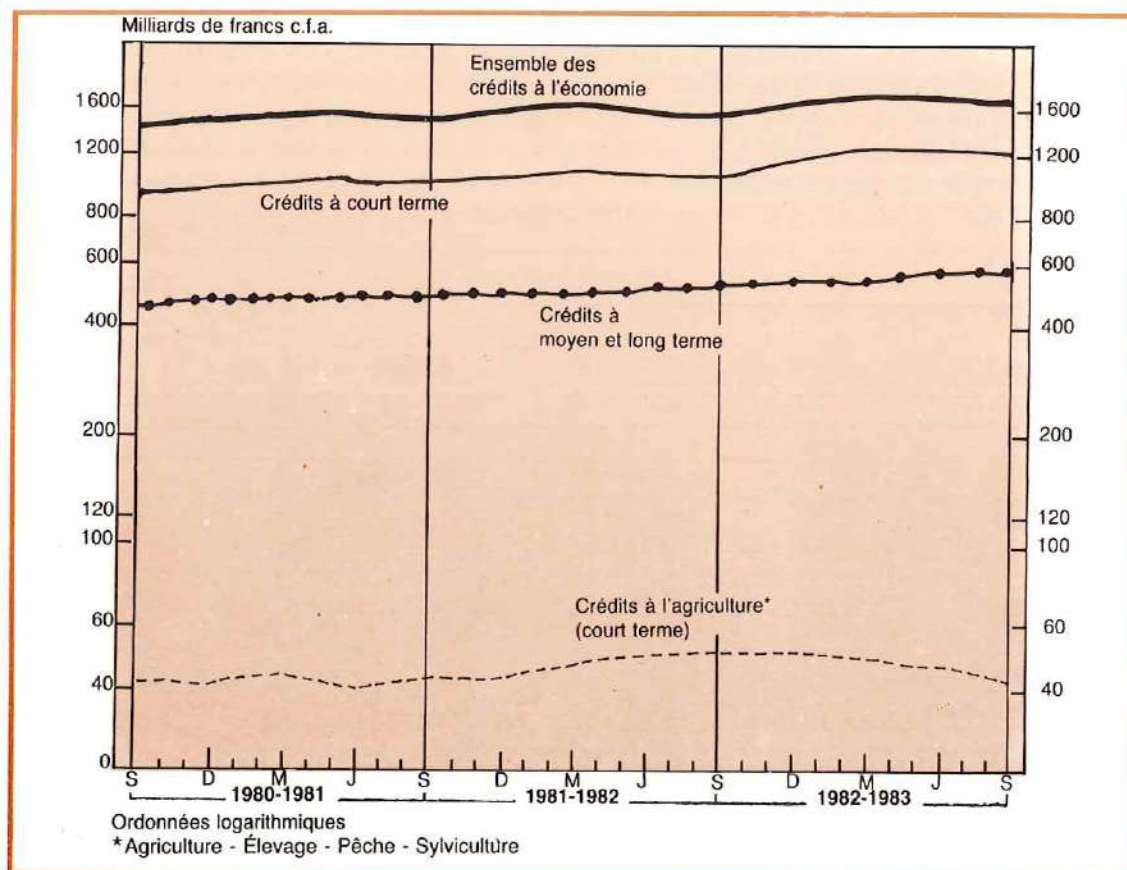
U.M.O.A. - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1980	1981	1982	1983
Millards de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 281,1	- 433,2	- 528,3	- 812,0
- Banque centrale	- 123,4	- 229,9	- 328,5	- 570,0
- Banques	- 157,7	- 203,3	- 199,8	- 242,0
Crédit intérieur	1 363,6	1 562,8	1 775,5	2 107,9
- Gouvernements (net)	- 68,3	44,7	184,3	329,7
- Crédits à l'économie	1 431,9	1 518,1	1 591,2	1 778,2
Masse monétaire	952,2	1 042,3	1 161,0	1 238,8
Autres éléments nets	130,3	87,3	86,2	57,1
Source : B.C.E.A.O.				

U.M.O.A. - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



Les réserves officielles de change retracées au bilan de la Banque centrale se sont élevées à 77,7 milliards au 30 septembre 1983 contre 50,3 milliards à la fin de l'exercice précédent, soit une amélioration de 27,4 milliards imputable essentiellement à l'augmentation des avoirs en devises et à la réévaluation du stock d'or. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de la Banque centrale par ses réserves de changes s'est élevé de 7,9 % à 10,3 % du fait de la plus forte progression de ces dernières au cours de la période sous revue.

En relation avec la situation des réserves de change de l'Union, le recours aux ressources du Fonds monétaire s'est intensifié pour quatre pays de l'U.M.O.A. ayant mis en œuvre des politiques de stabilisation avec son concours pour faire face à la persistance des difficultés de leurs paiements extérieurs.

U.M.O.A. - AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1980	1981	1982		1983		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Or	1,2	14,0	16,2	17,1	20,1	19,5	20,0
Devises	10,4	13,9	21,0	16,3	19,3	52,5	43,2
F.M.I.							
– Position de réserve	3,5	4,3	5,1	5,1	5,1	6,0	6,0
– DTS détenus	12,2	9,3	8,0	8,9	7,0	17,7	8,5
Total	27,3	41,5	50,3	47,4	51,5	95,7	77,7
Source : B.C.E.A.O.							

Le **crédit intérieur** s'est établi à 2 107,9 milliards au 30 septembre 1983 contre 1 775,5 milliards un an auparavant, soit une hausse de 18,7 % au lieu de 13,4 % pour l'exercice 1981-1982. Cette accélération a résulté d'une détérioration continue de la position débitrice nette des Trésors nationaux vis-à-vis des autres institutions monétaires et d'une croissance plus marquée des crédits à l'économie.

En effet, la *position débitrice nette des Gouvernements* a évolué de 184,3 milliards à 329,7 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue. La dégradation de 145,4 milliards ainsi observée s'explique par les difficultés généralisées des Trésors nationaux, ce qui a conduit ces derniers à recourir aux facilités de l'Institut d'émission et à réduire leurs avoirs auprès des banques primaires.

L'encours des *crédits à l'économie* s'est chiffré à 1 778,2 milliards au 30 septembre 1983 contre 1 591,2 milliards à la fin de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de 11,8 % au lieu de 4,8 % en 1981-1982. Cette accélération a été uniquement déterminée par l'évolution des concours à court terme car les crédits à moyen et long terme se sont accrus à un taux moins élevé qu'un an auparavant.

La **masse monétaire** est passée de 1 161,0 milliards au 30 septembre 1982 à 1 238,8 milliards au 30 septembre 1983, enregistrant ainsi une augmentation de 6,7 % contre 11,4 % douze mois plus tôt. La moindre expansion de cet agrégat est consécutive à l'accroissement de la dégradation de la position extérieure des institutions monétaires, facteur dont l'effet déflationniste a cependant été limité par une croissance plus forte que précédemment du crédit

intérieur. Elle a été induite par la contraction de la circulation fiduciaire, celle-ci ayant fléchi de 6,4 % au lieu d'une hausse de 9,8 % observée au cours de l'exercice 1981-1982. Les dépôts en banque ont par contre continué d'augmenter ; leur taux de progression s'est même légèrement relevé de 11,7 % à 12,9 % du fait des organismes publics dont les avoirs auprès des banques se sont améliorés de 38,9 % contre 1,5 % un an auparavant. Dans le même temps, les autres dépôts se sont accrus de 9,6 % au lieu de 13,1 %.

4.2. Interventions de la Banque centrale

Les interventions de la Banque centrale en faveur des Trésors nationaux, des banques et des établissements financiers se sont inscrites à 833,0 milliards en septembre 1983 contre 707,8 milliards un an plus tôt, soit un accroissement de 17,7 % contre 15,1 %. Cette rupture de tendance avec le mouvement de décélération antérieurement relevé est due à l'intensification des refinancements au profit des établissements de crédit.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre			
	1980	1981	1982	1983
	Milliards de francs c.f.a.			
Banques et établissements financiers	423,9	494,8	556,1	657,4
– Crédits de campagne	178,0	160,8	135,3	154,1
– Crédits ordinaires	245,9	334,0	420,8	503,3
Trésors publics	80,2	120,2	151,7	175,6
– Obligations cautionnées	1,1	-	2,2	1,6
– Découverts article 14	37,6	76,7	98,7	124,9
– Concours article 15	41,5	43,5	50,8	49,1
Total	504,1	615,0	707,8	833,0
Source : B.C.E.A.O.				

Les **concours aux banques et aux établissements financiers** ont enregistré une croissance annuelle de 18,2 % en septembre 1983 contre 12,4 % en septembre 1982. La part des effets mobilisés par la procédure du réescompte ou de prise en pension qui avait fléchi l'exercice précédent s'est notablement redressée pour s'établir à 78,3 % au détriment des autres avances qui n'ont représenté que 15,3 % au lieu de 21,0 % un an plus tôt.

U.M.O.A. - RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES ET AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

	30 septembre			
	1980	1981	1982	1983
	Milliards de francs c.f.a.			
Réescompte - Pensions	336,7	376,2	405,3	514,9
Marché monétaire	20,1	32,0	34,1	41,7
Autres avances	67,1	86,6	116,7	100,8
Total	423,9	494,8	556,1	657,4
Source : B.C.E.A.O.				

Le recours soutenu des banques et des établissements financiers aux concours de la Banque centrale a résulté en partie de l'écart croissant entre le rythme de constitution de leurs ressources et celui du développement des crédits qu'ils ont distribués. En effet, entre le 30 septembre 1982 et le 30 septembre 1983, les crédits bancaires se sont accrus de 12,3 % et les ressources de 6,0 % alors que ces taux étaient respectivement de 4,7 % et 2,1 % l'exercice précédent.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES CRÉDITS BANCAIRES

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983*
Milliards de francs c.f.a.				
Long terme	87,1	72,5	89,5	122,0
Moyen terme	377,6	412,2	437,9	444,6
Court terme	937,9	1 004,8	1 031,7	1 183,9
dont - <i>Crédits de campagne</i>	182,9	159,4	146,3	161,8
Total	1 402,6	1 489,5	1 559,1	1 750,5
* Données provisoires.				
N.B. Données estimées pour le Bénin.				
Source : B.C.E.A.O.				

L'augmentation du rythme de croissance des crédits bancaires est imputable aux crédits à long terme et aux crédits à court terme, ces deux catégories d'emplois ayant progressé de 36,3 % et 14,8 % contre respectivement 23,4 % et 2,7 % en 1981-1982.

U.M.O.A. - ÉVOLUTION DES RESSOURCES BANCAIRES

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983*
Milliards de francs c.f.a.				
Dépôts des particuliers et				
entreprises privées	565,3	605,3	683,3	750,4
Dépôts des organismes publics	82,8	84,7	86,1	119,7
Dépôts des Trésors	205,9	229,9	173,2	159,7
Autres ressources	80,9	12,2	8,9	- 20,8
Ressources totales	934,9	932,1	951,5	1 009,0
* Données provisoires.				
N.B. Données estimées pour le Bénin.				
Source : B.C.E.A.O.				

Les ressources bancaires sont passées de 951,5 milliards à 1 009,0 milliards au cours de l'exercice sous revue. Cette évolution favorable est à lier à la hausse des dépôts du secteur privé et des organismes publics, les avoirs en banque des Trésors nationaux ayant plutôt diminué pour la deuxième année consécutive.

Les **interventions en faveur des Trésors nationaux** ont poursuivi au cours de l'exercice 1982-1983 la tendance à la décélération observée depuis quelques années. En effet, le rythme annuel de progression de ces concours en fin d'exercice a baissé de 49,9 % en 1981 à 26,2 % un an plus tard et à 15,8 % en 1983. Cette modération résulte non seulement d'un dégonflement des mobilisations au titre de l'article 15 et des obligations cautionnées mais également d'une augmentation moins rapide des découverts dans le cadre de l'article 14.

U.M.O.A. - RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983
Pour cent				
Taux d'escompte normal (a)				
– 12,5 %	-	-	25,2	0,6
– 10,5 %	26,4	28,2	8,2	33,0
– 8,0 %	6,6	10,7	8,5	6,8
Taux d'escompte préférentiel (a)				
– Trésors	15,7	19,5	21,1	20,9
– Crédits de campagne	35,3	26,1	19,1	18,5
– Autres T.E.P.				
. 10,0 %	-	-	6,6	0,7
. 8,0 %	8,4	7,4	2,2	12,0
. 5,5 %	2,2	1,5	1,0	0,8
Crédits à moyen terme (b)				
– 5,5 %	1,3	0,7	0,5	0,4
– 3,5 %	0,1	-	-	-
Marché monétaire				
Taux majorés (c)	-	0,2	2,8	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
a) Depuis la baisse décidée par les autorités de l'Union le 29 mars 1983, le taux d'escompte normal est fixé à 10,5 % et le taux d'escompte préférentiel à 8,0 % à compter du 5 avril 1983.				
b) Anciens crédits mobilisables accordés avant le 1er juillet 1975.				
c) Taux applicables aux soldes débiteurs accidentels des banques dans les livres de la Banque centrale.				
Source : B.C.E.A.O.				

L'analyse de la structure des interventions de la Banque centrale selon les taux fait apparaître de légères modifications. En effet, la part des concours au taux d'escompte préférentiel, avec 52,9 % contre 50,0 %, s'est renforcée au détriment surtout des concours au taux d'escompte normal.

Au cours de l'exercice sous revue, l'évolution du **marché monétaire** a été influencée par le niveau compétitif des taux d'intérêt au regard de ceux pratiqués à l'étranger. Hormis une brève période allant du 22 mars au 7 avril 1983, ces taux sont constamment restés supérieurs au taux d'escompte normal de la Banque centrale.

La constitution des dépôts a été stimulée par les rémunérations proposées sur le marché. Tous termes confondus, les placements ont atteint des montants jamais égalés, la moyenne par séance étant passée d'environ 38 milliards l'exercice 1981-1982 à 57 milliards l'exercice sous revue, soit une progression de 50 %. Les compartiments à terme ont suscité plus d'intérêt que précédemment mais le marché au jour le jour est demeuré le plus animé. L'encours des dépôts à terme à fin septembre s'est chiffré à 14,5 milliards en 1983 contre 8,5 milliards en 1982, soit une hausse de 70,6 %. Les placements au jour le jour ont augmenté de 45,4 % en s'établissant à 42,3 milliards au lieu de 29,1 milliards un an plus tôt.

En revanche, les demandes ont été affectées par le coût élevé des avances. Les banques en déficit de trésorerie ont manifesté pendant plusieurs mois peu d'empressement pour le marché monétaire en se repliant sur le guichet du réescompte. Des mesures appropriées ont dû être prises pour rétablir un fonctionnement adéquat du marché, ce qui a entraîné vers la fin de l'exercice un relèvement du niveau des demandes. Celles-ci se sont situées en moyenne à environ 61 milliards par séance contre 39 milliards l'exercice précédent, soit un accroissement de 56 %. Les banques de l'Union se sont peu engagées sur le marché à terme, formulant plutôt des besoins au jour le jour, en dépit de la permanence de leurs problèmes de trésorerie.

Au total, les ressources mobilisées auprès de la Banque centrale au titre des refinancements sont passées de 558,3 milliards à 659,0 milliards au cours de l'exercice sous revue. Elles ont représenté 37,1 % des crédits à l'économie au lieu de 35,0 % un an plus tôt.

U.M.O.A. - PART DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE FINANCÉE PAR LA BANQUE CENTRALE

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983
Milliards de francs c.f.a.				
Bénin				
Crédits à l'économie (C.E.)*	75,9	85,5	91,5	129,0
Refinancements (R)	27,3	25,7	33,6	39,0
Rapport R/CE (pour cent)	36,0	30,1	36,7	30,2
Côte d'Ivoire				
Crédits à l'économie (C.E.)	896,8	916,3	936,7	1 052,4
Refinancements (R)	269,4	310,0	336,8	391,5
Rapport R/CE (pour cent)	30,0	33,8	36,0	37,2
Haute-Volta				
Crédits à l'économie (C.E.)	57,0	66,6	69,0	76,9
Refinancements (R)	11,7	8,9	10,5	13,2
Rapport R/CE (pour cent)	20,7	13,4	15,2	17,2
Niger				
Crédits à l'économie (C.E.)	88,0	100,7	108,7	111,2
Refinancements (R)	13,4	16,8	27,2	33,4
Rapport R/CE (pour cent)	15,2	16,7	25,0	30,0
Sénégal				
Crédits à l'économie (C.E.)	256,0	288,5	323,0	347,0
Refinancements (R)	93,0	124,9	143,2	176,3
Rapport R/CE (pour cent)	36,3	43,3	44,3	50,8
Togo				
Crédits à l'économie (C.E.)	59,7	62,0	62,3	61,6
Refinancements (R)	10,2	8,5	7,0	5,6
Rapport R/CE (pour cent)	17,1	13,7	11,2	9,1
U.M.O.A.				
Crédits à l'économie (C.E.)*	1 433,4	1 519,6	1 591,2	1 778,2
Refinancements (R)	425,0	494,8	558,3	659,0
Rapport R/CE (pour cent)	29,6	32,6	35,0	37,1
* Données estimées pour le Bénin.				
Source : B.C.E.A.O.				

**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1983

L'économie béninoise s'est ressentie au cours de l'année 1983 d'une situation plutôt difficile, liée au fléchissement de certaines productions agricoles ainsi qu'au tassement de l'activité industrielle et du commerce de réexportation. Les prix intérieurs ont certes évolué différemment suivant les produits mais, dans l'ensemble, la tendance à la hausse a été un peu plus marquée que l'année précédente. Dans ces conditions, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) aurait progressé, en termes nominaux, à un rythme comparable à celui observé en 1982.

1.1. La production agricole

L'analyse des résultats les plus significatifs de la campagne 1982-1983 par rapport à ceux obtenus un an plus tôt fait apparaître une forte reprise de la production de coton, une chute de la collecte de régimes de palme et une légère amélioration du niveau de la production vivrière.

BÉNIN - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	1,1	0,5	0	0,1
Café	0	0,3	0,4	0,5
Cacao	6,1	-	0,4	2,9
Coton graine	25,8	13,3	14,5	31,6
Karité	17,7	3,2	3,4	1,8
Régimes de palme	69,3	76,1	87,6	62,3
Source : Société Nationale pour la Production Agricole (SONAPRA).				

BÉNIN - PRIX A LA PRODUCTION

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides en coque	...	50	60	65
Café	160	200	210	215
Coton graine	35	60	80	85
Karité	35	35	35	40
Palmistes	35	37,5	40	42
Source : Journaux officiels de la République Populaire du Bénin.				

La commercialisation du **cacao** et celle du **coton** ont bénéficié d'une forte reprise. La collecte de coton graine a plus que doublé pour s'inscrire à 31 576 tonnes en 1982-1983 contre 14 470 tonnes au cours de la campagne précédente. Dans le même temps, celle du cacao a augmenté de 402 tonnes à 2 928.

Des résultats en baisse ont en revanche été enregistrés pour la collecte des produits oléagineux, avec 62 281 tonnes de **régimes de palme** et 1 800 tonnes d'**amandes de karité** contre respectivement 87 621 tonnes et 3 374 tonnes en 1981-1982. Pour les autres cultures de rente, les achats sont demeurés modestes.

Les principales **productions vivrières** ont affiché une hausse à l'exception du maïs. S'agissant des tubercules, les récoltes d'igname et de manioc se sont accrues de 0,9 % et de 6,0 % pour se situer à 671 900 tonnes et à 609 900 tonnes. La production de mil et de sorgho et celle de riz-paddy, avec respectivement 68 600 tonnes et 8 800 tonnes, ont augmenté de 7,8 % et de 3,5 %. Les résultats obtenus pour le maïs ont par contre fléchi de 5,2 % en passant de 287 900 tonnes à 272 900 tonnes entre les deux campagnes.

BÉNIN - PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1980	1981	1982	1983
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	68,8	62,7	63,6	68,6
Maïs	307,3	271,3	287,9	272,9
Riz-paddy	10,3	9,1	8,5	8,8
Manioc	735,2	582,7	575,2	609,9
Igname	699,3	694,4	665,9	671,9
Source : Ministère du Développement rural et de l'Action coopérative, Direction des Études et de la Planification.				

1.2. L'élevage

Les dernières estimations du cheptel font ressortir un accroissement sensible en 1983. Le nombre des porcins a en effet progressé de 2 %, celui des bovins de 5 % et celui des ovins de 7 %. Les volailles se sont multipliées plus rapidement, leur effectif en 1983 étant supérieur de 16 % à celui de l'année précédente.

BÉNIN - PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1980	1981	1982	1983
Milliers de têtes				
Bovins	828	846	862	906
Ovins	963	992	1 021	1 094
Porcins	460	403	507	518
Volailles	9 013	10 604	12 194	14 145
Source : Ministère des Fermes d'État, de l'Élevage et de la Pêche, Direction de l'Élevage.				

1.3. La pêche

La baisse d'activité dans le secteur de la pêche amorcée en 1982 s'est poursuivie l'année sous revue. Au total, 21 050 tonnes de poisson ont été débarquées contre 24 056 tonnes un an plus tôt, soit une contraction de 12,5 % due surtout à la pêche continentale qui représente la majeure partie des prises.

BÉNIN - ÉVOLUTION DE LA PÊCHE

	1980	1981	1982	1983
	Tonnes			
Pêche maritime industrielle	390	367	356	250
Pêche maritime artisanale	3 000	3 800	3 500	3 800
Pêche continentale	20 200	20 550	20 200	17 000
Total production	23 590	24 717	24 056	21 050
Importations de poisson congelé	7 220	6 548	7 600	5 021

1.4. Les mines

L'activité minière a été marquée au cours de l'année 1983 par le développement de la production des nouvelles unités. Le gisement de pétrole de Sèmè dont l'exploitation a démarré à la fin de l'année 1982 aurait fourni 200 000 tonnes en 1983. Ce rythme d'extraction devrait être progressivement accéléré pour atteindre 500 000 tonnes par an à l'horizon 1985. Les réserves globales du gisement sont évaluées à 9 millions de tonnes. Par ailleurs, la *Société des Ciments d'Onigbolo* (S.C.O.) a produit 71 412 tonnes de clinker au cours du premier semestre 1983. Dans les années à venir, la capacité de production de ce complexe, actuellement de 500 000 tonnes et susceptible d'être doublée, sera ajustée en fonction des perspectives d'écoulement sur les marchés extérieurs.

1.5. La production industrielle

L'activité industrielle a dans l'ensemble accusé un certain tassement au cours de l'année 1983.

Les industries de transformation des produits du palmier ont particulièrement souffert de la diminution de la collecte de régimes de palme. Ainsi, les productions d'huiles de palme et de palmistes, qui étaient de 16 998 tonnes et 11 489 tonnes en 1981-1982, sont tombées respectivement à 11 263 tonnes et à 10 290 tonnes en 1982-1983. Celle de tourteaux de palmistes a également fléchi en passant de 13 360 tonnes à 11 270 tonnes.

BÉNIN - TRANSFORMATION DES PRODUITS DU PALMIER

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Régimes collectés	69,3	76,1	87,6	62,3
Huile de palme	13,3	14,8	17,0	11,3
Huile de palmistes	13,2	12,4	11,5	10,3
Tourteaux de palmistes	13,2	13,7	13,4	11,3
Sources : Société Béninoise de Palmier à Huile (SOBEPALH) . Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG).				

Les autres industries alimentaires ont globalement amélioré leur chiffre d'affaires qui s'est inscrit à 14,6 milliards de francs c.f.a. en 1983 au lieu de 12,9 milliards l'année précédente.

Les ventes des industries textiles ont à nouveau diminué au cours de l'année sous revue en s'établissant à 6,2 milliards de francs c.f.a. contre 7,4 milliards en 1982, soit une baisse de 16,4 %, plus prononcée que celle de 3,5 % enregistrée un an plus tôt.

Avec l'achèvement de la plupart des grands travaux, les cimenteries ont vu chuter leur production de 282 700 tonnes à 125 700 tonnes et leur chiffre d'affaires de 5,9 milliards à 3,3 milliards entre 1982 et 1983.

1.6. Les prix et salaires

L'évolution des prix intérieurs est difficile à cerner en l'absence d'un indice des prix à la consommation familiale. Toutefois, l'analyse des prix de certains produits d'utilisation courante relevés sur les marchés de Cotonou fait apparaître un léger renforcement des pressions inflationnistes au cours de l'année 1983.

Au plan des salaires, une revalorisation notable est intervenue à compter du 11 juillet 1983. Le *Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti* (S.M.I.G.) a été ainsi porté à 81,21 francs c.f.a. l'heure contre 51,75 francs antérieurement, soit une hausse de 56,9 %.

2. FINANCES PUBLIQUES

L'état d'exécution du budget à la clôture de l'exercice 1982 fait ressortir un total des recouvrements de 43,9 milliards de francs c.f.a. pour des prévisions de 50,9 milliards. Les ressources d'origine fiscale ont représenté 42,7 milliards, soit 97,3 % de l'ensemble des recettes. Les droits et taxes de douanes, avec 28,8 milliards, sont restés prédominants tout comme l'exercice précédent. Les dépenses, initialement prévues pour un montant de 47,9 milliards, ont été exécutées à concurrence de 30,0 milliards. Il en est résulté un excédent de 13,9 milliards.

Les grandes masses budgétaires de l'exercice 1983 ont été arrêtées à 60,6 milliards de francs c.f.a., en progression de 19,1 % par rapport au budget précédent.

Les recettes fiscales ont été prévues à 55,4 milliards de francs c.f.a. au lieu de 45,3 milliards l'année précédente. Cette hausse est imputable aux impôts indirects pour 8,4 milliards et aux contributions directes pour 1,7 milliard. Les autres recettes ont été évaluées à 5,2 milliards contre 5,5 milliards en 1982.

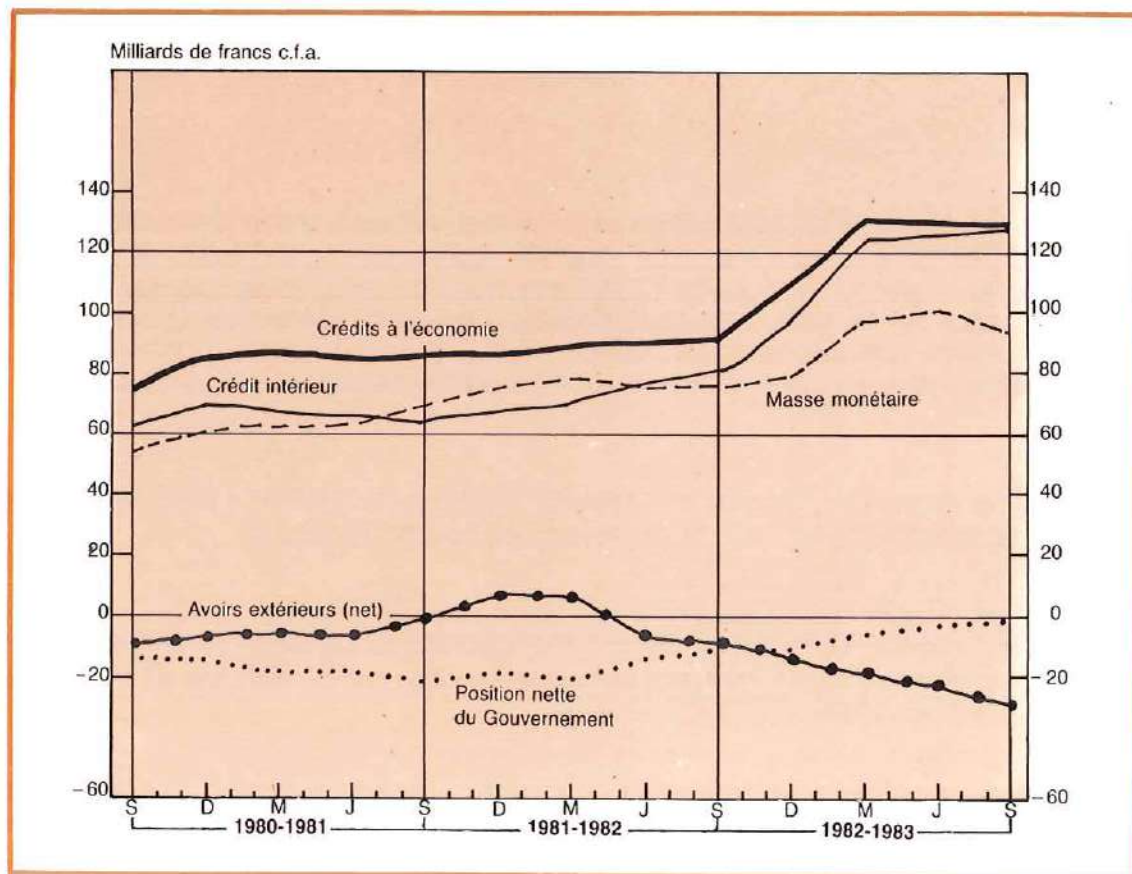
Les frais de personnel ont été chiffrés à 42,8 milliards, en accroissement de 9,8 milliards dont 4,2 milliards pour l'enseignement maternel et de base. Les crédits ouverts pour les dépenses de matériel et de transfert ont augmenté de 19,7 % en se situant à 17,8 milliards. Aucune dépense d'équipement n'a été votée au titre de l'exercice 1983.

Au 30 septembre 1983, les données provisoires sur l'exécution du budget 1983 traduisent un ralentissement des rentrées fiscales, principalement des droits et taxes à l'importation. En effet, les encaissements après neuf mois de gestion n'ont porté que sur un montant de 28,7 milliards, soit 47,4 % des prévisions contre 62,9 % au cours de la même période de 1982, et ceci bien que le taux de recouvrement par rapport aux émissions soit resté sensiblement au même niveau pour les deux années, avec respectivement 96,1 % et 96,3 %.

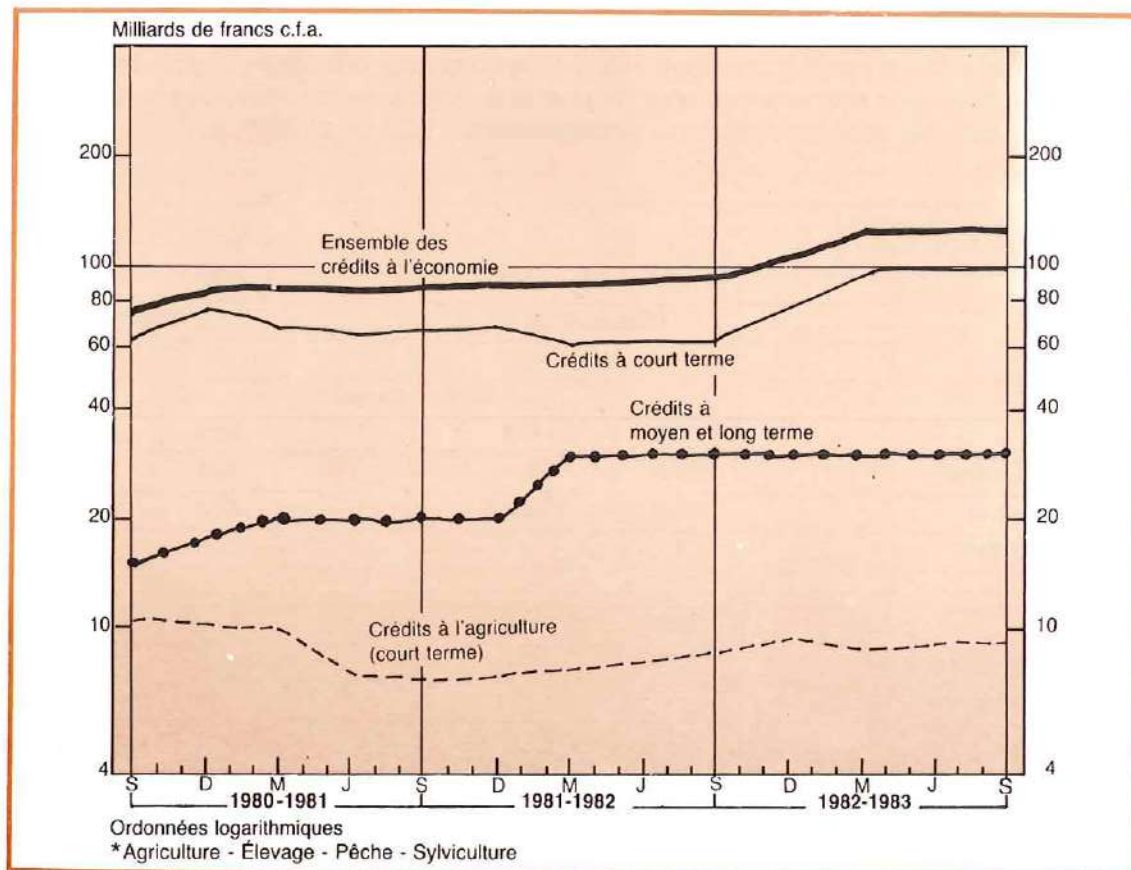
BÉNIN - BUDGET NATIONAL*

	1981	1982	1982	1983
	Réalizations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	38,9	43,9	50,9	60,6
- Recettes fiscales	37,2	42,7	45,3	55,4
dont : <i>Douanes</i>	25,5	28,8	24,3	32,1
- Autres recettes	1,7	1,2	5,6	5,2
Dépenses	26,8	30,0	50,9	60,6
- Budget de fonctionnement	26,8	30,0	47,9	60,6
- Budget d'équipement	-	-	3,0	-
Déficit (–) ou excédent (+)	+ 12,1	+ 13,9	-	-
*Exercice : 1er janvier - 31 décembre.				
Source : Services du Trésor béninois.				

BÉNIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BÉNIN - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1982-1983, la situation monétaire a été essentiellement caractérisée par une sensible dégradation de la position extérieure nette des institutions monétaires, une diminution de la position créditrice nette du Trésor, un accroissement du rythme de progression des crédits à l'économie et de la masse monétaire.

BÉNIN - SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	30 septembre			
	1980*	1981*	1982*	1983*
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	- 10 466	- 1 440	- 9 199	- 29 246
- Banque centrale	- 9 966	2 060	- 6 499	- 24 146
- Banques	- 500	- 3 500	- 2 700	- 5 100
Crédit intérieur	62 311	64 602	81 820	126 900
- Gouvernement (net)	- 13 589	- 20 898	- 9 680	- 2 100
- Crédits à l'économie	75 900	85 500	91 500	129 000
Masse monétaire	53 979	68 817	74 310	94 516
Autres éléments nets	- 2 134	- 5 655	- 1 689	3 138
*Estimations.				
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure nette** des institutions monétaires est passée de - 9,2 milliards au 30 septembre 1982 à - 18,8 milliards en mars 1983 avant de tomber à - 29,2 milliards à fin septembre 1983. La détérioration de 20,0 milliards ainsi enregistrée entre le début et la fin de l'exercice sous revue a concerné la Banque centrale pour 17,6 milliards et les banques pour 2,4 milliards. L'augmentation du service de la dette publique extérieure, la sensible réduction des réexportations vers les pays limitrophes en raison de la fermeture des frontières ainsi que l'accroissement des importations ont été les facteurs essentiels de cette évolution.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale qui étaient de 1,5 milliard au 30 septembre 1982 se sont situées à 1,6 milliard un an plus tard après avoir culminé à 2,0 milliards au 30 juin 1983. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ces réserves a fléchi de 3,9 % à 3,4 % entre le début et la fin de l'exercice.

Le **crédit intérieur** s'est élevé à 126,9 milliards au 30 septembre 1983 contre 81,8 milliards un an plus tôt, soit une progression de 55,1 % au lieu de 26,6 % au cours de l'exercice précédent. Cette forte accélération est la conséquence d'un amenuisement de la position créditrice nette du Trésor vis-à-vis des autres institutions monétaires et d'une croissance marquée des crédits à l'économie.

En effet, la *position créditrice nette du Gouvernement* à l'égard des autres institutions monétaires s'est établie à 2,1 milliards au 30 septembre 1983 contre 9,7 milliards un an auparavant, soit une diminution de 7,6 milliards liée surtout à une forte utilisation des avoirs du Trésor auprès du système bancaire et à un recours aux facilités de la Banque centrale au titre de l'article 14.

Les *crédits à l'économie* ont augmenté entre le début et la fin de l'exercice sous revue de 91,5 milliards à 129,0 milliards, soit au taux de 41,0 % contre 7,0 % en 1981-1982. Cet accroissement est dû essentiellement à la mise en place d'importants crédits ordinaires à court terme pour le financement des stocks de produits destinés à la réexportation et des besoins de certaines sociétés publiques en cours de restructuration.

Les **concours de la Banque centrale** se sont chiffrés à 48,8 milliards au 30 septembre 1983 contre 40,2 milliards un an plus tôt, soit une progression de 21,4 % plus faible que celle de 40,6 % constatée au 30 septembre 1982. Ce mouvement de décélération a concerné aussi bien les refinancements des crédits à l'économie que les concours à l'État. S'agissant plus particulièrement des refinancements de crédits ordinaires, le taux de croissance sur douze mois, estimé à 18,9 % à la fin de l'exercice, est demeuré relativement élevé en raison de l'ampleur des besoins de trésorerie des banques. Il traduit néanmoins un ralentissement par rapport à la période précédente au cours de laquelle il avait atteint 36,7 %.

La **masse monétaire** est passée de 74,3 milliards à 94,5 milliards entre le 30 septembre 1982 et le 30 septembre 1983, enregistrant ainsi une hausse de 27,2 % au lieu de 8,0 % en 1981-1982. L'intensification du rythme d'expansion de la masse monétaire intervenue malgré l'accentuation de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur est consécutive à la forte poussée du crédit intérieur. Elle a été perceptible au niveau des dépôts en banque qui ont connu une augmentation de 64,3 % contre une baisse de 4,5 % à fin septembre 1982. Dans le même temps, la circulation fiduciaire s'est inscrite en recul de 24,4 % alors qu'elle s'était accrue de 31,7 % un an plus tôt.

La **base monétaire** (a) s'est contractée de 7,5 milliards au cours de l'exercice 1982-1983 en passant de 31,1 milliards à 23,6 milliards. Cette diminution, due à la circulation fiduciaire, a résulté d'une détérioration des avoirs extérieurs nets de 17,6 milliards, d'un gonflement des concours nets au Trésor de 5,7 milliards et d'un accroissement de 5,4 milliards des concours aux banques. Le multiplicateur s'est ainsi relevé de 2,40 à 4,00 entre le 30 septembre 1982 et le 30 septembre 1983.

(a) La **base monétaire**, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

L'année 1979 a été caractérisée par une atténuation sensible du déficit commercial qui a été ramené de 64,1 milliards de francs c.f.a. en 1978 à 58,3 milliards. Cette amélioration a été enregistrée par suite d'une progression des recettes d'exportation et d'une légère compression des dépenses d'importation, évolution qui s'est par ailleurs traduite par un relèvement du taux de couverture de 8,7 % à 14,4 %.

BÉNIN - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1976	1977	1978	1979
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	9,1	10,1	6,1	9,8
Importations	50,5	65,8	70,2	68,1
Balance commerciale	- 41,4	- 55,7	- 64,1	- 58,3
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	18,0	15,3	8,7	14,4
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique. Direction de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique.				

Les exportations ont été globalement évaluées à 9,8 milliards de francs c.f.a. contre 6,1 milliards en 1978, soit une hausse de 60,7 %. Les ventes de cacao en fèves, dont le volume a plus que doublé, ont rapporté 2,9 milliards au lieu de 1,3 milliard. Les recettes d'exportation des huiles de palme et de palmistes ont amorcé une reprise vigoureuse en s'établissant à 2,6 milliards contre 0,6 milliard en 1978, en liaison avec un accroissement des quantités expédiées et des cours de réalisation. Les revenus tirés des exportations de ciment sont passés de 0,2 milliard en 1978 à 0,7 milliard pour l'année sous revue, par suite d'une augmentation considérable des embarquements. En revanche, la contribution aux recettes globales du coton en masse égrené a fléchi de 1,6 milliard à 1,2 milliard, enregistrant ainsi pour la deuxième année consécutive un recul qui s'explique essentiellement par une baisse de la production.

Les importations se sont contractées de 2,1 milliards de francs c.f.a. pour se situer à 68,1 milliards en 1979. Les achats de produits alimentaires ont progressé de façon notable en s'établissant à 6,2 milliards au lieu de 4,2 milliards en 1978, en liaison avec une hausse des importations de céréales. La facture pétrolière qui depuis 1976 oscillait autour de 3 milliards s'est inscrite à 6,8 milliards en 1979 en raison notamment d'une augmentation des approvisionnements. Les achats de fils et tissus de coton se sont élevés à 8,0 milliards tout comme en 1978. Les importations de boissons et tabacs ont par contre accusé un recul sensible en passant de 13,8 milliards en 1978 à 9,7 milliards. Les acquisitions de biens d'équipement ont coûté 11,0 milliards contre 13,8 milliards en 1978 du fait essentiellement d'une réduction des importations de machines et appareils électromécaniques.

L'analyse de l'orientation géographique des échanges fait apparaître certaines modifications dans les grands courants commerciaux. La part des pays de la C.E.E. dans le total des exportations s'est relevée de 50,1 % en 1978 à 73,3 % en 1979 tandis qu'elle se réduisait de 58,0 % à 54,2 % en ce qui concerne les importations. L'importance relative des pays africains dans les exportations s'est située autour de 19 % pour chacune des deux années mais elle s'est renforcée à l'importation en évoluant de 6,8 % à 11,2 %. Les pays membres de la C.E.D.E.A.O. sont intervenus à hauteur de 17,0 % dans les exportations et de 6,1 % dans les importations, soit pratiquement dans les mêmes proportions que l'année précédente. La part des pays d'Asie dans les échanges est tombée de 20,5 % à 6,8 % pour les exportations alors qu'elle s'est maintenue autour de 23 % pour les importations.

Les données officielles du commerce extérieur ne sont pas disponibles pour 1980 et les années suivantes.

Selon les informations communiquées par la SONICOG, les exportations de produits oléagineux ont rapporté 3,7 milliards de francs c.f.a. en 1983 contre 2,6 milliards l'année précédente. Par ailleurs, d'après les statistiques du Port Autonome de Cotonou relatives aux onze premiers mois de l'année, 8 540 tonnes de coton fibre, 3 200 tonnes de cacao et 2 629 tonnes de café ont été embarquées en 1983 contre respectivement 3 802 tonnes, 508 tonnes et 461 tonnes en 1982.

A défaut d'estimations précises pour les importations, une analyse a été tentée à partir des droits liquidés par la Direction des Douanes. Sur cette base, la valeur globale des importations aurait sensiblement baissé en 1983, les droits et taxes perçus à ce titre ayant chuté de 31,6 % par rapport à l'année précédente.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements s'est profondément détériorée en 1982 en accusant un déficit de 16,9 milliards de francs c.f.a. au lieu d'un excédent de 11,0 milliards un an plus tôt.

Les exportations ont baissé de 32,3 % et les importations de 4,2 %. Il en a résulté un solde négatif des opérations commerciales de 71,0 milliards de francs c.f.a., en hausse de 29,1 % par rapport à celui de 1981. L'excédent de la balance des services a augmenté de 43,8 % pour se situer à 6,9 milliards de francs c.f.a. Toutefois, ce montant demeure faible par rapport à celui enregistré deux ans plus tôt, c'est-à-dire avant la période de réduction des opérations de transit avec les pays limitrophes.

Les entrées nettes de devises au titre des transferts sans contrepartie se sont établies à 25,5 milliards de francs c.f.a., soit à un niveau voisin de celui de l'année précédente. Cette quasi-stabilité a résulté d'une contraction des transferts privés et d'un accroissement de même ampleur des dons et aides reçus des organismes publics étrangers. Au total, le déficit des transactions courantes s'est aggravé de 58,2 % pour se chiffrer à 38,6 milliards.

L'excédent de la balance des capitaux non monétaires a été ramené de 35,4 milliards de francs c.f.a. à 21,7 milliards par suite d'une baisse de 14,3 % des tirages sur les emprunts privés.

En 1983, le déficit de la balance des paiements s'est pratiquement maintenu au même niveau qu'en 1982, avec 16,5 milliards de francs c.f.a.

Les transactions commerciales se sont soldées par un déficit de 75,0 milliards de francs c.f.a, en accentuation de 4,0 milliards par rapport à l'année précédente. L'excédent de la balance des services s'est réduit de 23,2 % pour s'établir à 5,3 milliards de francs c.f.a., en liaison avec une baisse des activités de transit des sociétés nationales de transport.

La balance des transferts a donné un solde positif de 25,0 milliards, comparable à celui de l'année précédente. Ainsi, les transactions courantes se sont soldées en 1983 par un déficit de 44,7 milliards.

Les entrées nettes de devises au titre des capitaux non monétaires se sont accrues de 29,9 % pour s'élever à 28,2 milliards de francs c.f.a., en raison d'une augmentation sensible des engagements extérieurs du secteur privé.

BÉNIN – BALANCE DES PAIEMENTS

	1979*	1980*	1981*	1982**	1983**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 48,0	- 57,5	- 55,0	- 71,0	- 75,0
dont - Exportations FOB	+ 40,3	+ 47,0	+ 65,0	+ 44,0	+ 45,0
- Importations CAF	- 88,3	- 104,5	- 120,0	- 115,0	- 120,0
Services	+ 8,9	+ 13,5	+ 4,8	+ 6,9	+ 5,3
Transferts sans contrepartie	+ 16,6	+ 21,8	+ 25,8	+ 25,5	+ 25,0
dont - Privés	+ 7,2	+ 9,3	+ 12,3	+ 11,5	+ 9,2
- Publics	+ 9,4	+ 12,5	+ 13,5	+ 14,0	+ 16,0
Balance des paiements courants	- 22,5	- 22,2	- 24,4	- 38,6	- 44,7
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 15,9 (b)	+ 20,4 (b)	+ 35,4 (b)	+ 21,7 (b)	+ 28,2 (b)
Balance de base	- 6,6 (c)	- 1,8 (c)	+ 11,0 (c)	- 16,9 (c)	- 16,5 (c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	...	...	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	...	...	...	...	...
Balance globale	- 6,6	- 1,8	+ 11,0	+ 16,9	- 16,5
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
*Données provisoires. ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

1. The first part of the document is a letter from the President of the United States to the Congress, dated January 1, 1862. It is a very important document, as it contains the President's annual message to Congress. The letter is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in the history of the United States. It is a document that has been read and studied by many generations of Americans, and it is a document that has shaped the course of our nation's history.

2. The second part of the document is a report from the Secretary of the Interior, dated January 1, 1862. It is a very important document, as it contains the Secretary's annual report to the President. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in the history of the United States. It is a document that has been read and studied by many generations of Americans, and it is a document that has shaped the course of our nation's history.

3. The third part of the document is a report from the Secretary of the Treasury, dated January 1, 1862. It is a very important document, as it contains the Secretary's annual report to the President. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in the history of the United States. It is a document that has been read and studied by many generations of Americans, and it is a document that has shaped the course of our nation's history.

4. The fourth part of the document is a report from the Secretary of the War, dated January 1, 1862. It is a very important document, as it contains the Secretary's annual report to the President. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in the history of the United States. It is a document that has been read and studied by many generations of Americans, and it is a document that has shaped the course of our nation's history.

5. The fifth part of the document is a report from the Secretary of the Navy, dated January 1, 1862. It is a very important document, as it contains the Secretary's annual report to the President. The report is written in a formal, dignified style, and it is one of the most important documents in the history of the United States. It is a document that has been read and studied by many generations of Americans, and it is a document that has shaped the course of our nation's history.

**L'évolution économique et financière
de la République de Côte d'Ivoire**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1983

La situation économique de la Côte d'Ivoire est demeurée difficile en 1983 du fait de la persistance, malgré la reprise des cours des matières premières, d'une conjoncture internationale défavorable dans son ensemble et de la dégradation des conditions intérieures de production, notamment sur le plan agricole où les résultats ont été compromis par la sécheresse et les feux de brousse. L'évolution des prix intérieurs a été relativement modérée en dépit du renchérissement de quelques produits importés et du rétrécissement des disponibilités en denrées alimentaires. Au total, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) s'est accru de 6,3% en termes nominaux contre 7,3% en 1982.

1.1. La production agricole

Du fait des perturbations climatiques, la plupart des récoltes se sont inscrites en baisse au cours de la campagne 1982-1983, tant au niveau des cultures vivrières qu'à celui des produits d'exportation.

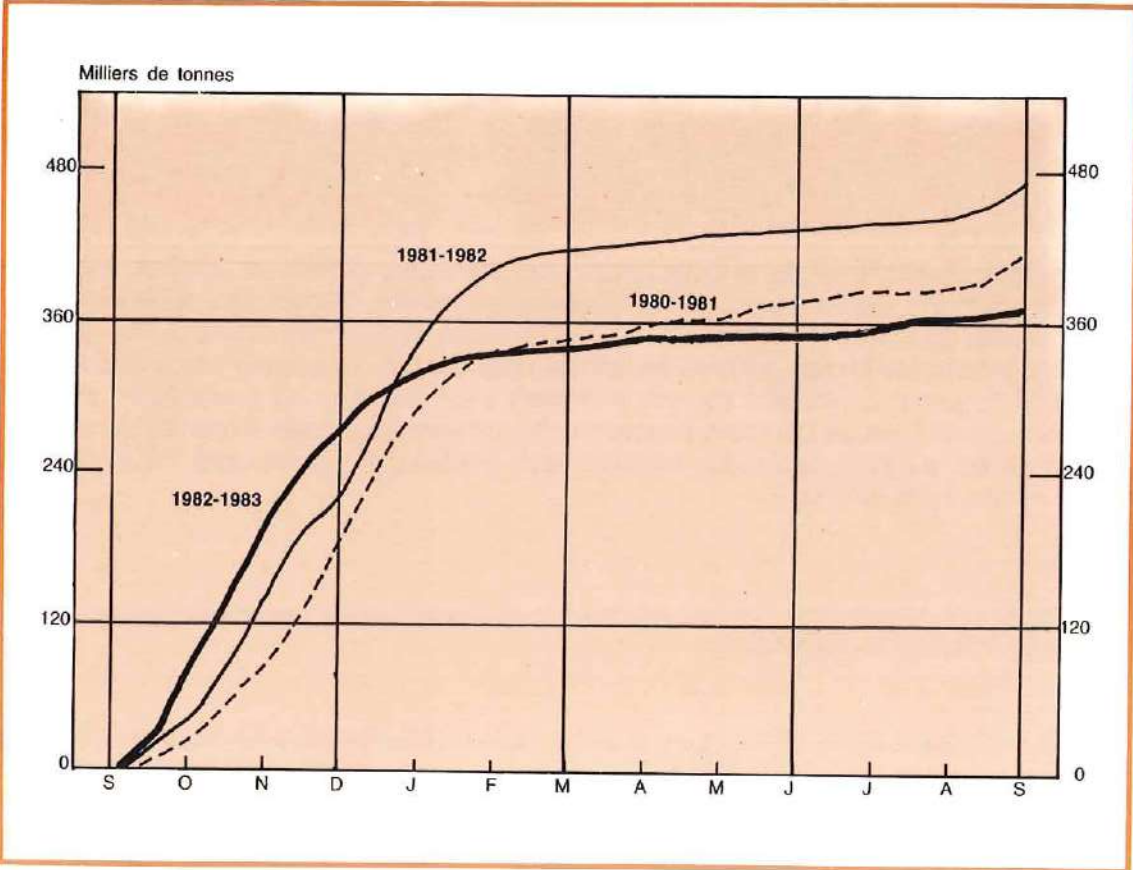
CÔTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Cacao(a)	379,4	418,3	471,7	365,9
Café vert	248,7	366,8	246,8	267,5
Coton graine	143,0	136,6	135,4	157,0
Source : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles (C.S.S.P.P.A.).				
(a) Achats bruts, compte non tenu de la sacherie et des freintes.				

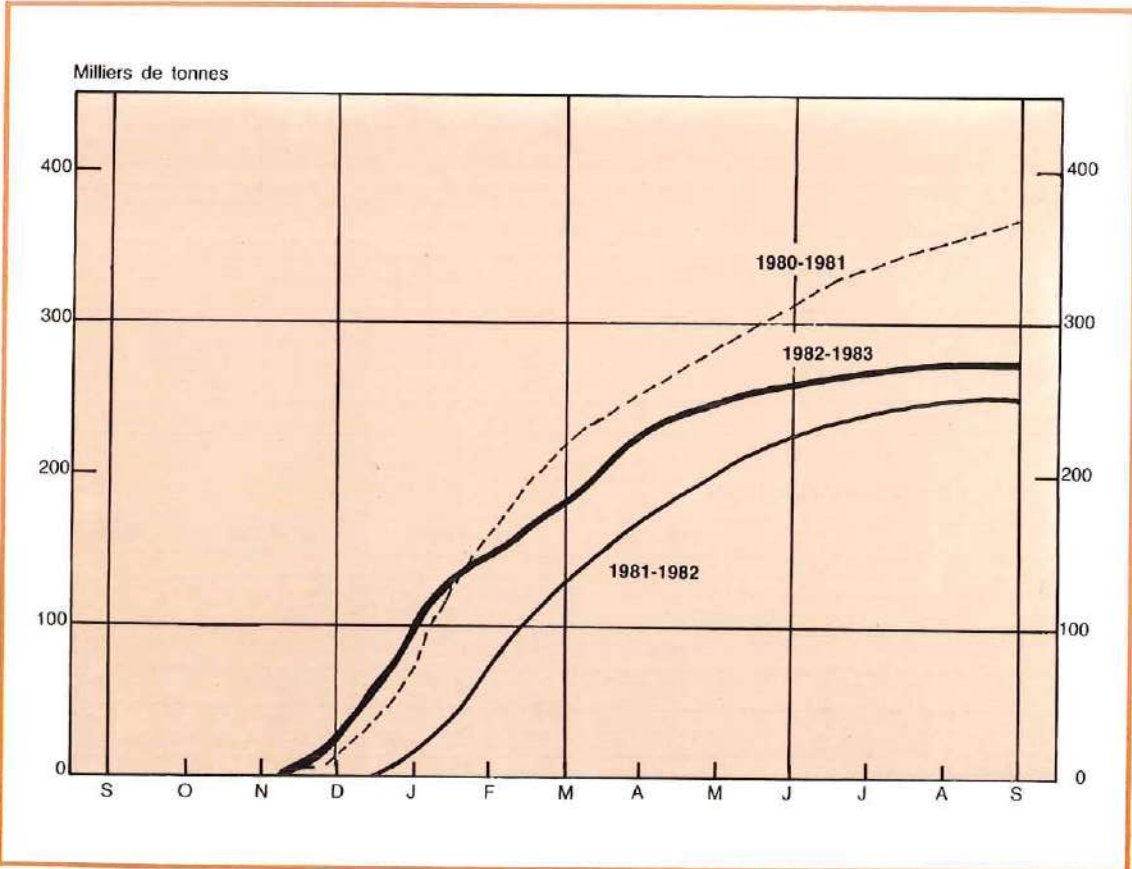
CÔTE D'IVOIRE – PRIX AU PRODUCTEUR

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Francs c.f.a. le kilo				
Cacao	300	300	300	300
Café (a)	300	300	300	300
Coton	80	80	80	80
Régime de palme	10	15	15	15
(a) Depuis 1981-1982, le prix officiel concerne le café en cerises, soit la moitié du prix indiqué.				
Source : Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.				

COMMERCIALISATION DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN CÔTE D'IVOIRE



La campagne 1982-1983 a été marquée par la chute de la production de **cacao** après la progression continue observée ces dernières années. De ce fait, la commercialisation ne s'est élevée qu'à 365 898 tonnes, soit une régression de 22,4% par rapport aux 471 665 tonnes collectées en 1981-1982. Une reprise sensible a par contre été enregistrée pour le **café** et le **coton** dont la commercialisation a atteint respectivement 267 460 tonnes et 156 983 tonnes. Ces résultats traduisent des accroissements de 8,4% et de 16,0% par rapport aux 246 838 tonnes de café et aux 135 370 tonnes de coton obtenues au cours de la campagne 1981-1982.

En ce qui concerne les **cultures fruitières**, les statistiques de la *Coopérative de Producteurs pour la Commercialisation de Fruits et Légumes* (COFRUITEL) indiquent entre 1982 et 1983 une diminution des exportations de 84 623 tonnes à 80 382 tonnes pour les bananes et de 82 442 tonnes à 80 414 tonnes pour les ananas. Ce léger recul s'explique surtout par une baisse de la production du fait des mauvaises conditions climatiques.

Une relative stabilité a été observée dans l'évolution des **autres cultures industrielles**. La récolte de canne à sucre s'est établie à 1 820 360 tonnes au lieu de 1 792 322 tonnes en 1981-1982. Malgré cette quasi-stagnation, la production de sucre a augmenté de 23,6 % en passant de 165 959 tonnes à 205 185 tonnes, ce qui a permis de dégager un excédent exportable d'environ 120 000 tonnes. La collecte de régimes de palme n'aurait pas sensiblement varié, à en juger par les résultats enregistrés pour les produits dérivés. En effet, pour les sept premiers mois de 1983, la production d'huile de palme a atteint 116 146 tonnes et celle de palmites 27 951 tonnes contre respectivement 111 858 tonnes et 27 587 tonnes au cours de la période correspondante de 1982.

Les dernières statistiques disponibles pour les **productions vivrières** remontent à l'année 1981. Toutefois, d'après certains indicateurs, les récoltes auraient dans l'ensemble fléchi en 1983.

CÔTE D'IVOIRE – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1980	1981	1982	1983
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	80	78	...	...
Maïs	280	287	...	...
Riz paddy	511	450	...	...
Manioc	1 253	1 218	...	...
Igname	2 128	2 230	...	...
Banane "plantain"	1 223	1 278	...	...
Source : Ministère de l'Agriculture.				

1.2 L'exploitation forestière

Le ralentissement des exportations de bois en grumes constaté au cours de ces dernières années s'est poursuivi en 1983 du fait des décisions de contingentement prises par les Pouvoirs publics. En effet, les embarquements n'ont porté que sur 1 980 910 mètres cubes de grumes pour les onze premiers mois de l'année 1983 au lieu de 2 005 165 mètres cubes pour la période correspondante de l'année précédente, soit une baisse de 1,2%. En revanche, les ventes extérieures de bois sciés ont connu une évolution favorable, en s'inscrivant à 339 338 mètres cubes à fin novembre 1983, soit une hausse de 28,4% par rapport aux 264 478 mètres cubes enregistrés un an plus tôt.

1.3. La pêche

Les activités halieutiques sont assez limitées en raison de la pauvreté relative des eaux territoriales et de l'inadaptation de la flotille nationale. Les mises à terre de la pêche industrielle au cours du premier semestre, avec 19 324 tonnes en 1983 au lieu de 19 109 tonnes l'année précédente, ont pratiquement stagné, la réduction des apports des thoniers ayant été compensée par l'accroissement des débarquements des chalutiers et des sardiniers. La production de la pêche artisanale, déjà fort modeste, a fléchi au cours des six premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1982 en passant de 287 tonnes à 229 tonnes.

1.4. La production minière

En raison des conditions d'extraction difficiles, le développement de la production pétrolière a été freiné en 1983, année au cours de laquelle elle n'a porté que sur 1,1 million de tonnes. Ce résultat traduit néanmoins un quasi-doublement par rapport aux 650 000 tonnes obtenues en 1982.

Par ailleurs, le projet d'exploitation de la mine d'or d'Ity a été réexaminé en raison notamment de la hausse du coût des installations. Son démarrage a été reporté à 1986 et sa durée de vie prolongée de 10 à 15 ans. La production totale escomptée est de 16 tonnes d'or pour un investissement de 14 milliards de francs c.f.a.

1.5. La production industrielle

L'activité industrielle a dans l'ensemble continué de se ressentir du tassement de la demande globale consécutif à la crise économique internationale et de certaines difficultés de production sur le plan interne telles que les délestages occasionnés en fin d'année par l'impact du déficit pluviométrique sur le fonctionnement des centrales hydro-électriques.

Dans ce contexte, le ralentissement de l'activité économique s'est poursuivi en 1983. L'indice de la production industrielle qui culmine habituellement au premier trimestre de l'année n'a atteint en 1983 qu'un maximum de 133,4 points, traduisant ainsi une baisse de 1,3% après celle de 18,8% observée entre 1981 et 1982.

CÔTE D'IVOIRE – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	1980	1981	1982	1983
Base 100 : Année 1978				
1er trimestre	158,1	166,5	135,2	133,4
2ème trimestre	129,0	133,5	134,8	...
3ème trimestre	105,1	108,5	129,2	...
4ème trimestre	121,5	113,8	109,6	...
Année	128,4	130,5	124,7	...
Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.				

1.6. Le tourisme

L'activité touristique a connu une légère reprise en 1982 après le marasme constaté au cours des deux années précédentes du fait de la conjoncture internationale. En effet, les arrivées de touristes étrangers se sont chiffrées à 200 005 pour l'année 1982 contre 194 869 un an plus tôt, soit une hausse de 2,6%. La plupart de ces visiteurs continuent d'avoir pour motivations les vacances et les affaires bien que les tourisms de congrès et de famille aient progressé de façon remarquable depuis 1980.

1.7. Les prix et salaires

La modération des tensions inflationnistes relevée en 1982 s'est poursuivie durant l'année sous revue. Traduisant cette évolution, la moyenne de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine s'est accrue de 5,9% seulement en 1983 contre 7,3% l'année précédente. Cette décélération est imputable aux groupes Alimentation, Habillement et Équipement ménager.

ABIDJAN – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Mois	1980	1981	1982	1983
Base 100 : Année 1970				
Janvier	284,8	328,0	360,2	370,6
Février	287,0	328,0	358,2	375,6
Mars	297,4	332,2	361,4	376,2
Avril	307,5	338,7	368,5	386,7
Mai	313,0	346,0	371,2	392,8
Juin	324,3	332,4	377,0	393,1
Juillet	321,8	327,6	367,2	383,2
Août	317,4	344,9	362,9	397,2
Septembre	313,6	355,3	364,5	397,6
Octobre	335,2	353,0	363,7	391,1
Novembre	334,3	357,5	367,7	387,9
Décembre	319,1	343,9	363,6	393,9
Moyenne annuelle	313,0	340,7	365,6	387,2
N.B. Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 100 février 1960.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Prévu en équilibre à 721,6 milliards, le budget 1982 a été réalisé à hauteur de 641,5 milliards de francs c.f.a. pour les recettes et de 639,3 milliards pour les dépenses, d'où un excédent de 2,2 milliards.

Les recettes fiscales se sont élevées à 409,4 milliards dont 198,8 milliards de droits de douane et les financements extérieurs à 190,6 milliards. Ces deux composantes principales des recettes budgétaires se sont situées en dessous des prévisions.

Par ailleurs, les réalisations traduisent un ajustement des dépenses aux ressources effectivement collectées, à en juger par le résultat excédentaire enregistré au cours de l'exercice. Cet effort d'ajustement, s'il n'a pas épargné le budget de fonctionnement pour lequel les décaissements n'ont atteint que 404,1 milliards pour une prévision de 420,7 milliards, a surtout affecté le programme d'investissement qui a été exécuté à hauteur de 235,2 milliards pour une inscription de 300,9 milliards. L'analyse du budget d'équipement par source de financement montre que la réduction observée provient uniquement d'une révision en baisse des projets financés par la *Caisse Autonome d'Amortissement* sur emprunts extérieurs.

Le budget remanié pour l'année 1983 porte également la marque d'une volonté de redressement financier. Équilibré en recettes et en dépenses à 675,9 milliards, il s'est en effet situé en retrait de 6,3% par rapport à l'exercice précédent.

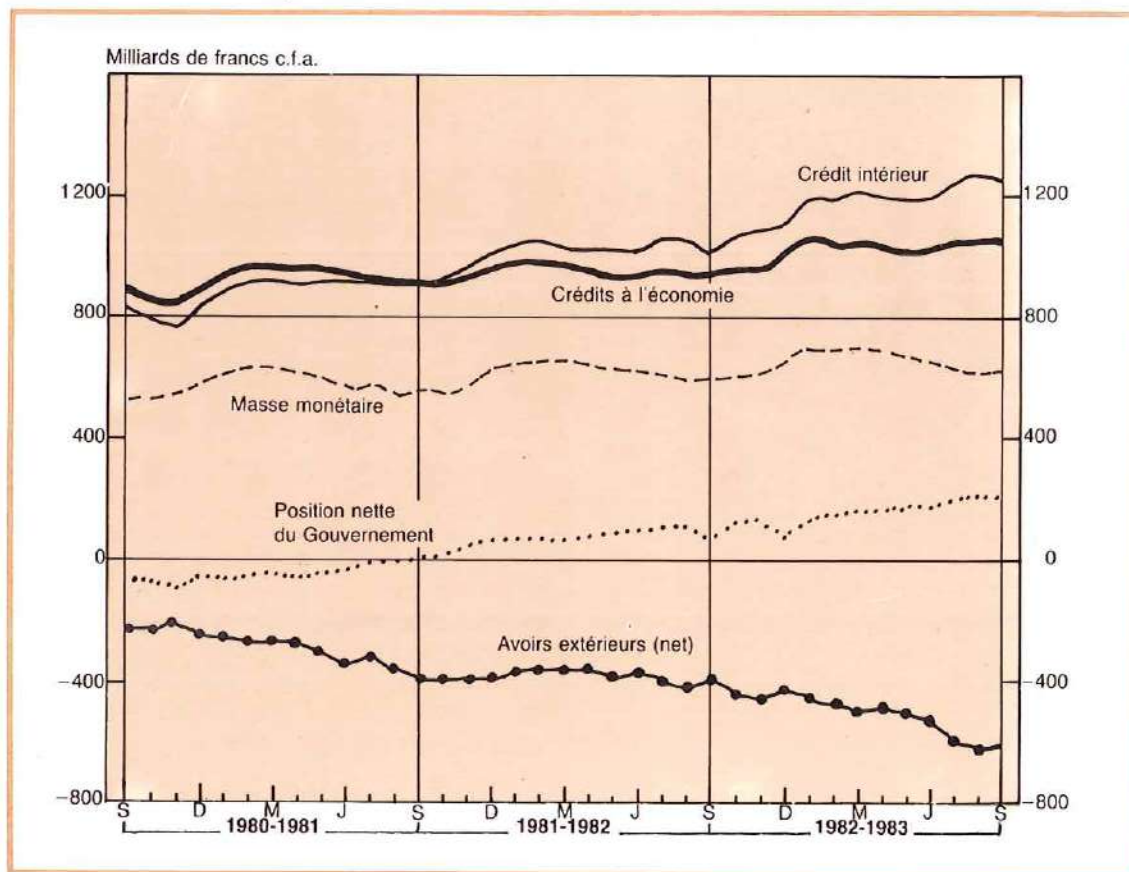
Les prévisions de recettes fiscales ont été arrêtées à 454,7 milliards, en progression de 19,0 milliards par rapport au budget 1982. Les autres recettes et les financements extérieurs évalués à 29,6 milliards et 191,6 milliards sont attendus avec des baisses de 17,0 milliards et 47,7 milliards respectivement.

Le Budget Général de Fonctionnement, doté de 435,3 milliards, a augmenté de 14,6 milliards par rapport à l'exercice précédent. Les crédits inscrits au Budget Spécial d'Investissement et d'Équipement se sont chiffrés à 240,6 milliards, soit une diminution de 60,3 milliards qui provient du fait que l'accroissement des apports de la fiscalité pétrolière ne devrait compenser que partiellement la contraction attendue des financements extérieurs et des recettes tirées des exportations.

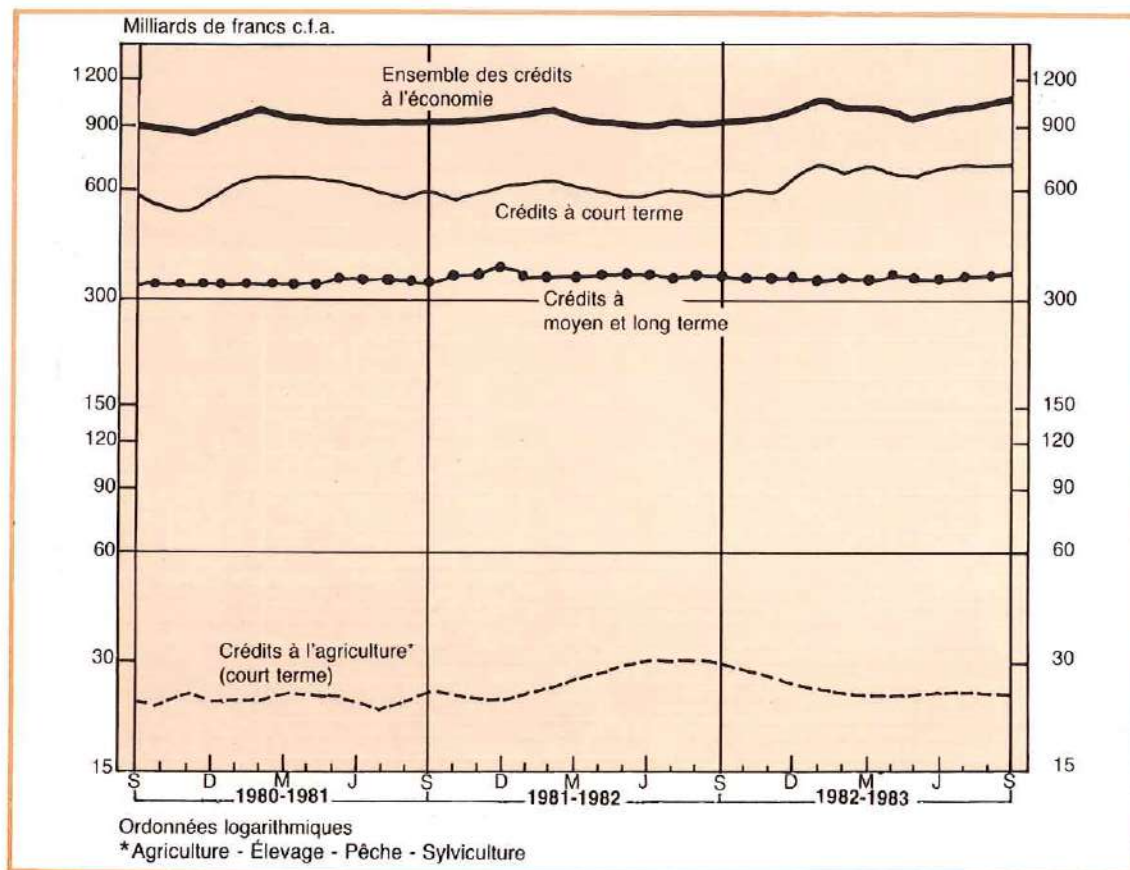
CÔTE D'IVOIRE – BUDGET NATIONAL*

	1981	1982	1982**	1983**
	Réalisations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	596,2	641,5	721,6	675,9
– Recettes fiscales	402,7	409,4	435,7	454,7
dont : <i>Douanes</i>	205,7	198,8	229,3	220,9
– Autres recettes	23,9	41,5	46,6	29,6
– Financements extérieurs	169,6	190,6	239,3	191,6
Dépenses	621,6	639,3	721,6	675,9
– Budget de fonctionnement	364,7	404,1	420,7	435,3
– Budget d'équipement	256,9	235,2	300,9	240,6
Déficit (–) ou excédent (+)	– 25,4	+ 2,2	–	–
*Exercice : 1er janvier – 31 décembre.				
**Budget révisé.				
Source : Services du Trésor ivoirien.				

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



CÔTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation de la monnaie et du crédit a été essentiellement marquée au cours de l'exercice 1982-1983 par une forte détérioration de la position extérieure nette des institutions monétaires, un relèvement sensible du taux de progression du crédit intérieur et une décélération dans l'expansion de la masse monétaire.

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 228 712	- 397 108	- 390 916	- 619 387
– Banque centrale	- 141 093	- 268 798	- 289 344	- 479 992
– Banques	- 87 619	- 128 310	- 101 572	- 139 395
Crédit intérieur	825 877	930 862	1 008 686	1 255 438
– Gouvernement (net)	- 70 914	14 593	72 024	202 999
– Crédits à l'économie	896 791	916 269	936 662	1 052 439
Masse monétaire	537 358	550 997	601 284	623 816
Autres éléments nets	59 807	- 17 243	16 486	12 235
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure nette** des institutions monétaires a évolué de - 390,9 milliards à fin septembre 1982 à - 619,4 milliards au 30 septembre 1983, soit une dégradation de 228,5 milliards qui fait suite à l'excédent de 6,2 milliards enregistré l'exercice précédent. Le déficit des règlements avec l'extérieur a été supporté à hauteur de 190,7 milliards par la Banque centrale et de 37,8 milliards par les banques. Il est essentiellement dû à une forte réduction des entrées nettes de capitaux et à une augmentation du service de la dette extérieure consécutive à l'appréciation du dollar et à la hausse des taux d'intérêt.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale sont passées de 0,7 milliard à 2,9 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue, en liaison avec d'importantes entrées de billets de la Zone Franc. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses avoirs extérieurs bruts s'est relevé de 0,2% à 0,6%.

Le **crédit intérieur** s'est chiffré à 1 255,4 milliards au 30 septembre 1983 au lieu de 1 008,7 milliards un an auparavant, soit une progression de 24,5% au lieu de 8,4% pour l'exercice 1981-1982. Cette accélération est imputable aussi bien à la position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires qu'à la distribution des crédits à l'économie.

La **position débitrice nette du Gouvernement** vis-à-vis des autres institutions monétaires s'est établie à 203,0 milliards contre 72,0 milliards à fin septembre 1982, soit une dégradation de 131,0 milliards, plus marquée que celle de 57,4 milliards relevée l'exercice précédent.

L'alourdissement de ces engagements résulte d'une réduction des dépôts publics auprès de la Banque centrale et des banques primaires, d'un recours plus important du Trésor aux facilités de l'Institut d'émission et de la mise à la disposition du Gouvernement des contreparties des tirages sur le F.M.I.

Les **crédits à l'économie**, avec 1 052,4 milliards à fin septembre 1983 au lieu de 936,7 milliards un an plus tôt, se sont inscrits en hausse de 12,4% contre 2,2% l'exercice précédent. L'intensification du rythme de progression de cet agrégat a été impulsée par les crédits ordinaires à court terme puisque les crédits de campagne ainsi que les crédits à moyen et long terme sont restés pratiquement stables. Les crédits ordinaires additionnels ont bénéficié surtout au bâtiment, aux industries manufacturières, à l'électricité, à l'eau, au commerce et aux transports. Dans le même temps, les concours à l'agriculture et aux industries extractives ont amorcé un mouvement de repli.

Les **concours de la Banque centrale** se sont situés à 491,8 milliards en septembre 1983 contre 423,9 milliards un an plus tôt, s'inscrivant ainsi en augmentation de 16,0% au lieu de 12,1%. Ce mouvement d'accélération qui marque une rupture avec la tendance de ces dernières années est dû à la reprise de 6,0% des refinancements de crédits de campagne après une baisse de 13,6% en 1981-1982, et ceci en relation avec le redressement de la production de café. Les concours à l'État et les refinancements de crédits ordinaires ont poursuivi leur mouvement de décélération, leurs taux d'accroissement étant ramenés respectivement de 27,7% à 15,2% et de 23,2% à 21,1%.

La **masse monétaire** est passée de 601,3 milliards à fin septembre 1982 à 623,8 milliards un an plus tard, soit une croissance de 3,6% contre 9,1% en 1981-1982. Ce ralentissement est lié à la détérioration de la position extérieure nette des institutions monétaires dont l'effet modérateur a été limité par l'accélération du rythme d'expansion du crédit intérieur. Il s'est traduit par une contraction de la circulation fiduciaire de 10,3% en 1982-1983 au lieu d'une progression de 3,6% l'exercice précédent et par une diminution du taux de constitution des dépôts de 11,1% à 9,3% dans le même temps. La moindre progression de la monnaie scripturale est imputable uniquement aux particuliers et entreprises privées.

La **base monétaire** (a) a fléchi entre le début et la fin de l'exercice sous revue de 201,2 milliards à 174,2 milliards. La réduction de 27,0 milliards ainsi constatée a concerné pour 18,7 milliards la circulation fiduciaire et pour 8,3 milliards les réserves des banques et les autres dépôts. Elle a eu pour contreparties une dégradation de 190,7 milliards de la position extérieure nette de la Banque centrale, une accentuation de 108,7 milliards de la position débitrice nette du Gouvernement et un accroissement de 54,8 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers. Le multiplicateur s'est relevé de 2,99 au 30 septembre 1982 à 3,58 un an plus tard.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du multiplicateur. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les échanges commerciaux avec l'extérieur ont progressé en 1982 à un rythme plus soutenu que l'année précédente. Par suite d'une augmentation des importations plus forte que celle des exportations, l'excédent commercial s'est sensiblement contracté et le taux de couverture est tombé de 105,5% à 104,0%.

CÔTE D'IVOIRE – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	534,8	663,9	689,3	747,5
Importations	528,9	632,0	653,3	718,6
Balance commerciale	5,9	31,9	36,0	28,9
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	101,1	105,0	105,5	104,0
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.				

Les exportations, globalement évaluées à 747,5 milliards de francs c.f.a. en 1982, se sont accrues de 8,4% par rapport à l'année précédente. Les recettes au titre du café vert ont enregistré une nette reprise en s'inscrivant à 152,2 milliards contre 121,2 milliards, du fait d'un accroissement du volume des embarquements et d'une légère appréciation des cours mondiaux. L'augmentation des ventes de produits énergétiques a permis de réaliser 97,4 milliards au lieu de 52,0 milliards, soit une hausse de 87,3%. Les exportations de bois brut et celles de coton en masse, avec respectivement 88,0 milliards et 18,0 milliards, n'ont pratiquement pas varié entre 1981 et 1982. En revanche, les recettes tirées du cacao ont baissé de 14,4% en s'établissant à 199,2 milliards en 1982 alors qu'elles avaient progressé notablement au cours des deux années précédentes. Ce recul est imputable à une contraction de plus du quart du volume des expéditions de cacao en fèves.

Les importations ont augmenté de 10,0% en 1982 pour se situer à 718,6 milliards de francs c.f.a. Grâce à une réduction des achats de produits alimentaires, les dépenses à ce titre ont pu être limitées à 123,3 milliards, en progression de 4,7% seulement contre 33,0% en 1981. La facture pétrolière s'est chiffrée à 154,4 milliards en 1982, en hausse de 7,1% malgré une diminution sensible des approvisionnements. En liaison avec un développement des investissements en matériel de transport maritime et fluvial, les acquisitions de biens d'équipement se sont accrues de 19,7% pour s'établir à 165,7 milliards. Les achats des autres produits industriels ont nécessité 245,2 milliards au lieu de 222,8 milliards en 1981.

L'examen de la répartition géographique des échanges confirme la tendance au renversement des grands courants commerciaux observée au cours des deux années précédentes. En effet, le poids relatif des pays de la C.E.E. dans les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire s'est à nouveau effrité en 1982, en passant de 54,7% en 1981 à 51,9% pour les exportations et de 48,2 % à 47,3 % pour les importations. Par ailleurs, avec le renforcement du commerce intra-régional, la part des pays africains est passée à l'exportation de 17,2% à 18,7% et à l'importation de 9,4% à 12,0%. Les pays membres de la C.E.D.E.A.O. ont assuré environ les trois quarts de ces transactions. Les relations avec les autres pays membres de l'U.M.O.A. ont continué de se développer, surtout avec la Haute-Volta. Les exportations en direction des pays d'Amérique ont représenté 14,8% du total en 1982 contre 12,0% en 1981. Les importations en provenance de cette zone ont par contre accusé un recul sensible et leur contribution a fléchi de près de 7 points pour s'établir à 11,4%. Les pays d'Asie ont été les principaux bénéficiaires des modifications intervenues dans la répartition géographique du commerce extérieur ivoirien. En effet, si leur part relative est restée pratiquement stable au niveau des exportations avec 4,5%, une nette amélioration a par contre été observée à l'importation où elle a représenté 20,5% des approvisionnements contre 14,8% en 1981.

Les statistiques disponibles pour 1983 sont relatives aux onze premiers mois de l'année. Sur cette base, les échanges se sont soldés par un excédent commercial de 78,8 milliards au lieu d'un déficit de 14,9 milliards pour la même période de 1982.

Les exportations se sont élevées à 684,3 milliards de francs c.f.a. en 1983 contre 608,9 milliards l'année précédente. Les ventes de produits pétroliers ont presque doublé pour se situer à 78,1 milliards. Les exportations de coton égrené en masse et de bois ont également progressé, pour s'établir à 27,9 milliards et à 99,2 milliards. Malgré une baisse des expéditions de café vert, les recettes à ce titre ont atteint 146,9 milliards, soit un montant légèrement supérieur à celui constaté sur la même période un an plus tôt. Par contre, les exportations de cacao en fèves ne se sont chiffrées qu'à 117,7 milliards au lieu de 137,9 milliards en 1982, soit une diminution de 20,2 milliards qui s'explique principalement par les difficultés de placement de ce produit sur les marchés mondiaux.

Les importations se sont globalement situées au terme des onze premiers mois à 605,5 milliards de francs c.f.a. en 1983 contre 623,8 milliards en 1982. Les achats de céréales ont été ramenés de 43,8 milliards à 40,4 milliards en liaison avec une réduction du tonnage de riz importé. Les approvisionnements en produits pétroliers ont été nettement en deçà du niveau de l'année précédente et ils ont coûté 91,8 milliards contre 132,3 milliards. Les importations de biens d'équipement ont été portées de 136,1 milliards à 160,9 milliards en raison surtout des investissements importants en matériel de transport aérien.

4.2. Balance des paiements

Le déficit des paiements extérieurs s'est établi en 1982 à 50,9 milliards de francs c.f.a. contre 143,6 milliards un an plus tôt, d'où une atténuation de 82,7 milliards.

L'excédent des opérations commerciales s'est amélioré de 15,8 milliards pour se situer à 199,0 milliards sous l'effet d'un accroissement des exportations plus important que celui des importations. Les sorties nettes de devises au titre des services sont passées de 369,2 milliards à 409,2 milliards, en liaison avec un alourdissement des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. Le déficit des transferts sans contrepartie s'est contracté de 3,6 % en se chiffrant à 133,0 milliards. Au total, le solde négatif du compte courant a évolué de 324,0 milliards à 343,2 milliards, soit une détérioration de 5,9 %.

Les entrées nettes de devises au titre des capitaux non monétaires, avec 292,3 milliards contre 173,0 milliards en 1981, se sont notablement renforcées du fait d'un accroissement des tirages nets sur la dette extérieure.

En 1983, le déficit de la balance des paiements s'est fortement aggravé en s'élevant à 179,0 milliards de francs c.f.a.

Les opérations commerciales se sont soldées par un excédent de 243,0 milliards, en progression de 22,1 % par rapport à 1982. Cette évolution favorable résulte d'une hausse de 1,7 % des exportations et d'une réduction de 4,9 % des importations. Dans le même temps, le solde négatif des services s'est creusé de 10,5 % pour atteindre 452,0 milliards, sous le poids des charges d'intérêts de la dette extérieure.

Le déficit de la balance des transferts sans contrepartie a été limité à 132,0 milliards du fait principalement d'une stagnation des sorties nettes de devises au titre des transferts privés. En définitive, le solde négatif des transactions courantes a été ramené à 341,0 milliards en 1983.

L'excédent des capitaux non monétaires a fléchi de 44,6 % pour se situer à 162,0 milliards, en relation avec la politique de modération de l'État en matière d'endettement extérieur et l'accès de plus en plus difficile aux financements bancaires internationaux.

CÔTE D'IVOIRE - BALANCE DES PAIEMENTS

	1979	1980	1981*	1982**	1983**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	+ 104,1	+ 84,3	+ 183,2	+ 199,0	+ 243,0
dont : Exportations FOB	+ 579,1	+ 636,5	+ 743,0	+ 806,0	+ 820,0
Importations FOB	- 475,0	- 552,2	- 559,8	- 607,0	- 577,0
Services	- 276,6	- 320,7	- 369,2	- 409,2	- 452,0
Transferts sans contrepartie	- 120,8	- 149,1	- 138,0	- 133,0	- 132,0
dont : Privés	- 119,3	- 149,1	- 137,0	- 134,0	- 134,0
Publics	- 1,5	-	- 1,0	+ 1,0	+ 2,0
Balance des paiements courants	- 293,3	- 385,5	- 324,0	- 343,2	- 341,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 167,7	+ 206,6	+ 173,0 ^(b)	+ 292,3 ^(b)	+ 162,0 ^(b)
Balance de base	- 125,6	- 178,9	- 151,0^(c)	- 50,9^(c)	- 179,0^(c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	- 5,6	+ 16,1	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 8,1	- 9,7	+ 7,4	...	...
Balance globale	- 139,3	- 172,5	- 143,6	- 50,9	- 179,0
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
*Données provisoires. - **Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
de la République de Haute-Volta**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1983

La persistance en Haute-Volta, de conditions pluviométriques peu favorables a surtout affecté la production vivrière qui s'est inscrite en baisse par rapport à la campagne 1981-1982. L'influence du facteur climatique a été toutefois limitée en ce qui concerne les cultures de rente, notamment le coton. L'activité est demeurée peu soutenue dans les secteurs secondaire et tertiaire. En définitive, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) aurait enregistré en 1983 une croissance nominale de 12%, comparable à celle de l'année précédente.

1.1. La production agricole

En dépit de la mauvaise répartition des pluies durant la campagne 1982-1983, les principales cultures de rente ont fait preuve d'une bonne tenue grâce en partie au relèvement des prix au producteur au cours de ces dernières années.

HAUTE-VOLTA - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	1,2	0,1	0,4	1,4
Coton graine	77,5	62,5	57,5	75,6
Karité	40,1	49,6	26,6	24,3
Sésame	4,2	2,4	3,7	4,0
Source : Caisse de Stabilisation.				

HAUTE-VOLTA - PRIX A LA PRODUCTION

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides décortiquées	54,29	81,93	130,78	138,76
Coton graine (Allen)	55,00	55,00	62,00	62,00
Karité	24,50	27,00	43,00	46,00
Sésame	90,00	75,00	83,75	89,00
Sources : Journaux officiels de la République de Haute-Volta.				

La production de **coton** a amorcé en 1982-1983 une reprise notable par suite d'une augmentation des superficies ensemencées et d'une extension du traitement phytosanitaire. Au total, 75 572 tonnes ont été commercialisées, soit 31,4 % de plus que les 57 534 tonnes de la campagne précédente. La collecte des **amandes de karité** a par contre connu une baisse en passant de 26 570 tonnes à 24 339 tonnes. Celle de **sésame** a légèrement progressé pour s'établir à 3 990 tonnes au lieu de 3 770 tonnes. Les résultats obtenus pour les **arachides décortiquées**, tout en demeurant modestes, ont triplé en se chiffrant à 1 366 tonnes contre 438 tonnes en 1981-1982.

S'agissant des **cultures maraîchères et fruitières**, la production commercialisée de l'*Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraîchères* (U.V.O.C.A.M.) s'est élevée à 2 399 tonnes en 1982-1983 contre 2 740 tonnes la campagne précédente, d'où une diminution de 12,4%, essentiellement imputable aux apports de mangues. Les exportations de fruits et légumes ont suivi une évolution similaire avec 2 135 tonnes au lieu de 2 494 tonnes la période précédente.

Du fait de l'irrégularité de la pluviométrie dans les zones de culture, la **production vivrière** a fléchi, occasionnant ainsi une aggravation du déficit céréalier, évalué autour de 280 000 tonnes. Cette dégradation de la situation alimentaire résulte dans une large mesure de la baisse de 5,8 % de la production de mil et de sorgho, tombée de 1 114 140 tonnes à 1 050 090 tonnes d'une campagne à l'autre. Les récoltes de maïs et de riz paddy se sont également inscrites en retrait avec 111 294 tonnes et 27 061 tonnes contre respectivement 131 729 tonnes et 28 629 tonnes en 1981-1982.

HAUTE-VOLTA – PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	1 040	889	1 114	1 050
Maïs	105	98	132	111
Riz paddy	47	29	29	27
Total	1 192	1 016	1 275	1 188
Source : Ministère du Développement rural.				

1.2. L'élevage

La reconstitution du cheptel qui avait été décimé par la grande sécheresse de 1973-1974 a été favorisée par la mise en place de divers projets au cours de ces dernières années. En 1982, le taux d'accroissement des effectifs a été évalué à 2,0% pour les bovins, 2,8% pour les ovins et 3,5% pour les caprins. Le nombre des porcins n'a pas varié d'une année à l'autre tandis que celui des volailles a fortement progressé sur la même période.

HAUTE-VOLTA – PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1979	1980	1981	1982
Milliers de têtes				
Bovins	2 706	2 760	2 815	2 871
Ovins	1 800	1 854	1 905	1 970
Caprins	2 712	2 793	2 376	2 459
Porcins	169	173	226	226
Volailles	10 824	11 031	12 000	20 000
Source : Ministère du Développement rural.				

1.3. Les ressources minières

L'année 1983 a été marquée par la poursuite des activités des sociétés mises en place en vue de l'exploitation des gisements d'antimoine de Mafoulou, de manganèse de Kiéré et d'or de Poura. Par contre, la réalisation des infrastructures nécessaires à la mise en valeur du gisement de manganèse de Tambao s'est heurtée à des difficultés liées à l'ampleur des financements requis et à la crise de l'industrie sidérurgique mondiale.

1.4. L'industrie

La reprise notable de la production de coton a permis d'assurer un approvisionnement satisfaisant des unités d'égrenage de la *Société Voltaïque des Fibres Textiles* (SO.FI.TEX.). La production de coton fibre a ainsi augmenté de 33,2 % en passant de 21 627 tonnes à 28 817 tonnes. Le chiffre d'affaires de la société s'est amélioré de 47,8 % avec 14,9 milliards de francs c.f.a. pour la campagne 1982-1983 contre 10,1 milliards en 1981-1982. Par ailleurs, la *Société Voltaïque des Textiles* (VOLTEX), spécialisée dans la filature du coton et dans la fabrication de tissus imprimés, a continué les efforts entrepris pour redresser sa production et sa situation financière.

La *Société Sucrière de Haute-Volta* (SO.SU.HV.) a, du fait de la baisse de la teneur en sucre des cannes, accusé un fléchissement de 2,5 % de sa production de sucre raffiné, ramenée de 28 406 tonnes à 27 703 tonnes en 1982-1983. Son chiffre d'affaires a par contre été porté de 7,6 milliards de francs c.f.a. à 8,3 milliards, soit une hausse de 9,2 %, due au relèvement des prix de vente de 260 francs le kilo à 300 francs. Tout comme la SO.SU.HV., la *Société Voltaïque de Brasserie* (SO.VO.BRA.) a enregistré une réduction de sa production et une progression de son chiffre d'affaires. Celui-ci a évolué de 7,0 milliards à 7,9 milliards entre 1982 et 1983 en raison d'une augmentation substantielle des prix de vente.

Dans le domaine du bâtiment, l'année 1983 a été assez difficile. Le nombre des autorisations de construire délivrées à Ouagadougou a diminué de 14,1 % par rapport à 1982 et le coût total des investissements projetés de 21,1 %. S'agissant des travaux publics, le réseau routier a été renforcé de 118 kilomètres avec le bitumage d'une partie des axes reliant Ouagadougou aux frontières du Mali et du Niger. La longueur totale du réseau national bitumé a ainsi atteint 1 400 kilomètres. Par ailleurs, les travaux de construction de la voie ferrée Ouagadougou - Tin-Hrassan se sont poursuivis mais à un rythme peu soutenu en raison des problèmes de financement.

1.5. Le tourisme

Le secteur touristique a bénéficié en 1983 de la rénovation de certains campements et de la construction de nouveaux centres d'accueil. Toutefois, d'après les statistiques d'hébergement disponibles pour les neuf premiers mois de l'année, l'activité dans ce secteur a fléchi de 4,5 % par rapport à 1982, le nombre de touristes enregistré étant tombé de 35 905 à 34 282 durant la période considérée.

1.6. Les prix et salaires

A la faveur d'une modération des prix de certains produits alimentaires, les tensions inflationnistes ont été relativement moins vives qu'en 1982. En effet, la moyenne de l'indice général des prix à la consommation africaine n'a progressé que de 8,4 % en 1983 au lieu de 10,0 % l'année précédente.

HAUTE-VOLTA – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAINE

	1980	1981	1982	1983
Base 100 : Année 1970				
Janvier	224,9	234,1	253,9	288,6
Février	223,6	225,2	257,8	288,6
Mars	231,2	241,1	263,9	296,6
Avril	220,5	227,6	269,1	299,3
Mai	226,8	255,4	269,0	303,5
Juin	228,8	272,8	279,5	303,0
Juillet	222,6	274,8	284,4	296,3
Août	226,5	271,6	277,6	304,0
Septembre	226,1	247,8	283,2	304,5
Octobre	231,2	248,9	291,5	307,5
Novembre	225,9	252,2	291,7	299,0
Décembre	239,1	258,5	290,1	298,2
Moyenne annuelle	227,3	250,8	276,0	299,1
N.B. : Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir de ceux calculés sur les bases 100 = Année 1958 et juillet 1981 – juin 1982.				

2. FINANCES PUBLIQUES

Le budget de l'exercice 1982, initialement arrêté en équilibre à 47,8 milliards de francs c.f.a., a été rectifié aussi bien en ce qui concerne les recettes que les dépenses, portées respectivement à 51,3 milliards et à 52,0 milliards. L'état d'exécution de ce budget laisse apparaître 53,2 milliards de recouvrements contre 54,4 milliards de décaissements, d'où un déficit de 1,2 milliard. Les recettes fiscales, avec 43,1 milliards, ont dépassé les prévisions, de même que les autres recettes qui ont atteint 6,6 milliards. Par ailleurs, des financements extérieurs ont été obtenus pour 3,5 milliards. Le dépassement de 2,4 milliards constaté pour les dépenses provient uniquement du budget de fonctionnement.

Comme celui de l'exercice précédent, le budget 1983 a été adopté en déséquilibre. En effet, les prévisions de recettes se sont établies à 54,2 milliards et celles des dépenses à 57,9 milliards, d'où un déficit attendu de 3,7 milliards pour lequel le Gouvernement devait négocier le financement.

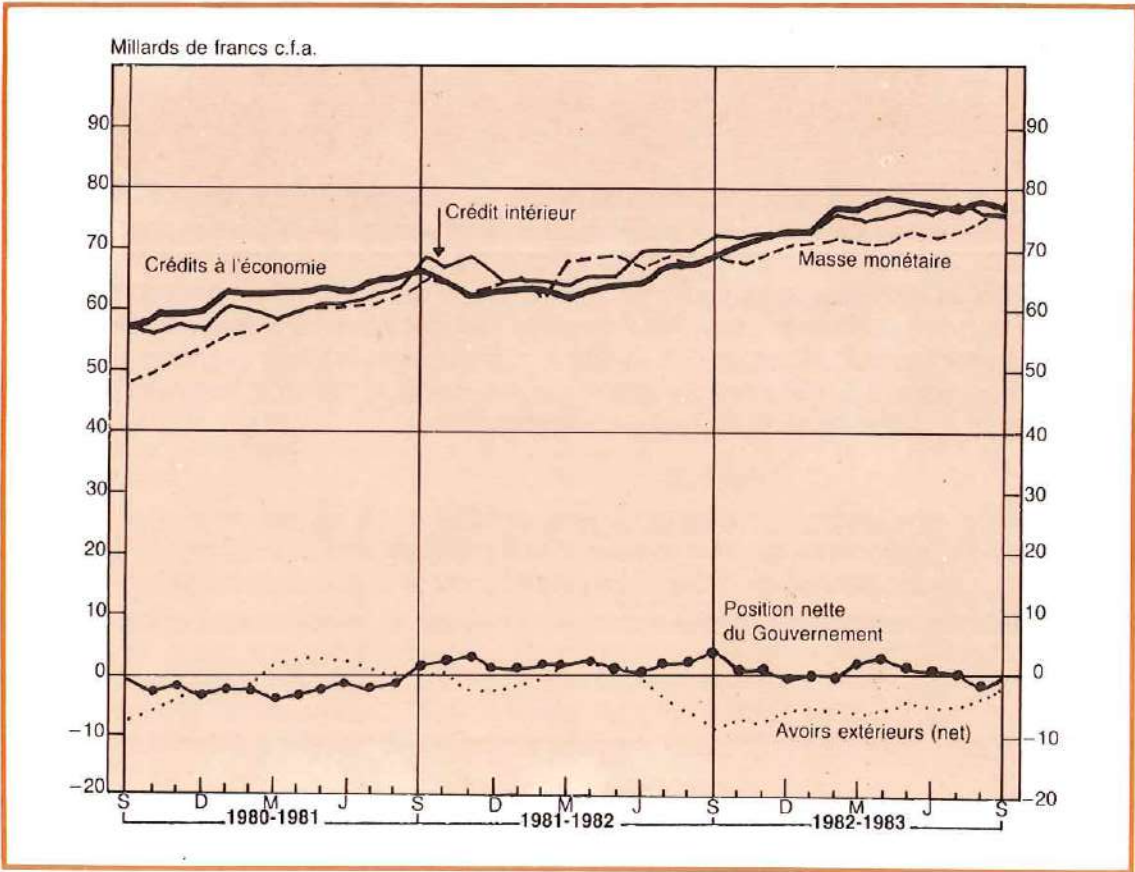
Les ressources d'origine fiscale ont été estimées à 47,0 milliards en progression de 11,4% sur celles du budget précédent, et les autres ressources propres à 7,2 milliards au lieu de 5,6 milliards.

S'agissant des dépenses, les crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement se sont élevés à 53,7 milliards de francs c.f.a., en accroissement de 7,4 milliards. Cette hausse est imputable essentiellement au service de la dette ainsi qu'aux dépenses de personnel et de matériel qui sont passés respectivement de 5,8 milliards et 34,7 milliards à 8,2 milliards et 39,1 milliards. Le budget d'équipement, avec 4,2 milliards, s'est situé en retrait par rapport aux 5,7 milliards de l'exercice précédent.

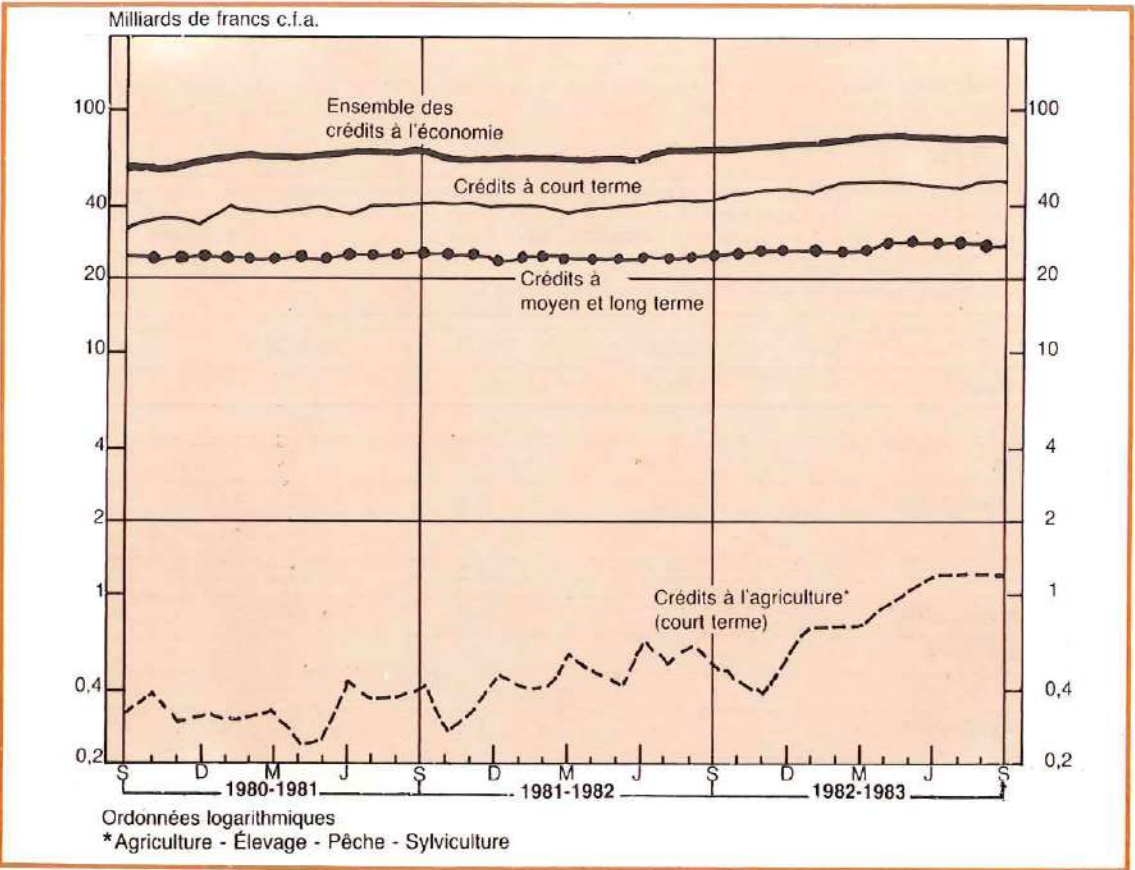
HAUTE-VOLTA - BUDGET NATIONAL*

	1981	1982	1982**	1983
	Réalizations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	48,8	53,2	51,3	54,2
- Recettes fiscales	39.0	43.1	42.2	47.0
dont : <i>Douanes</i>	<i>19.8</i>	<i>22.6</i>	<i>22.8</i>	<i>24.9</i>
- Autres recettes	5.5	6.6	5.6	7.2
- Financements extérieurs	4.3	3.5	3.5	-
Dépenses	47,7	54,4	52,0	57,9
- Budget de fonctionnement	40.4	48.8	46.3	53.7
- Budget d'équipement	7.3	5.6	5.7	4.2
Déficit (-) ou excédent (+)	+ 1,1	- 1,2	- 0,7	- 3,7
* Exercice 1er janvier – 31 décembre.				
** Budget rectifié.				
Source : Services du Trésor voltaïque.				

HAUTE-VOLTA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



HAUTE-VOLTA - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Comparée à celle arrêtée un an auparavant, la situation monétaire au 30 septembre 1983 a été essentiellement caractérisée par une amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires, un retournement de la position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis des autres institutions monétaires et une accélération du rythme de progression des crédits à l'économie et de la masse monétaire.

HAUTE-VOLTA – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 7 467	- 45	- 8 775	- 2 707
- Banque centrale	3 686	11 750	7 721	14 722
- Trésor	5	5	-	-
- Banques	- 11 158	- 11 800	- 16 496	- 17 429
Crédit intérieur	56 749	68 520	72 881	76 156
- Gouvernement (net)	- 223	1 936	3 827	- 744
- Crédits à l'économie	56 972	66 584	69 054	76 900
Masse monétaire	48 178	64 924	68 852	77 874
Autres éléments nets	1 104	3 551	- 4 746	- 4 425
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure débitrice nette** des institutions monétaires qui ressortait à 8,8 milliards au 30 septembre 1982 s'est sensiblement réduite tout au long de l'exercice pour s'établir à 2,7 milliards au 30 septembre 1983. L'évolution favorable ainsi constatée est essentiellement imputable à une augmentation des entrées nettes de capitaux et des transferts reçus de l'extérieur qui a limité l'impact de la progression des importations. Elle a concerné uniquement la Banque centrale dont les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 7,0 milliards puisque dans le même temps la position débitrice nette des banques vis-à-vis de l'extérieur s'est aggravée de 0,9 milliard.

Les réserves officielles de change enregistrées au bilan de la Banque centrale se sont chiffrées à 24,1 milliards au 30 septembre 1983 contre 16,7 milliards douze mois plus tôt, soit une hausse de 44,3%. Les engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission s'étant développés à un rythme moindre, leur taux de couverture par les avoirs extérieurs bruts s'est relevé de 53,8% à 57,6%.

Le **crédit intérieur** est passé de 72,9 milliards à 76,2 milliards entre le début et la fin de l'exercice, soit un accroissement de 4,5% contre 6,4% l'exercice précédent. La légère décélération ainsi observée est due au retournement de la position débitrice nette du Gouvernement à l'égard des autres institutions monétaires, le rythme d'expansion des crédits à l'économie s'étant à nouveau accéléré.

La *position nette du Gouvernement*, débitrice de 3,8 milliards au 30 septembre 1982, est devenue créditrice de 0,7 milliard un an plus tard, soit une amélioration de 4,5 milliards liée à un gonflement des dépôts publics dans les banques et à une stagnation des engagements du Trésor.

Les *crédits à l'économie* ont augmenté de 69,1 milliards à 76,9 milliards, soit au taux de 11,3% contre 3,7% l'exercice précédent. La progression plus rapide de cet agrégat a été le fait des crédits ordinaires puisque les crédits de campagne se sont contractés de 2,8%. La croissance des crédits ordinaires à court terme qui s'est effectuée au taux de 13,8% au lieu de 4,2% un an plus tôt a profité au commerce, aux industries manufacturières et au bâtiment. Le relèvement de 0,3% à 9,5% du rythme d'expansion des crédits à moyen et long terme a bénéficié essentiellement aux industries extractives.

Les *concours de la Banque centrale* ont évolué de 17,6 milliards à 21,5 milliards entre le 30 septembre 1982 et le 30 septembre 1983, d'où un accroissement de 22,2% contre 36,4% l'exercice précédent. La détente ainsi observée a résulté d'une baisse sensible des refinancements de crédits de campagne et d'une augmentation modérée des concours à l'État. Les mobilisations de crédits ordinaires se sont par contre inscrites en hausse sensible en raison du resserrement de la trésorerie de certaines banques.

La *masse monétaire* s'est chiffrée à 77,9% milliards au 30 septembre 1983 contre 68,9 milliards un an plus tôt, soit une progression de 13,1% au lieu de 6,1%. L'expansion de la masse monétaire qui a trouvé son origine dans l'amélioration des avoirs extérieurs nets et dans l'accélération de la progression des crédits à l'économie a concerné ses deux principales composantes. En effet, la circulation fiduciaire s'est accrue de 17,2% contre 16,1% et les dépôts en banque de 15,1% au lieu d'une baisse de 1,4% en 1981-1982.

La *base monétaire* (a) s'est établie à 36,4 milliards à fin septembre 1983 contre 26,0 milliards un an auparavant, soit une hausse de 10,4 milliards due à la circulation fiduciaire pour 4,2 milliards et aux réserves des banques pour 6,2 milliards. L'élargissement de la base monétaire a eu pour contrepartie une augmentation à la fois des avoirs extérieurs nets, des concours aux banques et aux établissements financiers ainsi que des concours nets au Gouvernement pour des montants respectifs de 7,0 milliards, 2,8 milliards et 0,7 milliard. Le multiplicateur a été ramené de 2,65 à 2,14 entre le début et la fin de l'exercice sous revue.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

L'année 1982 a été marquée, au plan des échanges extérieurs, par une aggravation sensible du déficit de la balance commerciale, par suite d'un accroissement des importations et d'une réduction des exportations. Ainsi, le taux de couverture, déjà faible, est tombé de 21,8 % en 1981 à 15,9 % en 1982.

HAUTE-VOLTA - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	16,2	19,1	19,9	18,1
Importations	63,9	75,6	91,4	113,7
Balance commerciale	- 47,7	- 56,5	- 71,5	- 95,6
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	25,4	25,3	21,8	15,9
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines, Direction du Commerce.				

La valeur globale des exportations s'est contractée de 1,8 milliard de francs c.f.a. pour s'établir à 18,1 milliards en 1982, en raison d'une évolution défavorable des ventes des principaux produits de rente. La contribution aux recettes du coton en masse égrené a fléchi de 8,2 milliards à 7,6 milliards du fait d'une diminution du volume des exportations. Ce même facteur a été à l'origine d'une baisse de 3,0 milliards à 2,3 milliards des apports du karité. Par ailleurs, la tendance au tassement des exportations de produits de l'élevage s'est accentuée en 1982, les encaissements à ce titre n'ayant atteint que 2,3 milliards pour les ventes d'animaux vivants et 0,7 milliard pour celles de cuirs et peaux contre respectivement 3,5 milliards et 1,1 milliard en 1981.

Les importations ont continué à progresser en se chiffrant à 113,7 milliards de francs c.f.a. contre 91,4 milliards en 1981. De plus, leur rythme d'accroissement, en accélération depuis trois ans, s'est situé à 24,4 % en 1982 au lieu de 20,9 % l'année précédente. Les achats de produits industriels sont passés de 52,2 milliards à 63,1 milliards dont 25,0 milliards au titre des biens d'équipement. Les importations de produits alimentaires se sont élevées à 22,9 milliards, soit 4,9 milliards de plus qu'en 1981, en raison surtout de l'augmentation des achats de céréales qui ont porté sur 79 265 tonnes au lieu de 45 848 tonnes. Par suite principalement d'une hausse des prix moyens des hydrocarbures, la facture pétrolière s'est accrue de 31,7 % pour s'inscrire à 18,7 milliards.

L'analyse de l'orientation géographique des échanges fait ressortir la persistance des grands courants commerciaux avec néanmoins des modifications dans la répartition par zone, surtout au niveau des exportations.

Les transactions avec les pays de la C.E.E. sont demeurées les plus importantes. Les ventes à ces pays ont représenté 42,0 % des exportations de l'année 1982 au lieu de 32,2 % et les achats 47,5 % des importations contre 49,2 %. Le déficit commercial avec les partenaires de la Communauté a été réduit de 38,6 milliards à 36,4 milliards.

Les échanges avec les autres pays d'Afrique ont été presque exclusivement effectués avec ceux de la C.E.D.E.A.O. Pour cet ensemble, les exportations ont fléchi de 7,5 milliards de francs c.f.a. à 5,6 milliards et leur part de 37,4 % à 31,1 %. Les importations ont par contre enregistré une hausse tant en valeur absolue qu'en importance relative en évoluant de 23,8 milliards ou 26,5 % à 30,9 milliards ou 27,6 %. Au niveau du continent, les échanges avec la Côte d'Ivoire sont demeurés prépondérants.

Les échanges avec les pays d'Amérique en 1982 n'ont été significatifs qu'à l'importation où ils ont atteint 13,1 milliards contre 12,5 milliards en 1981. Ils ont représenté 11,0 % du total des importations au lieu de 14,3 % l'année précédente.

Le poids des pays asiatiques dans les exportations a baissé de 27,7 % en 1981 à 23,9 % alors que pour les importations, il s'est renforcé en évoluant dans le même temps de 7,3 % à 10,9 %. Le déficit commercial enregistré avec ces pays s'est fortement aggravé en passant de 1,1 milliard à 8,1 milliards.

Pour l'année 1983, les statistiques officielles du commerce extérieur ne sont disponibles que pour les trois premiers mois. Sur cette base, les exportations se sont établies à 6,8 milliards de francs c.f.a. et les importations à 30,0 milliards contre respectivement 6,4 milliards et 21,8 milliards pour la période correspondante de 1982. La tendance à la hausse marquée des importations au cours du premier trimestre ne semble pas s'être poursuivie, à en juger par l'évolution jusqu'à fin novembre 1983 des droits et taxes liquidés à ce titre par la Direction des Douanes, ceux-ci n'ayant progressé que de 1,2 % par rapport à la même période de l'année précédente.

4.2. Balance des paiements

Les comptes extérieurs ont dégagé un déficit de 3,3 milliards en 1982 alors qu'ils avaient été pratiquement équilibrés un an plus tôt.

Les exportations ont augmenté de 2,7 milliards sous l'effet essentiellement d'une forte expansion des ventes de produits de l'élevage. Les importations se sont accrues de 5,8 milliards du fait principalement d'une augmentation de la facture pétrolière.

Malgré une hausse sensible des sorties nettes de devises au titre du fret et de l'assurance, le déficit de la balance des services ne s'est détérioré que faiblement en s'établissant à 39,7 milliards de francs au lieu de 37,2 milliards en 1981.

L'excédent de la balance des transferts sans contrepartie, évalué à 71,0 milliards de francs, a peu varié d'une année à l'autre. Ainsi, l'évolution défavorable des opérations sur biens et services a été le facteur déterminant dans l'aggravation de 6,6 milliards du solde négatif du compte courant en 1982.

En relation avec l'accroissement des tirages de l'État sur la dette extérieure, les mouvements de capitaux non monétaires se sont soldés en 1982 par un excédent de 20,1 milliards de francs contre 16,5 milliards l'année précédente.

La balance des paiements s'est nettement améliorée en 1983 en présentant un excédent de 11,7 milliards de francs.

Le déficit des transactions commerciales a été réduit de 5,5 % du fait d'une augmentation des exportations plus importante que celle des importations. Le solde négatif de la balance des services a été relativement stable en se situant à 40,3 milliards en 1983. Les entrées nettes de devises au titre des transferts sans contrepartie ont progressé de 8,0 % pour se chiffrer à 76,7 milliards de francs, en liaison avec une reprise des envois de fonds par les travailleurs migrants.

En définitive, le déficit des opérations courantes a été ramené à 15,3 milliards de francs. Son financement a été assuré par prélèvement sur l'excédent de 27,0 milliards dégagé par la balance des capitaux non monétaires dont la nette amélioration reste liée à la hausse des tirages sur la dette publique extérieure.

HAUTE-VOLTA - BALANCE DES PAIEMENTS

	1979	1980	1981*	1982**	1983**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 38,2	- 43,9	- 51,6	- 54,7	- 51,7
dont : Exportations FOB	+ 28,2	+ 33,9	+ 35,0	+ 37,7	+ 49,0
Importations FOB	- 66,4	- 77,8	- 86,6	- 92,4	- 100,7
Services	- 31,2	- 34,5	- 37,2	- 39,7	- 40,3
Transferts sans contrepartie	+ 57,2	+ 68,1	+ 72,0	+ 71,0	+ 76,7
dont : Privés	+ 23,6	+ 29,3	+ 31,5	+ 30,0	+ 34,7
Publics	+ 33,6	+ 38,8	+ 40,5	+ 41,0	+ 42,0
Balance des paiements courants	- 12,2	- 10,3	- 16,8	- 23,4	- 15,3
Mouvements de capitaux non monétaires à long terme	+ 13,6	+ 13,1	+ 16,5 (b)	+ 20,1 (b)	+ 27,0 (b)
Balance de base	+ 1,4	+ 2,8	+ 0,3 (c)	+ 3,3 (c)	+ 11,7 (c)
Mouvements de capitaux non monétaires à court terme	- 0,5	+ 1,6	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	+ 1,7	- 1,7	-	-	-
Balance globale	+ 2,6	+ 2,7	- 0,3	- 3,3	+ 11,7
N.B. Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.					
* Données provisoires. - ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux non monétaires à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
de la République du Niger**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1983

Le ralentissement de l'activité économique observé au Niger ces dernières années s'est poursuivi en 1983, en raison notamment des difficultés rencontrées par le secteur minier. Grâce au niveau globalement satisfaisant de la production céréalière, les prix intérieurs se sont orientés à la baisse. Au total, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) a progressé en valeur nominale de 5 % contre 9 % pour chacune des deux années précédentes.

1.1. La production agricole

Malgré une mauvaise répartition des précipitations, les résultats de la campagne agricole 1982-1983 ont été dans l'ensemble favorables.

NIGER - COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1979 - 1980	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983
Milliers de tonnes				
Arachides décortiquées	2,2	1,8	1,7	4,2
Coton graine	3,4	2,9	1,8	2,0
Niébé	49,3	4,4	4,2	14,7
Sources : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide (SONARA). Office des Produits Vivriers du Niger (O.P.V.N.). Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.).				

NIGER - PRIX A LA PRODUCTION

	1979 - 1980	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983
Francs c.f.a. le kilo				
Arachides décortiquées	75	75	85	100
Coton graine	62	62	80	120
Niébé	45	45	155*	85
* Au cours de la campagne 1981-1982, le prix a été relevé successivement à 55 francs, 65 francs et 155 francs le kilogramme.				
Source : Journaux officiels de la République du Niger.				

Le relèvement substantiel des prix au producteur au cours des dernières campagnes a favorisé une reprise de la commercialisation des principales cultures de rente en 1982-1983. La hausse la plus significative a été le fait du **niébé** dont les achats se sont inscrits à 14 708 tonnes au lieu de 4 198 tonnes. La collecte d'**arachides décortiquées** a plus que doublé pour s'établir à 4 155 tonnes contre 1 684 tonnes en 1981-1982. La production de **coton** s'est également accrue, mais à un rythme moindre, en passant de 1 791 tonnes à 2 009 tonnes en 1982-1983.

S'agissant des **cultures vivrières**, la campagne 1982-1983 a dans l'ensemble été satisfaisante. La production de mil et sorgho a progressé de 0,9 % pour se situer à 1 649 000 tonnes au lieu de 1 635 000 tonnes en 1981-1982. La récolte de riz paddy a totalisé 51 500 tonnes contre 38 300 tonnes, soit une augmentation de 34,5 %. Celle de niébé, après avoir marqué une relative stabilité entre les deux campagnes antérieures, est passée de 267 100 tonnes à 290 500 tonnes en 1982-1983. En dépit de cette évolution favorable, la campagne sous revue s'est soldée par un léger déficit céréalier, estimé à 30 000 tonnes environ.

NIGER - PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1979 - 1980	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	1 593	1 732	1 635	1 649
Niébé	288	266	267	291
Riz paddy	24	31	38	52
Source : Ministère du Développement rural.				

1.2. L'élevage

Le cheptel a continué de souffrir de la dégradation des pâturages. En effet, le taux d'accroissement est demeuré faible pour l'ensemble des espèces. Il tend même à diminuer pour les bovins puisqu'il est passé de 2,3 % en 1981 à 2,0 % en 1982 et à 1,5 % en 1983.

NIGER - ÉVOLUTION DU CHEPTEL

	1979 - 1980	1980 - 1981	1981 - 1982	1982 - 1983
Milliers de têtes				
Bovins	3 354	3 419	3 487	3 539
Ovins et caprins	10 016	10 306	10 610	10 926
Camelins	391	471	407	415
Source : Ministère du Développement rural.				

1.3. La production minière

Essentiellement basée sur l'extraction de l'uranium, l'activité minière s'est fortement ressentie de la révision en baisse des programmes nucléaires dans les pays industrialisés.

NIGER - PRODUCTION ET VENTES D'URANIUM

	1980	1981	1982	1983
Tonnes de concentré d'uranium				
Production	4 129	4 366	4 259	3 416
Ventes	4 005	4 585	3 675	4 095
Millions de francs c.f.a.				
Recettes	98 104	91 646	88 200	110 669
Sources : Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK). Société des Mines de l'Air (SOMAIR).				

La production d'uranium a fléchi de 4 259 tonnes en 1982 à 3 416 tonnes en 1983, soit au taux de 19,8 %. L'importance des stocks accumulés l'année précédente a toutefois permis de faire face à la nette reprise de la demande en 1983. En effet, les exportations se sont élevées à 4 095 tonnes, soit 11,4 % de plus que les 3 675 tonnes enregistrées en 1982.

1.4. La production industrielle

L'amélioration du niveau de la production agricole a eu un impact positif sur l'activité de certaines branches de l'industrie, notamment sur celle des huileries et des industries textiles. Ainsi, la *Société Industrielle et Commerciale du Niger* (SICONIGER), la seule huilerie encore en service, a pu grâce à un meilleur approvisionnement doubler ses productions d'huile et de tourteaux d'arachides en les portant respectivement à 1 802 tonnes et à 2 250 tonnes au cours des neuf premiers mois de 1983. Une évolution favorable a également été constatée pour la *Société Nigérienne de Textiles* (SONITEXIL) dont le chiffre d'affaires a progressé de 8 135 millions à 8 785 millions de francs c.f.a. en 1983, soit au taux de 8,0 %. La *Société des Produits Chimiques du Niger* (S.P.C.N.) a amélioré de 18,6 % ses ventes évaluées à 3 737 millions de francs en 1983 au lieu de 3 151 millions en 1982, du fait de l'élargissement de ses débouchés au Nigeria. La *Société Nigérienne de Ciment* (S.N.C.) a augmenté sa production de 19 500 tonnes à 22 895 tonnes en 1983, ce qui lui a permis de couvrir une grande partie de la demande intérieure.

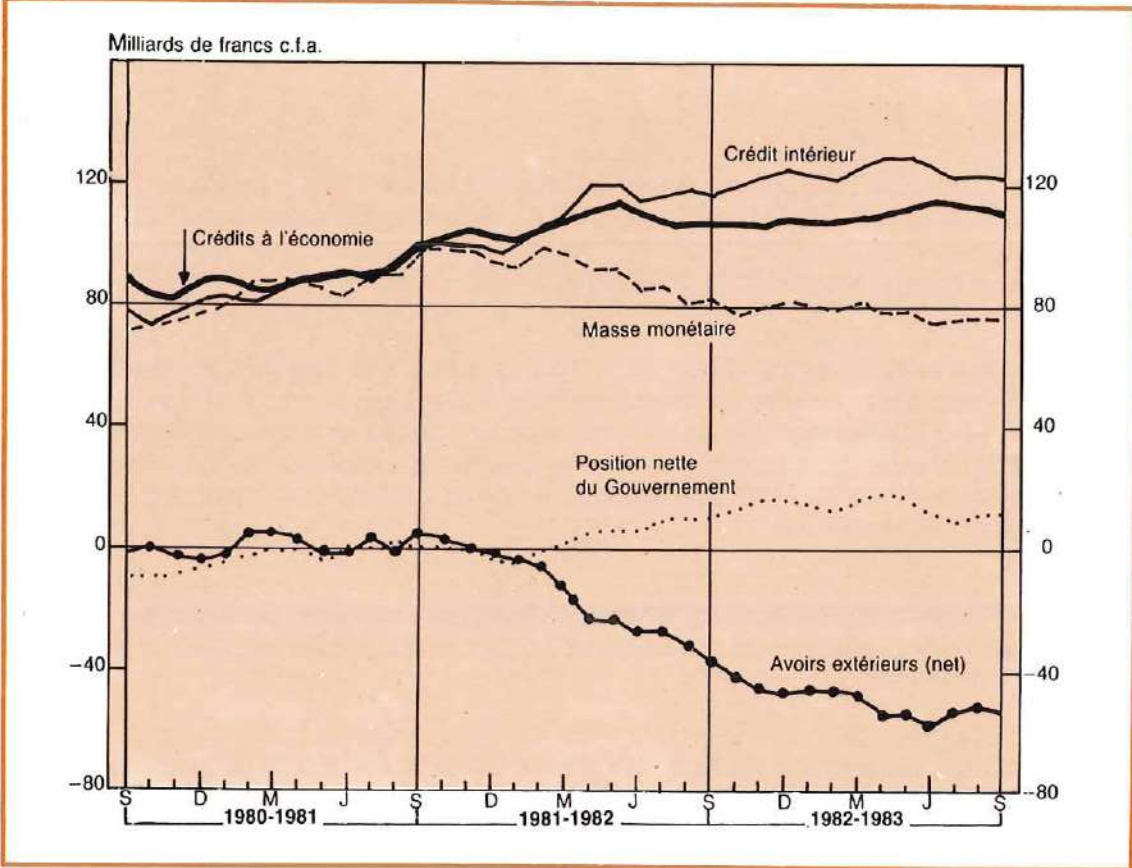
1.5. Les prix et salaires

L'indice général des prix à la consommation familiale africaine a évolué constamment en deçà des niveaux enregistrés pour les mois correspondants de l'année 1982, sauf pour décembre. Au total, la moyenne annuelle de cet indice s'est établie à 382,7 points au lieu de 392,7 points un an plus tôt, traduisant ainsi une baisse de 2,5 %. Ce résultat est essentiellement dû à la rubrique Alimentation et Boissons.

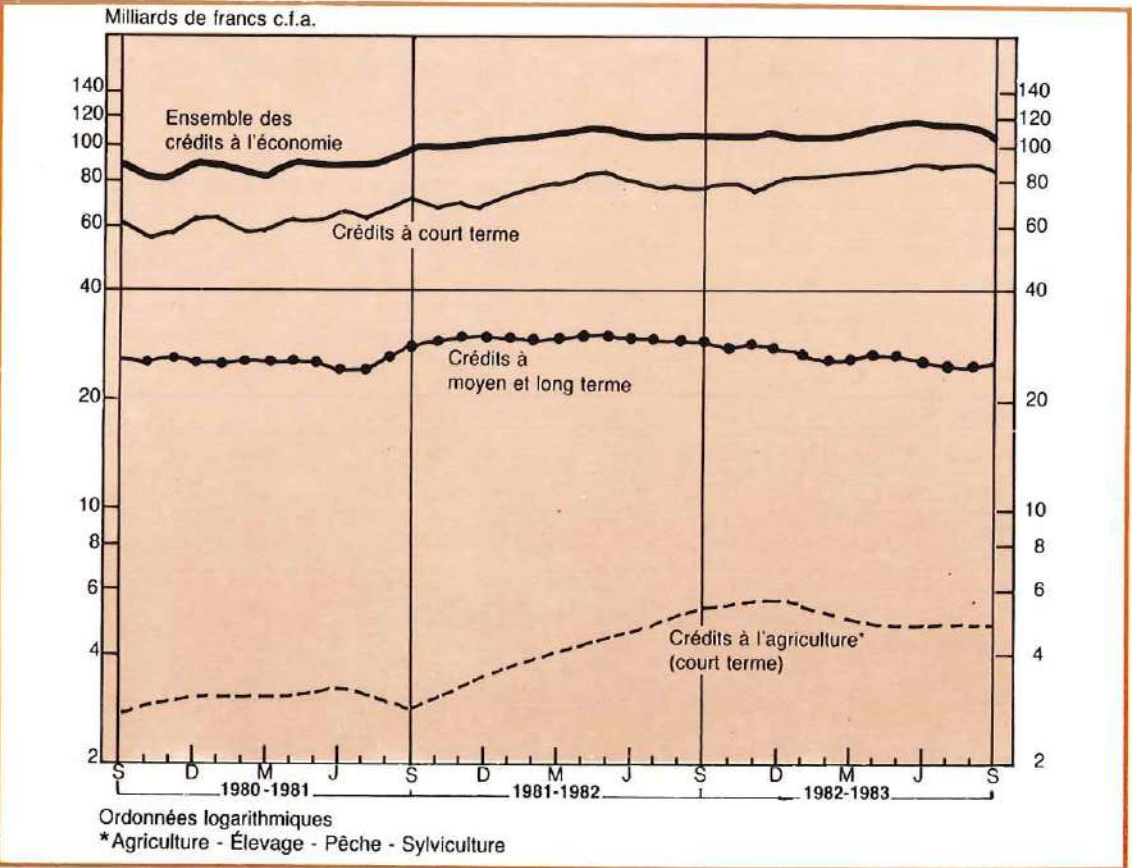
NIGER – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1980	1981	1982	1983
Base 100 : Année 1970				
Janvier	261,9	306,6	378,0	364,9
Février	264,1	304,0	379,1	369,6
Mars	265,4	308,0	380,4	365,8
Avril	268,8	318,3	390,0	365,7
Mai	286,2	329,5	392,7	377,6
Juin	294,2	351,8	394,7	381,2
Juillet	297,5	403,3	400,1	386,4
Août	291,9	405,1	401,3	387,2
Septembre	297,0	403,9	403,4	387,6
Octobre	302,0	337,0	406,0	403,9
Novembre	299,2	373,1	409,2	403,6
Décembre	305,7	377,9	376,6	401,3
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>286,1</i>	<i>351,7</i>	<i>392,7</i>	<i>382,7</i>
N.B. Indices établis par la B.C.E.A.O. à partir des indices calculés par la Direction de la Statistique et des Comptes nationaux sur la base 100 = 1er juillet 1962 – 30 juin 1963.				

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



NIGER - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La situation monétaire au 30 septembre 1983 comparée à celle arrêtée un an plus tôt a été caractérisée par une poursuite de la dégradation de la position extérieure, un léger alourdissement des engagements nets du Trésor à l'égard des autres institutions monétaires, une décélération du rythme de progression des crédits à l'économie et une baisse sensible de la masse monétaire.

NIGER – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	– 92	5 881	– 35 692	– 52 001
– Banque centrale	23 384	29 522	8 039	– 4 260
– Banques	– 23 476	– 23 641	– 43 731	– 47 741
Crédit intérieur	77 086	99 360	118 703	123 808
– Gouvernement (net)	– 10 969	– 1 409	9 957	12 585
– Crédits à l'économie	88 055	100 769	108 746	111 223
Masse monétaire	72 043	97 641	83 653	76 104
Autres éléments nets	4 951	7 600	– 642	– 4 297

Source : B.C.E.A.O.

La **position extérieure nette** des institutions monétaires est passée de – 35,7 milliards au 30 septembre 1982 à – 57,9 milliards à fin juin 1983 avant de s'établir à – 52,0 milliards au 30 septembre 1983, dégageant ainsi au titre de l'exercice sous revue un déficit de 16,3 milliards, nettement inférieur à celui de 41,6 milliards constaté en 1981-1982. Cette évolution a concerné aussi bien la Banque centrale que les banques, leurs déficits vis-à-vis de l'extérieur ayant été respectivement ramenés de 21,5 milliards à 12,3 milliards et de 20,1 milliards à 4,1 milliards. Elle est liée à une forte réduction du solde négatif des transactions commerciales et à une augmentation des entrées nettes de capitaux.

Les réserves officielles de change ont baissé de 15,5 milliards au 30 septembre 1982 à 11,9 milliards au 30 septembre 1983. Dans le même temps, les engagements monétaires à vue de la Banque centrale ayant progressé, le taux de couverture de ceux-ci par ces réserves a fléchi de 29,5 % à 22,1 %.

Le **crédit intérieur** est passé de 118,7 milliards au 30 septembre 1982 à 127,1 milliards au 30 juin 1983 et à 123,8 milliards à fin septembre. L'accroissement de 5,1 milliards constaté pour l'exercice 1982-1983 est imputable aussi bien à la position nette du Gouvernement qu'aux crédits à l'économie.

La *position débitrice nette du Gouvernement* s'est légèrement accentuée en s'inscrivant à 12,6 milliards au 30 septembre 1983 contre 10,0 milliards un an plus tôt. Cependant, la période sous revue a été marquée par d'importantes variations, notamment par une forte détérioration en décembre due aux échéances de la dette en fin d'année, une sensible atténuation en juillet à la suite de la mobilisation d'un prêt octroyé par un organisme extérieur et par une nouvelle aggravation au cours des deux derniers mois de l'exercice en liaison avec la rétrocession d'une partie de ce concours à certains établissements publics.

Les *crédits à l'économie* ont évolué de 108,7 milliards au 30 septembre 1982 à 111,2 milliards au 30 septembre 1983 après avoir culminé à 114,9 milliards à fin juin 1983. Pour l'exercice sous revue, le rythme d'expansion de cet agrégat s'est situé à 2,3 % au lieu de 7,9 % en 1981-1982. Cette décélération s'explique par une baisse des crédits ordinaires, surtout de ceux à moyen et long terme. Les crédits de campagne ont par contre plus que triplé en s'établissant à 10,0 milliards, en raison de la constitution d'importants stocks de céréales par l'*Office des Produits Vivriers du Niger* (O.P.V.N.).

L'*encours des interventions de la Banque centrale* s'est élevé à 45,6 milliards au 30 septembre 1983 contre 40,2 milliards un an auparavant, soit une progression de 13,4 % au lieu de 55,2 %. Ce ralentissement a résulté à la fois d'une diminution des concours à l'État et d'une quasi-stabilisation des mobilisations de crédits ordinaires qui est à lier à l'endettement extérieur croissant des banques. Les refinancements de crédits de campagne ont en revanche fortement augmenté du fait des besoins de financement de l'O.P.V.N.

La *masse monétaire* a fléchi de 83,7 milliards à 76,1 milliards entre le début et la fin de l'exercice 1982-1983, soit au taux de 9,1 % en raison uniquement de la détérioration de la position débitrice nette des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur. La contraction de 7,6 milliards ainsi enregistrée a concerné pour 4,7 milliards la circulation fiduciaire et pour 2,5 milliards les dépôts en banque. La réduction du déséquilibre des règlements avec l'extérieur s'est traduite par un recours aux crédits plus modéré qu'en 1981-1982 et surtout par une utilisation moins importante des dépôts en banque.

La *base monétaire* (a) a été ramenée de 37,4 milliards à 33,2 milliards entre le début et la fin de l'exercice sous revue. Cette baisse, imputable uniquement à la circulation fiduciaire, a eu pour contrepartie une dégradation de 12,3 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale, un accroissement de 1,6 milliard de la position débitrice nette du Gouvernement et une hausse de 6,2 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers. Le multiplicateur s'est situé à 2,31 au 30 septembre 1983 alors qu'il était à 2,23 un an auparavant.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variation du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Le ralentissement des échanges extérieurs observés ces dernières années s'est accentué en 1981 avec un rythme de croissance de 7,0 % contre 26,7 % en 1980. Cette décélération ayant été plus marquée pour les exportations que pour les importations, le déficit commercial s'est notablement alourdi et le taux de couverture est tombé en dessous de 90 %.

NIGER - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1978	1979	1980	1981
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	63,7	95,2	119,5	123,6
Importations	68,9	98,1	125,4	138,5
Balance commerciale	- 5,2	- 2,9	- 5,9	- 14,9
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	92,5	97,0	95,3	89,2
Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.				

La valeur globale des exportations est passée de 119,5 milliards de francs c.f.a. en 1980 à 123,6 milliards en 1981, soit une hausse de 3,4 % contre 25,5 % un an plus tôt. Les recettes tirées de l'uranium ont fléchi pour la première fois depuis dix ans en évoluant de 100,8 milliards à 98,0 milliards. Ce retournement de tendance s'explique par une chute des cours moyens de réalisation, les quantités exportées ayant augmenté de 10,1 %. La valeur des ventes de légumes, avec 0,9 milliard au lieu de 6,0 milliards, a également diminué, en liaison avec une baisse des expéditions. En revanche, les exportations d'animaux vivants qui ont porté sur un nombre plus élevé de têtes ont rapporté 15,1 milliards contre 5,9 milliards en 1980. Les ventes de boissons et cigarettes, négligeables il y a quelques années, ont plus que quadruplé en s'établissant à 4,1 milliards au lieu de 1,0 milliard.

Les importations ont été évaluées à 138,5 milliards de francs c.f.a. en 1981 contre 125,4 milliards l'année précédente, soit une progression de 10,4 % au lieu de 27,8 %. Les achats de produits alimentaires ont augmenté fortement en passant de 15,0 milliards à 26,8 milliards, sous l'effet notamment des importations de riz qui ont plus que doublé d'une année à l'autre. Les acquisitions de biens d'équipement ont nécessité 35,5 milliards contre 33,8 milliards un an plus tôt. Les importations de produits textiles, composées essentiellement de fils et tissus de coton, ont enregistré une progression de 68,5 % pour se situer à 12,3 milliards. A l'inverse, la facture pétrolière s'est sensiblement réduite en évoluant de 32,7 milliards à 20,6 milliards par suite d'une réduction de plus de moitié des approvisionnements grâce au démarrage de la première tranche de la *Société Nigérienne de Charbon d'Anou Araren* (SONICHAR).

L'examen de l'orientation géographique des échanges en 1981 révèle un renforcement de l'importance relative des pays d'Afrique et d'Asie au détriment surtout de ceux d'Europe.

Le commerce avec les pays d'Europe s'effectue essentiellement avec ceux regroupés au sein de la C.E.E. Cependant, le poids de ces derniers est tombé de 53,1 % à 41,5 % pour les exportations et de 60,4 % à 47,4 % pour les importations.

La part relative des pays d'Afrique s'est sensiblement affermie en passant de 19,0 % à 30,9 %. Les pays de la C.E.D.E.A.O. ont absorbé plus de la moitié des exportations vers les autres pays du continent et assuré près des trois quarts des importations. Les ventes aux autres pays de l'U.M.O.A. sont demeurées faibles alors que les achats effectués auprès d'eux ont représenté près du quart des importations en provenance d'Afrique.

Les échanges avec les pays d'Amérique ne sont significatifs qu'à l'importation. En 1981, ils ont représenté 4,8 % des approvisionnements du Niger contre 6,7 % l'année précédente.

Le commerce avec les partenaires d'Asie a enregistré une croissance sensible entre 1981 et 1982. La part de ces pays est passée de 15,9 % à 19,7 % pour les exportations et de 7,1 % à 13,6 % pour les importations.

Les statistiques officielles ne sont pas encore disponibles pour 1982 et 1983. Sur la base des informations fournies par les sociétés minières, les exportations d'uranium ont été évaluées pour ces deux années à 88,2 milliards et 110,7 milliards, soit une progression de 22,5 milliards due à un accroissement du volume des expéditions conjugué avec un relèvement du prix moyen de réalisation.

S'agissant des importations, l'analyse faite à partir des droits liquidés par la Direction des Douanes fait ressortir une tendance à la baisse entre 1982 et 1983.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements s'est fortement détériorée en 1982 avec un déficit de 46,5 milliards contre un excédent de 1,9 milliard en 1981.

Malgré une légère baisse de la valeur des exportations, le déficit commercial s'est réduit de 61,2 milliards à 54,3 milliards, en raison d'une contraction de 5,4 % des importations. Par contre, le solde négatif de la balance des services s'est accentué, essentiellement sous le poids des paiements relatifs aux revenus des investissements, ceux au titre du fret et de l'assurance étant restés quasiment stables.

Les transferts sans contrepartie ont augmenté de 24,0 % par suite d'importants apports publics. Cet accroissement, conjugué avec l'amenuisement du déficit des opérations sur biens et services, a permis de contenir le solde négatif des paiements courants à 58,2 milliards au lieu de 69,8 milliards en 1981.

Les entrées nettes de capitaux ont chuté à la suite d'une baisse de 37,9 % des tirages sur emprunts extérieurs et d'une progression des amortissements qui ont plus que doublé d'une année à l'autre.

En 1983, l'orientation des transactions extérieures a été satisfaisante, le solde négatif ayant été ramené à 3,3 milliards.

Le déficit des transactions sur marchandises a été réduit à 20,5 milliards en raison d'une augmentation de 3,9 % des exportations et surtout d'une diminution de 16,6 % des importations. Les sorties nettes au titre des services, avec 36,1 milliards, ont enregistré un léger recul. Les transferts sans contrepartie ont été évalués à 32,2 milliards. En définitive, le déficit des paiements courants s'est nettement contracté en s'établissant à 24,4 milliards en 1983.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires se sont chiffrées à 21,1 milliards, soit une hausse de 80,3 %, imputable à un accroissement des tirages et à un allègement des amortissements à la suite du réaménagement de la dette extérieure.

NIGER – BALANCE DES PAIEMENTS

	1979*	1980*	1981*	1982**	1983**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 30,5	- 46,1	- 61,2	- 54,3	- 20,5
dont - Exportations FOB	+ 103,2	+ 121,7	+ 124,3	+ 121,1	+ 125,8
- Importations CAF	- 133,7	- 167,8	- 185,5	- 175,4	- 146,3
Services	- 26,7	- 34,8	- 36,9	- 39,0	- 36,1
Transferts sans contrepartie	+ 17,0	+ 19,8	+ 28,3	+ 35,1	+ 32,2
dont - Privés	- 9,3	- 10,5	- 11,7	- 12,4	- 13,3
- Publics	+ 26,3	+ 30,3	+ 40,0	+ 47,5	+ 45,5
Balance des paiements courants	- 40,2	- 61,1	- 69,8	- 58,2	- 24,4
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 40,9	+ 53,0 (b)	+ 71,7 (b)	+ 11,7 (b)	+ 21,7 (b)
Balance de base	- 0,7	- 8,1 (c)	+ 1,9 (c)	- 46,5 (c)	- 3,3 (c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 1,3	- 1,8	...	...	...
Erreurs et omissions nettes	- 4,9	- 5,1	...	...	...
Balance globale	- 2,9	- 15,0	+ 1,9	- 46,5	- 3,3
N.B. Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. ** Estimations					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieurs retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) : Long terme + court terme. (c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

4.3. Dette extérieure

Les engagements contractés au cours de l'année 1982 se sont élevés à 57,6 milliards de francs c.f.a., soit 3,2 % de moins que les 59,5 milliards de l'année précédente. Leur répartition par source de financement montre une légère prédominance des concours octroyés par les gouvernements étrangers. Ceux-ci sont intervenus pour 38,9 % du montant total contre 36,3 % pour les institutions internationales et 24,5 % pour les banques, le solde étant constitué par les crédits fournisseurs. Les principaux secteurs qui ont bénéficié de ces ressources ont été le transport et l'équipement avec 17,0 milliards, l'agriculture et l'énergie avec respectivement 16,9 milliards et 9,9 milliards.

En ce qui concerne les conditions de prêt, le taux d'intérêt moyen s'est légèrement accru en passant de 7,59 % à 7,64 % en 1982 alors que les durées moyennes des prêts et les périodes moyennes de grâce ont été allongées respectivement de 9 ans et 6 mois à 12 ans et 3 mois et, de 4 ans et 9 mois à 5 ans et 3 mois.

Les tirages effectués en 1982 ont représenté moins de la moitié de ceux de l'année précédente. Ils se sont situés à 39,0 milliards dont 19,2 milliards sur des emprunts libellés en francs français et 12,2 milliards sur ceux libellés en dollars des États-Unis.

Le service de la dette a par contre connu un doublement entre 1981 et 1982 en se chiffrant à 35,9 milliards. Les remboursements du principal se sont élevés à 21,3 milliards et le paiement des intérêts et commissions à 14,6 milliards. Cette hausse importante des amortissements est surtout le fait des emprunts en dollars des États-Unis et plus particulièrement de ceux contractés auprès des banques. Cette évolution s'explique notamment par l'arrivée à maturité de prêts importants et par l'appréciation de près de 21 % de la devise américaine.

Le service de la dette extérieure a représenté 28,9 % des recettes d'exportation en 1982. Compte tenu de la baisse des tirages mentionnée plus haut, le flux net de ressources reçues s'est situé à 3,1 milliards au lieu de 63,7 milliards en 1981.

Par ailleurs, d'anciennes obligations d'un montant de 2,6 milliards ont été annulées. Elles concernent pour 2,0 milliards la *Caisse Centrale de Coopération Économique* (C.C.C.E.), pour 0,3 milliard le *Fonds d'Aide et de Coopération* (F.A.C) et pour 0,3 milliard le *Fonds Africain de Développement* (F.A.D.).

Au 31 décembre 1982, l'endettement global s'est établi à 312,3 milliards de francs c.f.a., répartis à concurrence de 202,4 milliards pour l'encours et de 109,9 milliards pour la partie non encore prélevée. Il était essentiellement constitué d'emprunts libellés en dollars pour 105,1 milliards, en francs français pour 100,5 milliards, en droits de tirages spéciaux pour 23,2 milliards et en yuans pour 7,5 milliards. Les obligations envers les institutions internationales représentaient 38,9 % du total, les créances des gouvernements 33,5 % et les recours auprès des banques et des fournisseurs 27,6 %.

NIGER – DETTE EXTÉRIEURE*

Opérations de la période						Dettes en fin de période	
Origine des prêts		Service de la dette				Encours	Partie non encore prélevée
		Tirages	Amortis- sements	Intérêts	Total		
Millions de francs c.f.a.							
Institutions internationales	1978	5 685,3	33,6	97,3	130,9	13 647,5	14 537,0
	1979	9 360,4	73,2	345,3	418,5	23 417,1	24 376,2
	1980	16 176,5	3 085,1	736,4	3 821,5	35 874,1	27 901,0
	1981	22 465,4	7 342,4	1 213,8	8 556,2	62 540,4	42 116,5
	1982	8 046,4	7 336,1	2 155,2	9 491,3	65 904,2	55 595,3
Gouvernements	1978	5 218,7	802,4	505,7	1 308,1	22 240,5	23 799,2
	1979	3 462,8	516,0	666,8	1 182,8	17 247,0	17 265,7
	1980	6 548,8	567,5	891,1	1 458,6	23 252,6	31 948,9
	1981	23 669,0	539,2	1 671,9	2 211,1	48 420,1	36 325,4
	1982	14 673,9	1 078,8	3 012,8	4 091,6	60 191,0	44 491,1
Banques et autres établissements financiers	1978	4 075,0	52,8	112,6	165,4	3 967,8	4 375,4
	1979	8 418,1	475,6	289,9	765,5	12 059,1	11 505,7
	1980	14 571,7	494,4	1 927,7	2 422,1	26 228,6	29 714,9
	1981	33 461,5	1 486,6	7 088,3	8 574,9	67 503,2	11 612,1
	1982	16 030,8	12 116,5	9 294,3	21 410,8	72 050,9	9 783,8
Crédits fournisseurs	1978	1 790,7	461,4	97,2	558,6	2 233,8	—
	1979	—	557,8	215,3	773,1	2 095,9	—
	1980	—	514,4	195,5	709,9	1 329,8	—
	1981	3 964,2	430,4	117,4	547,8	5 079,0	—
	1982	204,8	770,6	172,7	943,3	4 321,7	—
Autres origines	1978	—	161,4	34,7	196,1	403,6	—
	1979	—	—	—	—	—	—
	1980	—	—	—	—	—	—
	1981	—	—	—	—	—	—
	1982	—	—	—	—	—	—
Total	1978	16 769,7	1 511,6	847,5	2 359,1	42 493,2	42 711,4
	1979	21 241,3	1 622,6	1 517,3	3 139,9	54 719,1	53 147,7
	1980	37 297,0	4 661,4	3 750,7	8 412,1	86 685,1	89 564,8
	1981	83 560,0	9 798,6	10 091,4	19 890,0	183 542,7	90 054,0
	1982	38 955,9	21 302,0	14 635,0	35 937,0	202 467,8	109 870,2
* Dette de l'État et dette garantie par l'État.							
Source : Rapports à la B.I.R.D.							

**L'évolution économique et financière
de la République du Sénégal**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1983

La reprise notable de l'économie sénégalaise constatée en 1982 s'est poursuivie au cours de l'année sous revue en liaison avec l'évolution favorable des cultures industrielles et de l'activité minière. Les tensions inflationnistes se sont révélées dans l'ensemble moins vives en dépit de certains ajustements de prix et d'un net fléchissement de la production vivrière. Au total, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) a connu une progression nominale de 15,6 % après celle de 26,0 % enregistrée un an plus tôt.

1.1. La production agricole

La campagne 1982-1983 a été caractérisée par une pluviométrie moins satisfaisante qu'en 1981-1982.

SÉNÉGAL – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

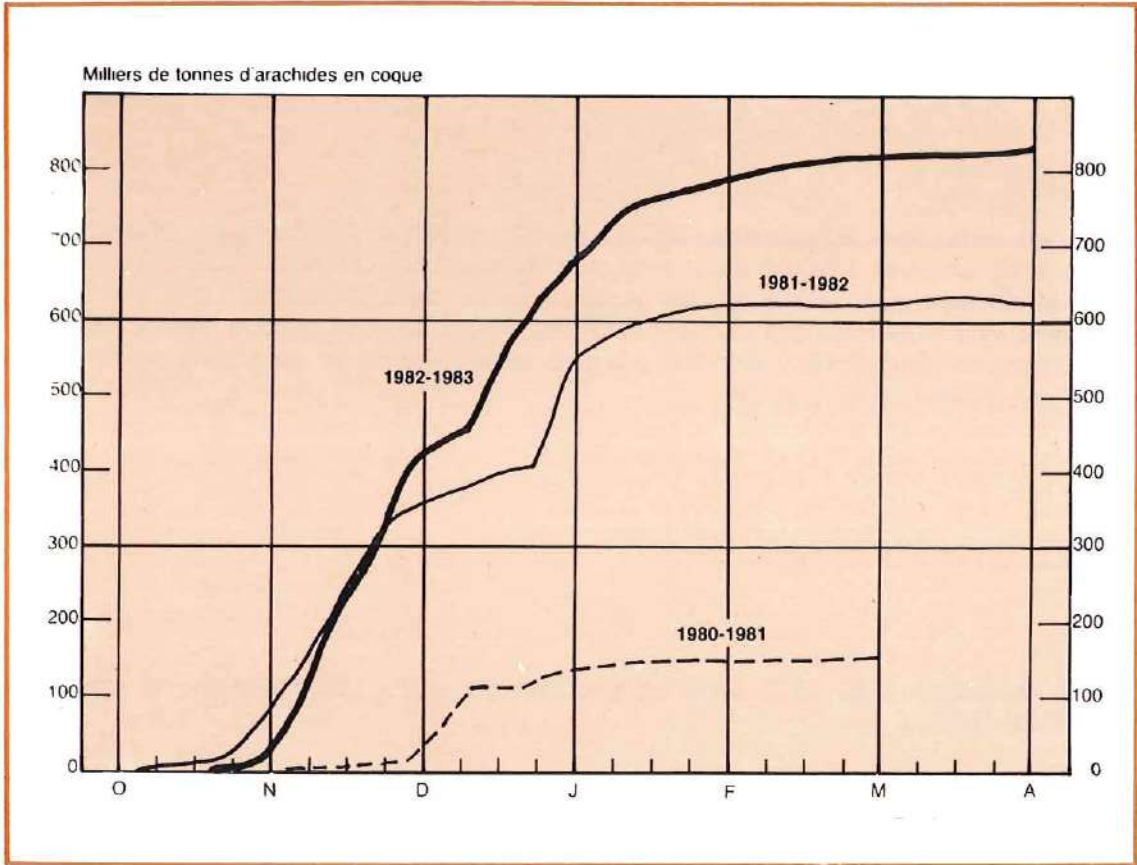
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Arachides en coque	392,1	192,5	692,4	912,7
Coton graine	26,9	20,6	41,0	47,1
Sources : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal (SONACOS). – Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural (SONAR). – Société Électrique et Industrielle du Baol (S.E.I.B.). – Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX).				

SÉNÉGAL – PRIX A LA PRODUCTION

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Francs c.f.a. le kilo				
Arachide d'huilerie	45,50	50,00	70,00	70,00
Coton graine				
Source : Journaux officiels de la République du Sénégal.				

Toutefois, grâce à une augmentation des superficies emblavées et à l'utilisation de variétés mieux adaptées aux conditions climatiques actuelles, la production d'**arachide** a fortement progressé pour dépasser le million de tonnes en 1982-1983. La commercialisation a de ce fait atteint 912 652 tonnes, s'inscrivant en hausse de 31,8 % par rapport aux 692 425 tonnes de la campagne précédente. La production de **coton**, passée de 41 008 tonnes à 47 081 tonnes, ne s'est accrue que de 14,6 % malgré une extension des surfaces ensemencées de près du tiers en 1982-1983.

ACHATS DÉCLARÉS D'ARACHIDE D'HUILERIE AU SÉNÉGAL



En plus de l'insuffisance des pluies, les **cultures vivrières** ont souffert d'une réduction des périmètres ensemencées. Les résultats ont fléchi pour tous les produits, ce qui a occasionné un déficit céréalier estimé à environ 170 000 tonnes.

SÉNÉGAL – PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	521,0	545,1	986,1	585,2
Maïs	46,3	56,8	94,8	82,3
Riz paddy	96,6	64,7	127,0	95,0
Niébé	18,8	17,1	28,8	13,2
Source : Ministère du Développement rural.				

La baisse a été particulièrement prononcée pour le mil et le sorgho dont la récolte est tombée de 986 100 tonnes à 585 200 tonnes. La production de riz paddy et celle de maïs se sont inscrites respectivement à 95 000 tonnes et 82 300 tonnes au lieu de 127 000 tonnes et 94 800 tonnes. Les résultats enregistrés pour le niébé, avec 13 200 tonnes contre 28 800 tonnes, ont diminué de plus de moitié.

1.2. La pêche

L'évolution de la campagne thonière a été plutôt défavorable en 1983 puisque les débarquements n'ont atteint que 9 920 tonnes contre 11 234 tonnes en 1982. Dans les années à venir, le secteur de la pêche devrait bénéficier d'une reprise notable, liée au démarrage effectif du crédit maritime et à la signature de nouveaux accords de pêche avec des partenaires étrangers.

1.3. La production industrielle et minière

Après la baisse sensible enregistrée en 1982, la production de phosphates de calcium a amorcé une nette reprise en 1983. Elle s'est ainsi chiffrée à 1 336 700 tonnes, soit un accroissement de 48,3 % par rapport aux 901 400 tonnes de l'année précédente. Les exportations ont enregistré une progression moindre en passant de 1 205 900 tonnes à 1 267 200 tonnes. En ce qui concerne les phosphates d'alumine, la production a été réduite de 279 200 tonnes à 251 300 tonnes, et les exportations de 76 500 tonnes à 68 500 tonnes.

L'entrée en production des *Industries Chimiques du Sénégal* (I.C.S.) à la fin de l'année sous revue devrait renforcer notablement la valorisation locale des phosphates avec en particulier la récupération des schlamms auparavant inutilisés. Les I.C.S. devraient en effet produire, en rythme de croisière, l'équivalent de 400 000 tonnes d'acide phosphorique et d'acide sulfurique ainsi que 240 000 tonnes d'engrais phosphatés. L'essentiel de cette production sera exporté vers les principaux partenaires du Sénégal dans le projet, à savoir l'Inde, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Cameroun.

SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DE L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Avec huileries			Sans huileries		
	1981	1982	1983	1981	1982	1983
Base mobile 100 = Année 1976						
1er trimestre	110,2	114,9	122,1	119,2	114,0	121,1
2ème trimestre	92,0	107,5	117,5	103,4	115,2	127,1
3ème trimestre	93,3	105,6	113,4	105,5	110,8	120,6
4ème trimestre	112,2	117,4	...	124,7	124,5	...
Année	99,6	103,3	...	110,9	108,0	...
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.						

L'activité industrielle a été plus soutenue en 1983 que l'année précédente. En effet, au cours des trois premiers trimestres, le niveau de l'indice de la production industrielle a été supérieur à celui de la même période de 1982. Cette évolution favorable est due à la bonne tenue des huileries et des industries extractives.

1.4. Le tourisme

L'infrastructure hôtelière a bénéficié en 1983 de l'ouverture de nouvelles unités à Dakar et en Casamance et de l'extension de certains complexes sur la Petite Côte.

L'expansion du secteur s'est poursuivie en 1983, le nombre des arrivées s'étant chiffré à 264 400 contre 244 900 et celui des nuitées à 1 149 000 au lieu de 1 052 700 en 1982. Les recettes globales générées par cette activité ont atteint 28,5 milliards de francs c.f.a., soit une hausse de 14,0 % par rapport aux 25,0 milliards de l'année précédente. Ces bonnes performances s'expliquent notamment par l'augmentation de la capacité d'accueil, les actions de promotion et les restrictions de changes intervenues en France.

1.5. Les prix et salaires

En dépit du relèvement substantiel des prix de certains produits d'utilisation courante, intervenu pour compter du 19 août 1983 dans le cadre du programme à moyen terme de redressement économique et financier, les tensions inflationnistes se sont atténuées par rapport à 1982. En effet, la moyenne de l'indice général des prix à la consommation familiale africaine est passée de 324,3 points à 362,1 points en 1983, soit une progression de 11,7 % au lieu de 17,3 % l'année précédente.

SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Mois	1980	1981	1982	1983
Base 100 : Année 1970				
Janvier	250,5	264,0	303,0	332,8
Février	258,6	264,6	315,3	342,4
Mars	257,9	266,9	322,9	341,0
Avril	258,1	267,7	323,2	343,0
Mai	261,5	268,1	315,2	341,5
Juin	261,9	268,0	319,9	349,2
Juillet	263,1	272,7	327,7	365,6
Août	263,9	283,4	328,9	383,8
Septembre	265,4	286,7	329,5	386,8
Octobre	265,3	288,4	333,0	386,0
Novembre	265,5	290,6	330,6	388,6
Décembre	265,5	295,2	341,8	384,5
Moyenne annuelle	261,0	276,4	324,3	362,1
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 100 = Année 1967.				

Au plan des revenus, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (S.M.I.G.) est demeuré à 152,04 francs l'heure, niveau auquel il a été fixé depuis le 1er juillet 1982, mais certains barèmes de traitement ont été réajustés dans le secteur privé pour compter du mois d'avril 1983.

2. FINANCES PUBLIQUES

La loi de Finances 1982-1983 avait été votée en équilibre à 174,4 milliards de francs c.f.a. D'après les données définitives sur l'exécution de ce budget, les recouvrements se sont chiffrés à 175,7 milliards et les règlements à 173,1 milliards d'où un excédent de 2,6 milliards. Les recettes fiscales ont totalisé 164,5 milliards pour des prévisions de 145,3 milliards. Les dépenses de fonctionnement, en dépassement de 8,5 milliards, se sont établies à 159,9 milliards tandis que celles effectuées au titre du budget d'équipement ont atteint 13,2 milliards, soit 57,4 % des dotations budgétaires correspondantes.

S'inscrivant dans le cadre du programme de redressement financier engagé ces dernières années par les pouvoirs publics, le budget 1983-1984 a été élaboré avec beaucoup de réalisme. Les grandes masses ont été arrêtées à 186,9 milliards, en accroissement de 12,5 milliards par rapport au budget précédent.

Les recettes fiscales ont été estimées à 160,6 milliards, en hausse de 15,3 milliards sur le budget 1982-1983, compte tenu des rendements attendus des aménagements apportés aux droits à l'importation en vue de décourager tout intérêt à la fraude. Les autres recettes et les ressources d'emprunt ont été prévues respectivement à 16,3 milliards et 10,0 milliards au lieu de 12,7 milliards et 16,4 milliards.

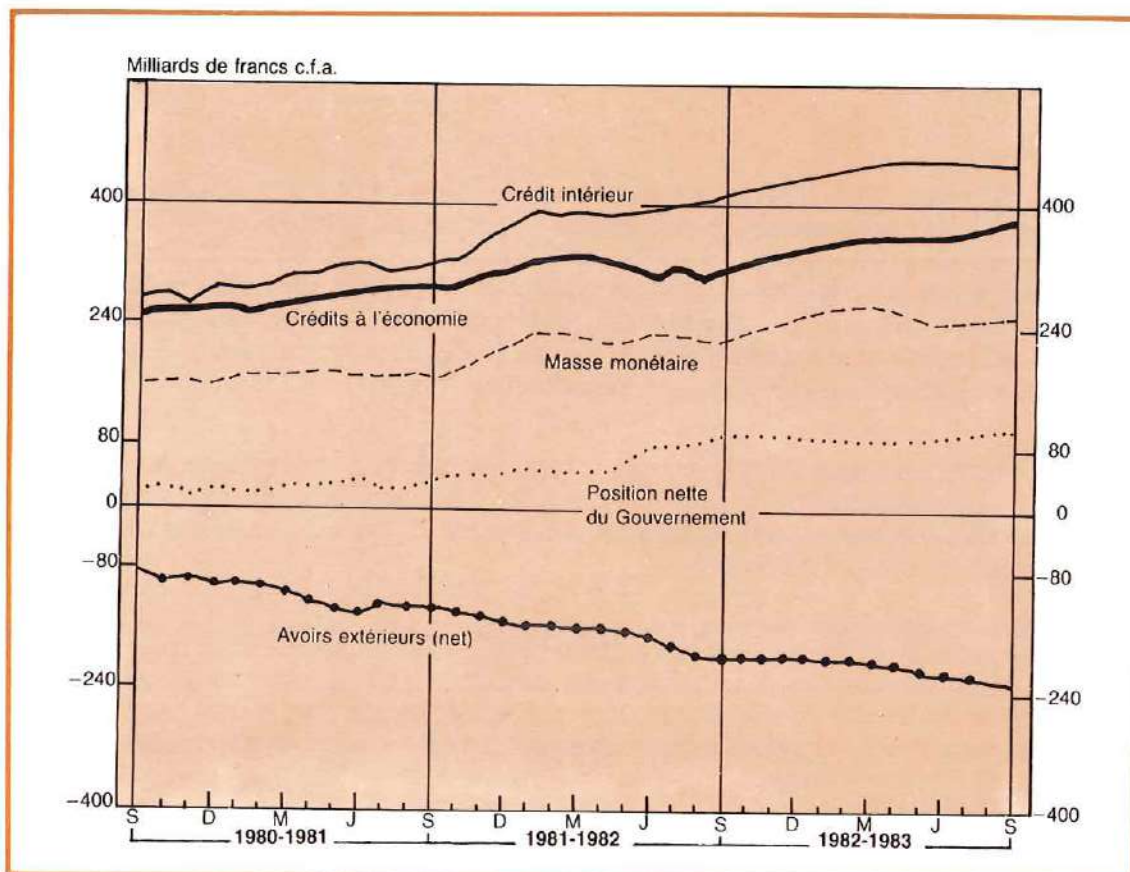
Les crédits de fonctionnement, évalués à 166,9 milliards contre 151,4 milliards ont été répartis à concurrence de 160,3 milliards pour les services votés et de 6,6 milliards pour les mesures nouvelles. Les prévisions de dépenses au titre du budget d'équipement sont passées de 23,0 milliards à 20,0 milliards et concernent pour une grande part la poursuite des travaux déjà engagés.

A la fin des six premiers mois de l'exercice 1983-1984, les recettes fiscales recouvrées ont atteint 134,4 milliards ou 71,9 % des prévisions et les dépenses réglées 130,4 milliards ou 69,8 % des ouvertures de crédits.

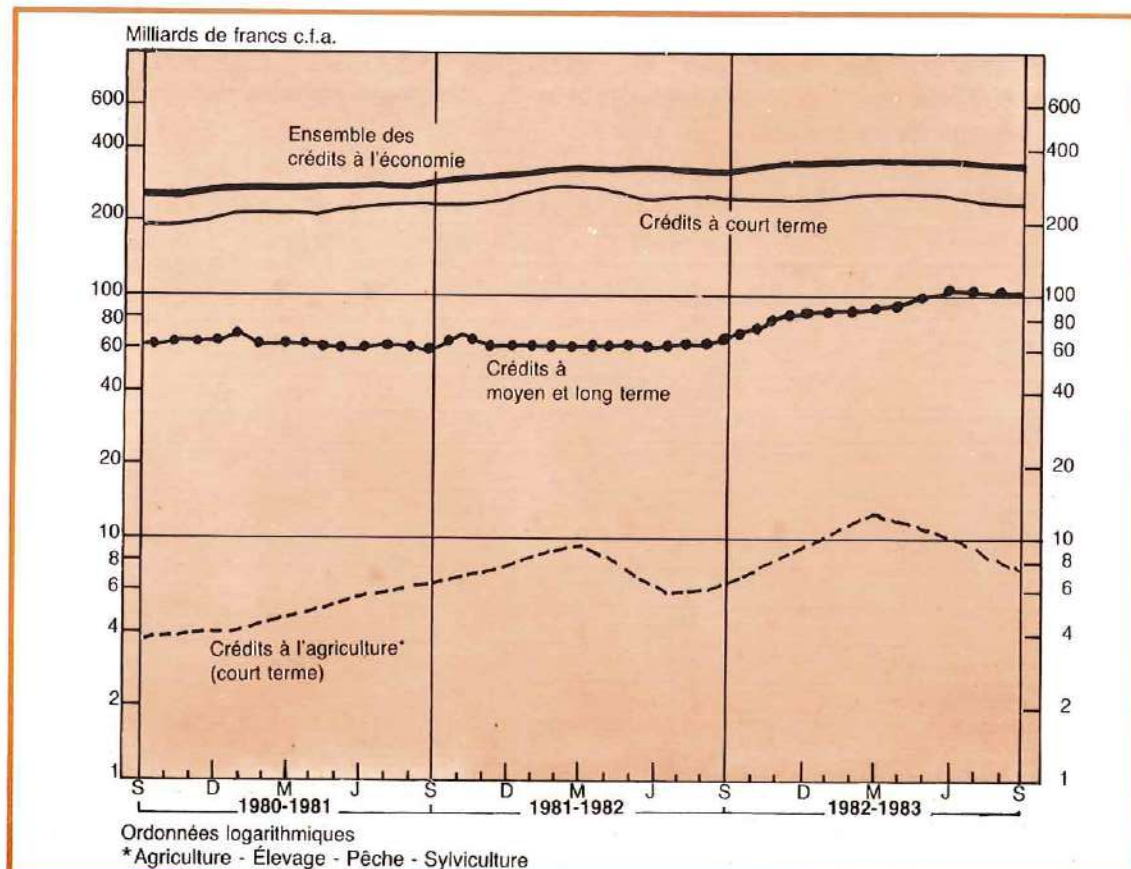
SÉNÉGAL - BUDGET NATIONAL*

	1981-1982**	1982-1983**	1982-1983	1983-1984
	Réalisations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	182,3	175,7	174,4	186,9
- Recettes fiscales	133,1	164,5	145,3	160,6
dont : <i>Douanes</i>	...	71,2	60,4	69,0
- Autres recettes	6,8	11,2	12,7	16,3
- Financements extérieurs	42,4	...	16,4	10,0
Dépenses	163,5	173,1	174,4	186,9
- Budget de fonctionnement	138,9	159,9	151,4	166,9
- Budget d'équipement	24,6	13,2	23,0	20,0
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 18,8	+ 2,6	—	—
** Exercice : 1er juillet - 30 juin. ** Données provisoires.				
Source : Services du Trésor sénégalais.				

SÉNÉGAL - SITUATIONS DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



SÉNÉGAL - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice sous revue, la poursuite des efforts d'ajustement entrepris par les autorités sénégalaises s'est traduite au plan monétaire par une moindre dégradation de la position extérieure nette et une décélération du rythme de progression du crédit intérieur et de la masse monétaire.

SÉNÉGAL – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	- 84 364	- 135 923	- 191 749	- 224 750
- Banque centrale	- 53 670	- 99 563	- 154 298	- 188 389
- Banques	- 30 694	- 36 360	- 37 451	- 36 361
Crédit intérieur	278 229	326 048	417 694	454 696
- Gouvernement (net)	22 229	37 512	94 705	107 720
- Crédits à l'économie	256 000	288 536	322 989	346 976
Masse monétaire	175 841	176 391	230 337	258 352
Autres éléments nets	18 024	13 734	- 4 392	- 28 406
Source : B.C.E.A.O.				

La **position extérieure nette** des institutions monétaires, débitrice depuis plusieurs exercices, est passée de - 191,7 milliards à fin septembre 1982 à - 203,4 milliards en mars 1983 avant de se chiffrer à - 224,7 milliards à fin septembre 1983. Le déficit de 33,0 milliards enregistré pour l'exercice sous revue, moins important que le celui de 55,8 milliards observé en 1981-1982, a été supporté par la Banque centrale dont la position s'est dégradée de 34,1 milliards alors que dans le même temps les banques se sont désengagées pour 1,1 milliard vis-à-vis de leurs correspondants extérieurs. La réduction sensible du niveau du déficit a résulté d'une meilleure tenue de la balance commerciale, de l'importance des tirages sur divers organismes financiers extérieurs et du rééchelonnement d'une partie de la dette publique extérieure.

Les réserves officielles de change comptabilisées au bilan de la Banque centrale ont progressé de 2,0 milliards à 3,4 milliards entre le 30 septembre 1982 et le 30 septembre 1983. Le taux de couverture des engagements monétaires à vue de l'Institut d'émission par ses réserves a été porté de 1,3 % à 1,8 %.

Le **crédit intérieur** s'est situé au 30 septembre 1983 à 454,7 milliards contre 417,7 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 37,0 milliards ou 8,9 %, taux en net retrait par rapport à celui de 28,1 % relevé au 30 septembre 1982. Cette décélération s'explique par une dégradation moindre de la position débitrice nette du Gouvernement à l'égard des autres institutions monétaires et par un développement plus modéré des crédits à l'économie.

La *position débitrice nette du Gouvernement* est passée de 94,7 milliards au 30 septembre 1982 à 107,7 milliards, soit une accentuation de 13,0 milliards contre 57,2 milliards l'exercice précédent. Cette évolution a résulté d'une augmentation plus faible des concours nets de l'Institut d'émission.

Les *crédits à l'économie* se sont établis à 347,0 milliards au 30 septembre 1983 contre 323,0 milliards un an plus tôt, soit une progression de 7,4 % au lieu de 11,9 % pour l'exercice 1981-1982. Ce ralentissement est uniquement imputable aux crédits à court terme qui se sont contractés de 6,1 % alors qu'ils s'étaient accrus de 11,6 % à fin septembre 1982. Dans le même temps, les crédits à moyen et long terme se sont inscrits en hausse de 59,0 % contre 13,4 % par suite notamment du reclassement dans cette catégorie d'anciens crédits de campagne.

Les *interventions de la Banque centrale* se sont chiffrées à 205,9 milliards au 30 septembre 1983 contre 166,9 milliards un an plus tôt, d'où une croissance de 23,1 %, plus vive que celle de 12,2 % enregistrée au 30 septembre 1982. Cette accélération est consécutive à un recours accru de l'État aux facilités de l'Institut d'émission et à un relèvement sensible des refinancements de crédits de campagne. Par contre, le rythme de mobilisation des crédits ordinaires a, du fait du resserrement de la distribution du crédit, continué de fléchir en passant de 76,3 % en septembre 1981 à 26,1 % un an plus tard et à 21,0 % en septembre 1983.

La *masse monétaire* a augmenté de 230,3 milliards à 258,4 milliards entre le début et la fin de l'exercice, marquant ainsi une hausse de 12,2 % au lieu de 30,6 % à fin septembre 1982. Cette modération est due au ralentissement du crédit intérieur. Ce mouvement a concerné aussi bien la circulation fiduciaire que les dépôts en banque, les taux d'expansion de ces agrégats ayant été ramenés de 24,4 % à 8,8 % et de 33,6 % à 13,8 % d'un exercice à l'autre.

La *base monétaire* (a) a enregistré au cours de l'exercice sous revue une progression de 9,0 milliards, imputable pour 5,6 milliards à la circulation fiduciaire et pour 3,4 milliards aux réserves des banques. Ceci s'est traduit au niveau des contreparties par une aggravation de 9,1 milliards de la position débitrice nette du Gouvernement, un accroissement de 33,1 milliards des concours aux banques et aux établissements financiers, facteurs dont l'incidence a été partiellement compensée par une dégradation de 34,1 milliards de la position extérieure nette de la Banque centrale. Le multiplicateur s'est relevé de 2,78 à 2,81 entre le début et la fin de l'exercice sous revue.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les données officielles du commerce extérieur ne sont pas encore disponibles pour les années 1981 à 1983. L'analyse ci-après est faite à partir des renseignements communiqués pour 1983 par les sociétés exportatrices et importatrices de quelques grands produits.

SÉNÉGAL - ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1977	1978	1979	1980
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	152,9	101,4	113,9	100,8
Importations	187,5	170,3	198,0	222,3
Balance commerciale	- 34,6	- 68,9	- 84,1	- 121,5
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	81,5	59,5	57,5	45,3
Source : Ministère de l'Économie et des Finances, Direction de la Statistique.				

Les recettes d'exportation ont augmenté en 1983 pour tous les produits recensés sauf pour les phosphates. En particulier, les ventes de produits arachidières, avec 59,5 milliards, ont rapporté 15,2 milliards de plus qu'en 1982 par suite des résultats favorables de la campagne 1982-1983 et d'une bonne tenue des cours sur les marchés extérieurs. Les expéditions de poissons, crustacés et mollusques ont été évaluées à 47,8 milliards au lieu de 48,0 milliards l'année précédente. Les exportations de coton sont passées de 5,0 milliards à 9,7 milliards en liaison surtout avec un accroissement des livraisons. Les recettes au titre des phosphates ont augmenté légèrement en s'établissant à 22,7 milliards contre 21,6 milliards en 1982.

S'agissant des importations, les achats de produits pétroliers, d'un montant de 81,2 milliards, sont demeurés pratiquement stables, la baisse de la facture au titre du brut ayant été compensée par l'augmentation de celle des produits raffinés. Les importations de céréales, en s'élevant à 45,3 milliards, ont progressé de 13,7 milliards par rapport à l'année 1982. Cette évolution est due au déficit vivrier de la campagne 1982-1983 qui a nécessité des achats importants de blé et des acquisitions exceptionnelles de mil.

4.2. Balance des paiements

Les transactions avec l'extérieur se sont soldées en 1982 par un déficit de 39,5 milliards, en retrait toutefois par rapport à celui de 48,1 milliards constaté l'année précédente.

Au plan commercial, la progression des exportations ayant été plus forte que celle des importations, le solde négatif des opérations sur marchandises a été ramené de 130,5 milliards à 113,4 milliards. Les paiements nets de services ont également enregistré une chute en se situant à 26,2 milliards contre 36,3 milliards, en raison des recettes exceptionnelles perçues au titre des taxes aéroportuaires. Dans le même temps, l'excédent des transferts sans contrepartie a légèrement augmenté pour s'établir à 44,7 milliards. Tous ces mouvements positifs ont contribué à réduire le déficit du compte courant de 125,1 milliards à 94,9 milliards.

Les entrées nettes de capitaux ont sensiblement diminué en passant de 68,0 milliards à 53,7 milliards, du fait de l'importance des remboursements au titre de la dette extérieure dont l'incidence n'a pu être compensée par l'accroissement des tirages et des financements exceptionnels.

Le redressement de la situation des paiements extérieurs s'est poursuivi en 1983, le déficit étant limité à 25,1 milliards.

Le solde négatif des transactions commerciales a été porté à 127,5 milliards en 1983. Le déficit de la balance des services s'est inscrit à 46,2 milliards, soit un peu plus de 75 % de celui de l'année précédente. Cette aggravation résulte d'un alourdissement sensible des paiements au titre des intérêts sur la dette extérieure et d'une forte réduction des recettes aéroportuaires. Les transferts sans contrepartie qui ont bénéficié d'importants apports publics ont dégagé un excédent de 54,1 milliards, supérieur de 21,0 % à celui de 1982. En définitive, le déficit des paiements courants s'est accentué en se situant à 119,6 milliards.

Les mouvements nets de capitaux non monétaires se sont soldés par un excédent de 87,4 milliards en hausse de 33,7 milliards par rapport à l'année précédente. Cette amélioration s'explique par un accroissement des apports de capitaux et le rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure.

SÉNÉGAL – BALANCE DES PAIEMENTS

	1979	1980	1981*	1982**	1983**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	– 64,9	– 103,9	– 130,5	– 113,4	– 127,5
dont : <i>Exportations FOB</i>	+ 116,4	+ 101,6	+ 117,7	+ 168,7	+ 195,5
<i>Importations FOB</i>	– 181,3	– 205,5	– 248,2	– 282,1	– 323,0
Services	– 6,3	– 26,8	– 36,3	– 26,2	– 46,2
Transferts sans contrepartie	+ 18,4	+ 36,2	+ 41,7	+ 44,7	+ 54,1
dont : <i>Privés</i>	+ 0,5	+ 8,0	+ 8,5	...	+ 11,1
<i>Publics</i>	+ 17,9	+ 28,2	+ 33,2	...	+ 43,0
Balance des paiements courants	– 52,8	– 94,5	– 125,1	– 94,9	– 119,6
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 27,7	+ 63,3(b)	+ 68,0(b)	+ 53,7(b)	+ 87,6 (b)
Balance de base	– 25,1	– 31,2(c)	– 57,1(c)	– 41,2(c)	– 32,2 (c)
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 3,1	...	...	...	
Erreurs et omissions nettes	– 11,3	+ 5,6	+ 9,0	+ 1,7	+ 3,4
Balance globale	– 33,3	– 25,6	– 48,1	– 39,5	– 28,8
N.B. Le signe + indique un excédent, le signe – un déficit.					
* Données provisoires. – ** Estimations.					
(a) Chiffres différents des données du commerce extérieurs retracées dans la partie 4.1. en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
(b) Long terme + court terme.					
(c) Solde global des transactions non monétaires y compris les mouvements de capitaux à court terme.					
Source : B.C.E.A.O.					

**L'évolution économique et financière
de la République Togolaise**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 1983

La situation économique du Togo est demeurée difficile en 1983 en raison notamment de la baisse de la production agricole dans son ensemble à la suite des perturbations climatiques et d'une réduction des performances du secteur industriel du fait de la contraction des débouchés tant intérieurs qu'extérieurs. Les prix intérieurs ont été sollicités par de fortes tensions au début de l'année avant de faire preuve d'une certaine détente au cours du second semestre. Cette évolution s'est soldée par une croissance du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) de 1 % seulement en termes nominaux contre 5 % en 1982.

1.1. La production agricole

La campagne agricole 1982-1983 a été essentiellement marquée par un déficit pluviométrique important dont l'incidence a été aggravée dans certaines régions de production par une recrudescence de feux de brouses.

TOGO – COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Milliers de tonnes				
Cacao	15,3	16,0	10,9	9,7
Café marchand	8,3	8,4	8,9	5,6
Coton graine	20,2	24,0	21,1	27,0
Karité	5,1	9,3	6,3	4,4
Palmistes	13,2	13,2	6,8	5,5

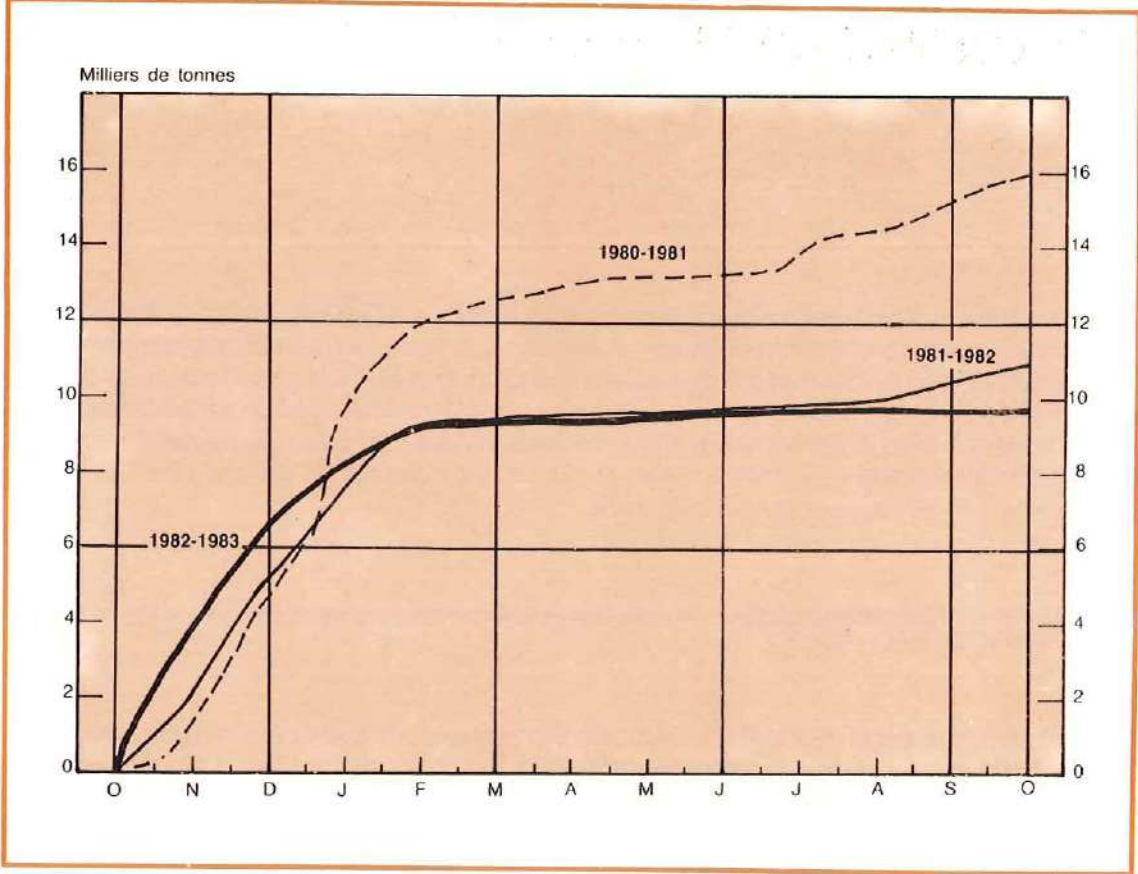
Source : Offices des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T.).

TOGO – PRIX A LA PRODUCTION

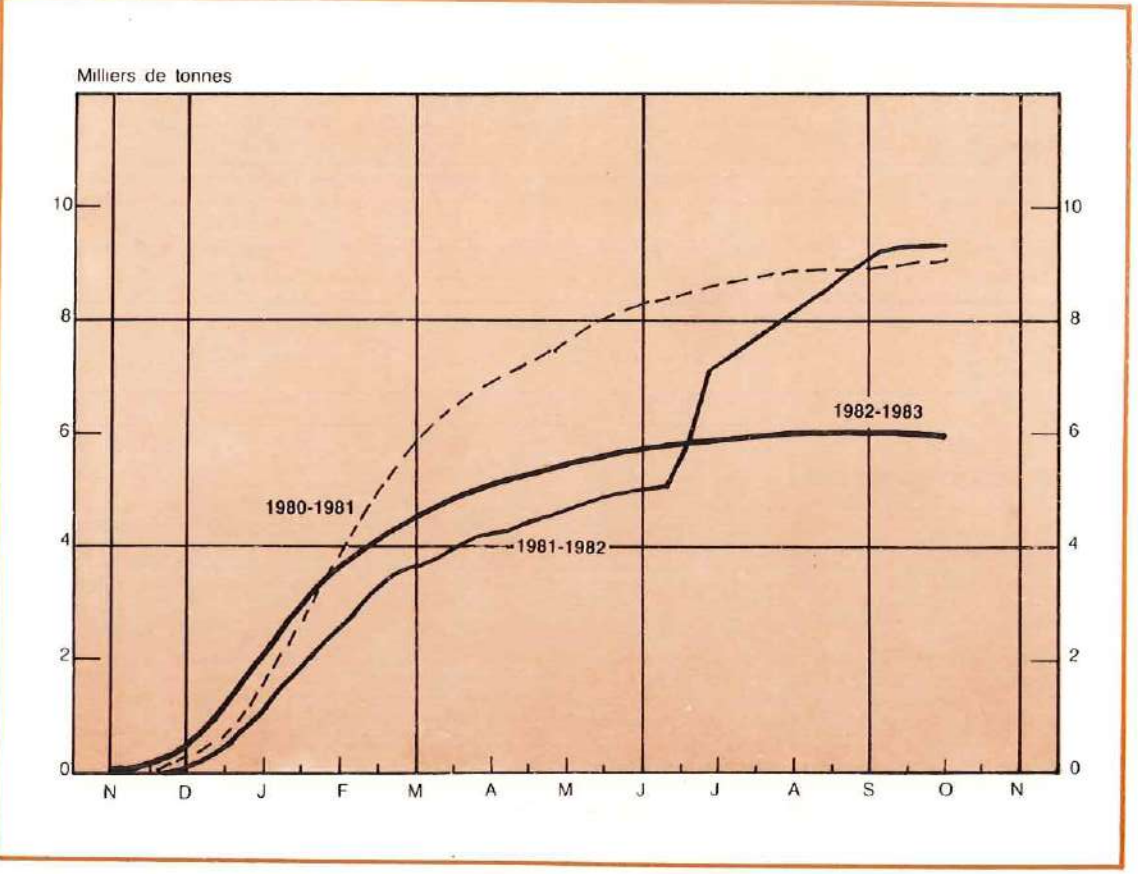
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Francs c.f.a. le kilo				
Cacao	220	220	225	235
Café marchand	200	200	215	235
Coton	60	60	65	65
Karité	41	41	41	45
Palmistes	52	52	52	55

Source : Journaux officiels de la République Togolaise.

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



La tendance à la baisse de la commercialisation des principaux produits de rente amorcée en 1981-1982 s'est poursuivie au cours de la campagne sous revue, en dépit d'un relèvement des prix au producteur. Seul le **coton** n'a pas suivi cette évolution d'ensemble, les achats ayant porté sur 27 024 tonnes au lieu de 21 142 tonnes en 1981-1982, soit une progression de 27,8 %. Le recul a été particulièrement marqué pour le **café**, le volume commercialisé étant passé de 8 878 tonnes à 5 571 tonnes, affichant ainsi une régression de 37,5 %. La collecte des **amandes de karité** et celle de **palmistes** ont diminué de 30,6 % et 19,5 % pour s'établir à 4 403 tonnes et 5 488 tonnes contre respectivement 6 348 tonnes et 6 817 tonnes en 1981-1982. La production de **cacao** a également fléchi en s'inscrivant à 9 719 tonnes au lieu de 10 935 tonnes, soit une réduction de 11,1 %.

Dans le domaine des **cultures vivrières**, le fait marquant de la campagne 1982-1983 aura été la baisse de près du quart de la production d'igname, tombée de 527 800 tonnes à 393 600 tonnes en un an. Les résultats obtenus pour le manioc sont restés relativement stables avec 370 900 tonnes au lieu de 372 100 tonnes en 1981-1982. Les récoltes ont été plus satisfaisantes pour les autres cultures vivrières que pour les tubercules. En effet, la production de mil et de sorgho a atteint 135 300 tonnes, soit une hausse de 12,4 % par rapport aux 120 400 tonnes de la campagne précédente tandis que celle de maïs a peu varié avec 151 800 tonnes au lieu de 151 000 tonnes. La campagne 1982-1983 a également été favorable pour le riz et le haricot qui sont demeurés tout de même des cultures marginales.

TOGO – PRODUCTION DES CULTURES VIVRIÈRES

	1980	1981	1982	1983
Milliers de tonnes				
Mil et sorgho	136,3	137,5	120,4	135,3
Maïs	159,3	138,4	151,0	151,8
Riz paddy	13,0	14,7	14,5	16,5
Manioc	432,5	406,7	372,1	370,9
Igname	482,9	499,4	527,8	393,6
Haricot	17,0	15,1	19,8	27,9
Source : Ministère du Développement rural, Direction des Enquêtes et Statistiques agricoles.				

1.2. L'élevage

D'après les estimations des services de l'Élevage, le cheptel a connu un accroissement de l'ordre de 2 % pour chacune des espèces en 1983 alors que ce taux avait été de 3 % l'année précédente. Les effectifs se sont ainsi établis à 309 000 têtes pour les bovins, 1 613 000 têtes pour les ovins et caprins et 237 000 têtes pour les porcins. La production avicole a augmenté à un rythme plus rapide, ce qui a permis de porter l'effectif des volailles à plus de 6 300 000 têtes en 1983.

TOGO – PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

	1980	1981	1982	1983
Milliers de têtes				
Bovins	287	294	302	309
Ovins et caprins	1 493	1 532	1 572	1 613
Porcins	217	223	230	237
Volailles	4 992	5 407	5 855	6 341

1.3. La pêche

Le marasme a persisté dans le domaine de la production halieutique en 1983. Au total, 10 513 tonnes de poisson ont été débarquées contre 10 349 tonnes un an plus tôt. La quasi-totalité des prises enregistrées a été assurée par la pêche artisanale, les apports de la pêche industrielle, qui étaient essentiellement fournis par des bateaux ghanéens, ayant été considérablement réduits à la suite de la fermeture des frontières entre les deux pays.

TOGO – PÊCHE

	1980	1981	1982	1983
Tonnes				
Pêche industrielle	799	1 887	1 616	194
Pêche artisanale	8 335	8 438	8 733	10 319
<i>Pêche maritime</i>	<i>4 835</i>	<i>4 938</i>	<i>5 233</i>	<i>6 819</i>
<i>Pêche continentale</i>	<i>3 500</i>	<i>3 500</i>	<i>3 500</i>	<i>3 500</i>
Total production	9 134	10 325	10 349	10 513
Importations	15 879	14 735	15 568	...

1.4. La production minière

Après avoir baissé au cours des deux années précédentes, la production de phosphates a amorcé une légère reprise en s'inscrivant à 2 080 694 tonnes en 1983 au lieu de 2 052 965 tonnes un an plus tôt. En revanche, les exportations ont continué de fléchir pour s'établir à 2 007 702 tonnes contre 2 055 111 tonnes en 1982.

TOGO – PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PHOSPHATES

	1980	1981	1982	1983
Milliers de tonnes				
Production	2 933	2 244	2 053	2 081
Exportations	2 896	2 215	2 055	2 008
Millions de francs c.f.a.				
Recettes	28 208	30 112	28 985	28 968
Source : Office Togolais des Phosphates (O.T.P.)				

La *Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (C.I.M.A.O.) a produit 692 906 tonnes de clinker en 1983, soit une baisse de 20,2 % par rapport aux 868 216 tonnes enregistrées en 1982. Principalement réalisées à l'exportation, les ventes sont passées de 824 454 tonnes à 752 631 tonnes, soit une diminution de 8,7 % qui s'explique par une réduction des livraisons sur le marché local et, surtout, par une diminution des expéditions vers le Ghana.

1.5. La production industrielle

L'évolution de l'activité industrielle a dans l'ensemble été défavorable au cours de l'année 1983. Parmi les principales unités industrielles, seule la *Société des Grands Moulins du Togo* (S.G.M.T.) a pu accroître sa production en 1983. Cette société a par ailleurs bénéficié d'un relèvement du prix de vente de la farine de blé, ce qui lui a permis de porter son chiffre d'affaires de 3 941 millions à 4 700 millions de francs c.f.a. En raison d'une baisse de la demande, la *Brasserie du Bénin* (B.B.) a vu ses ventes diminuer de 9 350 millions à 8 515 millions de francs c.f.a. De même, la société *Bata* a enregistré un recul de son chiffre d'affaires, tombé de 1 760 millions à 1 304 millions en 1983.

Du fait de l'achèvement des grands chantiers sur le plan national et de la concurrence rencontrée sur les marchés extérieurs, la *Société des Ciments du Togo* (CIMTOGO) a dû réduire sa production de 15,5 % en la ramenant de 274 525 tonnes de ciment à 232 017 tonnes. Pour les mêmes raisons, la *Société Nationale de Sidérurgie* (S.N.S.) qui se trouve par ailleurs confrontée à de sérieuses difficultés financières n'a produit que 2 779 tonnes d'acier au lieu de 7 670 tonnes en 1982, affichant ainsi un ralentissement de ses activités de 63,8 %.

1.6. Le tourisme

L'infrastructure hôtelière s'est enrichie en 1983 de nouvelles unités qui ont permis de porter la capacité d'hébergement de 1 820 à 1 858 chambres.

D'après les renseignements fournis par la Direction du Tourisme, l'activité dans ce secteur a été moins soutenue qu'en 1982, le nombre de touristes internationaux enregistré étant tombé de 130 600 à 115 000 d'une année à l'autre. La baisse des arrivées s'est conjuguée avec une diminution de 3,2 à 2,8 jours de la durée moyenne de séjour pour occasionner une chute des recettes touristiques, ainsi ramenées de 6 milliards à 5 milliards de francs c.f.a. en 1983.

1.7. Les prix et salaires

Au cours du premier semestre 1983, les tensions inflationnistes ont été relativement vives en raison des difficultés d'approvisionnement en produits vivriers et du renchérissement de certains produits importés, du fait notamment de l'appréciation du dollar. Une nette détente est intervenue par la suite, si bien que l'indice moyen des prix à la consommation familiale africaine n'a en définitive progressé que de 9,4 % au cours de l'année 1983, au lieu de 11,1 % en 1982.

LOMÉ – ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

	1980	1981	1982	1983
Base 100 : Année 1970				
Janvier	245,1	298,8	343,4	370,6
Février	244,9	302,1	339,9	377,6
Mars	247,8	304,5	344,6	389,2
Avril	253,2	313,1	351,0	398,5
Mai	258,6	316,3	359,1	415,9
Juin	263,4	325,7	354,8	398,5
Juillet	277,3	330,9	357,3	399,9
Août	270,8	327,7	341,1	371,0
Septembre	267,1	324,5	340,9	372,6
Octobre	266,2	324,2	345,1	362,8
Novembre	274,3	308,7	349,5	363,1
Décembre	281,7	312,6	364,6	363,9
<i>Moyenne annuelle</i>	<i>262,5</i>	<i>314,3</i>	<i>349,3</i>	<i>382,0</i>
N.B. Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1963 = 100.				

2. FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 1982 dont les masses avaient été votées en équilibre à 72,0 milliards de francs c.f.a. s'est soldée en définitive par un excédent de 7,9 milliards. Ce résultat s'explique essentiellement par le fait que les dépenses effectives ont été en deçà des prévisions, les décaissements totaux s'étant chiffrés à 64,8 milliards. En particulier, le service de la dette extérieure qui avait été prévu au budget pour 18 milliards n'a été réalisé qu'à hauteur de 11,1 milliards.

La persistance de la crise mondiale et les incertitudes qu'elle fait peser sur l'évolution de la situation économique et financière des pays en développement ont conduit les autorités à placer le budget de l'année 1983 sous le double signe de la prudence et de l'austérité, renforçant ainsi l'orientation prise en matière budgétaire depuis deux ans. Ainsi, les grandes masses du budget de l'exercice 1983 ont été arrêtées à 75,8 milliards, en progression de 5,3 % seulement par rapport aux prévisions initiales de l'exercice précédent.

Les ressources fiscales ont été inscrites pour 68,6 milliards, en hausse de 6,6 milliards, tandis que les autres recettes ordinaires, évaluées à 7,2 milliards, étaient en baisse de 2,8 milliards. Aucune inscription n'a été faite au titre des contributions extérieures.

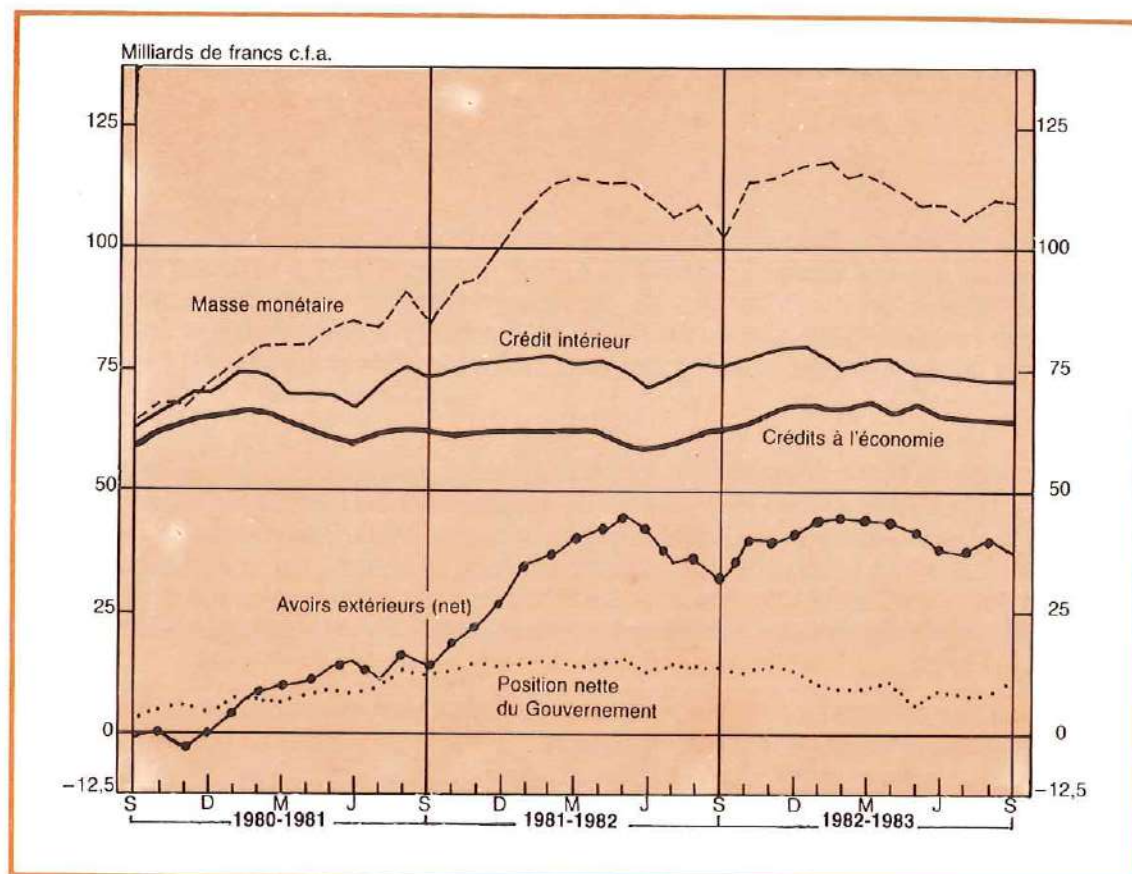
En ce qui concerne les prévisions de dépenses, le budget de fonctionnement a été estimé à 72,0 milliards de francs au lieu de 66,4 milliards en 1982. L'accroissement de 5,6 milliards ainsi observé résulte essentiellement d'une augmentation de 8,3 milliards du service de la dette et d'une diminution de 3,1 milliards des crédits alloués au matériel et aux interventions publiques, les dépenses de personnel ayant été relativement stables. Le budget d'investissement a été réduit de 5,6 milliards pour l'exercice 1983.

Les données disponibles sur l'exécution de la loi de finances pour l'année 1983 font ressortir 70,3 milliards pour les recouvrements et 84,6 milliards pour les dépenses, d'où un déficit provisoire de 14,3 milliards.

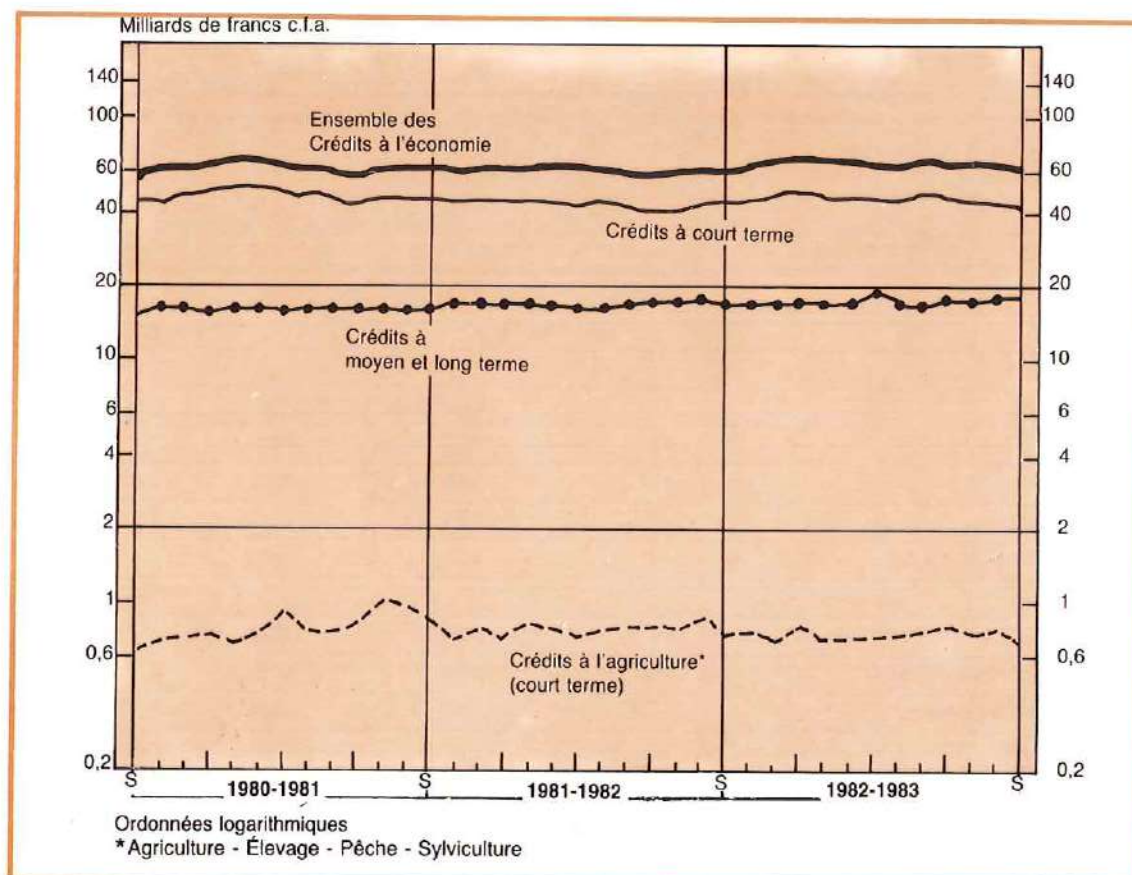
TOGO - BUDGET NATIONAL*

	1981	1982	1982	1983
	Réalizations		Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	59,5	72,7	72,0	75,8
- Recettes fiscales	53,7	63,5	62,0	68,6
- Autres recettes	5,8	9,2	10,0	7,2
- Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	64,5	64,8	72,0	75,8
- Budget de fonctionnement	57,1	58,9	66,4	72,0
- Budget d'équipement	7,4	5,9	5,6	3,8
Déficit (—) ou excédent (+)	— 5,0	+ 7,9	-	-
* Exercice : 1er janvier - 31 décembre.				
Source : Services du Trésor togolais.				

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO - ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

La persistance d'une conjoncture difficile a conduit les autorités togolaises à mettre en place en mars 1983 un programme de redressement économique et financier avec le concours du F.M.I. Au plan monétaire, et sur la base de la situation au 30 septembre 1983 comparée à celle arrêtée un an plus tôt, les efforts déployés dans ce cadre se sont traduits par une augmentation des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, une régression du crédit intérieur liée aussi bien à l'évolution de la position nette du Gouvernement qu'à celle des crédits à l'économie et une réduction du rythme de progression de la masse monétaire.

TOGO – SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

30 septembre				
	1980	1981	1982	1983
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	– 939	12 688	31 764	36 942
– Banque centrale	7 196	17 948	34 481	42 225
– Banques	– 8 135	– 5 260	– 2 717	– 5 283
Crédit intérieur	63 688	73 637	75 914	72 895
– Gouvernement (net)	3 933	11 649	13 651	11 279
– Crédits à l'économie	59 755	61 988	62 263	61 616
Masse monétaire	64 778	83 552	102 600	108 031
Autres éléments nets	– 2 029	2 773	5 078	1 806

Source : B.C.E.A.O.

Les **avoirs extérieurs** des institutions monétaires sont passées de 31,8 milliards à fin septembre 1982 à 45,2 milliards en février 1983 avant de s'établir à 36,9 milliards en septembre 1983. L'amélioration de 5,1 milliards ainsi constatée entre le début et la fin de l'exercice a concerné uniquement la Banque centrale puisque, dans le même temps, la position extérieure nette des banques s'est dégradée de 2,6 milliards. La comparaison avec l'exercice précédent fait ressortir toutefois une baisse de l'excédent des comptes extérieurs en raison notamment du net ralentissement des virements initiés de l'extérieur au profit d'opérateurs économiques résidant au Togo et du niveau assez élevé des règlements au titre de la dette publique extérieure.

Les réserves officielles de change détenues par la Banque centrale ont augmenté de 48,9 milliards à fin septembre 1982 à 64,0 milliards un an plus tard. Rapportées aux engagements monétaires à vue, elles font ressortir un taux de couverture de 82,2 % contre 76,7 %.

Le **crédit intérieur** s'est élevé à 72,9 milliards au 30 septembre 1983 contre 75,9 milliards un an plus tôt, soit une contraction de 3,0 milliards au lieu d'une hausse de 2,3 milliards en 1981-1982. Cette évolution est imputable à une réduction des crédits à l'économie ainsi que des engagements nets du Trésor vis-à-vis des autres institutions monétaires.

En effet, la *position débitrice nette du Gouvernement* s'est inscrite à 11,3 milliards à la fin de l'exercice sous revue contre 13,6 milliards un an auparavant, soit une atténuation de 2,4 milliards. Cette amélioration est due à l'encaissement par l'État de prêts de certains organismes gouvernementaux étrangers pour désintéresser principalement des créanciers intérieurs et à une limitation des dépenses publiques.

L'encours des *crédits à l'économie* est passé de 62,3 milliards au 30 septembre 1982 à 61,6 milliards au 30 septembre 1983. La baisse de 0,7 milliard ainsi relevée est uniquement imputable aux crédits ordinaires à court terme qui ont diminué de 44,0 milliards à 42,7 milliards du fait surtout du fléchissement des utilisations de crédits par certaines grandes entreprises publiques. Les crédits de campagne ont augmenté de 0,4 milliard et ceux à moyen et long terme de 0,3 milliard.

Les **interventions de la Banque centrale** se sont situées à 19,4 milliards au 30 septembre 1983 contre 19,0 milliards un an plus tôt. Le relèvement de 0,4 milliard des concours de l'Institut d'émission a résulté d'un accroissement de 12,0 milliards à 13,8 milliards des facilités consenties à l'État et d'un recul de 7,0 milliards à 5,6 milliards des refinancements en faveur des banques dont la trésorerie paraît avoir été relativement aisée.

La **masse monétaire** s'est chiffrée à 108,0 milliards au 30 septembre 1983 au lieu de 102,6 milliards un an auparavant, soit une progression de 5,3 % au lieu de 22,8 % pour l'exercice précédent. La croissance de 5,4 milliards des liquidités a concerné les dépôts en banque qui ont évolué de 58,8 milliards à 66,2 milliards du fait aussi bien des organismes publics que des particuliers et entreprises privées dont les avoirs se sont gonflés respectivement de 3,5 milliards et de 4,2 milliards. La circulation fiduciaire s'est au contraire contractée de 2,1 milliards en liaison avec le ralentissement des entrées nettes de capitaux spéculatifs. De ce fait, la part des billets et monnaies dans la masse monétaire a été ramenée de 41,9 % à 37,3 % entre le début et la fin de l'exercice.

L'expansion de 10,2 milliards de la **base monétaire** (a) au cours de l'exercice sous revue a résulté d'une hausse de 12,3 milliards des réserves des banques et d'une réduction de 2,1 milliards de la circulation fiduciaire. Elle a eu essentiellement pour contrepartie une amélioration de 7,7 milliards des avoirs extérieurs nets et une aggravation de 3,0 milliards de la position nette du Gouvernement, facteurs dont l'incidence a été atténuée par une diminution de 0,8 milliard des concours aux banques et aux établissements financiers. Le multiplicateur a été ramené de 1,64 à 1,49.

(a) La base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu du *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques.).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les échanges commerciaux avec l'extérieur ont été caractérisés en 1982 par une stagnation relative des exportations et un accroissement de 9,0 % des importations par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'est traduite par une accentuation du déficit commercial et un fléchissement sensible du taux de couverture.

TOGO – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1979	1980	1981	1982
Milliards de francs c.f.a.				
Exportations	46,4	71,3	57,5	58,2
Importations	110,2	116,4	117,8	128,4
Balance commerciale	- 63,8	- 45,1	- 60,3	- 70,2
Pour cent				
Couverture des importations				
par les exportations	42,1	61,3	48,8	45,3
Source : Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative, Direction de la Statistique.				

Les exportations ont été évaluées à 58,2 milliards de francs c.f.a. en 1982 contre 57,5 milliards en 1981. Les apports du café vert se sont élevés à 6,2 milliards au lieu de 5,4 milliards, soit une hausse de 14,8 %, imputable à une amélioration du prix de réalisation. Les ventes extérieures de coton, en augmentation pour la troisième année consécutive, ont rapporté 5,0 milliards en 1982 contre 3,4 milliards en 1981 sous l'effet d'une appréciation du produit et surtout d'un accroissement notable du tonnage exporté. En revanche, les recettes au titre du cacao en fèves ont sensiblement diminué en passant de 8,2 milliards à 5,6 milliards en liaison avec une chute des expéditions par suite des résultats défavorables de la campagne 1981-1982. La valeur des exportations de phosphates est tombée de 28,1 milliards à 25,6 milliards entre 1981 et 1982 en raison d'une réduction à la fois des embarquements et des cours de réalisation. Les ventes de ciments et de clinker à l'étranger ont représenté globalement 9,8 milliards de francs c.f.a. contre 6,2 milliards un an plus tôt.

La valeur des importations a augmenté de 117,8 milliards à 128,4 milliards de francs c.f.a. en 1982. Les achats de produits alimentaires ont absorbé 20,5 milliards, soit 35,2 % des recettes d'exportation, contre 16,7 milliards ou 29,0 % en 1981. Les importations de boissons et tabacs, estimées à 13,7 milliards en 1982, n'ont pratiquement pas varié par rapport à l'année précédente. La facture pétrolière qui avait sensiblement baissé en 1981 a enregistré une hausse de 45,5 % en se situant à 14,4 milliards en 1982 du fait d'une reprise des approvision-

nements en produits raffinés. Les achats de fils et tissus de coton se sont chiffrés à 22,3 milliards, soit un accroissement de 34,3 % par rapport aux 16,6 milliards de l'année 1981. Le gel des programmes publics d'investissement a encore été à l'origine d'une réduction des dépenses d'acquisition de biens d'équipement. Celles-ci ont fléchi de 24,9 milliards à 22,7 milliards en 1982.

Comme les années précédentes, la majeure partie des transactions commerciales a été réalisée avec les pays d'Europe, notamment avec ceux de la C.E.E. Toutefois, l'importance de la Communauté dans les échanges a baissé de 59,2 % à 54,2 % pour les exportations et de 64,1 % à 60,8 % pour les importations. Le déficit commercial avec ces pays s'est creusé en s'établissant à 46,5 milliards de francs c.f.a. au lieu de 41,6 milliards en 1981. Le poids des pays africains dans les échanges s'est notablement renforcé en évoluant de 10,5 % à 14,3 % en 1982. Les pays de la C.E.D.E.A.O., principaux partenaires du Togo sur le continent, ont consolidé leur position en intervenant pour 21,1 % dans les exportations et pour 7,1 % dans les importations contre respectivement 15,9 % et 4,9 % l'année précédente. Le commerce avec les autres pays de l'U.M.O.A. s'est accru par suite notamment du développement des transactions avec la Côte d'Ivoire. La part des pays d'Amérique dans les échanges a peu varié. Elle est demeurée négligeable au niveau des exportations et autour de 9,5 % pour les importations. Les ventes aux pays d'Asie ont représenté à peu près 1 % des exportations totales. Les achats auprès de ces pays ont constitué environ 15 % des importations au lieu de 14 % en 1981.

Les statistiques officielles du commerce extérieur pour 1983 n'ont pas encore été publiées. D'après les renseignements fournis par les principales sociétés exportatrices, les recettes totales se seraient stabilisées à leur niveau de 1982. Les expéditions de produits agricoles ont globalement rapporté 18,2 milliards de francs c.f.a. contre 17,8 milliards un an plus tôt. Les recettes d'exportation ont atteint pour les phosphates 29,0 milliards tout comme en 1982 et pour le ciment et le clinker 14,5 milliards au lieu de 14,2 milliards.

A défaut d'estimations détaillées des importations, l'analyse des droits et taxes liquidés par la Direction des Douanes en tant qu'indicateur de tendance laisse apparaître une diminution de la valeur des importations. En effet, les droits et taxes perçus à l'importation ont fléchi de 11,0 % en 1983 par rapport à l'année précédente.

4.2. Balance des paiements

Les paiements extérieurs se sont soldés en 1982 par un excédent de 14,8 milliards, inférieur toutefois à celui de 27,0 milliards observé en 1981.

Le déficit commercial s'est atténué de 10,1 % en liaison avec un accroissement des exportations plus rapide que celui des importations. Cette performance au niveau des ventes extérieures est surtout liée aux mouvements de réexportation qui ont généré des recettes évaluées à 42,3 milliards contre 36,5 milliards en 1981. Les sorties nettes au titre des services ont progressé de 10,0 % en passant de 27,1 milliards à 29,8 milliards d'une année à l'autre. Cette évolution modérée reflète la faible augmentation des paiements afférents au fret, à l'assurance et aux intérêts sur la dette extérieure.

Les transferts sans contrepartie se sont stabilisés à 16,0 milliards. L'ensemble de ces mouvements s'est traduit par une légère hausse du déficit en compte courant qui s'est établi à 20,9 milliards au lieu de 19,0 milliards un an plus tôt.

Les entrées nettes de capitaux se sont élevées à 35,7 milliards de francs c.f.a. contre 46,0 milliards en 1981, soit une baisse de 10,3 milliards ou 22,4 %, due à la contraction de l'excédent des capitaux à court terme.

La balance des paiements a dégagé en 1983 un excédent de 5,5 milliards, en net retrait par rapport à ceux des deux années précédentes.

La valeur globale des exportations a fléchi de 16,5 % du fait exclusivement du marasme observé dans le commerce de réexportation. Celui-ci n'a rapporté que 25,3 milliards, soit 40,2 % de moins qu'en 1982. Le recul des importations ayant été de moindre ampleur, le déficit commercial s'est aggravé pour atteindre 9,5 milliards. Le solde négatif des services s'est situé à 41,6 milliards de francs c.f.a., soit une détérioration de 39,6 % qui s'explique par un quasi-triplement des paiements d'intérêts sur la dette extérieure. Les sorties au titre du fret et de l'assurance ont par contre diminué, en relation avec la réduction des importations.

Les transferts sans contrepartie n'ont pratiquement pas varié en s'établissant à 16,1 milliards. Compte tenu des autres éléments ci-dessus, le déficit des paiements courants s'est alourdi de 4,1 milliards pour se chiffrer à 35,0 milliards.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires ont été évaluées à 40,5 milliards, soit une hausse de 13,4 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à une progression des apports nets de capitaux à long terme et à une relative stabilité des mouvements nets de capitaux flottants.

TOGO – BALANCE DES PAIEMENTS

	1979	1980*	1981*	1982**	1983**
Milliards de francs c.f.a.					
Marchandises (a)	- 37,0	- 8,3	- 7,9	- 7,1	- 9,5
dont - Exportations FOB	+ 61,8	+ 102,5	+ 99,5	+ 109,2	+ 91,2
- Importations FOB	- 98,8	- 110,8	- 107,4	- 116,3	- 100,7
Services	- 25,4	- 20,3	- 27,1	- 29,8	- 41,6
Transferts sans contrepartie	+ 17,7	+ 17,9	+ 16,0	+ 16,0	+ 16,1
dont - Privés	+ 0,7	+ 1,4	+ 1,0	+ 1,0	+ 1,4
- Publics	+ 17,0	+ 16,5	+ 15,0	+ 15,0	+ 14,7
Balance des paiements courants	- 44,7	- 10,7	- 19,0	- 20,9	- 35,0
Mouvements de capitaux non					
monétaires à long terme	+ 42,9	+ 12,1	+ 16,0	+ 18,8	+ 23,8
Balance de base	- 1,8	+ 1,4	- 3,0	- 2,1	- 11,2
Mouvements de capitaux non					
monétaires à court terme	+ 5,2	- 3,2	+ 30,0	+ 16,9	+ 16,7
Erreurs et omissions nettes	- 1,1	- 1,3	-	-	-
Balance globale	+ 2,3	- 3,1	+ 27,0	+ 14,8	+ 5,5
N.B. Le signe + indique un excédent, le signe - indique un déficit.					
* Données provisoires. ** Estimations					
(a) : Chiffres différents des données du commerce extérieur retracées dans la partie 4.1., en raison des ajustements propres à la méthodologie de la balance des paiements.					
Source : B.C.E.A.O.					

**La Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest**

1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

Au cours de l'exercice monétaire 1982-1983, la Banque centrale a de nouveau orienté son action vers un meilleur ajustement de la liquidité globale à l'activité économique réelle des États de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Elle s'est en outre préoccupée de la mise en application effective de la politique sélective du crédit en vue de canaliser davantage les ressources vers les secteurs jugés prioritaires.

1.1. Ajustement de la liquidité globale

En raison de la persistance des difficultés auxquelles se trouvent confrontées les économies des pays de l'Union, le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A., au cours de sa réunion des 22 et 23 septembre 1982, a confirmé les objectifs à moyen terme précédemment arrêtés, à savoir l'ajustement de la balance des paiements des États et la reconstitution progressive des avoirs extérieurs de la Banque centrale. A cet effet, il a recommandé le renforcement de la politique modératrice afin d'assurer une décélération dans l'évolution de la masse monétaire et des crédits à l'économie.

Au cours de la session du 27 décembre 1982, le Conseil d'Administration de la B.C.E.A.O. a, conformément aux directives du Conseil des Ministres, fixé pour chacun des États le maximum des concours de l'Institut d'émission en 1983. Il a également reconduit les mesures mises en place antérieurement visant à conférer une valeur normative aux plafonds mensuels de refinancement des crédits ordinaires arrêtés par les Comités Nationaux du Crédit et à assurer une meilleure surveillance des contreparties des crédits de campagne. Enfin, le Conseil a demandé que des normes mensuelles de progression des crédits ordinaires soient encore imposées aux banques et que l'endettement extérieur de celles-ci soit contenu dans des limites compatibles avec les objectifs de la politique monétaire.

1.2. Contrôle qualitatif de la distribution du crédit

La canalisation des financements bancaires vers les secteurs prioritaires est demeurée une préoccupation majeure des autorités monétaires. Les Comités Nationaux du Crédit ont ainsi fixé des objectifs pour la politique sectorielle du crédit, conformément aux orientations définies par les plans de développement des États de l'Union.

Au Bénin, les secteurs prioritaires devaient globalement bénéficier en 1983 de 68,8 % des crédits bancaires. Ont été visés par cette disposition l'agriculture, les entrepôts et les communications, les services sociaux et personnels, le bâtiment et les travaux publics, les transports ainsi que l'eau et le gaz.

En Côte d'Ivoire, le Comité National du Crédit a retenu pour l'année 1983 un coefficient minimum de 40 % en faveur de l'industrie. Une priorité particulière a été accordée à la production de pétrole, de gaz et d'électricité en vue de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur en matière d'énergie. Par ailleurs, le coefficient de 3 % minimum a été reconduit pour le secteur primaire et un coefficient maximum de 9 % a été fixé pour le sous-secteur loca-

tion et gestion de bâtiments. Enfin, les établissements de crédit ont été tenus de consacrer aux petites et moyennes entreprises et à l'habitat social respectivement 10 % et 5 % de l'accroissement de leurs concours en 1983.

En *Haute-Volta*, le secteur rural, le secteur secondaire et les infrastructures ont été classés prioritaires conformément aux orientations du plan de développement économique.

Au *Niger*, le plan quinquennal d'État 1979-1983 a servi de base pour la définition des domaines à privilégier en 1983 par la politique sectorielle du crédit. Il s'agit en l'occurrence des activités industrielles et minières, des activités agricoles ainsi que du bâtiment et des travaux publics.

Au *Sénégal*, les objectifs de politique sectorielle du crédit au titre de l'année 1982 n'ayant pas été atteints, le Comité National du Crédit les a reconduits pour l'année 1983. Les secteurs prioritaires devaient bénéficier d'au moins 67 % des crédits bancaires, répartis à hauteur de 31 % pour les financements à moyen et long terme de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et de 36 % pour les financements à court terme de ces mêmes secteurs, ainsi que du génie civil, des travaux publics et du bâtiment. Dans les secteurs non prioritaires la part dévolue au commerce ne devait pas excéder 25 %.

Au *Togo*, le Comité National du Crédit a également reconduit pour l'année 1983 les objectifs de l'année précédente. Les banques et les établissements financiers devaient affecter au moins 15 % de leurs crédits à l'agriculture, 7 % à l'habitat à caractère social, 8 % aux petites et moyennes entreprises industrielles et 10 % aux autres petites et moyennes entreprises nationales, soit au total un minimum de 40 % pour les secteurs prioritaires. Les parts maximales des secteurs non prioritaires étaient fixées à 30 % pour la grande industrie, 20 % pour le commerce, 5 % pour le bâtiment et les travaux publics et 5 % pour les transports et le transit.

1.3. Modification des dispositions réglementaires

Le Conseil des Ministres, au cours de sa réunion du 29 décembre 1982 à Ouagadougou, a approuvé le décret-cadre portant réglementation des établissements financiers. Ce texte a été transmis aux autorités nationales pour adoption.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration au cours de sa séance du 29 mars 1983 a décidé de réaménager les taux en vigueur dans l'U.M.O.A. en réduisant le taux d'escompte normal et le taux d'escompte préférentiel de la Banque centrale de deux points, ce qui les a ramenés à leurs niveaux d'avant le 7 avril 1982. Les taux d'intérêt créditeurs appliqués par les banques à l'ensemble des dépôts privés ont été abaissés de un point tandis que les taux d'intérêt débiteurs ont été diminués de deux points, tout comme ceux de la B.C.E.A.O.

1.4. Activité bancaire

Deux banques ont été agréées au cours de l'exercice 1982-1983 : la Middle East Bank en Côte d'Ivoire et la Massraf Fayçal Al Islami-Niger. L'agrément de cette dernière banque au Niger porte à deux le nombre des établissements bancaires de l'Union ne recourant pas à l'usage du taux d'intérêt et pratiquant le système du partage des profits et des pertes.

1.5. Taux des opérations de la Banque centrale et conditions de banques

Le Conseil d'Administration de la Banque centrale a décidé le 29 mars 1983 de ramener le **taux d'escompte normal** de 12,5 % à 10,5 % et le **taux d'escompte préférentiel** de 10,0 % à 8,0 % à compter du 5 avril 1983.

Les **taux d'intérêt du marché monétaire** ont subi quatre modifications au cours de l'exercice écoulé.

	Jour le jour		Un mois		Trois mois	
	Dépôts - Avances		Dépôts - Avances		Dépôts - Avances	
	Pour cent l'an					
23 août 1982	14,000	14,3125	14,125	14,375	14,375	14,625
8 novembre 1982	13,500	13,8125	13,625	13,875	13,875	14,125
20 décembre 1982	13,000	13,3125	13,125	13,375	13,375	13,625
22 mars 1983	11,000	11,3125	11,125	11,375	11,375	11,625
13 juin 1983	12,000	12,3125	12,125	12,375	12,375	12,625

Les **taux des dépôts à terme des banques publiques à statut spécial** ont suivi la même évolution que ceux du marché monétaire.

	Dépôts		Retraits anticipés	
	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois
	Pour cent l'an			
23 août 1982	14,125	14,375	14,000	14,125
8 novembre 1982	13,625	13,875	13,500	13,625
20 décembre 1982	13,125	13,375	13,000	13,125
22 mars 1983	11,125	11,375	11,000	11,125
13 juin 1983	12,125	12,375	12,000	12,125

Les **conditions applicables par les banques** installées dans l'Union monétaire ont été réajustées en même temps que celles de la Banque centrale.

Les taux d'intérêts débiteurs sur les opérations de crédit ont été réduits de deux points, tout comme les taux d'escompte de la B.C.E.A.O. Il a par ailleurs été précisé que tous les agios et commissions bancaires doivent être inclus dans les maximums fixés, soit 10,0 % ou 11,0 % suivant le cas pour les crédits admis au T.E.P. et 15,5 % pour les crédits assortis du T.E.N. Cependant les taxes sur le chiffre d'affaires ou sur les prestations de service sont à la charge de la clientèle.

Les taux d'intérêt créditeurs rémunérant les dépôts privés sont devenus les suivants :

MONTANT DES COMPTES OU DES BONS EN FRANCS C.F.A.

		de 200 001	de 500 001	au-dessus
	jusqu'à 200 000	à 500 000	à 2 000 000	de 2 000 000
Pour cent l'an				
Dépôts à vue	sans intérêt	3,50 (c)	4,00 (c)	4,00 (d)
Dépôts à terme (a)				
– moins de 6 mois	6,25 (c)	6,75 (c)	7,25 (c)	7,25 (d)
– de 6 mois à moins de 1 an	7,25 (c)	7,75 (c)	8,50 (c)	8,50 (d)
– à partir de 1 an	8,25 (d)	9,00 (d)	9,50 (d)	9,50 (d)
Bons de caisse (b)				
– de 6 mois à moins de 1 an	7,25 (c)	7,75 (c)	8,50 (c)	8,50 (d)
– à partir de 1 an	8,25 (d)	9,00 (d)	9,50 (d)	9,50 (d)
Comptes d'épargne	8,50 (d)	(dans les limites du montant maximum fixé dans chaque État).		
(a) Des avances sur dépôts à terme peuvent être consenties à un taux correspondant au taux d'intérêt versé sur ces dépôts plus 1 %.				
(b) Les bons de caisse sont émis en coupures de 5 000 francs c.f.a. minimum pour une durée qui ne peut être inférieure à six mois ; ils peuvent être rachetés par les établissements émetteurs sous déduction d'un escompte calculé à un taux, pour la période restant à courir, qui ne peut être ni supérieur au taux nominal du bon plus 1 % ni inférieur au taux nominal du bon.				
(c) Taux fixe. (d) Taux minimum.				

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. Administration de la Banque centrale

Au cours de la période sous revue, les instances de l'U.M.O.A. et les organes d'administration de la B.C.E.A.O. se sont réunis conformément aux dispositions du Traité et des statuts qui lui sont annexés.

La cinquième **Conférence des Chefs d'État** de l'Union s'est tenue les 30 et 31 octobre 1983 à Niamey, en République du Niger, sous la présidence de son Excellence Seyni KOUNTCHÉ, Chef d'État de la République du Niger.

Aux termes des dispositions de l'article 5 du Traité, les Chefs d'État ont porté à la présidence de la Conférence son Excellence Mathieu KÉREKOU, Président de la République Populaire du Bénin.

La Conférence a noté avec satisfaction les actions d'ajustement entreprises en vue d'un rétablissement progressif des équilibres fondamentaux et demandé le renforcement de ces mesures face à la persistance des difficultés auxquelles se trouvent confrontées les économies des pays de l'Union.

Les Chefs d'État ont accueilli favorablement la demande d'adhésion de la République du Mali à l'U.M.O.A. Le Président en exercice de la Conférence a été chargé de suivre les modalités d'application de cette décision.

La présidence du **Conseil des Ministres** a été assurée à compter du 10 février 1983 par M. Hamid ALGABID, Ministre délégué aux Finances de la République du Niger, nommé en remplacement de M. Moussa TONDI à la suite d'un changement dans la représentation du Niger au Conseil. M. Almoustapha SOUMAÏLA, Secrétaire d'État au Commerce et aux Transports, a été appelé à siéger au second poste du Niger qu'occupait M. Hamid ALGABID.

Pour la Haute-Volta, M. Inoussa MAÏGA a été remplacé par M. Pascal SANON, auquel a succédé M. Damo Justin BARRO, Ministre des Finances; le second siège qui était occupé par M. Talata Dominique KAFANDO a été successivement confié à M. Talata Eugène DONDASSE, à M. François Moussa ZOUNGRANA, puis de nouveau à M. Talata Eugène DONDASSE, Ministre du Plan et de la Coopération.

Pour le Sénégal, à la suite de modifications dans la composition du Gouvernement, M. Ousmane SECK a été remplacé par M. Mamoudou TOURÉ, Ministre du Plan et de la Coopération, alors chargé de l'Économie et des Finances. Le poste de deuxième représentant est d'abord revenu M. Serigne Lamine DIOP, ensuite à M. Cheikh Hamidou KANE, Ministre du Plan et de la Coopération.

Le Conseil des Ministres de l'U.M.O.A. a tenu trois séances ordinaires pendant l'exercice sous revue : le 29 décembre 1982 à Ouagadougou, le 31 mars 1983 à Abidjan et le 20 septembre 1983 à Dakar. Au cours de cette dernière réunion, le Conseil a arrêté les directives de la politique monétaire et du crédit pour l'année 1984.

Le Conseil a tenu une session extraordinaire le 17 octobre 1983 à Dakar pour préparer la Cinquième Conférence des Chefs d'État.

L'affectation des résultats financiers de la Banque centrale au titre de l'exercice écoulé a été décidée le 19 décembre 1983 à Cotonou lors de la première réunion ordinaire du Conseil pour l'exercice 1983-1984.

Le **Conseil d'Administration** de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, présidé par M. Abdoulaye FADIKA, Gouverneur de la Banque centrale, son Président statutaire, a tenu dans le courant de l'exercice sous revue quatre séances ordinaires : le 27 décembre 1982 à Ouagadougou, le 29 mars 1983 à Abidjan, le 30 juin 1983 à Ziguinchor et le 19 septembre 1983 à Dakar.

Lors de sa réunion du 27 décembre 1982, il a fixé, conformément aux directives du Conseil des Ministres, le montant maximum des interventions de la Banque centrale dans chacun des États en 1983 et adopté les dispositions pour l'action monétaire à mener dans ce cadre. Le 19 septembre 1983, il a approuvé le budget de la Banque centrale pour l'exercice 1983-1984.

Le Conseil s'est également réuni une fois en séance extraordinaire à Dakar le 15 octobre 1983 pour préparer la Cinquième Conférence des Chefs d'État de l'U.M.O.A.

Entre le 1er octobre 1982 et le 30 septembre 1983, la composition du Conseil d'Administration a subi quelques modifications : pour la représentation sénégalaise, M. Hady Mamadou LY, Directeur du cabinet du Ministre du Plan et de la Coopération, a été nommé en remplacement de M. Moussa TOURÉ ; pour la représentation voltaïque, M. Hamadou LOUGUE, Secrétaire général du Ministère du Plan et de la Coopération, a succédé à M. François Moussa ZOUNGRANA et, pour la représentation togolaise, M. Seyni MÉMÈNE, Directeur général des Douanes, a remplacé M. Kpanlou PATASSÉ.

Au cours de sa première réunion ordinaire de l'exercice 1983-1984 qui s'est déroulée le 17 décembre 1983 à Cotonou, le Conseil a approuvé les comptes de la Banque centrale pour l'exercice clos le 30 septembre 1983.

Les **Comités Nationaux du Crédit** ont tenu dans le cadre des dispositions réglementaires des réunions périodiques dont ils ont rendu compte au Conseil d'Administration.

2.2. Le personnel et les services de la Banque centrale

Le programme de construction des agences auxiliaires arrêté en 1976 afin d'une part, d'insérer l'action de la B.C.E.A.O. dans les efforts de développement économique régional déployés par les Gouvernements des États et, d'autre part, de décentraliser certaines opérations des agences principales, s'est achevé durant l'exercice 1982-1983 avec l'ouverture des agences d'Abengourou et de Korhogo en Côte d'Ivoire. Celles-ci sont entrées en activité respectivement le 3 janvier et le 26 septembre 1983, portant ainsi à douze le nombre total des agences auxiliaires. L'effort dans le domaine immobilier est désormais axé sur la reconstruction à partir de l'exercice 1983-1984 de toutes les agences principales, devenues de moins en moins adaptées aux conditions d'exploitation.

En matière de **personnel**, la politique de la Banque centrale a visé essentiellement, après la relève des agents de la coopération technique par des ressortissants des pays de l'Union, l'adaptation de l'effectif au développement des activités. Le nombre des agents d'encadrement nationaux qui était de 526 au 30 septembre 1982 est ainsi passé à 538 au 30 septembre 1983.

L'organisation des services de la Banque centrale a subi quelques modifications pour compter du 22 avril 1983 :

- création de la Direction centrale des services du Secrétariat général, chargée du courrier, du télex, du standard téléphonique, des relations publiques, de la sécurité de la Banque et du secrétariat des Conseils,

-- réaménagement au sein de la Direction centrale des Affaires administratives et sociales, désormais subdivisée en six services, à savoir le Service du budget, le Service de l'imprimerie, le Service du matériel, du mobilier et de l'entretien, le Service médico-social, le Service du personnel et le Service des travaux immobiliers.

Par ailleurs, pour compter de cette même date, des changements sont intervenus au niveau des responsables de certaines Directions centrales.

Le **Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (C.O.F.E.B.)** a été installé en novembre 1982 dans un nouvel immeuble fonctionnel muni d'un équipement pédagogique moderne et entièrement intégré au siège de la Banque centrale.

La cinquième promotion a été accueillie dans ce nouveau complexe de formation. Dans sa composition, cette promotion illustre l'accent particulier mis sur la formation des agents d'encadrement supérieur tant pour satisfaire les besoins en personnel de la Banque centrale que pour répondre à ceux des banques primaires et des administrations publiques. En effet, sur un total de 75 stagiaires, l'encadrement supérieur en compte 47 et l'encadrement moyen 28 dont respectivement 21 et 4 agents inscrits au titre des banques primaires et des administrations publiques.

Un nouveau programme comportant un tronc commun suivi de filières spécialisées destinées respectivement aux stagiaires des administrations publiques, des banques primaires et de la Banque centrale a été mis en application pour le cycle supérieur avec la cinquième promotion. Cette expérience devra permettre d'apporter les aménagements nécessaires afin de mieux adapter les filières de spécialisation aux besoins des institutions d'origine.

Pour 1983, il a été décidé de surseoir à l'organisation du concours pour le recrutement de nouveaux stagiaires pour la B.C.E.A.O. Cette décision a été commandée par la nécessité de marquer une pause afin de procéder à une évaluation exhaustive des besoins futurs de l'ensemble des services de la Banque centrale et définir en conséquence un calendrier et un programme de formation. Ainsi, lors de sa réunion du 23 août 1983, le Comité d'Admission du C.O.F.E.B. n'a délibéré que sur les dossiers de candidature introduits par les banques primaires et les administrations économiques et financières des États.

Par ailleurs, le Centre a organisé dans ses locaux à Dakar divers séminaires répondant aux besoins formulés par les administrations économiques et financières des États ou intéressant les banques et établissements financiers de l'Union.

Le C.O.F.E.B. a préparé pour la seconde fois conjointement avec l'*Institut de Développement Économique* de la Banque Mondiale (I.D.E.) un séminaire sur la gestion de l'économie nationale. Celui-ci s'est tenu du 15 novembre au 17 décembre 1982 et a regroupé 25 participants provenant des banques centrales et des administrations économiques et financières des États de l'U.M.O.A., du Cap-Vert, de Guinée, de Guinée-Bissau et du Mali. Les travaux ont été animés par des experts de la *Banque Mondiale*, du F.M.I., de l'*Institut de Développement Économique et de Planification* (I.D.E.P.-Dakar), des Administrations économiques du Sénégal, de l'Université de Dakar, de la *Société Nationale d'Études et de Promotion Industrielle* du Sénégal (SONEPI) et de la B.C.E.A.O.

Au cours de l'exercice sous revue, le Centre a organisé deux séminaires sur l'activité bancaire avec le concours du *Centre d'Enseignement Supérieur des Affaires* (C.E.S.A.) et de banques françaises. Le premier a porté sur le contrôle de gestion dans la banque. Du 11 au 15 avril 1983, il a réuni 32 participants provenant de différentes banques des États de l'U.M.O.A. pour les sensibiliser aux techniques de contrôle de gestion propres à la banque. Le second séminaire qui avait pour thème «Le marketing bancaire et la politique commerciale des banques» s'est tenu du 2 au 6 mai 1983 avec 37 représentants d'établissements bancaires de l'Union. L'objet de cette rencontre était de mieux appréhender les besoins de la clientèle en vue du développement et de la rentabilisation de l'activité bancaire dans la zone.

Parallèlement à ses activités pédagogiques, le C.O.F.E.B. a abrité deux colloques regroupant de hauts fonctionnaires des États de l'U.M.O.A. et des agents de la B.C.E.A.O. afin de renforcer la collaboration entre les organismes gouvernementaux et les services de la Banque centrale. Le premier, consacré à la gestion de la dette publique, a rassemblé du 10 au 21 janvier 1983 des agents des départements du Trésor et de la Dette publique ainsi que de la B.C.E.A.O. Il a bénéficié de l'assistance d'experts de la *Banque Mondiale*, du Trésor français et de la *Caisse Centrale des Banques Populaires* de France. Le second qui s'est déroulé du 29 août au 2 septembre 1983 avait pour objet l'examen des problèmes liés à l'application de la réglementation des changes. Il a permis aux hauts fonctionnaires des administrations concernées et aux agents de la Banque centrale d'élaborer un projet de loi-cadre pour la répression des infractions en cette matière

En marge de ces sessions et dans le cadre de ses relations de coopération avec des institutions financières internationales, le C.O.F.E.B. a abrité du 27 juin au 1er juillet 1983 un séminaire organisé par l'I.D.E. sur les politiques de développement agricole en Afrique au sud du Sahara.

Enfin, des agents de la Banque centrale ont suivi des cours de formation continue auprès du *Centre International de Formation de la Profession Bancaire* (C.I.F.P.B.) et de l'*Institut Technique de Banque* (I.T.B.). La B.C.E.A.O. a par ailleurs envoyé des agents participer à des stages et séminaires auprès de diverses institutions telles que le F.M.I., la *Banque Mondiale*, la *Banque de France*, la *Federal Reserve Board* (F.E.D.) et la *Citibank*.

3. LE BILAN DE LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

3.1. Analyse du bilan

Le total du bilan de la Banque centrale au 30 septembre 1983 s'est établi à 1 443,8 milliards de francs c.f.a., en augmentation de 310 milliards ou 27,3 % par rapport au 30 septembre 1982. Les principales variations ont concerné, à l'actif, les concours de la B.C.E.A.O. et les opérations effectuées pour le compte des Trésors nationaux et, au passif, les engagements en monnaies étrangères et le Fonds Monétaire International.

ÉVOLUTION DU BILAN AU 30 SEPTEMBRE

	1980	1981	1982	1983
Actif	Milliards de francs c.f.a.			
Avoirs en or	1,2	14,0	16,1	19,9
Fonds Monétaire International	15,7	13,6	13,2	14,5
Avoirs en monnaies étrangères	10,4	13,9	21,0	43,2
Concours de la B.C.E.A.O.	504,1	615,0	707,7	833,1
Opérations pour compte des				
Trésors nationaux	37,2	160,4	258,5	345,1
Participations	5,8	7,2	8,0	8,5
Autres immobilisations (net)	11,0	12,5	14,2	15,4
Comptes d'ordre et divers	18,5	41,3	95,1	164,1
Total	603,9	877,9	1 133,8	1 443,8
Passif				
Billets et monnaies en circulation	312,6	365,3	399,6	372,1
Dépôts	61,5	102,7	200,3	206,6
Transferts à exécuter	5,5	6,5	3,0	2,4
Engagements en monnaies étrangères	65,2	65,5	68,5	204,8
Fonds Monétaire International	39,2	162,3	233,6	362,8
Fonds fiduciaire	37,6	37,7	37,7	37,4
Capital et réserves	19,4	23,6	49,3	91,0
Comptes d'ordre et divers	62,9	114,3	141,8	166,7
Total	603,9	877,9	1 133,8	1 443,8

3.1.1. Analyse des postes de l'actif

Les **avoirs en or** ont été comptabilisés pour une valeur de 19,9 milliards de francs c.f.a. contre 16,1 milliards dans le bilan précédent. Le stock d'or n'ayant pas varié d'un exercice à l'autre, la hausse de 3,8 milliards ainsi enregistrée provient de la réévaluation des 119 714,813 onces ou 3 723,547 kilos d'or détenus par la Banque centrale, sur la base des cours au 30 septembre 1983, soit 418,8885 dollars l'once et 400,45 francs c.f.a. le dollar.

Les éléments du poste **Fonds Monétaire International** sont la position de réserve des États de l'Union et les Droits de Tirages Spéciaux détenus. Ils sont évalués en francs c.f.a. au taux représentatif du D.T.S. au 30 avril 1983, soit 0,00250651 D.T.S. pour 1 franc c.f.a.

La *position de réserve* s'est élevée à 14,9 millions de D.T.S. soit 5,9 milliards de francs c.f.a., en accroissement de 0,8 milliard par rapport au 30 septembre 1982. Cette évolution résulte de la variation du taux de conversion du D.T.S.

Le montant de 21,3 millions de *Droits de Tirage Spéciaux* détenus le 30 septembre 1983 a été inscrit au bilan pour une contrevaletur de 8,5 milliards de francs c.f.a. au lieu de 23,3 millions de D.T.S. pour 8,0 milliards à la fin de l'exercice précédent. Les utilisations ont concerné le règlement au F.M.I. pour 62,6 millions de D.T.S. au titre de commissions sur les D.T.S. alloués. Le compte a par ailleurs été alimenté par les intérêts reçus du F.M.I. sur les D.T.S. détenus pour 2,9 millions de D.T.S. et les achats par la Côte d'Ivoire et le Sénégal de 57,7 millions de D.T.S.

Les **avoirs en monnaies étrangères** ont été globalement chiffrés à 43,2 milliards de francs c.f.a. à la fin de l'exercice sous revue contre 21,0 milliards au 30 septembre 1982.

Les avoirs auprès des *correspondants en France* ont progressé de 7,9 milliards de francs c.f.a. pour s'établir au 30 septembre 1983 à 16,2 milliards dont 15,5 milliards de dépôts effectués chez la Banque de France, qui ont été versés au compte d'opérations, valeur 1er octobre 1983.

La contrevaletur des encaisses en *billets et monnaies de la Zone Franc* est passée de 4,6 milliards de francs c.f.a. à 7,7 milliards. Au cours de l'exercice sous revue, le compte a enregistré en contrepartie de billets rapatriés aux divers instituts d'émission 87,8 milliards au lieu de 58,6 milliards en 1981-1982. La Banque des États de l'Afrique Centrale a versé à ce titre 63,4 milliards, la Banque Centrale du Mali 18,6 milliards et la Banque de France 5,9 milliards.

Les comptes en devises auprès des *correspondants en dehors de la Zone Franc* ont été évalués au 30 septembre 1983 à 1,1 milliard de francs c.f.a. contre 1,3 milliard un an plus tôt.

Les *bons d'institutions financières internationales* ont été comptabilisés pour 1,2 milliard de francs c.f.a. Cette somme représente la contrevaletur de la souscription pour 3 millions de dollars de bons B.A.D. à 11,25 % venant à échéance le 1er août 1985.

Le solde du compte *Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest* a augmenté de 5,7 milliards de francs c.f.a. à 17,0 milliards entre le début et la fin de l'exercice. Ce montant représente des créances exigibles en devises sur les autres participants dans un délai de quinze jours suivant la fin du mois.

Les **concours de la Banque centrale** aux banques, aux établissements financiers et aux trésors nationaux se sont élevés à 833,1 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983, en progression de 125,4 milliards par rapport à l'exercice précédent. L'analyse de leur évolution figure dans les parties consacrées à l'U.M.O.A. et aux États membres de l'Union.

Les **opérations pour compte des Trésors nationaux** ont été enregistrées pour 345,1 milliards de francs c.f.a. contre 258,5 milliards au 30 septembre 1982.

Le **dépôt Koweït** a été maintenu à 30,0 millions de dinars équivalant à 32 milliards de francs c.f.a..

Les **concours du Fonds fiduciaire** mis à la disposition des États ont fléchi de 37,7 milliards de francs c.f.a. à 37,4 milliards par suite de remboursements intervenus au cours de la période.

Les **autres concours** du F.M.I. sont passés de 188,8 milliards de francs c.f.a. à 275,7 milliards entre le 30 septembre 1982 et le 30 septembre 1983, en raison du reversement aux États de certains tirages effectués sur le F.M.I.

Les **participations** de la Banque centrale se sont établies au 30 septembre 1983 à 8,5 milliards de francs c.f.a. en hausse de 0,5 milliard par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette variation correspond à la fraction libérée des souscriptions aux augmentations de capital de la B.O.A.D. et d'un autre organisme financier de l'U.M.O.A.

3.1.2. Analyse des postes du passif

Les **billets et monnaies en circulation** ont été enregistrés au bilan pour 372,1 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983 contre 399,6 milliards un an auparavant.

La circulation fiduciaire a atteint son point culminant en janvier pour la deuxième année consécutive au lieu de février au cours des vingt années précédentes. Ce maximum s'est établi à 489,1 milliards contre 500,9 milliards en 1982.

Le montant des signes monétaires en circulation au 30 septembre 1983 se répartissait à concurrence de 93,3 % pour les billets et de 6,7 % pour les pièces, ventilation peu différente de celle de la fin de l'exercice 1981-1982. Les billets de 10 000 francs et de 5 000 francs ont représenté 3,5 % du volume des signes en circulation et 71,3 % de leur valeur globale, chiffres identiques à ceux du 30 septembre 1982. La part relative de la coupure de 10 000 francs a augmenté de 33,0 % à 34,6 % d'un exercice à l'autre, marquant ainsi la restauration progressive de la confiance du public à l'égard de cette coupure. Les pièces de 5 francs, de 10 francs et de 25 francs dont le nombre constituait 51,4 % du volume total ont contribué pour 1,5 % au montant de la circulation fiduciaire.

Les **prélèvements de billets** aux guichets de la Banque centrale ont porté au cours de l'exercice sous revue sur 292,8 millions de coupures pour une valeur globale de 833,7 milliards de francs c.f.a. contre 281,6 millions de coupures pour 786,4 milliards de francs l'exercice précédent. Le nombre de pièces remises à la clientèle s'est chiffré à 83,3 millions d'unités représentant une valeur nominale de 3,2 milliards de francs contre 100,6 millions d'unités pour 3,6 milliards de francs durant l'exercice 1981-1982. Un total de 290,6 millions de billets représen-

tant 727,9 milliards de francs a été reçu aux guichets de la Banque centrale au lieu de 272,1 millions de vignettes pour 727,1 milliards de francs l'exercice précédent. Les versements de pièces ont atteint 53,1 millions d'unités pour un montant de 2,8 milliards de francs contre 50,5 millions d'unités pour 2,7 milliards de francs en 1981-1982.

Les échanges de billets c.f.a. entre les agences de la B.C.E.A.O. se sont chiffrés à 165,9 milliards de francs au lieu de 207,7 milliards l'exercice précédent, soit une diminution de 20,1 %. Ces échanges se sont soldés par un excédent de 27,4 milliards pour le Bénin, de 20,8 milliards pour la Haute-Volta, de 2,1 milliards pour le Togo et par un déficit de 49,3 milliards pour la Côte d'Ivoire, de 0,8 milliard pour le Niger et de 0,2 milliard pour le Sénégal. Le nombre de coupures ainsi déplacées d'un pays à l'autre de l'Union s'est établi à 51,5 millions répartis comme suit :

Coupures	30 septembre 1981	30 septembre 1982	30 septembre 1983
Pourcentages			
Billets de 10 000 francs	42	46	42
Billets de 5 000 francs	40	41	43
Billets de 1 000 francs	16	11	13
Billets de 500 francs	2	2	2

Les rachats par la B.C.E.A.O. de billets de son émission à d'autres banques centrales se sont élevés à 140,1 milliards de francs c.f.a., en accroissement de 1,8 milliard d'un exercice à l'autre. Les billets en provenance de Suisse ont représenté 54,2 milliards ou 38,7 % du total des rachats. Les billets repris à la France, évalués à 26,3 milliards au lieu de 20,6 milliards en 1981-1982, ont nettement progressé tandis que ceux rapatriés d'Autriche sont en regression sensible avec 19,1 milliards en 1982-1983 contre 34,4 milliards en 1981-1982. Les billets en provenance du Mali et de la Zone B.E.A.C. ont également baissé en évoluant respectivement de 24,9 milliards et 8,1 milliards l'exercice précédent à 21,5 milliards et 6,8 milliards au cours de l'exercice sous revue.

Dans le cadre de la commémoration du vingtième anniversaire de l'U.M.O.A., une pièce de 5 000 francs c.f.a. a été mise en circulation le 22 décembre 1982.

Les **dépôts** des diverses institutions auprès de la Banque centrale sont passés de 200,3 milliards de francs c.f.a. à 206,6 milliards entre le début et la fin de l'exercice. Cette évolution résulte essentiellement d'une augmentation des avoirs des banques et institutions étrangères, de ceux des banques inscrites dans les États et d'une diminution des dépôts des Trésors et autres comptes publics.

	30 septembre 1982	30 septembre 1983
Millions de francs c.f.a.		
Banques et institutions étrangères	38,5	42,1
Banques et institutions communes de l'Union	€	€
Banques inscrites dans les États	44,9	63,8
dont : <i>Marché monétaire</i>	37,5	56,8
Établissements financiers inscrits dans les États	0,1	0,1
Trésors nationaux et autres comptes publics	115,2	100,0
Autres comptes de dépôts	1,6	0,6
Total	200,3	206,6

Les engagements de la Banque centrale envers le **Fonds Monétaire International**, évalués au taux représentatif du D.T.S. au 30 avril 1983, se sont établis à 362,8 milliards de francs c.f.a. au 30 septembre 1983 au lieu de 233,6 milliards un an plus tôt.

Les *recours aux crédits du Fonds* ont progressé de 123,6 milliards d'un exercice à l'autre. Ce compte a été crédité des facilités accordées aux États au titre de divers mécanismes et débité des remboursements effectués sur certains tirages antérieurs.

Les *allocations de droits de tirages spéciaux* ont été comptabilisées pour 40,5 milliards de francs c.f.a. contre 34,9 milliards l'exercice précédent, du fait exclusivement de la variation du taux représentatif du D.T.S.

Les engagements de la Banque centrale au titre du **Fonds fiduciaire** ont été ramenés de 37,7 milliards de francs c.f.a. à 37,4 milliards.

Le poste **capital et réserves** a enregistré une hausse de 41,7 milliards de francs c.f.a. par suite de la dotation de 35,3 milliards au compte report à nouveau et de l'augmentation de capital de 6,4 milliards décidée par le Conseil d'Administration de la B.C.E.A.O. le 22 décembre 1982. Le détail de ce poste est donné ci-après :

	Francs c.f.a.
Capital	19 254 000 000
Réserve statutaire	6 900 000 000
Réserve générale	3 857 743 754
Report à nouveau	60 973 833 283
Total	90 985 577 037

3.2. Contrôle des comptes de la Banque centrale

Conformément à l'article 63 des statuts, les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés comme les années précédentes au 30 septembre.

La vérification des comptes particuliers des agences a été assurée par des contrôleurs nationaux désignés par les Ministres chargés des Finances dans chacun des États membres de l'U.M.O.A., en application de l'article 64 des statuts.

- Bénin : M. Alidou KOUSSE, Expert comptable, Commissaire de sociétés agréé par les Cours d'appel de Cotonou et de Dakar.
- Côte d'Ivoire : M. René EDI, Expert comptable diplômé, inscrit près la Cour d'appel d'Abidjan.
- Haute-Volta : M. Noaga Edward OUÉDRAOGO, Commissaire aux comptes.
- Niger : M. Ibrahima ISSOUFOU, Inspecteur du Trésor.
- Sénégal : M. Mamadou Abdoulaye MBACKÉ, Directeur général du Trésor.
- Togo : M. Kodjo AFANTCHAWO, Expert comptable diplômé.

Les observations des contrôleurs nationaux ont été centralisées par le Commissaire contrôleur désigné par le Conseil des Ministres de l'Union, M. Christian VIEYRA, qui a en outre procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la B.C.E.A.O. Le rapport général établi à cette occasion a été présenté à l'appui des comptes de l'exercice au Conseil d'Administration le 17 décembre 1983.

Le contrôle de l'application des dispositions de la Convention de Compte d'Opérations signée le 4 décembre 1973 entre le Trésor français et la Banque centrale a été effectué, pour la République Française, par M. Jean-Claude TRICHET, sous-Directeur des Affaires bilatérales à la Direction du Trésor et, pour l'Union monétaire, par le Commissaire contrôleur institué par l'article 64 des statuts de la B.C.E.A.O., M. Christian VIEYRA.

4. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1982-1983

L'exercice 1982-1983 s'est soldé par un bénéfice net après amortissement de 58 305 millions de francs c.f.a., en léger retrait par rapport à celui de 59 127 millions enregistré un an plus tôt. Les produits ont augmenté de 10 480 millions pour s'établir à 113 750 millions. Les charges sont passées de 44 144 millions à 55 446 millions, soit une hausse de 11 302 millions.

COMPTES DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1982-1983

Charges	Francs c.f.a.	Produits	Francs c.f.a.
Agiors reversés aux banques, Trésors et autres organismes publics et			
autres charges financières	33 949 625 193	Intérêts sur avoirs extérieurs	969 854 218
Intérêts versés au F.M.I.	4 798 672 221	Produits des opérations de crédit	70 556 189 213
Entretien de la circulation	2 241 290 049	Produits divers	41 923 467 129
Dépenses de fonctionnement et			
charges diverses	13 415 983 860	Produits exceptionnels	301 212 993
Dotations aux amortissements	1 040 218 531		
Résultats de l'exercice	58 304 933 699		
Total	113 750 723 553	Total	113 750 723 553

4.1. Les produits

L'accroissement des produits en 1982-1983 est imputable essentiellement aux intérêts et agios sur les concours de la Banque centrale et aux intérêts dus par certains États en vertu de l'article 68 des statuts de l'Institut d'émission.

4.1.1. Intérêts sur placements extérieurs

Les intérêts encaissés au titre des placements extérieurs se sont élevés à 970 millions de francs c.f.a. contre 816 millions en 1981-1982. Ces produits, dont la part relative est demeurée stable à 0,8 %, comprennent les intérêts sur bons B.A.D. et les intérêts de retard versés par diverses banques centrales adhérentes à la C.C.A.O.

4.1.2. Produits des opérations de crédit

Les produits des opérations de crédit ont atteint 70 557 millions de francs c.f.a. en 1982-1983, soit 62,0 % du total des recettes contre 62 551 millions ou 60,6 % l'exercice précédent. Les intérêts perçus sur les refinancements sous forme de réescompte, d'avances au titre du marché monétaire ou d'avances garanties en ont constitué l'essentiel avec 64 869 millions, en progression de 12,3 % par rapport à 1981-1982. Le montant moyen des crédits ayant généré ces intérêts a évolué de 654 065 millions à 816 235 millions d'un exercice à l'autre. La part des crédits accordés à des conditions préférentielles s'est renforcée en passant de 50,5 % au 30 septembre 1982 à 53,3 % au 30 septembre 1983.

RÉPARTITION PAR TAUX DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	30 septembre 1982	30 septembre 1983
Millions de francs c.f.a.		
- Taux préférentiel et anciens taux (5,5 %, 8,0 %, 10,0 %)	357 534	443 768
- Taux d'escompte normal (10,5 %, 12,5 %)	296 638	336 435
- Taux majorés	19 497	11 130
- Marché monétaire	34 073	41 717
Total	707 742	833 050

Les intérêts sur les découverts consentis aux Trésors nationaux se sont chiffrés à 5 688 millions de francs c.f.a. pour l'exercice sous revue au lieu de 4 768 millions en 1981-1982.

4.1.3. Divers

Sur un montant total de 42 225 millions de francs c.f.a. de produits divers, 35 822 millions concernent les intérêts compensatoires à percevoir au titre d'une insuffisance des disponibilités extérieures de certains États de l'Union. En 1981-1982, ces intérêts s'étaient établis à 33 746 millions.

4.2. Les charges

Les charges ont progressé de 25,6 % entre les exercices 1981-1982 et 1982-1983, principalement sous l'effet d'une forte hausse des intérêts versés au Trésor français sur la position négative en compte d'opérations.

4.2.1. Les charges financières

Les charges financières de l'exercice 1982-1983 se sont situées à 38 749 millions de francs c.f.a., en augmentation de 10 278 millions ou 36,1 %. La rémunération des dépôts du marché monétaire a représenté 5 323 millions contre 3 605 millions l'exercice antérieur, soit une hausse de 1 717 millions, consécutive à l'accroissement des dépôts.

Les agios reversés aux organismes publics sont passés de 3 878 millions de francs c.f.a. à 3 637 millions, soit une diminution de 241 millions imputable à la baisse des dépôts publics auprès de la Banque centrale.

Les intérêts sur le découvert en compte d'opérations, avec 23 153 millions de francs c.f.a. sur un total de 24 990 millions pour la rubrique autres charges financières, ont augmenté de 9 190 millions. Cette évolution résulte d'une aggravation de la position débitrice du compte de la B.C.E.A.O. dans les livres du Trésor français et d'une diminution de 15,996 % à 13,116 % du taux moyen de rémunération.

Les commissions et intérêts versés au F.M.I. au titre des concours consentis par cet organisme aux États ont fléchi de 5 292 millions de francs c.f.a. à 4 799 millions. Ces règlements ont été effectués en application de la Convention du 24 septembre 1981 par laquelle la Banque centrale assure les obligations des États de l'Union à l'égard du Fonds.

4.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour l'exercice sous revue se sont inscrites à 16 685 millions de francs c.f.a. au lieu de 15 640 millions en 1981-1982, soit un accroissement modéré de 6,7 %.

Le coût d'entretien de la circulation fiduciaire s'est chiffré à 2 241 millions, soit 33,2 % de moins que l'exercice précédent. Les frais généraux ont par contre progressé de 15,1 % en s'établissant à 13 404 millions. La dotation aux amortissements calculée sur les mêmes bases que les exercices précédents, a été évaluée à 1 040 millions contre 1 008 millions en 1981-1982.

4.3. Les résultats de l'exercice

Le compte de pertes et profits de l'exercice 1982-1983 laisse apparaître un bénéfice net de 58 304 933 699 francs c.f.a. Après incorporation de 1 398 116 013 francs, somme devenue disponible sur le report à nouveau antérieur à la suite du remboursement partiel des intérêts dus par certains États sur leur position extérieure débitrice, le résultat à affecter s'est élevé à 59 703 049 712 francs c.f.a.

B.C.E.A.O. – AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1982-1983

	Francs c.f.a.
États	10 800 000 000
Augmentation du capital	2 996 000 000
Report à nouveau	35 821 960 026
Provisions pour risques	3 380 180 018
Provision pour fluctuation des cours des avoirs en devises	6 704 909 668
Total	59 703 049 712

Par ailleurs, la réserve statutaire a été augmentée de 2 727 000 000 de francs c.f.a. par prélèvement sur la réserve générale.

Sur la part des bénéfices revenant aux États, la Banque centrale a opéré les retenues décidées antérieurement par le Conseil des Ministres de l'Union en faveur de la Banque Ouest Africaine de Développement (B.O.A.D.), à savoir :

- le prélèvement destiné à compléter le montant des commissions sur transferts pour assurer la dotation annuelle des États ;
- la participation des États à l'augmentation du capital ;
- la participation complémentaire à la dotation non affectée.

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE
1983

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 30

Actif

Francs c.f.a.	
Avoirs en or	19 985 550 005
Fonds Monétaire International	14 459 870 531
Position de réserve	5 960 658 080
Droits de Tirages Spéciaux détenus	8 499 212 451
Avoirs en monnaies étrangères	
Monnaies de la Zone Franc	23 878 435 783
Compte d'opérations	-
Correspondants dans la Zone Franc	16 212 462 510
Billets et monnaies de la Zone Franc	7 665 973 273
Autres monnaies étrangères	19 319 778 991
Correspondants en dehors de la Zone Franc	1 104 539 193
Bons d'institutions financières	1 201 350 000
Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest	17 013 889 808
Créances sur les banques	646 672 481 270
Court terme	474 110 698 584
Moyen terme	171 743 592 686
Long terme	818 190 000
Créances sur les établissements financiers	10 744 503 625
Court terme	10 744 503 625
Moyen terme	-
Créances sur les Trésors nationaux	175 637 275 569
Escompte d'obligations cautionnées	1 659 476 745
Escompte d'effets à long terme (art. 15)	49 137 050 000
Découverts en compte courant	124 838 000 000
Compte courant postal	2 748 824
Opérations pour compte des Trésors nationaux	345 058 858 791
Accords de paiement	-
Concours mis à la disposition des États	
- Fonds fiduciaire	37 374 928 914
- Autres concours F.M.I.	275 672 985 965
- Dépôt Koweït	32 010 943 912
Participations	8 500 936 356
Autres immobilisations (– Amortissements)	15 449 163 663
Compte d'ordre et divers	164 094 880 226
	1 443 801 734 810

SEPTEMBRE 1983

Passif

[illegible]

TAUX DES OPÉRATIONS
DE LA BANQUE CENTRALE

au 30 septembre 1983

TAUX DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE CENTRALE

au 30 septembre 1983

A – Dispositions générales

1 - Taux d'escompte préférentiel (T.E.P.)

8,00 % l'an

applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés émis en mobilisation*

- de crédits de campagne (a),
- de crédits de stockage de produits de campagne (b),
- de crédits à court terme et, sous réserve des dispositions du chapitre D, de crédits à moyen terme ainsi que de crédits à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, consentis à des petites et moyennes entreprises nationales (c) (d) dont l'encours global de crédits de toute nature n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.
- de crédits à court, à moyen et long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, dont le total nominal n'excède pas 15 millions de francs c.f.a., accordés aux ressortissants des États de l'Union monétaire pour financer la construction d'un logement destiné à constituer leur première habitation principale (e).

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Escompte d'effets publics n'ayant plus que dix ans à courir, créés par les États ou les collectivités publiques de l'Union monétaire pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructures ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou, souscrire au capital d'entreprises concourant au développement et présentés par les États, les collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement ou les banques.*

- *Découverts en compte courant aux Trésors nationaux.*

Décisions des Conseils d'Administration des 19 juin 1975, 25 août 1975, 9 avril 1980, 31 mars 1982 et 29 mars 1983. Décision du Conseil des Ministres du 10 avril 1979.

(a) Par crédits de campagne, il faut entendre, pour l'application du présent barème, les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation des produits agricoles locaux, y compris les crédits destinés à financer l'exportation de ces produits :
- lorsque cette commercialisation est effectuée par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'organismes placés directement ou indirectement sous le contrôle de l'État ;
- et lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne.

(b) Bénéficient également du taux d'escompte préférentiel, les stocks-report, lorsque leur montant représente moins de 40 % des tonnages commercialisés au cours de la campagne.

(c) Sont considérées comme entreprises nationales, les entreprises appartenant à des personnes physiques ressortissant de l'un des États de l'Union, ou à des sociétés dont le capital est détenu à concurrence d'au moins 51 % par des nationaux (personnes physiques ou morales) de l'Union monétaire et dont la gestion est assurée par des nationaux de celle-ci.

(d) Y compris les crédits consentis à des coopératives directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes publics.

(e) Si un bénéficiaire peut également prétendre, au titre d'autres activités, à des crédits susceptibles d'être mobilisés dans les conditions prévues pour les entreprises nationales dont l'encours de crédit n'excède pas 30 millions de francs c.f.a., le taux préférentiel ne sera appliqué aux concours dont il bénéficie, comme particulier et comme entrepreneur, que si leur montant cumulé n'excède pas 30 millions de francs c.f.a.

2 - Taux d'escompte normal (T.E.N.)

10,50 % l'an

applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés autres que ceux visés au paragraphe 1 ci-devant.*

Ce taux s'applique aux effets représentatifs de crédits à court, à moyen ou à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, ne bénéficiant pas du taux préférentiel prévu au paragraphe 1.

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Avances sur effets publics.*

- *Escompte ou prise en pension d'obligations cautionnées.*

3 - Taux divers

- *Avances sur titres admis en garantie*

T.E.N. + 1,50 %

B - Marché monétaire

1. Rémunération des dépôts effectués par les banques

% l'an

- *au jour le jour*

12,000

- *à un mois*

12,125

- *à trois mois*

12,375

2. Avances contre remise d'effets publics ou privés

- *au jour le jour*

12,3125

- *à un mois*

12,375

- *à trois mois*

12,625

C - Commissions de transferts

1. Transferts entre agences de la Banque centrale dans l'Union monétaire

Commission

forfaitaire

de 100 F.

2. Transferts sur l'Union monétaire

0,10 ‰

minimum 100 F.

3. Transferts de l'Union monétaire sur l'extérieur

2,5 ‰

minimum 100 F.

A ces commissions s'ajoutent les frais de câble ou de télex des transferts exécutés par ces voies.

Les remises de francs c.f.a. en devises autres que le franc français, et inversement, donne lieu à perception de remboursement des frais de transfert et de change supportés par la Banque centrale.

La Banque centrale exécute sans commission :

- les transferts entre ses sièges de l'Union monétaire,
- les transferts hors de l'Union monétaire,

qui lui sont demandés par les Trésors publics, les administrations des Postes et les institutions assimilées des États de l'Union monétaire.

D - Autres dispositions

Crédits à moyen terme et à long terme

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen terme ayant bénéficié d'un accord de mobilisation de la Banque centrale avant le 30 juin 1975 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux révisable 5,50 % l'an

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 30 juin 1975 et le 13 avril 1980 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable 5,50 l'an (a)
ou
8,00 % l'an (b)

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 14 avril 1980 et le 6 avril 1982 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable 8,00 % l'an (c)
ou
10,50 % l'an (d)

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme accordés entre le 7 avril 1982 et le 4 avril 1983 sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux révisable 8,00 % l'an
ou
10,50 % l'an

(a) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(b) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 1er juillet 1975.

(c) Pour les crédits admissibles au T.E.P. tel que fixé au 14 avril 1980.

(d) Pour les crédits assortis du T.E.N. tel que fixé au 14 avril 1980.



Agence auxiliaire d'Abengourou (Côte d'Ivoire)

Agence auxiliaire de Korhogo (Côte d'Ivoire)



Annexe Statistique

SOMMAIRE

RÉPERTOIRE DES ORGANISATIONS AFRICAINES	2-3
RÉPERTOIRE DES SIGLES UTILISÉS	4

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	5
Relations avec le Fonds Monétaire International	6-7
Situation des institutions monétaires	8
Situation de la Banque centrale	9
Situation des banques	10
Position nette des Gouvernements	11
Utilisations déclarées aux Centrales des Risques :	
– crédits à court terme	12
– crédits à moyen et long terme	13

ÉTATS MEMBRES

Comptes économiques	14 à 19
Indicateurs d'activité	20 à 22
Commercialisation des produits agricoles	23 à 27
Activité industrielle (Côte d'Ivoire et Sénégal)	28
Indices des prix à la consommation familiale	29 à 31
Salaires minima interprofessionnels garantis	31
Situation des institutions monétaires	32 à 37
Situation de la Banque centrale	38 à 43
Situation des banques	44 à 49
Position nette du Gouvernement	50 à 55
Évolution de la base monétaire	56 à 61
Utilisations déclarées à la Centrale des Risques :	
– crédits à court terme	62 à 67
– crédits à moyen et long terme	68 à 73
Commerce extérieur	75
– Exportations et importations par groupes de produits	76 à 87
– Principaux pays de destination et d'origine	88 à 99

Répertoire des organisations africaines

1 - DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.)

Dix banques centrales membres : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Central Bank of Gambia, Bank of Ghana, Banque Centrale de la République de Guinée, Banco Nacional da Guiné-Bissau, National Bank of Liberia, Banque Centrale du Mali, Banque Centrale de Mauritanie, Central Bank of Nigeria, Bank of Sierra Leone.

Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.)

Six pays membres : Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.)

Seize pays membres : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (C.I.L.S.S.)

Huit pays membres : Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Conseil de l'Entente

Cinq pays membres : Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta, Togo.

Autorité de Développement intégré du Liptako-Gourma.

Trois pays membres : Haute-Volta, Mali, Niger.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.)

Quatre pays membres : Gambie, Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau.

Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.)

Trois pays membres : Mali, Mauritanie, Sénégal.

2 - AUTRES

Association des Banques Centrales Africaines (A.B.C.A.)

Trente-quatre banques centrales membres regroupant quarante-trois pays :

- La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) : Bénin, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal, Togo.
- La Banque des États de l'Afrique Centrale (B.E.A.C.) : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad.
- Les Banques centrales des pays suivants : Algérie, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Égypte, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Ile Maurice, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

Banque Africaine de Développement (B.A.D.)

Tous les pays indépendants d'Afrique à l'exception de l'Angola.

Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (C.E.A.)

Tous les pays indépendants d'Afrique membres de l'Organisation des Nations Unies.

Commission du Fleuve Niger (C.F.N.)

Neuf pays membres : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Haute-Volta, Mali, Niger, Nigeria, Tchad.

Organisation Commune Africaine et Mauricienne (O.C.A.M.)

Neuf pays membres : Bénin, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Togo.

Union Africaine et Mauricienne des Banques de Développement (U.A.M.B.D.) :

Quinze institutions membres : Banque Béninoise de Développement, Banque Nationale de Développement du Congo, Crédit de Côte d'Ivoire, Banque Nationale pour l'Épargne et le Crédit de Côte d'Ivoire, Banque Gabonaise de Développement, Banque Nationale de Développement de Haute-Volta, Banque de Développement de Maurice, Banque de Développement de la République du Niger, Caisse Nationale de Crédit Agricole du Niger, Banque Nationale de Développement du Sénégal, Société Financière Sénégalaise pour le Développement de l'Industrie et du Tourisme, Banque Togolaise de Développement, Caisse Nationale de Crédit Agricole du Togo, Société Nationale d'Investissement et Fonds annexes du Togo, Société Financière de Développement du Zaïre.

Répertoire des sigles utilisés

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

- O.I.C. : Organisation Internationale du Café.
O.I.C.C. : Organisation Internationale du Cacao.

BÉNIN

- S.B.E.E. : Société Béninoise d'Électricité et d'Eau.
SONAGRI : Société Nationale pour la Production Agricole.
SONICOG : Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras.
SONACEB : Société Nationale de Commercialisation et d'Exportation du Bénin.
SONAPRA : Société Nationale pour la Promotion Agricole.

CÔTE D'IVOIRE

- C.S.S.P.P.A. : Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles.
E.E.C.I. : Énergie Électrique de Côte d'Ivoire.

HAUTE-VOLTA

- VOLTELEC : Société Voltaïque d'Électricité.

NIGER

- NIGELEC : Société Nigérienne d'Électricité.
O.P.V.N. : Office des Produits Vivriers du Niger.
SONARA : Société Nigérienne de Commercialisation de l'Arachide.

SÉNÉGAL

- O.N.C.A.D. : Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement.
S.E.I.B. : Société Électrique et Industrielle du Baol.
S.E.I.C. : Société Électrique et Industrielle de la Casamance.
SENELEC : Société Sénégalaise de Distribution d'Énergie Électrique.
SODEFITEX : Société de Développement des Fibres Textiles.
SONAR : Société Nationale d'Approvisionnement du Monde Rural.

TOGO

- C.E.B. : Communauté Électrique du Bénin.
C.E.E.T. : Compagnie d'Énergie Électrique du Togo.
I.T.T. : Industrie Textile Togolaise.
O.P.A.T. : Office des Produits Agricoles du Togo.
S.N.S. : Société Nationale de Sidérurgie.

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1980	1981	1982	1983	1982				1983			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Prix moyens de la période en francs c.f.a./kg												
Cacao												
Prix indicatif O.I.C.C.	549	566	570	811	622	526	558	568	641	777	895	931
Café												
Prix indicatif Robusta O.I.C	685	613	809	1 044	737	721	817	964	928	998	1 066	1 185
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	182	283	192	276	201	202	193	166	156	204	353	392
Huile de palme												
Sumatra												
CIF. N.W. Europe	123	155	146	194	154	159	138	129	128	155	216	276
Sources : Cacao, O.I.C.C. - Café, O.I.C. - Huiles, Oil World												

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

	Indices moyens - Base 100 : Année 1970											
Indice général	274,7	288,6	306,7	398,3	303,4	292,5	305,9	325,1	331,5	372,3	430,3	459,2
dont - Cacao. Café	282,1	271,1	313,4	423,8	311,1	284,0	312,7	345,8	356,8	405,5	448,8	484,0
- Oléagineux	177,0	245,7	191,1	279,2	197,7	198,9	193,1	174,5	166,2	214,6	352,9	383,1
- Bois	388,0	391,9	442,6	484,9	426,4	440,6	440,6	462,8	469,2	469,5	484,9	515,8
Sources : - Cotations des marchés. - B.C.E.A.O.												

U.M.O.A. - RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre				
		1980	1981	1982	1983	
		Millions de D.T.S.				
Bénin						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	7,8	9,4	9,4	9,4
		- Disponibilités	3,7	2,9	2,0	1,3
Département général	{	- Quote-part	16,0	24,0	24,0	24,0
		- Position de réserve	-	2,0	2,0	2,0
		- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	12,7	12,7	12,7	12,5	
Côte d'Ivoire						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	30,1	37,8	37,8	37,8
		- Disponibilités	12,2	4,8	€	1,0
Département général	{	- Quote-part	76,0	114,0	114,0	114,0
		- Position de réserve	-	-	€	€
		- Recours au crédit du Fonds	-	275,1	396,1	589,5
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	-	28,5	28,5	28,5
		<i>Financ. compensatoire</i>	-	114,0	114,0	114,0
		<i>Facilité élargie</i>	-	66,3	126,8	159,6
		<i>Financ. supplément.</i>	-	66,3	126,8	286,4
		<i>Financ. stocks régulat.</i>	-	-	-	1,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	50,6	50,8	50,8	50,8	
Haute-Volta						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	7,8	9,4	9,4	9,4
		- Disponibilités	7,8	7,5	7,5	7,5
Département général	{	- Quote-part	16,0	24,0	24,0	24,0
		- Position de réserve	3,6	5,6	5,6	5,6
		- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	-
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	12,7	12,7	12,7	12,5	
Source : Fonds Monétaire International.						

U.M.O.A. - RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre				
		1980	1981	1982	1983	
		Millions de D.T.S.				
Niger						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	7,8	9,4	9,4	9,4
		- Disponibilités	7,8	7,5	7,5	7,4
Département général	{	- Quote-part	16,0	24,0	24,0	24,0
		- Position de réserve	4,0	6,0	6,1	6,1
		- Recours au crédit du Fonds	-	-	-	12,0
		dont : <i>Financt. compensatoire</i>	-	-	-	12,0
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	12,7	12,7	12,7	12,7	
Sénégal						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	20,2	24,5	24,5	24,5
		- Disponibilités	5,2	0,3	2,3	2,5
Département général	{	- Quote-part	42,0	63,0	63,0	63,0
		- Position de réserve	-	-	0,9	0,9
		- Recours au crédit du Fonds	59,3	120,8	163,5	174,7
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	10,3	8,7	33,8	45,5
		<i>Mécanisme pétrolier</i>	10,8	4,4	-	-
		<i>Financt. compensatoire</i>	21,0	63,0	55,1	44,6
		<i>Facilité élargie</i>	8,6	20,6	20,5	20,5
		<i>Financt. supplément.</i>	8,6	24,1	54,1	54,1
	<i>Accès élargi</i>	-	-	-	10,0	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	33,1	33,2	33,2	32,6	
Togo						
Département des D.T.S.	{	- Allocations	9,0	11,0	11,0	11,0
		- Disponibilités	8,2	6,7	4,0	1,7
Département général	{	- Quote-part	19,0	28,5	28,5	28,5
		- Position de réserve	3,3	-	0,2	0,2
		- Recours au crédit du Fonds	-	18,1	18,1	31,7
		dont : <i>Tranches de crédit</i>	-	10,9	10,9	16,7
		<i>Financt. supplément.</i>	-	7,2	7,2	7,2
	<i>Accès élargi</i>	-	-	-	7,8	
Fonds fiduciaire	- Encours des prêts	14,6	14,7	14,7	14,3	

Source : Fonds Monétaire International.

Source : Fonds Monétaire International.

U.M.O.A. - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 281 147	- 310 049	- 433 231	- 424 722
Crédit intérieur	1 363 818	1 406 834	1 562 844	1 705 553
- Position nette				
des Gouvernements	- 69 656	- 49 404	43 198	105 519
- Crédits à l'économie	1 433 474	1 456 238	1 519 646	1 600 034
. Créd. de campagne	182 906	166 088	159 375	231 672
. Autres crédits	1 250 568	1 290 150	1 360 271	1 368 362
dont :				
Obligat. cautionnées	21 809	21 440	20 126	15 468
ACTIF = PASSIF	1 082 671	1 096 785	1 129 613	1 280 831
Masse monétaire	952 231	1 024 624	1 042 340	1 190 475
- Circulation fiduciaire	293 024	358 065	342 162	441 946
- Dépôts en C.C.P.	10 908	9 957	9 561	9 677
- Dépôts en banque	648 299	656 602	690 617	738 852
. Organismes publics	82 901	86 591	85 193	104 529
. Autres	565 398	570 011	605 424	634 323
Autres éléments (net)	130 440	72 161	87 273	90 356
1982				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
1983				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 393 940	- 434 515	- 528 291	- 560 146
Crédit intérieur	1 735 432	1 735 676	1 775 515	1 933 839
- Position nette				
des Gouvernements	111 658	163 265	184 300	192 821
- Crédits à l'économie	1 623 774	1 572 411	1 591 215	1 741 018
. Créd. de campagne	253 513	179 716	150 351	224 510
. Autres crédits	1 370 261	1 392 695	1 440 864	1 516 508
dont :				
Obligat. cautionnées	18 851	15 886	20 917	19 876
ACTIF = PASSIF	1 341 492	1 301 161	1 247 224	1 373 693
Masse monétaire	1 250 865	1 199 871	1 161 059	1 291 892
- Circulation fiduciaire	444 215	379 919	375 160	448 250
- Dépôts en C.C.P.	13 702	19 185	14 780	14 108
- Dépôts en banque	792 948	800 767	771 119	829 534
. Organismes publics	93 883	82 862	86 498	89 402
. Autres	699 065	717 905	684 621	740 132
Autres éléments (net)	90 627	101 290	86 165	81 801

Source : B.C.E.A.O.

U.M.O.A. - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 123 398	- 120 147	- 229 884	- 237 778			
Créances sur les États	117 288	163 930	280 537	273 869			
Créances sur les banques	416 340	435 506	486 324	571 840			
Créances sur les établiss. financiers	7 577	7 453	8 482	8 191			
ACTIF = PASSIF	417 807	486 742	545 459	616 122			
Circulation fiduciaire	292 972	358 064	342 762	441 946			
Dépôts des États (y.c. encaisse)	34 038	36 753	62 547	35 681			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	42 999	42 130	57 313	52 803			
Autres dépôts	196	540	635	525			
Autres éléments (net)	47 602	49 255	82 202	85 167			
	1982		1983				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 239 280	- 260 447	- 328 511	- 356 840	- 469 701	- 533 039	- 570 022
Créances sur les États	336 404	374 149	407 495	418 654	454 951	476 699	520 697
Créances sur les banques	595 108	516 436	546 781	657 603	681 991	661 491	646 673
Créances sur les établiss. financ.	8 389	8 909	9 268	9 580	9 982	10 370	10 745
ACTIF = PASSIF	700 621	639 047	635 033	728 997	677 223	615 521	608 093
Circulation fiduciaire	444 215	379 919	375 160	448 250	431 143	370 063	352 077
Dépôts des États (y.c. encaisse)	93 191	98 139	120 405	122 992	70 437	94 788	104 588
Dépôts des banques (y.c. enc.)	61 007	67 708	64 198	68 967	71 816	73 699	79 280
Autres dépôts	2 216	933	1 676	665	577	1 358	639
Autres éléments (net)	99 992	92 348	73 594	88 123	103 250	75 613	71 509
Source : B.C.E.A.O							

U.M.O.A. – SITUATION DES BANQUES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 157 749	- 189 902	- 203 346	- 186 944
Réserves	42 672	52 167	65 587	54 537
Créances sur les États	63 895	50 904	65 712	66 433
Crédits à l'économie	1 404 088	1 427 345	1 491 038	1 576 375
ACTIF = PASSIF	1 352 906	1 340 514	1 418 991	1 510 401
Dépôts des particuliers				
et entreprises	648 102	656 063	689 982	738 327
- Organismes publics	82 814	86 101	84 670	104 016
- Autres	565 288	569 962	605 312	634 311
Dépôts des États	205 900	216 002	229 939	193 311
Crédits de la				
Banque centrale	417 886	438 540	486 828	570 037
Autres éléments (net)	81 018	29 909	12 242	8 726

U.M.O.A. - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	4 822	4 186	5 951	4 979
Dépôts à la Banque centrale	29 216	32 567	56 596	30 702
Dépôts dans les banques	205 900	216 002	229 939	193 311
Obligations cautionnées	21 809	21 440	20 126	15 468
Total des créances (-)	261 747	274 195	312 612	244 460
Concours de la				
Banque centrale	117 288	163 930	280 537	273 869
Concours des banques	63 895	50 904	65 712	66 433
Dépôts en C.C.P.	10 908	9 957	9 561	9 677
Total des dettes (+)	192 091	224 791	355 810	349 979
POSITION NETTE	- 69 656	- 49 404	+ 43 198	+ 105 519
	</			

U.M.O.A. – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	44 417	41 129	43 061	43 647	52 252	51 277	51 752	52 977	49 639	48 609	43 314
– Agriculture, chasse	31 383	29 228	31 127	31 254	40 256	39 148	40 618	36 421	34 995	35 435	30 817
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	13 034	11 901	11 934	12 393	11 996	12 129	11 134	16 556	14 644	13 174	12 497
Industries extractives	18 439	19 508	18 578	21 690	18 233	16 036	18 808	23 614	16 909	14 771	9 615
– Pétrole brut et gaz naturel	6 162	6 330	4 328	5 487	7 227	3 636	7 132	7 228	5 431	1 079	555
– Autres	12 277	13 178	14 250	16 203	11 006	12 400	11 676	16 386	11 478	13 692	9 060
Industries manufacturières	156 269	168 109	168 004	175 504	191 571	185 882	213 887	203 566	214 614	218 484	231 381
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	53 162	59 427	54 084	65 927	74 353	69 986	90 374	73 699	82 876	81 917	84 846
– Textiles, habillement, cuir	27 485	28 163	30 135	27 749	25 786	28 692	33 158	34 316	33 934	39 320	41 993
– Industries chimiques	16 747	19 870	25 595	23 920	30 957	28 195	29 630	32 351	35 928	33 197	37 426
– Autres	58 875	60 649	58 190	57 908	60 475	59 009	60 725	63 200	61 876	64 050	67 116
Électricité, gaz, eau	6 238	5 978	6 471	8 572	8 090	7 197	6 445	9 730	14 248	13 006	15 673
Bâtiment, travaux publics	73 629	77 145	70 617	59 208	71 328	68 055	71 036	77 908	81 478	84 712	84 465
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	511 249	461 206	437 798	496 147	523 543	452 953	446 021	541 533	516 121	506 608	466 359
– Commerce de gros	469 090	413 834	390 294	451 564	473 765	401 712	389 306	480 972	452 628	434 404	392 831
– Commerce de détail	37 259	41 009	42 078	37 644	42 669	44 482	49 501	51 716	53 818	61 221	61 759
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 900	6 363	5 426	6 939	7 109	6 759	7 214	8 845	9 675	10 983	11 769
Transports, entrepôts et communications	34 750	39 358	39 026	37 997	35 889	36 067	42 091	48 962	47 328	51 328	55 316
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	61 139	41 804	44 359	28 058	31 399	29 626	30 890	32 988	36 176	38 972	41 848
– Établissements financiers, assurances	4 692	3 831	6 817	6 784	9 705	9 065	9 044	9 176	9 971	10 109	11 126
– Affaires immob., services aux entreprises	35 447	37 973	37 542	21 274	21 694	20 561	21 846	23 812	26 205	28 863	30 722
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	21 034	22 053	21 592	22 346	24 724	27 062	27 289	30 283	32 522	38 703	38 068
– Services divers fournis à la collectivité	2 049	2 266	2 287	2 030	2 304	4 078	2 810	2 847	2 638	3 122	3 602
– Prêts aux particuliers	9 817	11 160	11 572	12 717	13 410	13 674	15 022	15 618	16 642	18 829	19 334
– Autres	9 168	86 277	7 733	7 599	9 010	9 310	9 457	11 818	13 242	16 752	15 132
Total	906 165	876 290	849 506	893 169	957 029	874 155	908 219	1 021 621	1 009 035	1 015 193	986 039

U.M.O.A. – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES AUX CENTRALES DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	17 266	18 526	19 708	18 355	18 376	17 778	17 662	23 054	14 874	21 482	20 346
– Agriculture, chasse	12 064	13 048	13 650	13 029	13 002	12 676	12 660	18 044	10 939	16 588	15 405
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5 202	5 478	6 058	5 326	5 374	5 102	5 002	5 010	3 935	4 894	4 941
Industries extractives	12 288	14 026	21 635	22 724	22 702	21 386	16 807	22 349	23 876	23 339	23 013
– Pétrole brut et gaz naturel	3 669	6 116	13 239	13 819	13 736	13 698	9 045	15 003	14 808	14 467	14 332
– Autres	8 619	7 910	8 396	8 905	8 966	7 688	7 762	7 346	9 068	8 872	8 681
Industries manufacturières	123 427	132 872	128 760	134 187	129 855	129 292	129 617	123 667	126 440	134 125	134 767
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	64 557	68 715	63 679	68 379	66 545	63 907	65 852	60 338	57 017	62 905	62 999
– Textiles, habillement, cuir	12 576	12 374	12 006	11 626	12 142	12 256	12 356	12 714	12 510	12 382	11 787
– Industries chimiques	23 615	28 801	30 048	32 026	30 069	31 208	27 294	27 866	33 339	35 858	37 243
– Autres	22 679	22 982	23 027	22 156	21 099	21 921	24 115	22 749	23 574	22 980	22 738
Électricité, gaz, eau	30 222	30 068	32 326	33 056	32 990	35 147	34 547	33 070	32 354	26 795	30 575
Bâtiment, travaux publics	19 870	21 869	22 107	15 796	15 087	14 682	13 664	14 270	13 656	13 510	12 503
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	49 594	49 645	50 638	41 415	43 317	45 775	45 319	46 608	72 748	73 137	75 101
– Commerce de gros	31 202	31 188	31 414	21 751	22 943	25 323	24 227	23 214	50 248	51 283	50 507
– Commerce de détail	6 648	6 716	6 859	7 371	7 665	7 414	8 430	10 161	10 275	8 865	11 022
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	11 744	11 741	12 365	12 293	12 709	13 038	12 662	13 233	12 225	12 989	13 572
Transports, entrepôts et communications	44 026	44 825	46 948	46 883	46 741	45 139	46 656	44 991	45 050	42 106	45 415
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	66 145	66 553	64 550	78 610	75 291	77 253	73 120	71 410	69 757	73 154	73 973
– Établissements financiers, assurances	7 380	7 337	6 368	6 291	3 588	3 638	3 497	3 440	2 619	1 783	1 794
– Affaires immob., services aux entreprises	58 765	59 216	58 182	72 319	71 703	73 615	69 623	67 970	67 138	71 371	72 179
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	47 302	48 771	49 053	49 571	51 109	51 410	53 453	55 102	56 858	57 495	58 104
– Services divers fournis à la collectivité	5 193	5 140	5 141	5 000	5 282	5 323	6 074	6 067	6 422	6 762	6 052
– Prêts aux particuliers	36 315	37 600	38 558	39 242	40 461	40 078	41 886	42 153	43 093	43 670	44 592
– Autres	5 794	6 031	5 354	5 329	5 366	6 009	5 493	6 882	7 343	7 063	7 460
Total	410 140	427 155	435 725	440 597	439 468	437 862	430 845	434 521	455 613	465 143	473 797

BÉNIN – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	134 313	151 202	168 560	193 529
Population estimée (1 000 habitants)	3 197	3 286	3 377	3 338
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	42,01	46,01	49,91	59,98
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	120 972	135 312	152 669	175 328
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	53 802	59 823	73 294	83 123
Industrie et artisanat	8 256	8 963	9 158	10 977
Eau et électricité	852	987	1 482	1 281
Construction	5 061	5 250	5 434	9 783
Commerce	29 206	32 025	34 709	33 497
Transports et communications	9 031	10 611	12 391	14 858
Administrations publiques	11 073	12 872	12 671	16 071
Autres services	3 691	4 781	3 530	5 738
Impôts indirects nets de subventions	13 341	15 890	15 891	18 201
Produit intérieur brut au prix du marché	134 313	151 202	168 560	193 529
Consommation finale publique	12 781	14 711	14 414	17 769
Consommation finale privée	119 504	139 127	156 318	179 995
Formation brute de capital fixe	21 962	22 887	23 203	27 113
Variation de stocks	3 300	4 800	5 500	5 423
Exportations de biens et services	31 613	43 328	50 014	53 607
Importations de biens et services	54 847	73 651	80 889	90 378

Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique, Institut National de la Statistique et de l'Analyse économique.

CÔTE D'IVOIRE -- COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	1 114,0	1 539,3	1 783,0	1 944,7
Population (1 000 habitants)	6 983	7 267	7 563	7 870
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	159,5	211,8	235,8	247,1
Milliards de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au prix départ usine	1 114,0	1 539,3	1 783,0	1 944,7
Produit intérieur brut marchand	1 007,1	1 416,4	1 622,5	1 745,1
Agriculture. Élevage. Forêts. Pêche	284,8	380,2	455,9	529,7
Industries	147,0	185,4	210,3	244,7
dont : Industries extractives	1,7	3,0	7,1	4,9
Industries manufacturières	130,9	165,0	185,0	216,4
Électricité - Eau	14,4	17,4	18,2	23,4
Bâtiment. Travaux publics	73,6	108,6	145,2	159,7
Transports	86,0	97,7	134,8	142,8
Services et commerce (y compris banques et assurances)	327,1	527,3	550,6	539,0
Droits de douane et assimilés	88,6	117,2	125,7	129,2
Produit intérieur brut non marchand	106,9	122,9	160,5	199,6
Consommation finale	796,7	1 021,6	1 268,5	1 460,5
dont : Autoconsommée (ménages)	106,6	167,2	203,9	251,2
Commercialisée	690,1	854,4	1 064,6	1 209,3
Formation brute de capital fixe	247,2	397,6	529,0	526,7
Variation de stocks	8,9	23,1	1,8	16,9
Exportations de biens (F.O.B.)	426,1	611,5	592,5	603,6
Importations de biens (C.A.F.)	336,8	469,8	551,9	586,2
Solde des utilisations de services	- 28,1	- 44,8	- 56,9	- 76,8

Source : Ministère du Plan et de l'Industrie, Direction de la Statistique.

HAUTE-VOLTA – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	158 397	192 131	213 213	252 775
Population estimée (1 000 habitants)	5 736	5 836	5 938	6 040
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	27,61	32,92	35,91	41,85
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	142 382	171 621	190 666	233 236
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	59 184	72 333	74 501	95 589
Industries extractives	150	196	250	290
Industries manufacturières. Artisanat	20 238	22 422	24 702	29 044
Électricité. Gaz. Eau	1 411	1 745	2 098	2 105
Bâtiment. Travaux publics	8 381	6 352	8 680	8 357
Commerce. Restaurants. Hôtels	16 752	25 738	32 607	39 824
Transports. Entrepôts. Communications	10 460	12 685	12 820	16 090
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	6 935	7 270	8 099	9 860
Services non marchands	18 871	22 880	26 909	32 077
Impôts indirects nets de subventions	16 015	20 510	22 547	19 539
Produit intérieur brut au prix du marché	158 397	192 131	213 213	252 775
Consommation finale publique	21 243	24 708	30 068	36 015
Consommation finale privée	133 654	180 564	196 977	240 270
Formation brute de capital fixe	34 029	35 872	39 219	41 119
Variation de stocks	6 200	5 120	6 800	4 941
Exportations de biens et services	23 902	27 393	29 086	34 040
Importations de biens et services	60 631	81 526	88 937	103 610

Source : Ministère du Plan, Institut National de la Statistique et de la Démographie.

NIGER – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1975	1976	1977
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	180 353	237 898	288 830
Population estimée (1 000 habitants)	...	...	...
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	...	...	...
Millions de francs c.f.a.			
Produit intérieur brut au coût des facteurs	173 443	228 291	277 082
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	88 585	121 436	145 734
Industries extractives	10 643	17 218	25 444
Industries manufacturières. Artisanat	13 844	14 442	14 665
Électricité. Gaz. Eau	872	1 110	1 489
Bâtiment. Travaux publics	5 055	6 797	10 227
Commerce. Restaurants. Hôtels	17 594	25 084	29 368
Transports. Entrepôts. Communications	7 485	7 873	10 278
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	12 476	14 625	17 923
Services non marchands	16 889	19 706	21 954
Impôts indirects nets de subventions	6 910	9 607	11 748
Produit intérieur brut au prix du marché	180 353	237 898	288 830
Consommation finale publique	23 634	28 083	31 061
Consommation finale privée	138 592	170 736	201 178
Formation brute de capital fixe	36 745	43 575	65 853
Variation de stocks	6 280	19 112	17 738
Exportations de biens et services	34 603	47 085	52 400
Importations de biens et services	59 501	70 693	79 400

Source : Ministère du Plan, Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

SÉNÉGAL – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	459,3	483,6	494,7	581,1
Population estimée (1 000 habitants)	5 085	5 218	5 397	5 548
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	90,32	92,68	91,66	104,74
Milliards de francs c.f.a.				
Production intérieure brute	402,8	422,6	425,0	497,4
Agriculture. Élevage. Forêts. Pêche	138,8	132,5	104,6	138,8
Industries	78,5	85,5	79,9	95,2
Artisanat	5,6	6,4	13,0	13,9
Bâtiment. Travaux publics	17,3	21,2	27,5	32,1
Transports	28,2	28,6	30,9	36,6
Services. Commerce	134,4	148,4	169,2	180,9
Salaires versés par les :				
Administrations	52,4	55,6	63,9	77,7
Ménages	4,1	5,4	5,8	6,0
Produit intérieur brut	459,3	483,6	494,7	581,1
Consommation finale publique	71,7	77,9	91,1	111,0
Consommation finale privée	348,8	363,6	419,2	460,1
Formation brute de capital fixe	61,4	62,2	67,2	82,6
Variation de stocks	14,3	22,4	5,2	26,7
Exportations de biens (F.O.B.) et de services	166,7	209,2	142,6	186,6
Importations de biens (C.A.F.) et de services	203,6	251,7	230,6	285,9
Source : Direction de la Statistique.				

TOGO - COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1976	1977	1978	1979 ^(a)
Produit intérieur brut (millions de F. c.f.a.)	136 310	168 800	193 596	216 231
Population estimée (1 000 habitants)	2 246	2 302	2 358	2 417
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a./hab.)	60,69	73,33	82,10	89,46
Millions de francs c.f.a.				
Produit intérieur brut au coût des facteurs	118 468	150 739	168 390	189 703
Agriculture. Élevage. Sylviculture. Pêche	35 596	45 201	51 409	58 745
Industries extractives	9 987	11 614	17 419	17 190
Industries manufacturières. Artisanat	9 714	11 090	9 961	9 507
Électricité. Gaz. Eau	3 080	2 762	3 009	3 260
Bâtiment. Travaux publics	6 131	9 288	16 530	15 471
Commerce. Restaurants. Hôtels	18 835	24 972	24 263	35 674
Transports. Entrepôts. Communications	9 993	11 836	14 119	13 250
Autres services marchands (nets d'ajustement financier)	10 609	14 962	10 868	13 632
Services non marchands	14 523	19 014	20 812	22 974
Impôts indirects nets de subventions	17 842	18 061	25 206	26 528
Produit intérieur brut au prix du marché	136 310	168 800	193 596	216 231
Consommation finale publique	22 223	28 640	29 254	32 323
Consommation finale privée	90 792	106 127	118 751	138 771
Formation brute de capital fixe	33 732	58 682	88 470	101 406
Variation de stocks	3 075	6 916	4 567	8 000
Exportations de biens et services	43 365	45 021	60 578	53 811
Importations de biens et services	56 877	76 586	108 024	118 080
(a) Données provisoires.				
Source : Ministère du Plan, et de la Réforme administrative, Direction de la Statistique.				

BÉNIN – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffre d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1978	70 705	288,3
" 1979	95 815	289,6
" 1980	97 615	340,4
" 1981	102 796	425,6
" 1982	136 597	441,3
1981 - 1er trimestre	27 652	418,5
2ème "	19 680	392,8
3ème "	55 464	468,8
4ème "		408,9
1982 - 1er trimestre	64 553	518,5
2ème "		445,5
3ème "	72 044	408,1
4ème "		392,9

Sources : - S.B.E.E.
- B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Énergie électrique		Ventes de marchandises (Indices sectoriels désaisonnalisés)			
	Production	Consom. H.-tension	Détail Alim.	Mat. prem. Biens équip.	Textiles	Véhicules
	Millions kWh		Base : Année 1970			
Année 1979	1 583,1	769,2	519,0	672,6	288,0	554,9
" 1980	1 743,8	869,1	506,2	832,9	332,4	537,0
" 1981	1 878,0	891,8	488,2	672,8	372,2	470,9
" 1982	1 949,8	898,4	490,3	483,9	388,0	293,7
" 1983	1 965,7	933,5	437,8	418,1	342,1	299,5
1982 - 1er trimestre	532,7	240,3	525,1	555,9	421,3	283,4
2ème "	491,0	237,8	476,2	425,2	363,8	239,5
3ème "	418,2	198,8	454,9	456,9	387,2	277,8
4ème "	507,9	221,5	505,0	497,4	379,8	374,1
1983 - 1er trimestre	540,7	255,5	464,1	474,0	369,6	410,2
2ème "	506,3	242,3	420,9	383,5	348,6	225,8
3ème "	432,3	205,3	412,6	370,7	324,4	241,3
4ème "	486,4	230,4	453,7	444,3	325,8	320,6

Sources : - E.E.C.I.
- B.C.E.A.O.

HAUTE-VOLTA – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffre d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1979	80 189	288,1
" 1980	91 564	324,9
" 1981	94 686	376,1
" 1982	107 133	430,5
" 1983	108 514	426,2
1982 - 1er trimestre	26 388	418,0
2ème "	29 925	421,9
3ème "	24 226	410,1
4ème "	26 594	471,9
1983 - 1er trimestre	25 298	468,7
2ème "	31 711	433,6
3ème "	25 757	381,8
4ème "	25 748	420,5
Sources : - VOLTELEC - B C E A O		

NIGER – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffre d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1978	88 774	296,1
" 1979	93 273	369,3
" 1980	129 758	487,3
" 1981	188 868	670,1
" 1982	236 915	686,8
1982 - 1er trimestre	...	744,8
2ème "	...	727,8
3ème "	...	623,8
4ème "	...	650,7
1983 - 1er trimestre	...	699,6
2ème "	...	650,6
3ème "	...	531,9
4ème "	...	...
Sources : - NIGELEC - B C E A O		

SÉNÉGAL – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffre d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Année 1979	519 429	225,1
" 1980	533 792	210,7
" 1981	569 005	222,3
" 1982	529 365	282,9
" 1983	587 617	...
1982 - 1er trimestre	128 684	275,7
2ème "	122 275	285,5
3ème "	136 382	254,5
4ème "	142 024	315,9
1983 - 1er trimestre	138 900	345,3
2ème "	131 300	309,8
3ème "	156 775	265,9
4ème "	160 642	...
Sources	- SENELEC - S.E.I.C. (ZIGUINCHOR) - S.E.I.B. (DIOURBEL) - BCEAO	

TOGO – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffre d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : Année 1970
Annee 1979	201 173	387,6
" 1980	300 265	417,3
" 1981	324 868	535,2
" 1982	330 313	574,5
" 1983	294 723	542,0
1982 - 1er trimestre	91 418	627,2
2ème	81 603	579,7
3ème	80 699	543,1
4ème	76 593	547,8
1983 - 1er trimestre	74 203	477,1
2ème "	77 040	474,3
3ème "	65 642	559,4
4ème "	77 838	657,1
Sources	- CEB CEET ITT et SNS - BCEAO	

BÉNIN – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	6 059	—	402	2 928
Café	48	253	399	486
Arachides décortiquées	1 125	479	40	86
Karité	17 702	3 180	3 374	1 800
Palmistes	29 037	29 688	23 866	24 006
Coton graine	25 765	13 298	14 470	31 576
Francs c.f.a./kg.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	250	250	...	...
Café	160	200	210	215
Arachides en coque	...	50	60	65
Karité	35	35	35	40
Palmistes	35	37,5	40	42
Coton graine	55	60	80	85
Années				
	1978	1979	1980	1981
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	1 359	2 947	...	...
Café vert	107	27	...	...
Arachides décortiquées	—	—	...	...
Graines de coton	149	185	...	...
Amandes de karité	181	18	...	...
Huile de palmiste	533	2 237	...	...
Huile de palme	29	344	...	...
Coton égrené	1 633	1 180	...	...
Sources : SONAGRI - SONICOG - SONACEB - SONAPRA - Journaux officiels du Bénin - Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.				

CÔTE D'IVOIRE - COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Commercialisation	Tonnes			
Cacao	379 420	418 333	471 665	365 898
Café vert	248 670	366 838	246 838	267 460
Palmistes	40 394	35 463	35 812	...
Coton graine	142 975	136 603	135 370	156 983
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a./kg			
Cacao	300	300	300	300
Café vert	300	300	300	300
Palmistes	...	...	...	...
Coton graine	80	80	80	80
Années				
	1980	1981	1982	1983
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Cacao en fèves	167 596	199 716	163 220	...
Café vert	136 118	121 103	152 172	...
Palmistes	210	1 865	576	...
Huile de palme et de palmiste	13 939	10 620	11 184	...
Coton égrené	14 593	18 007	18 038	...
Sources : C.S.S.P.P.A. - Journaux officiels de Côte d'Ivoire. - Ministère de l'Économie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.				

HAUTE-VOLTA – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Commercialisation	Tonnes			
Arachides décortiquées	1 165	120	438	1 366
Karité	40 061	49 606	26 570	24 329
Coton graine	77 520	62 539	57 534	75 572
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a./kg			
Arachides décortiquées	54,29	81,93	130,78	138,758
Karité	24,50	27	43	46
Coton graine	55	55	62	62
Années				
	1979	1980	1981	1982
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Arachides décortiquées	160	90	18	80
Huile de karité	349	103	9	738
Coton égrené	5 341	8 369	8 174	7 592
Sources : Caisse de Stabilisation. - Journaux officiels de Haute-Volta. - Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.				

NIGER – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides décortiquées	2 172	1 809	1 684	4 155
Coton graine	3 428	2 852	1 791	2 009
Francs c.f.a./kg.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	75	75	85	100
Coton graine	62	62	80	120
Années				
	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	—	—	—	...
Huile d'arachide	—	—	1	..
Coton égrené	230	115	4	...
Sources : SONARA - O.P.V.N. - Journaux officiels du Niger - Ministère du Plan - Direction de la Statistique et des Comptes nationaux				

SENÉGAL – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides	392 100	192 500	692 425	912 652
Coton graine	26 868	20 607	41 008	47 081
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides d'huilerie (base coque)	45.50	50	70	70
Coton graine (1ère qualité)	55	60	68	70
Années				
	1978	1979	1980	1981
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	693	1 810	466	...
Huile d'arachide brute	13 033	27 046	11 324	...
Huile d'arachide raffinée	3 425	3 772	1 585	...
Coton égrené	3 415	2 234	2 082	...
Sources : ONCAD - SODEFITEX - SONAR - Journaux officiels du Sénégal - Ministère de l'Économie et des Finances - Direction des Douanes - Direction de la Statistique				

TOGO - COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	15 335	15 994	10 935	9 719
Café (marchand et triages)	10 385	8 878	9 237	5 941
Arachides décortiquées	2 088	430	29	37
Palmistes	13 248	13 234	6 817	5 488
Coton graine	20 214	23 962	21 142	27 024
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	220	220	225	235
Café (marchand)	200	200	215	235
Arachides décortiquées	85	85	95	105
Palmistes	52	52	52	55
Coton graine	60	60	65	65
Années				
	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	7 395	8 183	8 228	5 613
Café vert	6 256	4 990	5 419	6 172
Arachides décortiquées	—	—	—	—
Palmistes	379	538	814	336
Coton égrené	515	1 679	3 453	5 027
Sources : O.P.A.T. - Journaux officiels du Togo. - Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.				

Sources : O.P.A.T. - Journaux officiels du Togo. - Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.

CÔTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Années	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés*	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)		Exportations	mi-année	(b)
	Nombre	Milliards de francs c.f.a.			Milliers	Milliards F c.f.a.
1972	408	106	135	41	40,9	19,0
1973	414	145	164	52	43,8	21,7
1974	442	186	254	99	46,3	27,3
1975	458	217	303	99	52,8	33,3
1976 ^(c)	486	250	350	99	57,9	40,7
1977	513	293	459	131	63,0	50,2
1978	553	330	550	168	64,0	63,0
1979	619	460	650	204	67,4	75,2
1980	705	701	795	282	71,4	94,6
1981	711	871	950	375	69,6	101,2
1982	727	1 071	1 066	394	68,4	111,0
* Situation en fin de période						
(a) Avant amortissements - (b) Y compris charges sociales - (c) A partir de 1976 : exercice allant du 1er oct. de l'année précédente au 30 sept. de l'année considérée.						
Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire						

SÉNÉGAL - INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble		Huilleries	Industries extractives	Raffineries de pétrole	Électricité
	Ind. général	N.c. Huilleries				
Base mobile trimestrielle : 1976 = 100						
Année 1979	110,3	113,7	85,4	101,7	117,6	138,9
" 1980	90,9	97,9	44,5	89,8	105,2	138,7
" 1981	99,6	110,9	17,8	107,4	87,6	132,4
" 1982	103,3	108,0	69,2	67,8	74,6	137,9
" 1983	...	...	...	...	...	...
1982 - 1er trimestre	114,9	114,0	121,3	70,0	82,5	153,9
2ème "	107,5	115,2	51,6	67,0	146,6	165,2
3ème "	105,6	110,8	68,2	78,7	74,5	166,7
4ème "	117,4	124,5	66,6	60,2	35,3	96,8
1983 - 1er trimestre	122,1	121,1	129,1	93,0	47,5	179,1
2ème "	117,5	127,1	77,2	62,2	68,7	176,2
3ème "	113,4	120,6	61,5	131,6	7,0	145,8
4ème "	...	...	...	...	...	...
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.						

CÔTE D'IVOIRE – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Abidjan				
		Africains		Européens (a)
		Indice général	Alimentation	Indice général Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1979		273,0	308,1	258,4 257,6
" 1980		313,0	366,2	280,0 284,0
" 1981		340,6	385,2	317,6 327,2
" 1982		365,6	401,6	358,1 371,6
" 1983		387,3	419,1	382,4 394,2
1982 - 1er trimestre		359,9	398,7	345,2 355,4
2ème "		372,2	415,6	355,7 369,6
3ème "		365,4	399,4	363,7 381,6
4ème "		365,0	392,5	367,8 379,7
1983 - 1er trimestre		374,1	399,4	372,2 381,0
2ème "		390,9	428,5	381,0 394,0
3ème "		392,7	427,6	388,3 403,6
4ème "		391,0	420,7	388,1 398,1
(a) Indice dit « des 140 articles ».				
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base février 1960 (africains) et année 1960 (européens).				
Source : Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire.				

HAUTE-VOLTA – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE AFRICAINE

Ouagadougou				
		Indice général	Alimentation	Loyer Distraction
Base 100 : Année 1970				
Année 1979		204,0	288,1	166,7 188,1
" 1980		227,3	324,9	166,8 228,8
" 1981		250,8	358,8	200,0 223,0
" 1982		276,0	394,5	/// ///
" 1983		299,1	427,7	/// ///
1982 - 1er trimestre		258,5	365,8	200,0 232,4
2ème "		272,5	393,8	200,0 232,4
3ème "		281,7	405,7	200,0 232,4
4ème "		291,1	412,8(a)	/// ///
1983 - 1er trimestre		291,3	412,4	/// ///
2ème "		301,9	427,3	/// ///
3ème "		301,6	437,3	/// ///
4ème "		301,6	433,7	/// ///
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1958 et juillet 1981 - juin 1982.				
(a) A compter d'octobre 1982, comprend les indices sectoriels alimentation et fruits et autres.				
Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta.				

NIGER - INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Niamey				
	Africains		Européens (a)	
	Indice general	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1979	259,4	287,3	200,3	237,5
" 1980	286,1	318,9	220,1	264,1
" 1981	351,7	409,8	241,4	290,9
" 1982	392,7	452,3	266,6	325,8
" 1983	382,9	413,6	287,3	340,1
1982 - 1er trimestre	379,2	438,1	255,2	309,5
2ème "	392,5	456,1	263,6	324,2
3ème "	401,6	464,3	272,6	334,4
4ème "	397,3	450,6	275,1	335,1
1983 - 1er trimestre	366,7	397,8	276,3	330,0
2ème "	374,8	403,2	285,2	338,8
3ème "	387,0	416,5	291,2	347,4
4ème "	402,9	437,0	296,6	344,3
(a) Agents de l'Assistance technique française				
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base 1er juillet 1962 - 30 juin 1963 (africains) et 15 novembre - 15 décembre 1964 (européens)				
Source : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux du Niger				

SÉNÉGAL - INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Dakar				
	Africains		Européens	
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1979	240,0	270,7	219,2	256,5
" 1980	261,0	293,0	247,6	286,8
" 1981	276,4	295,2	275,7	322,3
" 1982	324,3	356,0	310,0	359,5
" 1983	362,1	396,5	339,5	401,8
1982 - 1er trimestre	313,7	343,7	295,9	332,4
2ème "	319,4	347,8	301,2	349,4
3ème "	328,6	362,4	316,8	370,1
4ème "	335,2	369,9	326,1	386,2
1983 - 1er trimestre	338,7	370,2	319,1	368,8
2ème "	344,6	366,0	327,6	379,4
3ème "	378,7	421,5	348,2	416,8
4ème "	386,4	428,3	362,9	442,2
N.B. - Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base mobile 1967 (africains) et mai 1961 (européens).				
Source : Direction de la Statistique du Sénégal				

TOGO - INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

Lomé				
Africains		Européens		
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation
Base 100 : Année 1970				
Année 1979	233.8	247.3	212.6	230.9
" 1980	262.6	279.3	229.9	256.7
" 1981	314.2	351.1	247.0	277.6
" 1982	349.3	398.4	266.7	321.0
" 1983	382.0	443.4	282.1	346.2
1982 - 1er trimestre	342.7	390.7	258.6	306.6
2ème "	354.9	412.0	264.5	320.5
3ème "	346.4	389.8	270.2	326.7
4ème "	353.1	401.2	273.3	330.1
1983 - 1er trimestre	379.1	438.1	278.2	338.6
2ème "	404.3	501.2	280.2	352.1
3ème "	381.2	438.4	283.5	344.3
4ème "	363.3	395.9	286.5	349.9
N.B. : Indices calculés par la B.C.E.A.O. à partir de ceux établis sur la base année 1963 (africains) et mai 1961 (européens).				
Source : Direction de la Statistique du Togo				

SALAIRES MINIMA INTERPROFESSIONNELS GARANTIS

	Bénin	Côte d'Ivoire	Haute-Volta	Niger	Sénégal	Togo
Francs c.f.a. l'heure						
Année 1979	45,00	158,125	90,00	99,11	107,05	59,50
" 1980	51,75	174,00	90,00	109,02	133,81	65,45
" 1981	51,75	174,00	90,00	109,02	140,50	65,45
" 1982	51,75	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
" 1983	81,21	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
1982 - 1er trimestre	51,75	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
2ème "	51,75	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
3ème "	51,75	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
4ème "	51,75	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
1983 - 1er trimestre	51,75	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
2ème "	51,75	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
3ème "	81,21	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
4ème "	81,21	191,40	114,00	109,02	152,04	72,00
N.B. : Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).						
Sources : Journaux officiels des États.						

BÉNIN – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 10 466	- 7 605	- 1 440	6 596			
Crédit intérieur	62 311	69 817	64 602	68 424			
- Position nette							
du Gouvernement	- 13 589	- 15 183	- 20 898	- 18 576			
- Crédits à l'économie	75 900	85 000	85 500	87 000			
. Créd. de campagne	3 000	3 000	3 000	3 000			
. Autres crédits	72 900	82 000	82 500	84 000			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	-	-	-	-			
ACTIF = PASSIF	51 845	62 212	63 162	75 020			
Masse monétaire	53 979	61 407	68 817	74 636			
- Circulation fiduciaire	15 180	17 047	22 587	27 303			
- Dépôts en C.C.P.	2 145	2 360	2 230	2 333			
- Dépôts en banque	36 654	42 000	44 000	45 000			
. Organ. publics	10 000	12 000	12 000	12 000			
. Autres	26 654	30 000	32 000	33 000			
Autres éléments (net)	- 2 134	805	- 5 655	384			
1982							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	1983		
					Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	6 593	- 5 019	- 9 199	- 13 812	- 18 781	- 22 714	- 29 246
Crédit intérieur	69 245	76 069	81 820	97 114	123 696	125 395	126 900
- Position nette							
du Gouvernement	- 20 755	- 14 931	- 9 680	- 10 686	- 5 904	- 3 605	- 2 100
- Crédits à l'économie	90 000	91 000	91 500	107 800	129 600	129 000	129 000
. Créd. de campagne	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
. Autres crédits	87 000	88 000	88 500	104 000	126 600	126 000	126 000
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	-	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	75 838	71 050	72 621	83 302	104 915	102 581	97 654
Masse monétaire	77 901	74 691	74 310	79 078	97 073	99 291	94 516
- Circulation fiduciaire	30 421	29 532	29 750	28 484	25 971	27 623	22 483
- Dépôts en C.C.P.	2 480	2 659	2 560	2 594	2 902	3 268	3 033
- Dépôts en banque	45 000	42 500	42 000	48 000	68 200	68 400	69 000
. Organ. publics	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
. Autres	33 000	30 500	30 000	36 000	56 200	56 400	57 000
Autres éléments (net)	- 206	- 3 641	- 1 689	4 224	7 842	3 391	3 138
N.B. - Données des banques estimées.							
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 228 712	- 243 617	- 397 108	- 389 791			
Crédit intérieur	825 877	835 042	930 862	1 027 947			
- Position nette							
du Gouvernement	- 70 914	- 54 672	14 593	61 458			
- Crédits à l'économie	896 791	889 714	916 269	966 489			
. Créd. de campagne	129 179	126 119	114 322	187 207			
. Autres crédits	767 612	763 595	801 947	779 282			
dont :							
Obligat. caution.	15 254	15 096	13 584	9 246			
ACTIF = PASSIF	597 165	591 425	533 754	638 156			
Masse monétaire	537 358	581 836	550 997	639 651			
- Circulation fiduciaire	167 220	210 945	174 947	229 828			
- Dépôts en C.C.P.	-	-	-	-			
- Dépôts en banque	370 138	370 891	376 050	409 823			
. Organ. publics	45 166	44 329	39 828	56 638			
. Autres	324 972	326 562	336 222	353 185			
Autres éléments (net)	59 807	9 589	- 17 243	- 1 495			
	1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 372 760	- 374 801	- 390 916	- 432 597	- 507 537	- 532 355	- 619 387
Crédit intérieur	1 022 692	1 010 891	1 008 686	1 098 217	1 207 434	1 198 290	1 255 438
- Position nette							
du Gouvernement	61 311	79 095	72 024	76 963	167 656	168 650	202 999
- Crédits à l'économie	961 381	931 796	936 662	1 021 254	1 039 778	1 029 640	1 052 439
. Créd. de campagne	189 815	137 661	115 599	172 523	183 080	129 622	116 383
. Autres crédits	771 566	794 135	821 063	848 731	856 698	900 018	936 056
dont :							
Obligat. caution.	10 895	8 617	12 012	11 946	10 611	8 403	9 841
ACTIF = PASSIF	649 932	636 090	617 770	665 620	699 897	665 935	636 051
Masse monétaire	658 296	622 559	601 284	660 359	700 226	644 781	623 816
- Circulation fiduciaire	222 513	180 726	181 331	219 134	210 428	175 822	162 642
- Dépôts en C.C.P.	1 203	4 267	2 284	2 881	3 661	3 273	4 755
- Dépôts en banque	434 580	437 566	417 669	438 344	486 137	465 686	456 419
. Organ. publics	55 988	47 435	49 530	48 863	55 817	70 600	77 558
. Autres	378 592	390 131	368 139	389 481	430 320	395 086	378 861
Autres éléments (net)	- 8 364	13 531	16 486	5 261	- 329	21 154	12 235
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 7 467	- 3 255	- 45	- 2 785			
Crédit intérieur	56 749	56 506	68 520	64 611			
- Position nette							
du Gouvernement	- 223	- 3 382	1 936	1 546			
- Crédits à l'économie	56 972	59 988	66 584	63 095			
. Créd. de campagne	4 821	6 229	2 843	3 545			
. Autres crédits	52 151	53 659	63 741	59 550			
dont :							
Obligat. caution.	1 491	1 583	1 671	1 761			
ACTIF = PASSIF	49 282	53 251	68 475	61 856			
Masse monétaire	48 178	53 177	64 924	63 716			
- Circulation fiduciaire	17 783	19 902	21 053	24 830			
- Dépôts en C.C.P.	1 384	1 433	1 700	1 449			
- Dépôts en banque	29 011	31 842	42 171	37 437			
. Organ. publics	2 597	4 237	4 583	5 108			
. Autres	26 414	27 605	37 588	32 329			
Autres éléments (net)	1 104	74	3 551	- 1 860			
	1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	2 077	108	- 8 775	- 6 107	- 6 327	- 5 668	- 2 707
Crédit intérieur	64 021	65 171	72 881	73 298	74 790	75 842	76 156
- Position nette							
du Gouvernement	1 901	705	3 827	566	- 2 494	- 1 175	- 744
- Crédits à l'économie	62 120	64 466	69 054	72 732	77 284	77 017	76 900
. Créd. de campagne	5 053	3 965	3 582	5 148	8 171	5 586	3 483
. Autres crédits	57 067	60 501	65 472	67 584	69 113	71 431	73 417
dont :							
Obligat. caution.	2 139	2 203	2 615	2 490	2 677	2 152	2 192
ACTIF = PASSIF	66 098	65 279	64 106	67 191	68 463	70 173	73 449
Masse monétaire	68 144	67 211	68 852	71 380	71 541	72 404	77 874
- Circulation fiduciaire	25 263	21 363	24 441	27 026	25 828	24 921	28 648
- Dépôts en C.C.P.	1 366	1 864	2 819	1 366	1 464	1 611	1 300
- Dépôts en banque	41 515	43 984	41 592	42 988	44 249	45 872	47 926
. Organ. publics	4 601	4 360	3 922	3 037	3 368	4 793	6 080
. Autres	36 914	39 624	37 670	39 951	40 881	41 079	41 846
Autres éléments (net)	- 2 046	- 1 932	- 4 746	- 4 189	- 3 078	- 2 231	- 4 425

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

NIGER – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 92	– 3 035	5 881	– 1 137			
Crédit intérieur	77 086	82 249	99 360	98 968			
– Position nette							
du Gouvernement	– 10 969	– 7 492	– 1 409	– 2 984			
– Crédits à l'économie	88 055	89 741	100 769	101 952			
. Créd. de campagne	5 204	4 666	2 199	3 054			
. Autres crédits	82 851	85 075	98 570	98 898			
dont :							
Obligat. caution.	1 699	1 563	2 036	1 627			
ACTIF = PASSIF	76 994	79 214	105 241	97 831			
Masse monétaire	72 043	77 933	97 641	94 069			
– Circulation fiduciaire	26 763	31 053	35 018	34 838			
– Dépôts en C.C.P.	1 062	1 259	950	1 133			
– Dépôts en banque	44 218	45 621	61 673	58 098			
. Organ. publics	10 940	11 757	18 789	12 784			
. Autres	33 278	33 864	42 884	45 314			
Autres éléments (net)	4 951	1 281	7 600	3 762			
	1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	– 11 014	– 27 140	– 35 692	– 47 633	– 48 053	– 57 930	– 52 001
Crédit intérieur	111 221	115 924	118 703	126 697	126 177	127 100	123 808
– Position nette							
du Gouvernement	1 550	6 363	9 957	16 338	15 862	12 155	12 585
– Crédits à l'économie	109 671	109 561	108 746	110 359	110 315	114 945	111 223
. Créd. de campagne	4 152	3 614	2 969	7 984	11 814	11 612	10 032
. Autres crédits	105 519	105 947	105 777	102 375	98 501	103 333	101 191
dont :							
Obligat. caution.	2 700	2 094	2 751	2 291	2 202	1 903	1 416
ACTIF = PASSIF	100 207	88 784	83 011	79 064	78 124	69 170	71 807
Masse monétaire	97 197	86 814	83 653	82 975	81 773	75 157	76 104
– Circulation fiduciaire	36 118	32 937	32 299	35 269	31 647	26 857	27 601
– Dépôts en C.C.P.	1 520	1 462	1 418	1 111	1 137	1 244	1 044
– Dépôts en banque	59 559	52 415	49 936	46 595	48 989	47 056	47 459
. Organ. publics	7 519	5 300	5 134	7 562	4 604	5 017	3 923
. Autres	52 040	47 115	44 802	39 033	44 385	42 039	43 536
Autres éléments (net)	3 010	1 970	– 642	– 3 911	– 3 649	– 5 987	– 4 297
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 84 364	- 104 567	- 135 923	- 152 739
Crédit intérieur	278 229	293 744	326 048	368 882
- Position nette				
du Gouvernement	22 229	27 042	37 512	49 948
- Crédits à l'économie	256 000	266 702	288 536	318 934
. Créd. de campagne	38 150	23 568	30 446	33 286
. Autres crédits	217 850	243 134	258 090	285 648
dont :				
Obligat. caution.	1 456	1 403	1 325	1 331
ACTIF = PASSIF	193 865	189 177	190 125	216 143
Masse monétaire	175 841	177 690	176 391	216 920
- Circulation fiduciaire	43 879	51 355	51 678	73 610
- Dépôts en C.C.P.	5 607	4 148	3 968	4 041
- Dépôts en banque	126 355	122 187	120 745	139 269
. Organ. publics	6 519	5 912	2 135	8 931
. Autres	119 836	116 275	118 610	130 338
Autres éléments (net)	18 024	11 487	13 734	- 777

Source : B.C.E.A.O.

TOGO – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	– 939	14	12 688	26 491
Crédit intérieur	63 688	69 724	73 637	76 864
– Position nette				
du Gouvernement	3 933	4 529	11 649	14 300
– Crédits à l'économie	59 755	65 195	61 988	62 564
. Créd. de campagne	1 715	2 786	2 786	1 600
. Autres crédits	58 040	62 409	59 202	60 964
dont :				
Obligat. caution.	1 909	1 796	1 509	1 503
ACTIF = PASSIF	62 749	69 738	86 325	103 355
Masse monétaire	64 778	72 570	83 552	100 660
– Circulation fiduciaire	22 147	27 762	36 879	50 737
– Dépôts en C.C.P.	710	757	713	722
– Dépôts en banque	41 921	44 051	45 960	49 202
. Organ. publics	7 676	8 344	7 840	9 067
. Autres	34 245	35 707	38 120	40 134
Autres éléments (net)	– 2 029	– 2 832	2 773	2 695
	</			

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 9 966	- 5 805	2 060	8 696			
Créances sur l'État	6 454	6 454	6 469	7 969			
Créances sur les banques	27 309	22 759	25 659	19 940			
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-			
ACTIF = PASSIF	23 797	23 408	34 188	36 605			
Circulation fiduciaire	15 180	17 047	22 587	27 303			
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	7 877	5 467	9 997	7 578			
Dépôts des banques (y. c. encaisse)	712	892	1 564	1 722			
Autres dépôts	-	-	-	-			
Autres éléments (net)	28	1	40	2			
1982							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	3 793	- 2 319	- 6 499	- 9 312	- 14 281	- 17 514	- 24 146
Créances sur l'État	7 969	7 968	10 128	9 978	10 789	12 367	13 294
Créances sur les banques	28 161	33 336	33 614	34 905	35 252	39 150	38 982
Créances sur les établiss. financiers	-	-	-	-	-	-	-
ACTIF = PASSIF	44 923	38 985	37 243	35 571	31 760	34 003	28 130
Circulation fiduciaire	30 421	29 532	29 750	28 484	25 971	27 623	22 483
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	12 903	7 758	6 068	5 758	3 595	3 240	3 427
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 591	1 694	1 334	1 329	1 881	1 710	1 140
Autres dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments (net)	8	1	91	-	313	1 430	1 080
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

CÔTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 141 093	- 126 864	- 268 798	- 279 877
Créances sur l'État	59 639	91 865	168 418	166 029
Créances sur les banques	262 969	266 193	303 977	366 846
Créances sur les établiss. financiers	5 312	5 738	6 074	5 473
ACTIF = PASSIF	186 827	236 932	209 671	258 471
Circulation fiduciaire	167 220	210 945	174 947	229 828
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	3 845	3 503	2 987	2 874
Dépôts des banques (y. c. encaisse)	15 544	21 615	31 541	25 379
Autres dépôts	54	50	89	40
Autres éléments (net)	164	819	107	350

HAUTE-VOLTA – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	3 691	7 925	11 755	12 073			
Créances sur l'État	5 504	5 080	7 449	6 135			
Créances sur les banques	11 408	11 801	8 451	8 941			
Créances sur les établiss. financiers	323	410	461	488			
ACTIF = PASSIF	20 926	25 216	28 116	27 637			
Circulation fiduciaire	17 783	19 902	21 053	24 830			
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	1 644	3 524	2 785	1 272			
Dépôts des banques (y c. encaisse)	1 478	1 723	4 120	1 510			
Autres dépôts	8	5	19	1			
Autres éléments (net)	13	62	139	24			
	1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	14 035	15 181	7 721	10 790	9 647	11 146	14 722
Créances sur l'État	8 842	9 644	12 090	10 129	10 331	11 445	13 244
Créances sur les banques	7 053	6 067	8 443	10 530	12 031	12 085	11 034
Créances sur les établiss. financiers	544	560	541	616	622	603	671
ACTIF = PASSIF	30 474	31 452	28 795	32 065	32 631	35 279	39 671
Circulation fiduciaire	25 263	21 363	24 441	27 026	25 828	24 921	28 648
Dépôts de l'État (y c. encaisse)	1 359	3 610	2 748	2 686	4 152	3 392	3 214
Dépôts des banques (y c. encaisse)	3 843	6 430	1 514	1 587	2 438	6 786	7 765
Autres dépôts	2	1	3	16	5	2	16
Autres éléments (net)	7	48	89	750	208	178	28

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

NIGER – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	23 384	21 584	29 522	22 971			
Créances sur l'État	10 300	10 933	12 553	12 236			
Créances sur les banques	13 034	13 516	16 378	22 331			
Créances sur les établiss. financiers	341	362	400	422			
ACTIF = PASSIF	47 059	46 395	58 853	57 960			
Circulation fiduciaire	26 763	31 053	35 018	34 838			
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	14 465	10 723	16 061	16 602			
Dépôts des banques (y. c. encaisse)	5 816	3 738	6 166	6 266			
Autres dépôts	5	5	5	5			
Autres éléments (net)	10	876	1 603	249			
	1982		1983				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	19 358	14 931	8 039	1 697	- 945	- 7 679	- 4 260
Créances sur l'État	11 831	16 613	16 499	15 937	15 361	16 199	20 673
Créances sur les banques	21 266	20 413	26 784	30 682	30 452	32 730	33 127
Créances sur les établiss. financiers	420	444	419	426	387	322	275
ACTIF = PASSIF	52 875	52 401	51 741	48 742	45 255	41 572	49 815
Circulation fiduciaire	36 118	32 937	32 299	35 269	31 647	26 857	27 601
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	10 162	13 124	13 932	6 803	8 453	9 685	16 432
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	6 268	6 035	5 104	6 424	4 800	4 992	5 561
Autres dépôts	5	5	5	5	5	5	5
Autres éléments (net)	322	300	401	241	350	33	216
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 53 670	- 69 852	- 99 563	- 115 161			
Créances sur l'État	21 958	36 800	63 538	59 611			
Créances sur les banques	91 906	108 062	123 844	146 668			
Créances sur les établiss. financiers	1 146	481	1 087	1 357			
ACTIF = PASSIF	61 340	75 491	88 906	92 475			
Circulation fiduciaire	43 879	51 355	51 678	73 610			
Dépôts de l'État (y.c. encaisse)	5 423	12 864	26 019	6 221			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	11 663	10 191	8 802	11 734			
Autres dépôts	129	468	500	453			
Autres éléments (net)	246	613	1 907	457			
	1982		1983				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 120 260	- 138 269	- 154 298	- 157 233	- 165 766	- 182 381	- 188 389
Créances sur l'État	96 498	103 675	115 185	114 649	120 669	121 849	122 177
Créances sur les banques	160 215	140 807	141 685	168 550	179 893	180 969	174 329
Créances sur les établiss. financiers	1 427	1 499	1 570	1 656	1 783	1 915	2 020
ACTIF = PASSIF	137 880	107 712	104 142	127 622	136 579	122 352	110 137
Circulation fiduciaire	71 319	61 981	64 315	84 486	84 944	72 965	69 824
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	43 369	27 212	20 283	20 468	28 335	25 007	18 134
Dépôts des banques (y.c. enc.)	21 455	17 802	18 176	21 666	22 393	22 689	21 615
Autres dépôts	734	639	399	498	419	1 148	457
Autres éléments (net)	1 003	78	969	504	488	543	107
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	7 197	6 376	17 948	29 669
Créances sur l'Etat	13 433	12 798	22 109	21 889
Créances sur les banques	9 714	13 174	8 015	7 114
Créances sur les etabliss. financiers	456	461	460	453
ACTIF = PASSIF	30 800	32 809	48 532	59 125
Circulation fiduciaire	22 147	27 762	36 879	50 737
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	786	672	4 698	1 133
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	7 786	3 971	5 718	7 190
Autres dépôts		2	2	3
Autres éléments (net)	81	402	1 235	62

BÉNIN – SITUATION DES BANQUES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 500	- 1 800	- 3 500	- 2 100
Réserves	712	892	1 564	1 722
Créances sur l'État	689	640	2 400	2 700
Crédits à l'économie	75 900	85 000	85 500	87 000
ACTIF = PASSIF	76 801	84 732	85 964	89 322
Dépôts des particuliers				
et entreprises	36 654	42 000	44 000	45 000
- Organismes publics	10 000	12 000	12 000	12 000
- Autres	26 654	30 000	32 000	33 000
Dépôts de l'État	15 000	19 170	22 000	24 000
Crédits de la				
Banque centrale	27 309	22 760	25 659	19 940
Autres éléments (net)	- 2 162	802	- 5 695	382

CÔTE D'IVOIRE – SITUATION DES BANQUES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 87 619	- 116 753	- 128 309	- 109 914
Réserves	17 081	31 508	40 630	25 041
Créances sur l'État	25 061	12 636	15 369	13 919
Crédits à l'économie	876 226	868 879	896 611	951 770
ACTIF = PASSIF	830 749	796 270	824 301	880 816
Dépôts des particuliers				
et entreprises	370 084	370 841	375 961	409 783
- Organismes publics	45 126	44 317	39 823	56 624
- Autres	324 958	326 524	336 138	- 353 159
Dépôts de l'État	136 515	140 574	152 623	106 370
Crédits de la				
Banque centrale	264 308	269 969	304 720	365 200
Autres éléments (net)	59 842	14 886	- 9 003	- 537
Millions de francs c.f.a.				
1982				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
1983				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 74 422	- 87 295	- 101 572	- 104 363
Réserves	30 953	15 079	18 180	20 914
Créances sur l'État	17 735	19 397	18 546	16 981
Crédits à l'économie	944 902	917 175	918 325	1 002 863
ACTIF = PASSIF	919 168	864 356	853 479	936 395
Dépôts des particuliers				
et entreprises	433 128	437 309	416 458	438 275
- Organismes publics	55 895	47 429	49 524	48 857
- Autres	377 233	389 880	366 934	389 418
Dépôts de l'État	111 695	105 197	90 953	89 245
Crédits de la				
Banque centrale	374 548	314 696	331 904	407 040
Autres éléments (net)	- 203	7 154	14 164	1 835
Source : B.C.E.A.O.				

Source : B.C.E.A.O.

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES BANQUES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 11 158	- 11 180	- 11 800	- 14 859
Réserves	904	1 615	3 857	1 402
Créances sur l'État	8 043	8 646	10 766	14 139
Crédits à l'économie	55 158	57 895	64 452	60 846
ACTIF = PASSIF	52 947	56 976	67 275	61 528
Dépôts des particuliers				
et entreprises	29 003	31 837	42 151	37 436
– Organismes publics	2 597	4 237	4 582	5 108
– Autres	26 406	27 600	37 569	32 328
Dépôts de l'État	12 019	13 434	13 523	17 144
Crédits de la				
Banque centrale	11 409	11 801	8 451	8 941
Autres éléments (net)	516	- 96	3 150	- 993
1982				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
1983				
	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 11 958	- 15 073	- 16 496	- 16 897
Réserves	3 548	6 295	1 494	1 961
Créances sur l'État	14 123	13 211	13 164	13 398
Crédits à l'économie	59 437	61 702	65 898	69 626
ACTIF = PASSIF	65 510	66 136	64 060	68 088
Dépôts des particuliers				
et entreprises	41 513	43 982	41 589	42 972
– Organismes publics	4 601	4 360	3 922	3 037
– Autres	36 912	39 622	37 667	39 935
Dépôts de l'État	18 932	18 201	18 883	19 151
Crédits de la				
Banque centrale	7 052	6 071	8 443	10 543
Autres éléments (net)	- 2 347	- 2 118	- 4 855	- 4 578

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 23 476	- 24 619	- 23 641	- 24 108
Reserves	5 722	3 827	6 248	6 311
Creances sur l'État	11 313	10 397	19 455	19 014
Credits à l'économie	86 016	87 815	98 332	99 903
ACTIF = PASSIF	79 575	77 420	100 394	101 120
Dépôts des particuliers				
et entreprises	44 213	45 616	61 668	58 094
- Organismes publics	10 940	11 757	18 789	12 784
- Autres	33 273	33 859	42 879	45 309
Dépôts de l'État	17 480	17 795	16 270	17 138
Crédits de la				
Banque centrale	13 034	13 516	16 416	22 414
Autres éléments (net)	4 848	493	6 040	3 475
1982				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 30 372	- 42 071	- 43 731	- 49 330
Réserves	6 063	6 025	5 178	4 649
Créances sur l'État	20 699	23 703	23 918	23 710
Crédits à l'économie	106 551	107 023	105 576	107 642
ACTIF = PASSIF	102 941	94 680	90 941	86 671
1983				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	- 50 251	- 47 741	- 47 108	- 49 330
Réserves	5 184	5 719	4 938	4 649
Créances sur l'État	22 489	23 721	23 430	23 710
Crédits à l'économie	112 720	109 532	107 726	107 642
ACTIF = PASSIF	90 142	91 231	88 986	86 671
Dépôts des particuliers				
et entreprises	47 051	47 454	48 984	46 590
- Organismes publics	5 017	3 923	4 604	7 562
- Autres	42 034	43 531	44 380	39 028
Dépôts de l'État	16 189	15 005	13 411	15 326
Crédits de la				
Banque centrale	32 735	33 127	30 451	30 682
Autres éléments (net)	- 5 833	- 4 355	- 3 860	- 5 927
Source : B.C.E.A.O.				

Source : B.C.E.A.O.

SÉNÉGAL – SITUATION DES BANQUES

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 30 694	- 34 715	- 36 360	- 37 578			
Réserves	10 171	10 143	8 521	11 703			
Créances sur l'État	14 801	13 965	12 952	12 837			
Crédits à l'économie	253 397	264 818	286 124	316 246			
ACTIF = PASSIF	247 675	254 211	271 237	303 208			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	126 226	121 720	120 247	138 816			
- Organismes publics	6 473	5 445	1 637	8 480			
- Autres	119 753	116 275	118 610	130 336			
Dépôts de l'État	13 258	13 604	15 602	18 989			
Crédits de la							
Banque centrale	92 008	107 642	123 559	146 866			
Autres éléments (net)	16 183	11 245	11 829	- 1 463			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 38 218	- 28 508	- 37 451	- 34 978	- 37 674	- 31 299	- 36 361
Réserves	21 378	16 657	17 863	21 915	22 101	21 994	20 934
Créances sur l'État	13 016	14 388	14 173	13 531	13 821	14 012	13 966
Crédits à l'économie	335 246	314 576	319 689	339 973	359 756	358 236	343 465
ACTIF = PASSIF	331 422	317 113	314 274	340 441	458 004	362 943	342 004
Dépôts des particuliers							
et entreprises	156 032	167 317	160 967	172 064	183 039	187 869	183 237
- Organismes publics	3 122	4 284	3 039	4 889	2 223	1 489	3 900
- Autres	152 910	163 033	157 928	167 175	180 816	186 380	179 337
Dépôts de l'État	17 065	18 101	17 294	15 143	13 791	13 376	13 632
Crédits de la							
Banque centrale	160 376	141 251	142 471	169 609	180 231	181 286	174 619
Autres éléments (net)	- 2 051	- 9 556	- 6 458	- 16 375	- 19 057	- 19 588	- 29 484

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

TOGO – SITUATION DES BANQUES

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 8 135	- 6 362	- 5 260	- 3 177			
Reserves	7 713	4 373	5 631	7 452			
Créances sur l'Etat	3 800	4 620	4 748	3 791			
Credits à l'économie	57 390	62 938	60 019	60 608			
ACTIF = PASSIF	60 768	65 569	65 138	68 674			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	41 921	44 050	45 957	49 199			
- Organismes publics	7 676	8 344	7 840	9 066			
- Autres	34 245	35 706	38 117	40 133			
Dépôts de l'Etat	11 315	11 178	9 714	9 466			
Crédits de la							
Banque centrale	8 818	12 852	8 023	6 675			
Autres éléments (net)	- 2 286	- 2 511	1 444	3 334			
1982							
	Mars	Juin	Sept.	Dec.	1983		
					Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 1 210	- 4 082	- 2 718	+ 233	+ 3 515	- 3 661	- 5 283
Réserves	10 789	20 078	19 174	16 505	18 394	25 697	31 738
Créances sur l'Etat	3 716	3 394	3 017	3 410	3 174	3 039	2 635
Crédits à l'économie	60 399	56 142	60 042	65 559	65 431	63 074	59 057
ACTIF = PASSIF	73 693	75 532	79 515	85 707	90 514	88 149	88 147
Dépôts des particuliers							
et entreprises	55 505	56 316	58 497	61 967	61 244	65 087	66 232
- Organismes publics	9 926	11 484	12 494	12 557	12 755	15 076	16 028
- Autres	45 579	44 832	46 003	49 410	48 489	50 011	50 204
Dépôts de l'Etat	9 834	10 424	10 661	11 386	12 941	14 000	15 260
Crédits de la							
Banque centrale	8 012	6 295	6 027	7 260	7 998	6 075	4 962
Autres éléments (net)	342	2 497	4 330	5 094	8 331	2 987	1 693
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

BÉNIN – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 551	1 315	1 596	1 387			
Dépôts à la Banque centrale	6 326	4 152	8 401	6 191			
Dépôts dans les banques	15 000	19 170	22 000	24 000			
Obligations cautionnées	—	—	—	—			
Total des créances (—)	22 877	24 637	31 997	31 578			
Concours de la Banque centrale	6 454	6 454	6 469	7 969			
Concours des banques	689	640	2 400	2 700			
Dépôts en C.C.P.	2 145	2 360	2 230	2 333			
Total des dettes (+)	9 288	9 454	11 099	13 002			
POSITION NETTE	— 13 589	— 15 183	— 20 898	— 18 576			
	1982		1983				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 955	1 831	1 762	1 402	1 650	1 225	959
Dépôts à la Banque centrale	10 948	5 927	4 306	4 356	1 945	2 015	2 468
Dépôts dans les banques	21 000	21 500	20 000	18 500	19 000	19 000	18 000
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances (—)	33 903	29 258	26 068	24 258	22 595	22 240	21 427
Concours de la Banque centrale	7 969	7 968	10 128	9 978	10 789	12 367	13 294
Concours des banques	2 700	3 700	3 700	1000	3 000	3 000	3 000
Dépôts en C.C.P.	2 480	2 659	2 560	2 594	2 902	3 268	3 033
Total des dettes (+)	13 148	14 327	16 388	13 572	16 691	18 635	19 327
POSITION NETTE	— 20 755	— 14 931	— 9 680	— 10 686	— 5 904	— 3 605	— 2 100
N.B. - Données des banques estimées							
Source : B.C.E.A.O.							

CÔTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	655	395	907	611			
Dépôts à la Banque centrale	3 190	3 108	2 080	2 263			
Dépôts dans les banques	136 515	140 574	152 623	106 370			
Obligations cautionnées	15 254	15 096	13 584	9 246			
Total des créances (-)	155 614	159 173	169 194	118 490			
Concours de la Banque centrale	59 639	91 865	168 418	166 029			
Concours des banques	25 061	12 636	15 369	13 919			
Dépôts en C.C.P.	-	-	-	-			
Total des dettes (+)	84 700	104 501	183 787	179 948			
POSITION NETTE	- 70 914	- 54 672	+ 14 593	+ 61 458			
	1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 055	909	669	467	1 126	829	735
Dépôts à la Banque centrale	23 168	44 789	76 053	86 571	21 651	47 976	58 242
Dépôts dans les banques	111 695	105 197	90 953	89 245	93 708	84 455	71 918
Obligations cautionnées	10 895	8 617	12 012	11 946	10 611	8 403	9 841
Total des créances (-)	146 813	159 512	179 687	188 229	127 096	141 663	140 736
Concours de la Banque centrale	189 186	214 943	230 881	245 330	274 573	289 750	321 850
Concours des banques	17 735	19 397	18 546	16 981	16 518	17 290	17 130
Dépôts en C.C.P.	1 203	4 267	2 284	2 881	3 661	3 273	4 755
Total des dettes (+)	208 124	238 607	251 711	265 192	294 752	310 313	343 735
POSITION NETTE	+ 61 311	+ 79 095	+ 72 024	+ 76 963	+ 167 656	+ 168 650	+ 202 999
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	642	654	944	550			
Dépôts à la Banque centrale	1 002	2 870	1 841	722			
Dépôts dans les banques	12 019	13 434	13 523	17 144			
Obligations cautionnées	1 491	1 583	1 671	1 761			
Total des créances (-)	15 154	18 541	17 979	20 177			
Concours de la Banque centrale	5 504	5 080	7 449	6 135			
Concours des banques	8 043	8 646	10 766	14 139			
Dépôts en C.C.P.	1 384	1 433	1 700	1 449			
Total des dettes (+)	14 931	15 159	19 915	21 723			
POSITION NETTE	- 223	- 3 382	1 936	1 546			
	1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	954	861	599	572	1 091	651	575
Dépôts de la Banque centrale	405	2 749	2 149	2 114	3 061	2 741	2 639
Dépôts dans les banques	18 932	18 201	18 883	19 151	20 387	22 115	23 835
Obligations cautionnées	2 139	2 203	2 615	2 490	2 677	2 152	2 192
Total des créances (-)	22 430	24 014	24 246	24 327	27 216	27 659	29 241
Concours de la Banque centrale	8 842	9 644	12 090	10 129	10 331	11 445	13 244
Concours des banques	14 123	13 211	13 164	13 398	12 927	13 428	13 953
Dépôts en C.C.P.	1 366	1 864	2 819	1 366	1 464	1 611	1 300
Total des dettes (+)	24 331	24 719	28 073	24 893	24 722	26 484	28 497
POSITION NETTE	1 901	705	3 827	566	- 2 494	- 1 175	- 744

Source : B.C.E.A.O.

Source : B.C.E.A.O.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	645	731	871	850
Dépôts à la Banque centrale	13 820	9 992	15 190	15 752
Dépôts dans les banques	17 480	17 795	16 270	17 138
Obligations cautionnées	1 699	1 563	2 036	1 627
Total des créances (-)	33 644	30 081	34 367	35 367
Concours de la Banque centrale	10 300	10 933	12 553	12 236
Concours des banques	11 313	10 397	19 455	19 014
Dépôts en C.C.P.	1 062	1 259	950	1 133
Total des dettes (+)	22 675	22 589	32 958	32 383
POSITION NETTE	- 10 969	- 7 492	- 1 409	- 2 984

SÉNÉGAL – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1980		1981	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	558	633	782	1 107
Dépôts à la Banque centrale	4 865	1 125	25 237	5 114
Dépôts dans les banques	13 258	13 604	15 602	18 989
Obligations cautionnées	1 456	1 403	1 325	1 331
Total des créances (-)	20 137	27 871	42 946	26 541
Concours de la Banque centrale	21 958	36 800	63 538	59 611
Concours des banques	14 801	13 965	12 952	12 837
Dépôts en C.C.P.	5 607	4 148	3 968	4 041
Total des dettes (+)	42 366	54 913	80 458	73 489
POSITION NETTE	22 229	27 042	37 512	49 948
	</			

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1980		1981				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	771	459	851	474			
Depôts à la Banque centrale	15	213	3 847	659			
Depôts dans les banques	11 315	11 178	9 714	9 466			
Obligations cautionnées	1 909	1 796	1 509	1 500			
Total des créances (-)	14 010	13 646	15 921	12 102			
Concours de la Banque centrale	13 433	12 798	22 109	21 889			
Concours des banques	3 800	4 620	4 748	3 791			
Depôts en C.C.P.	710	757	713	722			
Total des dettes (-)	17 943	18 175	27 570	26 402			
POSITION NETTE	3 933	4 529	11 649	14 300			
	1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	685	458	561	519	825	422	593
Dépôts de la Banque centrale	490	279	91	220	2 300	3 962	3 812
Dépôts dans les banques	9 834	10 424	10 661	11 386	12 941	14 000	15 260
Obligations cautionnées	1 483	1 507	1 809	2 030	2 020	1 209	2 062
Total des créances (-)	12 492	12 668	13 122	14 155	18 086	19 593	21 727
Concours de la Banque centrale	22 080	21 305	22 712	22 631	23 227	25 089	29 458
Concours des banques	3 716	3 394	3 017	3 410	3 174	3 039	2 635
Dépôts en C.C.P.	754	796	1 044	870	1 231	775	913
Total des dettes (+)	26 550	25 495	26 773	26 911	27 632	28 903	33 006
POSITION NETTE	14 058	12 827	13 651	12 756	9 546	9 310	11 279
Source : BCEAO							

BÉNIN - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1980	1981	1982		1983		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	15 892	24 251	31 084	29 813	27 852	29 333	23 623
– Circulation fiduciaire	15 180	22 587	29 750	28 484	25 971	27 623	22 483
– Réserves des banques	712	1 564	1 334	1 329	1 881	1 710	1 140
– Autres dépôts	–	–	–	–	–	–	–
Contreparties							
de la base monétaire	15 892	24 151	31 084	29 813	27 852	29 333	23 623
– Avoirs extérieurs nets	– 9 966	2 060	– 6 499	– 9 312	– 14 281	– 17 514	– 24 146
– Position du Gouvernement	– 1 423	– 3 528	4 060	4 220	7 194	9 127	9 867
– Concours aux banques et aux établissements financiers	27 309	25 659	33 614	34 905	35 252	39 150	38 982
– Autres éléments nets	– 28	– 40	– 91	–	– 313	– 1 430	– 1 080
Masse monétaire (M2)	53 979	68 817	74 310	79 078	97 073	99 291	94 516
Multiplieur ($\frac{M2}{BM}$)	3,39	2,85	2,39	2,65	3,48	3,38	4,20
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	28,1	32,8	40,0	36,0	26,7	27,8	23,8
– Dépôts en C.C.P.	4,0	3,2	3,4	3,3	3,0	3,3	3,2
– Dépôts en banque	67,9	64,0	66,6	60,7	70,3	68,9	73,0
Coefficients de réserves (a)	1,9	3,6	2,2	2,8	2,8	2,5	2,5

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

CÔTE D'IVOIRE - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1980	1981	1982		1983		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	182 818	206 577	201 265	239 587	233 912	187 688	174 223
– Circulation fiduciaire	167 220	174 947	181 331	219 134	210 428	175 822	162 642
– Réserves des banques	15 544	31 541	18 723	20 385	23 376	11 696	11 456
– Autres dépôts	54	89	1 211	68	108	170	125
Contreparties							
de la base monétaire	182 818	206 577	201 265	239 587	233 912	187 688	174 223
– Avoirs extérieurs nets	– 141 093	– 268 798	– 289 344	– 328 235	– 440 941	– 450 653	– 479 991
– Position du Gouvernement	+ 55 794	+ 165 431	+ 154 159	+ 158 292	+ 251 797	+ 240 945	+ 262 873
– Concours aux banques et aux établissements financiers	268 281	310 051	336 762	412 141	423 103	397 540	391 519
– Autres éléments nets	– 164	– 107	– 312	– 2 611	– 47	– 144	– 178
Masse monétaire (M2)	537 358	550 997	601 284	660 359	700 226	644 781	623 816
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,94	2,67	2,99	2,76	2,99	3,43	3,58
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	31,1	31,7	30,1	33,2	30,1	27,3	26,1
– Dépôts en C.C.P.	–	–	0,4	0,4	0,5	0,5	0,8
– Dépôts en banque	68,9	68,3	69,5	66,4	69,4	72,2	73,1
Coefficients de réserves (a)	4,2	8,4	4,5	4,6	4,8	2,5	2,5
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques							

HAUTE-VOLTA – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1980	1981	1982		1983		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	19 269	25 192	25 958	28 629	28 271	31 709	36 429
– Circulation fiduciaire	17 783	21 053	24 441	27 026	25 828	24 921	28 648
– Réserves des banques	1 478	4 120	1 514	1 587	2 438	6 786	7 765
– Autres dépôts	8	19	3	16	5	2	16
Contreparties							
de la base monétaire	19 269	25 192	25 958	28 629	28 271	31 709	36 429
– Avoirs extérieurs nets	3 691	11 755	7 721	10 790	9 647	11 146	14 722
– Position du Gouvernement	3 860	4 664	9 342	7 443	6 179	8 053	10 030
– Concours aux banques et aux établissements financiers	11 731	8 912	8 984	11 146	12 653	12 688	11 705
– Autres éléments nets	– 13	– 139	– 89	– 750	– 208	– 178	– 28
Masse monétaire (M2)	48 178	64 924	68 852	71 380	71 541	72 404	77 874
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,50	2,58	2,65	2,49	2,53	2,28	2,14
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	36,9	32,4	35,5	37,9	36,1	34,4	36,8
– Dépôts en C.C.P.	2,9	2,6	4,1	1,9	2,0	2,2	1,7
– Dépôts en banque	60,2	65,0	60,4	60,2	61,9	63,4	61,5
Coefficients de réserves (a)	5,1	9,8	3,6	3,7	5,5	14,8	16,2
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

NIGER – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1981	1982	1983			
	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.						
Base monétaire (B.M.)	41 189	37 408	41 698	36 452	31 854	33 167
– Circulation fiduciaire	35 018	32 299	35 269	31 647	26 857	27 601
– Réserves des banques	6 166	5 104	6 424	4 800	4 992	5 561
– Autres dépôts	5	5	5	5	5	5
Contreparties						
de la base monétaire	41 189	37 408	41 698	36 452	31 854	33 167
– Avoirs extérieurs nets	29 522	8 039	1 697	– 945	– 7 679	– 4 260
– Position du Gouvernement	– 3 508	2 567	9 134	6 908	6 514	4 241
– Concours aux banques et aux établissements financiers	16 778	27 203	31 108	30 839	33 052	33 402
– Autres éléments nets	– 1 603	– 401	– 241	– 350	– 33	– 216
Masse monétaire (M2)	97 641	83 653	82 975	81 773	75 157	76 104
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,37	2,23	1,98	2,24	2,35	2,29
Pour cent						
Partage des encaisses						
– Circulation fiduciaire	35,8	38,3	42,5	38,7	35,7	36,3
– Dépôts en C.C.P.	1,0	1,7	1,3	1,4	1,7	1,4
– Dépôts en banque	63,2	60,0	56,2	59,9	62,6	62,3
Coefficients de réserves (a)	10,0	10,2	13,8	9,8	10,6	12,1

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

SÉNÉGAL – ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1980	1981	1982		1983		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	55 671	60 980	82 890	106 650	107 756	96 802	91 896
– Circulation fiduciaire	43 879	51 678	64 315	84 486	84 944	72 965	69 824
– Réserves des banques	11 663	8 802	18 176	21 666	22 393	22 689	21 615
– Autres dépôts	129	500	399	498	419	1 148	457
Contreparties							
de la base monétaire	55 671	60 980	82 890	106 650	107 756	96 802	91 896
– Avoirs extérieurs nets	– 53 670	– 99 563	–154 298	–157 233	–165 766	–182 381	–188 389
– Position du Gouvernement	16 535	37 519	94 902	94 181	92 334	96 842	104 043
– Concours aux banques et aux établissements financiers	93 052	124 931	143 255	170 206	181 676	182 884	176 349
– Autres éléments nets	– 246	– 1 907	– 969	– 504	– 488	– 543	– 107
Masse monétaire (M2)	175 841	176 391	230 337	262 334	273 322	266 849	258 352
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	3,16	2,89	2,78	2,46	2,54	2,76	2,81
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	25,0	29,3	27,5	32,2	31,1	27,3	27,0
– Dépôts en C.C.P.	3,2	2,2	2,0	2,0	1,8	1,8	1,9
– Dépôts en banque	71,8	68,5	70,5	65,8	67,1	70,9	71,1
Coefficients de réserves (a)	9,2	7,3	11,3	12,6	12,2	12,0	11,8

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

TOGO - ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1980	1981	1982		1983		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	29 933	42 599	62 408	70 970	69 263	67 979	72 628
– Circulation fiduciaire	22 147	36 879	43 024	54 291	52 325	42 150	40 879
– Réserves des banques	7 786	5 718	19 348	16 637	16 927	25 825	31 742
– Autres dépôts	–	2	36	42	11	4	7
Contreparties							
de la base monétaire	29 933	42 599	62 408	70 970	69 263	67 979	72 628
– Avoirs extérieurs nets	7 197	17 948	34 481	41 418	40 857	41 501	42 225
– Position du Gouvernement	12 647	17 411	22 060	21 892	20 102	20 705	25 053
– Concours aux banques et aux établissements financiers	10 170	8 475	6 232	7 678	8 449	6 545	5 459
– Autres éléments nets	– 81	– 1 235	– 365	– 18	– 145	– 772	– 109
Masse monétaire (M2)	64 778	83 552	102 600	117 170	114 811	108 016	108 031
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,16	1,96	1,64	1,65	1,66	1,59	1,49
Pour cent							
Partage des encaisses							
– Circulation fiduciaire	34,2	44,1	41,9	46,4	45,6	39,0	37,8
– Dépôts en C.C.P.	1,1	0,9	1,0	0,7	1,1	0,7	0,9
– Dépôts en banque	64,7	55,0	57,1	52,9	53,3	60,3	61,3
Coefficients de réserves (a)	18,6	12,4	33,1	26,8	27,6	39,7	47,9

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

BÉNIN - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	9 981	7 546	7 216	7 438	7 763	8 184	8 498	9 486	8 873	9 217	9 147
– Agriculture, chasse	8 409	5 713	5 440	5 510	6 254	6 653	6 821	7 741	7 130	7 457	7 369
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 512	1 833	1 776	1 928	1 509	1 531	1 677	1 745	1 743	1 760	1 778
Industries extractives	62	52	54	–	–	–	7	–	–	–	–
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	62	52	54	–	–	–	7	–	–	–	–
Industries manufacturières	11 383	11 242	10 406	12 543	11 610	13 372	15 274	15 500	15 398	15 092	15 669
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 168	1 963	1 706	2 205	2 440	2 574	2 894	2 893	3 337	2 200	2 361
– Textiles, habillement, cuir	5 373	4 917	5 595	6 814	6 146	6 915	8 258	8 139	7 921	8 441	8 702
– Industries chimiques	98	144	120	100	133	131	101	110	115	140	163
– Autres	3 744	4 218	2 985	3 424	2 891	3 752	4 021	4 358	4 025	4 311	4 443
Électricité, gaz, eau	–	6	4	–	–	–	–	3	–	9	9
Bâtiment, travaux publics	1 107	1 342	1 166	1 369	1 191	1 236	1 049	1 046	1 082	1 190	1 177
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	16 431	17 885	17 154	17 116	16 177	16 215	18 003	21 280	22 018	22 756	23 031
– Commerce de gros	13 610	14 401	14 241	14 047	12 411	12 091	13 458	15 202	15 129	15 555	15 723
– Commerce de détail	2 566	3 164	2 721	2 822	2 910	3 787	3 607	3 995	4 479	4 604	4 717
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	255	320	192	247	856	337	938	2 083	2 410	2 597	2 591
Transports, entrepôts et communications	3 226	4 184	3 822	3 425	3 392	3 603	3 571	4 051	4 226	4 454	3 754
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	122	126	123	139	180	164	133	135	157	152	148
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	122	126	123	139	180	164	133	135	157	152	148
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 984	3 108	3 414	3 571	3 200	3 644	3 864	4 373	6 323	8 206	7 354
– Services divers fournis à la collectivité	305	382	374	379	27	31	36	42	49	43	51
– Prêts aux particuliers	184	70	218	227	227	239	267	259	288	326	306
– Autres	2 495	2 656	2 822	2 965	2 946	3 374	3 561	4 072	5 986	7 837	6 997
TOTAL	45 296	45 491	43 359	45 601	43 513	46 418	50 399	55 874	58 077	61 076	60 289

CÔTE D'IVOIRE - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1980				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Dec.	Mars	Juin	Sept.	Dec.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	25 460	23 211	25 336	24 944	29 881	30 262	30 094	26 860	21 777	22 736	21 367
– Agriculture, chasse	16 683	15 661	17 759	16 955	22 232	22 742	23 598	15 275	12 297	14 658	14 568
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8 777	7 550	7 577	7 989	7 649	7 520	6 496	11 585	9 480	8 078	6 799
Industries extractives	7 316	7 339	5 407	6 518	8 233	4 628	8 158	8 312	6 569	2 484	2 036
– Pétrole brut et gaz naturel	6 162	6 330	4 328	5 487	7 227	3 636	7 132	7 228	5 431	1 079	555
– Autres	1 154	1 009	1 079	1 031	1 006	992	1 026	1 084	1 138	1 405	1 481
Industries manufacturières	97 179	104 596	101 278	104 361	106 000	108 427	124 890	114 659	118 945	124 124	133 881
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	31 232	34 667	28 410	34 539	38 719	38 499	57 420	37 281	40 485	41 932	45 690
– Textiles, habillement, cuir	14 740	15 539	16 005	14 043	12 588	14 112	16 147	17 585	17 335	21 533	23 089
– Industries chimiques	11 542	14 313	18 106	16 369	14 919	19 190	13 712	20 112	22 402	20 851	24 585
– Autres	39 665	40 077	38 757	39 410	39 774	36 626	37 611	39 681	38 723	39 808	40 517
Électricité, gaz, eau	1 058	703	1 756	2 331	2 170	2 024	713	3 921	8 395	6 754	11 620
Bâtiment, travaux publics	43 113	43 513	35 191	31 163	35 583	31 734	32 931	39 090	41 763	44 440	44 513
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	307 065	246 518	224 820	291 233	274 839	234 402	214 006	267 622	255 490	251 067	233 833
– Commerce de gros	293 460	231 736	209 963	274 611	257 511	217 792	194 801	247 459	234 278	226 071	208 212
– Commerce de détail	11 151	11 639	12 056	13 511	13 769	12 802	15 760	16 715	17 553	21 069	21 204
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 454	3 143	2 801	3 111	3 559	3 808	3 445	3 448	3 659	3 927	4 417
Transports, entrepôts et communications	19 191	22 122	21 605	23 899	18 739	18 046	22 291	27 462	25 544	28 991	32 995
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	31 681	33 624	32 953	15 857	15 942	14 301	14 408	15 375	16 635	19 624	21 446
– Établissements financiers, assurances	453	339	193	200	1 135	506	483	406	526	406	718
– Affaires immobilières, services aux entreprises	31 228	33 285	32 760	15 657	14 807	13 795	13 925	14 969	16 109	19 218	20 728
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	9 308	10 324	9 557	9 615	9 664	11 212	115 100	11 733	12 369	13 673	14 278
– Services divers fournis à la collectivité	871	983	1 105	1 082	1 139	2 596	1 339	1 405	1 207	1 352	1 619
– Prêts aux particuliers	5 186	6 998	7 408	7 487	7 358	7 598	8 602	8 953	9 757	10 692	10 991
– Autres	2 251	2 343	1 044	1 046	1 167	1 018	1 159	1 375	1 405	1 629	1 668
TOTAL	541 371	491 950	457 903	509 921	501 051	455 036	458 591	515 034	507 487	513 893	515 969

HAUTE-VOLTA – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	233	436	433	495	576	711	517	563	762	1 166	630
– Agriculture, chasse	233	436	433	495	576	711	517	563	762	1 166	630
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	22	29	27	26	198	517	782	1 059	30	34	210
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	22	29	27	26	198	517	782	1 059	30	34	210
Industries manufacturières	8 462	6 621	7 269	8 119	7 320	5 967	6 900	8 838	9 309	7 825	9 485
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 574	3 280	3 436	4 292	4 152	2 379	3 257	5 191	5 094	4 160	4 860
– Textiles, habillement, cuir	1 412	1 350	1 385	1 286	1 108	1 337	1 403	1 217	1 318	1 417	1 595
– Industries chimiques	858	753	929	1 106	864	843	875	831	1 089	1 139	1 024
– Autres	1 618	1 238	1 519	1 435	1 196	1 408	1 365	1 599	1 808	1 109	2 006
Électricité, gaz, eau	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–
Bâtiment, travaux publics	1 574	1 826	1 858	2 092	1 849	2 071	2 673	2 749	2 754	2 394	2 472
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	13 517	13 805	13 708	12 801	12 336	12 801	14 842	15 016	18 755	19 138	17 611
– Commerce de gros	12 502	11 964	12 320	10 996	10 771	10 681	12 287	11 881	15 129	15 193	13 950
– Commerce de détail	946	1 774	1 312	1 731	1 506	2 010	2 445	3 017	3 503	3 816	3 540
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	69	67	76	74	59	110	110	118	123	129	121
Transports, entrepôts et communications	751	991	1 079	807	722	711	889	937	840	799	1 158
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	72	34	47	44	44	49	60	66	37	68	34
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	72	34	47	44	44	49	60	66	37	68	34
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	774	795	932	1 037	1 612	1 854	1 790	2 175	2 254	2 134	2 352
– Services divers fournis à la collectivité	25	24	39	13	21	36	28	10	8	67	31
– Prêts aux particuliers	359	336	342	391	437	518	485	537	517	489	693
– Autres	390	435	551	633	1 154	1 300	1 277	1 628	1 729	1 578	1 628
TOTAL	25 405	24 537	25 353	25 421	24 657	24 681	28 455	31 403	34 741	33 558	33 952

NIGER - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	3 166	3 277	2 890	3 488	4 138	5 335	5 541	5 844	4 503	4 481	4 085
– Agriculture, chasse	3 166	3 277	2 890	3 488	4 138	5 335	5 541	5 844	4 503	4 481	4 085
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	996	3 698	3 504	1 565	1 403	1 951	1 761	3 823	653	2 578	3 285
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	996	3 698	3 504	1 565	1 403	1 951	1 761	3 823	653	2 578	3 285
Industries manufacturières	3 737	5 270	6 109	6 544	6 625	6 796	7 102	7 909	7 486	8 345	8 314
– Produits alimentaires, boissons, tabac	443	1 675	1 992	2 066	2 039	1 876	1 814	2 228	1 901	2 026	2 530
– Textiles, habillement, cuir	1 070	1 272	1 370	1 227	1 335	1 318	1 410	1 675	1 672	1 642	1 558
– Industries chimiques	224	310	537	635	304	371	391	477	498	425	334
– Autres	2 000	2 013	2 210	2 616	2 947	3 231	3 487	3 529	3 415	4 252	3 892
Électricité, gaz, eau	3 097	2 830	2 414	1 550	3 750	3 272	3 406	3 783	3 650	3 497	1 145
Bâtiment, travaux publics	8 441	10 045	11 342	12 603	11 478	12 636	12 429	11 892	11 158	13 576	13 101
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	23 622	25 701	27 331	28 856	32 520	28 215	30 531	36 106	40 913	43 090	39 297
– Commerce de gros	18 453	19 587	20 665	21 510	26 318	22 285	23 374	28 356	33 156	34 813	31 370
– Commerce de détail	4 667	5 847	6 512	7 028	5 923	5 679	6 799	7 176	7 004	7 312	6 924
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	502	267	154	318	279	251	358	574	753	965	1 003
Transports, entrepôts et communications	4 405	5 370	5 495	6 491	5 607	5 480	6 435	6 902	7 024	7 432	7 190
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	87	108	113	118	101	109	121	151	151	131	120
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	87	108	113	118	101	109	121	151	151	131	120
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	926	843	853	1 116	1 047	1 006	880	1 048	1 061	1 407	1 283
– Services divers fournis à la collectivité	349	375	296	379	357	359	278	318	103	346	389
– Prêts aux particuliers	185	171	198	245	223	221	234	201	199	226	203
– Autres	392	297	359	492	467	426	368	529	759	835	691
TOTAL	48 477	57 142	60 051	62 331	66 669	64 800	68 206	77 458	76 599	84 557	77 820

SÉNÉGAL – CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	4 706	5 840	6 357	7 761	9 161	6 019	6 388	9 419	12 968	10 209	7 522
– Agriculture, chasse	2 166	3 432	3 871	5 382	6 364	3 045	3 534	6 350	9 660	6 991	3 726
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	2 540	2 408	2 486	2 379	2 797	2 974	2 854	3 069	3 308	3 218	3 796
Industries extractives	549	1 089	638	466	561	1 346	839	1 160	633	634	727
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	549	1 089	638	466	561	1 346	839	1 160	633	634	727
Industries manufacturières	30 868	33 921	37 322	42 900	53 587	44 714	52 989	49 898	56 754	56 235	56 371
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	14 223	16 799	17 295	22 899	25 605	23 047	23 755	24 656	30 835	30 236	28 042
– Textiles, habillement, cuir	4 143	4 233	4 853	4 300	3 748	4 001	5 027	4 928	4 665	5 230	5 982
– Industries chimiques	3 720	3 897	5 434	5 574	14 065	6 862	13 800	9 944	10 920	9 826	10 455
– Autres	8 782	8 992	9 740	10 127	10 169	10 804	10 407	10 370	10 334	10 943	11 892
Électricité, gaz, eau	1 740	2 054	2 002	2 036	2 168	1 763	2 324	2 083	2 096	2 707	2 835
Bâtiment, travaux publics	15 641	16 319	16 768	17 187	17 588	17 149	18 768	19 273	20 283	19 264	20 275
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	134 294	141 973	138 668	157 380	172 026	147 074	153 421	183 134	158 857	154 670	136 283
– Commerce de gros	121 814	127 937	124 825	143 410	158 086	132 889	138 728	168 470	142 787	136 488	117 298
– Commerce de détail	10 964	11 607	11 818	11 749	11 656	11 964	12 386	12 162	13 394	14 888	15 438
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 516	2 429	2 025	2 221	2 284	2 221	2 307	2 502	2 676	3 294	3 547
Transports, entrepôts et communications	5 981	5 548	5 652	5 570	6 065	7 016	7 578	8 028	8 152	7 997	8 568
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	7 919	7 671	10 858	11 762	14 937	14 778	15 941	17 003	18 906	18 668	19 752
– Établissements financiers, assurances	4 239	3 492	6 624	6 579	8 570	8 555	8 550	8 765	9 437	9 679	10 392
– Affaires immobilières, services aux entreprises	3 680	4 179	4 234	5 183	6 367	6 223	7 391	8 238	9 469	8 989	9 360
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 402	6 389	6 302	6 352	8 528	8 630	8 890	10 148	9 679	12 355	11 956
– Services divers fournis à la collectivité	324	364	317	413	609	896	964	915	1 111	1 129	1 330
– Prêts aux particuliers	2 711	3 286	3 190	3 400	4 856	4 745	5 063	5 249	5 397	6 593	6 697
– Autres	3 367	2 739	2 795	2 539	3 063	2 898	2 863	3 984	3 171	4 633	3 929
TOTAL	208 100	220 804	224 567	251 414	284 621	248 489	267 138	300 146	288 328	282 739	264 289

TOGO - CRÉDITS A COURT TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a											
Agriculture, sylviculture et pêche	871	819	829	710	733	766	714	805	756	800	563
– Agriculture, chasse	726	709	734	613	692	662	607	648	643	682	439
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	145	110	95	97	41	104	107	157	113	118	124
Industries extractives	9 494	7 301	8 948	8 108	7 838	7 594	7 261	9 260	9 024	9 041	3 357
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	9 494	7 301	8 948	8 108	7 838	7 594	7 261	9 260	9 024	9 041	3 357
Industries manufacturières	4 640	6 459	5 620	5 715	6 429	6 606	6 732	6 762	6 722	6 863	7 661
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	522	1 043	1 245	1 173	1 398	1 611	1 234	1 450	1 224	1 363	1 363
– Textiles, habillement, cuir	747	852	927	692	861	1 009	913	772	1 023	1 057	1 067
– Industries chimiques	305	453	469	610	672	798	751	877	904	816	865
– Autres	3 066	4 111	2 979	3 240	3 498	3 188	3 834	3 663	3 571	3 627	4 366
Électricité, gaz, eau	343	385	295	444	2	138	–	–	107	39	64
Bâtiment, travaux publics	3 753	4 100	4 292	4 017	3 639	3 229	3 186	3 858	4 438	3 848	2 927
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	16 320	15 324	16 117	15 440	15 645	14 246	15 218	18 375	20 088	15 887	16 304
– Commerce de gros	9 251	8 209	8 280	7 769	8 668	5 974	6 658	9 604	12 149	6 284	6 278
– Commerce de détail	6 965	6 978	7 659	7 454	6 905	8 240	8 504	8 651	7 885	9 532	9 936
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	104	137	178	217	72	32	56	120	54	71	90
Transports, entrepôts et communications	1 196	1 143	1 373	1 327	1 364	1 211	1 327	1 582	1 542	1 635	1 651
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	258	241	265	236	195	225	227	258	290	329	348
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	5	8	24	16
– Affaires immobilières, services aux entreprises	258	241	265	236	195	225	217	253	282	305	332
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	640	594	534	600	673	716	765	806	836	928	845
– Services divers fournis à la collectivité	175	138	156	138	151	160	165	157	160	185	182
– Prêts aux particuliers	192	299	216	268	309	353	371	419	484	503	444
– Autres	273	157	162	194	213	203	229	230	192	240	219
TOTAL	37 515	36 366	38 723	36 597	36 518	34 731	35 430	41 706	43 803	39 370	37 720

BÉNIN – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 227	2 224	2 184	2 339	2 339	2 345	2 477	2 671	2 669	2 724	2 724
– Agriculture, chasse	2 148	2 145	2 116	2 271	2 271	2 277	2 411	2 566	2 564	2 581	2 581
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	79	79	68	68	68	68	66	105	105	143	143
Industries extractives	89	74	87	121	119	120	120	85	85	83	83
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	89	84	87	121	119	120	120	85	85	83	83
Industries manufacturières	3 085	3 556	3 572	4 342	4 371	5 499	5 510	6 825	7 727	8 281	8 190
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	2 324	2 944	3 063	3 711	3 473	3 413	3 406	4 546	5 096	5 781	5 949
– Textiles, habillement, cuir	89	89	89	89	89	89	89	389	389	389	89
– Industries chimiques	44	16	7	11	11	11	4	8	147	147	143
– Autres	628	517	413	531	798	1 986	2 011	1 882	2 095	1 964	2 009
Électricité, gaz, eau	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bâtiment, travaux publics	737	710	691	673	736	778	603	624	599	641	576
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	3 184	4 047	4 387	4 349	5 770	5 559	5 217	5 261	5 256	5 151	5 093
– Commerce de gros	1 590	1 770	2 028	1 916	3 250	3 012	2 720	2 540	2 346	2 255	2 148
– Commerce de détail	59	55	147	222	316	343	293	517	534	524	494
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 535	2 222	2 212	2 211	2 204	2 204	2 204	2 204	2 376	2 372	2 451
Transports, entrepôts et communications	2 864	2 818	2 737	2 691	2 893	2 850	2 813	2 825	2 767	2 826	3 035
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	305	450	542	542	572	637	637	637	637	615	610
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	305	450	542	542	572	637	637	637	637	615	610
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	2 554	2 472	2 398	2 372	2 432	2 682	2 747	3 691	3 486	3 501	3 913
– Services divers fournis à la collectivité	605	580	575	577	563	561	573	554	544	496	471
– Prêts aux particuliers	696	532	588	758	860	828	795	762	892	905	866
– Autres	1 253	1 360	1 235	1 037	1 009	1 293	1 379	2 375	2 050	2 100	2 576
TOTAL	15 045	16 371	16 598	17 429	19 232	20 470	20 124	22 619	23 226	23 822	24 224

CÔTE D'IVOIRE – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	11 166	11 681	11 761	10 083	10 256	9 875	8 527	13 746	5 272	11 996	12 536
– Agriculture, chasse	7 398	7 526	7 055	6 227	6 260	6 114	4 939	10 172	3 017	8 839	9 378
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	3 768	4 155	4 661	3 856	3 996	3 761	3 588	3 574	2 255	3 157	3 158
Industries extractives	3 985	6 440	13 512	14 038	14 013	13 964	9 309	15 284	15 089	14 750	14 595
– Pétrole brut et gaz naturel	3 669	6 116	13 239	13 819	13 736	13 698	9 045	15 003	14 808	14 467	14 332
– Autres	316	324	273	219	277	266	264	281	281	283	263
Industries manufacturières	96 300	102 489	96 664	98 780	96 048	93 341	92 551	86 177	86 129	93 285	93 405
– Produits alimentaires, boissons, tabac	51 466	52 993	47 708	49 958	49 751	46 531	47 554	42 308	37 202	41 995	41 921
– Textiles, habillement, cuir	9 547	8 959	8 608	8 584	8 628	8 816	8 942	9 127	8 919	8 320	8 007
– Industries chimiques	21 034	26 154	26 143	27 083	25 094	25 691	21 704	21 501	25 927	29 011	29 742
– Autres	14 253	14 383	14 205	13 155	12 575	12 303	14 351	13 241	14 081	13 959	13 735
Électricité, gaz, eau	22 836	22 780	25 150	25 744	25 703	28 256	27 493	26 132	25 612	20 084	24 205
Bâtiment, travaux publics	13 360	15 826	14 594	9 312	8 136	8 162	7 186	8 374	8 379	8 405	7 647
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	30 116	29 031	29 844	19 556	20 208	22 675	21 526	22 985	21 147	21 672	22 601
– Commerce de gros	20 980	20 990	21 081	10 670	10 995	13 567	12 545	12 091	11 140	12 873	11 929
– Commerce de détail	3 268	2 886	3 104	3 319	3 558	3 478	3 720	5 442	5 410	4 003	5 852
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	5 868	5 155	5 659	5 567	5 655	5 630	5 261	5 452	4 597	4 796	4 820
Transports, entrepôts et communications	31 727	32 320	34 189	34 487	34 408	32 959	34 467	33 130	33 199	30 659	33 880
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	50 226	50 468	50 405	64 099	62 836	64 046	59 409	58 038	57 768	58 311	55 933
– Établissements financiers, assurances	248	225	945	922	247	236	207	187	105	96	88
– Affaires immobilières, services aux entreprises	49 978	50 243	49 460	63 177	62 589	63 810	59 202	57 851	57 663	58 215	55 845
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	21 094	21 514	21 139	21 808	22 500	22 655	23 698	23 723	24 897	26 056	25 769
– Services divers fournis à la collectivité	1 930	1 932	1 891	2 084	2 418	2 503	2 515	2 374	2 739	3 080	2 672
– Prêts aux particuliers	16 974	17 382	17 595	18 089	18 620	18 564	19 630	19 727	20 592	21 479	21 550
– Autres	2 190	2 200	1 653	1 635	1 462	1 588	1 553	1 622	1 566	1 497	1 547
TOTAL	280 810	292 549	298 213	297 907	294 108	295 933	284 166	287 589	277 492	285 218	290 571

HAUTE-VOLTA - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	187	644	728	654	736	732	1 309	1 309	1 378	1 303	1 976
– Agriculture, chasse	187	644	728	654	736	732	1 309	1 309	1 378	1 303	1 976
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	47	190	–	137	137	137	445	821	2 592	3 600	4 101
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	47	190	–	137	137	137	445	821	2 592	3 600	4 101
Industries manufacturières	7 720	9 539	9 418	8 814	7 843	7 970	8 047	6 463	8 696	8 148	7 764
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 242	5 406	5 213	5 041	4 235	4 262	4 225	2 848	5 038	4 265	4 094
– Textiles, habillement, cuir	1 225	1 248	1 171	1 182	1 177	1 216	1 211	1 212	1 212	1 211	1 209
– Industries chimiques	1 015	1 028	1 069	939	864	944	1 021	955	952	938	926
– Autres	1 238	1 857	1 965	1 652	1 567	1 548	1 590	1 448	1 494	1 734	1 535
Électricité, gaz, eau	1 374	1 325	1 305	1 251	1 239	1 175	1 155	1 149	1 092	1 036	1 013
Bâtiment, travaux publics	286	315	304	315	296	304	310	187	678	630	572
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	2 359	2 325	2 413	3 183	2 687	2 463	2 817	2 674	2 648	3 025	3 797
– Commerce de gros	1 722	1 568	1 631	2 340	1 709	1 527	1 589	1 682	1 551	1 450	1 865
– Commerce de détail	502	576	635	688	801	793	1 062	838	967	998	1 127
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	135	181	147	155	177	143	166	154	130	577	805
Transports, entrepôts et communications	2 859	3 066	3 096	3 023	2 951	2 858	2 837	2 969	2 891	2 905	2 788
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	680	712	447	583	771	930	933	913	836	819	1 167
– Établissements financiers, assurances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	680	712	447	583	771	930	933	913	836	819	1 167
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	4 572	5 254	5 270	4 805	4 888	4 612	4 770	4 924	5 436	4 712	4 746
– Services divers fournis à la collectivité	1 315	1 284	1 303	911	873	814	780	768	778	756	540
– Prêts aux particuliers	2 355	2 704	2 753	2 662	2 711	2 564	2 769	2 747	2 749	2 685	2 873
– Autres	902	1 266	1 214	1 232	1 304	1 234	1 221	1 409	1 909	1 271	1 333
TOTAL	20 084	23 370	22 981	22 765	21 548	21 181	22 623	21 409	26 247	26 178	27 924

A.70

016 A.70.81

NIGER - CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	971	1 141	2 161	2 299	2 221	2 092	2 539	2 506	2 697	2 682	329
– Agriculture, chasse	971	1 141	2 161	2 299	2 221	2 092	2 539	2 506	2 697	2 682	329
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	5 959	5 086	5 862	6 572	6 582	5 669	5 669	5 029	4 975	3 959	3 903
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	5 959	5 086	5 862	6 572	6 582	5 669	5 669	5 029	4 975	3 959	3 903
Industries manufacturières	1 912	1 967	1 915	1 866	2 001	2 279	2 483	2 370	2 584	2 591	2 641
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	823	820	815	819	947	988	1 171	1 172	731	1 156	1 132
– Textiles, habillement, cuir	303	650	620	614	640	603	556	542	537	511	543
– Industries chimiques	196	179	179	161	161	143	143	125	530	107	107
– Autres	590	318	301	272	253	545	613	531	786	817	859
Électricité, gaz, eau	3 808	3 765	3 733	3 761	3 733	3 696	3 644	3 643	3 396	3 386	3 111
Bâtiment, travaux publics	2 942	2 499	3 135	3 380	3 653	3 241	3 101	2 633	1 865	1 735	1 560
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 677	1 743	2 145	2 177	2 129	2 304	2 796	2 514	2 497	2 536	2 495
– Commerce de gros	594	561	752	731	780	1 025	1 626	1 353	1 327	1 379	1 244
– Commerce de détail	328	353	355	377	351	175	141	132	195	188	332
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	755	829	1 038	1 069	998	1 104	1 029	1 029	975	969	919
Transports, entrepôts et communications	2 748	2 658	2 925	2 969	2 884	2 856	3 064	2 608	2 626	2 491	2 465
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	33	22	21	20	20	15	15	27	26	38	24
– Établissements financiers, assurances	8	7	6	5	5	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	25	15	15	15	15	15	15	27	26	38	24
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	994	960	1 277	1 171	2 134	2 173	2 043	2 111	2 219	2 184	2 134
– Services divers fournis à la collectivité	14	8	5	5	5	5	3	3	3	70	67
– Prêts aux particuliers	826	779	1 068	944	1 852	1 849	1 852	1 818	1 847	1 820	1 803
– Autres	154	173	204	222	227	319	188	290	369	294	264
TOTAL	21 035	19 841	23 174	24 215	25 357	24 325	25 354	23 441	22 885	21 602	18 662

SÉNÉGAL – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	2 282	2 252	2 337	2 373	2 197	2 117	2 199	2 241	2 345	2 286	2 285
– Agriculture, chasse	927	1 008	1 008	971	887	844	851	910	770	692	645
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 355	1 244	1 329	1 402	1 310	1 273	1 348	1 331	1 575	1 594	1 640
Industries extractives	1 133	1 144	1 089	1 038	1 035	1 037	807	712	717	672	174
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	1 133	1 144	1 089	1 038	1 035	1 037	807	712	717	672	174
Industries manufacturières	11 146	12 010	13 419	16 340	15 513	16 363	16 665	17 605	17 064	17 852	18 996
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 205	5 086	5 333	7 124	6 440	7 126	7 447	7 529	6 960	7 853	8 074
– Textiles, habillement, cuir	987	958	987	927	955	926	924	828	809	1 373	1 351
– Industries chimiques	1 072	1 129	2 344	3 508	3 613	4 098	4 049	4 907	5 390	5 292	5 999
– Autres	4 882	4 837	4 755	4 781	4 505	4 213	4 245	4 341	3 905	3 334	3 572
Électricité, gaz, eau	1 228	1 231	1 201	1 145	1 158	1 127	1 202	1 202	1 410	1 523	1 515
Bâtiment, travaux publics	2 461	2 410	2 268	2 026	2 112	2 070	2 151	2 158	1 867	1 837	1 882
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	11 077	11 283	10 063	10 995	11 335	11 538	11 276	11 376	39 435	38 764	39 094
– Commerce de gros	6 070	6 027	5 654	5 841	5 901	5 851	5 478	5 301	33 605	32 979	32 944
– Commerce de détail	1 611	1 957	1 694	1 945	1 810	1 810	1 875	1 757	1 753	1 569	1 641
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 396	3 299	3 255	3 209	3 624	3 877	3 923	4 318	4 077	4 216	4 509
Transports, entrepôts et communications	3 321	3 427	3 567	3 367	3 290	3 332	3 187	3 179	3 314	2 970	3 026
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	14 628	14 626	12 882	13 177	10 882	11 464	11 850	11 522	10 150	12 955	15 330
– Établissements financiers, assurances	7 124	7 105	5 399	5 364	3 336	3 402	3 290	3 253	2 514	1 687	1 706
– Affaires immobilières, services aux entreprises	7 504	7 519	7 483	7 813	7 546	8 062	8 560	8 269	7 636	11 268	13 624
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	14 746	14 972	15 161	15 622	15 479	15 390	16 523	16 947	17 080	16 906	17 085
– Services divers fournis à la collectivité	1 026	1 021	1 054	1 106	1 135	1 157	1 942	2 114	2 115	2 081	2 000
– Prêts aux particuliers	12 631	13 115	13 254	13 431	13 151	12 963	13 523	13 737	13 605	13 013	13 432
– Autres	1 089	836	853	1 085	1 193	1 270	1 058	1 096	1 360	1 812	1 653
TOTAL	62 022	63 353	62 527	66 083	63 001	64 438	65 860	66 942	93 382	95 765	99 387

TOGO – CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME : UTILISATIONS DÉCLARÉES A LA CENTRALE DES RISQUES

Secteurs d'activité	1981				1982				1983		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Agriculture, sylviculture et pêche	433	584	582	607	627	617	611	581	513	491	496
– Agriculture, chasse	433	584	582	607	627	617	611	581	513	491	496
– Sylviculture, exploitation forestière, pêche	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Industries extractives	1 084	1 082	1 085	818	816	459	457	418	418	275	157
– Pétrole brut et gaz naturel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres	1 084	1 082	1 085	818	816	459	457	418	418	275	157
Industries manufacturières	3 264	3 301	3 772	4 045	4 079	3 840	4 361	4 227	4 240	3 968	3 771
– Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 497	1 466	1 547	1 726	1 699	1 587	2 049	1 935	1 990	1 855	1 829
– Textiles, habillement, cuir	425	470	531	230	653	606	634	616	644	578	588
– Industries chimiques	254	295	306	324	326	321	373	370	393	363	326
– Autres	1 088	1 070	1 388	1 765	1 401	1 326	1 305	1 306	1 213	1 172	1 028
Électricité, gaz, eau	976	967	937	1 155	1 157	893	1 053	944	844	766	731
Bâtiment, travaux publics	84	109	115	90	154	127	313	294	268	262	266
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 181	1 216	1 246	1 155	1 188	1 236	1 687	1 798	1 765	1 989	2 021
– Commerce de gros	246	272	268	253	308	341	269	247	279	347	377
– Commerce de détail	880	889	924	820	829	815	1 339	1 475	1 416	1 583	1 576
– Restaurants, hôtels, installations touristiques	55	55	54	82	51	80	79	76	70	59	68
Transports, entrepôts et communications	507	535	434	346	315	284	288	280	253	255	221
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	273	277	253	189	210	161	276	273	340	416	909
– Établissements financiers, assurances	–	–	18	–	–	–	–	–	–	–	–
– Affaires immobilières, services aux entreprises	273	277	235	189	210	161	276	273	340	416	909
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	3 342	3 599	3 808	3 793	3 676	3 898	3 672	3 706	3 740	4 136	4 457
– Services divers fournis à la collectivité	303	315	313	317	288	283	261	254	243	279	302
– Prêts aux particuliers	2 833	3 088	3 300	3 358	3 267	3 310	3 317	3 362	3 408	3 768	4 068
– Autres	206	196	195	118	121	305	94	90	89	89	87
TOTAL	11 144	11 670	12 232	12 198	12 222	11 515	12 718	12 521	12 381	12 558	13 029

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations et importations par groupes de produits

– Bénin	76-77
– Côte d'Ivoire	78-79
– Haute-Volta	80-81
– Niger	82-83
– Sénégal	84-85
– Togo	86-87

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux pays de destination et d'origine

– Bénin	88-89
– Côte d'Ivoire	90-91
– Haute-Volta	92-93
– Niger	94-95
– Sénégal	96-97
– Togo	98-99

BÉNIN - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1975	1976	1977	1978	1979	1975	1976	1977	1978	1979
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	33 652	34 317	29 660	11 851	24 968	1 874	1 497	3 016	2 242	3 837
Produits alimentaires d'origine animale	881	218	174	52	15	210	40	36	7	2
dont : <i>Crustacés, mollusques</i>	733	102	79	3	8	196	30	21	1	1
Produits alimentaires d'origine végétale	11 188	5 398	4 573	2 888	2 449	424	374	1 012	599	283
dont : <i>Café</i>	477	629	611	185	31	145	219	618	107	27
Produits des industries alimentaires	21 583	28 701	24 913	8 911	22 504	1 240	1 083	1 968	1 636	3 552
dont : <i>Cacao en fèves</i>	1 610	858	1 326	1 852	4 419	642	318	1 023	1 359	2 947
<i>Tourteaux de palmistes</i>	19 056	24 535	15 359	4 273	11 539	481	596	570	115	419
Boissons et tabacs	1 245	555	527	203	143	300	168	213	82	86
dont : <i>Tabacs bruts</i>	1 046	492	416	175	81	229	121	113	54	21
Produits énergétiques	12	3	20	-	5 734	1	€	€	-	222
Matières premières	23 922	24 294	19 886	15 714	14 212	2 241	2 721	2 592	2 062	1 494
dont : <i>Arachides</i>	1 781	3 677	1 049	-	-	257	333	122	-	-
<i>Graines de coton</i>	6 214	7 409	10 390	5 996	7 056	199	192	305	149	185
<i>Amandes de karité</i>	500	4 286	1 507	3 347	920	30	231	74	181	18
<i>Coton en masse égrené</i>	11 724	6 932	6 150	5 398	4 437	1 542	1 802	1 954	1 633	1 180
Graisses et huiles	11 195	46 265	22 278	7 159	14 737	832	3 665	2 898	900	2 784
dont : <i>Huiles de palme</i>	5 770	10 603	6 361	1 389	3 672	396	724	562	34	344
<i>Huiles de palmiste</i>	5 391	33 187	12 510	3 752	10 374	434	2 516	1 698	533	2 237
Machines et matériel de transport	869	6 777	1 302	299	195	293	348	505	269	159
Autres produits industriels	47 589	10 562	2 233	5 407	37 487	989	610	711	550	902
Produits chimiques	81	639	566	57	76	23	53	114	37	54
Articles manufacturés	47 508	9 923	1 667	5 350	37 411	966	563	597	513	848
dont : <i>Chaux, ciment, clinker</i>	45 644	8 948	192	4 731	37 039	555	111	39	182	696
<i>Fils et tissus de coton</i>	146	156	168	199	42	87	77	158	157	30
Produits non classés ailleurs	221	31	250	32	81	260	38	180	35	289
Total	118 705	122 804	76 156	40 665	97 557	6 790	9 053	10 115	6 140	9 773

Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.

BÉNIN - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1975	1976	1977	1978	1979	1975	1976	1977	1978	1979
	Tonnes					Millions de francs c.f.a				
Produits alimentaires	32 351	56 345	89 762	41 367	67 818	2 986	3 824	5 655	4 229	6 159
Produits alimentaires d'origine animale	10 640	10 317	8 088	8 858	9 411	783	925	819	1 152	1 449
dont : <i>Produits laitiers</i>	1 029	1 855	1 570	2 170	2 693	247	426	417	555	750
Produits alimentaires d'origine végétale	16 235	39 335	75 830	25 701	46 801	942	1 631	3 510	1 453	2 267
dont : <i>Céréales</i>	10 033	33 370	68 486	19 756	44 088	502	1 317	3 045	926	2 015
Produits des industries alimentaires	5 476	6 693	5 844	6 808	11 606	1 261	1 268	1 326	1 624	2 443
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	2 459	2 995	1 463	2 324	4 641	532	409	158	258	382
Boissons, tabacs	12 295	12 724	18 960	22 781	12 507	6 259	7 815	11 274	13 828	9 683
Produits énergétiques	86 358	82 636	74 768	80 287	158 452	2 583	3 039	3 449	3 392	7 294
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	86 358	82 634	74 768	80 285	158 452	2 391	2 807	3 114	3 042	6 809
Matières premières	32 185	23 286	25 530	26 409	12 718	1 190	1 019	1 070	1 345	988
Graisses et huiles	348	614	1 424	985	1 131	67	116	116	162	162
Machines et matériel de transport	14 327	14 880	17 102	19 831	12 052	9 370	11 649	12 785	13 767	10 991
Machines et appareils mécaniques	2 737	2 449	3 035	3 375	2 731	2 989	3 576	3 255	4 393	3 451
Machines et appareils électriques	5 238	5 454	5 842	7 980	3 352	2 425	2 895	3 328	3 428	2 389
Matériel de transport ferroviaire	232	105	374	493	277	98	179	395	250	439
Matériel de transport routier	6 090	6 733	7 803	7 436	5 676	3 852	4 949	5 796	5 573	4 710
Matériel de transport aérien	6	1	1	2	-	1	2	2	65	-
Matériel de transport maritime et fluvial	30	138	47	545	16	5	48	9	58	2
Autres produits industriels	94 554	58 519	69 146	60 014	69 272	19 397	23 008	30 899	32 855	32 583
Produits chimiques	17 403	16 463	14 864	17 037	16 391	4 420	4 758	3 953	5 492	6 384
Articles manufacturés	77 151	42 056	54 282	42 977	52 881	14 977	18 250	26 946	27 363	26 199
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	5 071	3 743	5 376	4 958	5 219	4 764	4 349	8 426	7 987	7 984
Produits non classés ailleurs	238	56	652	891	607	228	57	541	619	240
Total	272 656	249 060	287 344	252 565	334 557	42 080	50 527	65 789	70 197	68 100

Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.

CÔTE D'IVOIRE - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	920 493	1 046 878	1 298 879	1 205 331		352 906	395 326	428 991	428 492	
Produits alimentaires d'origine animale	7 139	11 246	13 597	12 229		691	1 348	1 346	1 470	
Produits alimentaires d'origine végétale	523 087	478 400	522 322	544 404		176 505	159 953	145 129	173 412	
dont : Bananes	117 542	121 976	111 379	91 706		3 538	10 523	7 874	6 352	
Ananas	91 200	93 800	111 318	95 394		4 315	11 444	11 132	9 658	
Café vert	259 708	206 431	231 107	272 381		166 532	136 118	121 103	152 172	
Produits des industries alimentaires	390 267	557 232	762 960	648 698		175 710	234 024	282 516	253 610	
dont : Cacao en fèves	170 843	283 678	438 395	326 432		116 231	167 596	199 716	163 220	
Cacao en masse, beurre de cacao	34 004	40 761	54 100	53 761		29 617	27 617	32 940	35 972	
Extraits de café	3 710	3 734	4 348	4 672		6 687	8 709	10 822	13 463	
Conserves de poissons	14 478	17 577	17 057	18 738		7 941	11 240	12 498	14 780	
Conserves de fruits	59 992	55 896	52 262	30 602		7 241	7 609	8 330	5 827	
Boissons et tabacs	3 841	6 175	6 306	6 077		1 121	1 596	2 168	6 922	
Produits énergétiques	478 818	682 578	630 016	1 170 277		23 905	44 811	51 991	97 369	
Matières premières	2 500 287	2 767 433	2 116 878	2 112 553		99 250	149 977	120 902	119 133	
dont : Latex	18 167	21 272	22 314	28 292		4 535	5 974	6 379	7 020	
Bois en grumes	2 193 774	2 448 255	1 787 849	1 752 593		67 589	100 170	73 676	69 318	
Bois en plots	208 050	209 551	193 858	242 696		11 773	15 343	15 089	18 739	
Coton en masse égrené	31 202	38 871	38 842	37 405		10 298	14 592	18 007	18 038	
Graisses et huiles	71 587	124 717	86 401	93 566		11 846	16 296	13 295	14 837	
Machines et matériel de transport	13 032	11 557	14 701	15 700		12 239	13 259	16 808	19 450	
Autres produits industriels	109 185	210 421	293 959	308 626		30 180	38 899	51 014	56 441	
Produits chimiques	10 417	16 517	17 022	39 783		5 072	8 387	9 204	10 253	
Articles manufacturés	98 768	193 904	276 937	268 843		25 108	30 512	41 810	46 188	
dont : Fils et tissus de coton	8 886	8 173	9 026	8 721		11 217	11 367	14 615	14 733	
Produits non classés ailleurs	1 704	1 743	1 788	1 745		3 399	3 756	4 129	4 808	
Total	4 098 947	4 851 502	4 448 929	4 913 874		534 846	663 920	689 298	747 452	

Source : Ministère de l'Économie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

CÔTE D'IVOIRE - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1979	1980	1981	1982	1983	1979	1980	1981	1982	1983
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	628 062	745 938	957 082	827 815		66 295	88 623	117 814	123 275	
Produits alimentaires d'origine animale	179 819	182 023	205 201	187 032		31 515	37 424	49 484	52 991	
dont : <i>Produits laitiers</i>	51 474	53 345	61 605	49 529		12 802	15 144	21 280	19 341	
Produits alimentaires d'origine végétale	412 616	524 339	634 222	597 640		25 575	41 068	55 244	54 104	
dont : <i>Céréales</i>	356 788	455 298	568 624	530 678		20 170	33 966	47 602	45 333	
Produits des industries alimentaires	35 627	39 576	117 659	43 143		9 205	10 131	13 086	16 180	
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	8 250	11 686	12 155	9 746		841	1 572	1 877	1 190	
Boissons, tabacs	72 855	90 757	93 412	87 293		9 503	11 154	13 936	14 754	
Produits énergétiques	2 201 216	2 132 706	1 763 161	1 649 125		77 168	117 734	144 147	154 412	
dont : <i>Huiles brutes de pétrole</i>	1 973 807	1 861 844	1 520 990	1 434 399		61 771	93 664	114 747	125 733	
Matières premières	214 381	183 076	252 223	252 136		5 264	6 716	9 873	8 922	
Graisses et huiles	7 218	5 091	5 263	4 614		1 220	950	1 216	1 236	
Machines et matériel de transport	120 280	138 743	73 249	68 467		177 914	176 659	138 421	165 650	
Machines et appareils mécaniques	38 827	64 360	27 555	20 165		65 155	70 435	60 641	55 377	
Machines et appareils électriques	16 333	19 320	12 915	11 661		31 688	38 137	29 714	27 710	
Matériel de transport ferroviaire	5 222	3 837	1 990	737		2 379	2 760	2 125	997	
Matériel de transport routier	44 353	47 585	29 494	25 745		50 948	59 755	40 972	41 806	
Matériel de transport aérien	279	106	65	195		11 809	1 843	2 266	17 515	
Matériel de transport maritime et fluvial	15 266	3 535	1 230	9 964		15 935	3 729	2 703	22 245	
Autres produits industriels	1 849 614	1 682 001	1 510 527	1 295 903		186 536	225 262	222 773	245 198	
Produits chimiques	216 612	188 007	200 730	218 594		48 901	58 410	62 724	72 804	
Articles manufacturés	1 633 002	1 493 994	1 309 797	1 077 309		137 635	166 852	160 049	172 394	
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	6 723	7 009	7 725	8 287		9 601	9 260	12 408	18 418	
Produits non classés ailleurs	1 948	2 098	2 598	1 844		4 950	4 801	5 141	5 146	
Total	5 095 574	4 980 410	4 657 515	4 187 197		528 850	631 899	653 321	718 593	

Source : Ministère de l'Économie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA – EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	32 297	58 906	52 914	42 205	43 155	3 983	5 623	5 677	4 677	3 719
Produits alimentaires d'origine animale	25 040	34 588	25 491	18 813	10 672	3 562	4 390	4 691	3 921	2 565
dont : Bovins	12 128	15 345	15 886	10 637	4 728	1 523	1 964	2 197	1 574	750
Ovins et caprins	8 918	15 360	5 787	4 664	3 457	1 390	1 593	1 625	1 373	1 024
Volailles	3 754	3 466	3 346	2 412	1 920	617	716	685	557	515
Produits alimentaires d'origine végétale	3 484	6 834	5 396	6 639	10 060	176	265	237	377	668
dont : Légumes	2 726	4 224	2 674	3 092	5 989	131	196	145	187	403
Produits des industries alimentaires	3 773	17 484	22 027	16 753	22 423	245	968	749	379	486
dont : Sucres et sucreries	1 192	8 930	10 793	7 657	9 869	179	734	465	72	16
Tourteaux	2 324	8 495	10 400	9 004	11 040	56	227	264	291	431
Boissons et tabacs	13	10	40	123	58	3	14	7	17	42
Produits énergétiques	281	2 166	490	549	4	13	93	22	34	1
Matières premières	34 984	57 904	69 793	72 506	49 156	4 663	8 230	11 267	12 524	11 201
dont : Arachides	24	1 323	833	134	508	3	162	90	18	80
Sésame	1 523	9 338	3 891	2 841	3 502	72	711	438	292	443
Karité	21 516	23 695	34 700	43 622	22 141	908	1 102	1 535	2 984	2 312
Cuirs et peaux	902	1 406	855	1 689	1 003	580	850	738	1 012	694
Coton en masse égrené	10 633	21 427	27 890	22 151	19 150	3 002	5 341	8 369	8 174	7 592
Graisses et huiles	1 628	1 368	361	55	2 014	319	361	104	10	738
Machines et matériel de transport	153	663	463	1 956	473	158	536	431	1 105	644
Autres produits industriels	1 247	2 790	3 554	2 976	3 293	461	1 381	1 558	1 551	1 765
Produits chimiques	59	86	93	171	47	12	48	57	66	50
Articles manufacturés	1 188	2 704	3 461	2 805	3 246	449	1 333	1 501	1 485	1 715
dont : Ouvrages en caoutchouc	150	571	949	801	775	150	545	784	770	924
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	70 603	123 807	127 615	120 370	98 153	9 600	16 238	19 066	19 918	18 110

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

HAUTE-VOLTA - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	121 023	146 900	127 136	121 623	147 191	12 330	10 711	12 437	18 063	22 935
Produits alimentaires d'origine animale	13 780	12 388	17 020	18 002	14 735	3 673	2 488	3 525	5 328	5 442
dont : <i>Produits laitiers</i>	12 786	11 401	14 967	15 427	11 153	3 487	2 320	2 888	4 764	4 701
Produits alimentaires d'origine végétale	102 502	131 557	106 418	94 120	122 222	7 119	6 975	7 884	9 994	13 539
dont : <i>Céréales</i>	64 541	67 756	58 247	45 848	79 265	4 069	3 816	4 131	4 339	8 170
Produits des industries alimentaires	4 741	2 955	3 698	9 501	10 234	1 538	1 248	1 208	2 741	3 954
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	1 357	710	667	5 575	5 483	62	188	111	838	1 101
Boissons, tabacs	5 401	13 308	4 046	3 752	4 100	1 101	1 594	1 335	1 990	2 859
Produits énergétiques	119 953	145 700	147 786	133 939	138 875	4 357	7 241	9 985	14 221	18 739
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	119 774	145 421	147 476	130 442	138 256	4 331	7 190	9 914	13 869	18 599
Matières premières	27 754	32 368	34 282	45 452	40 604	1 027	1 622	1 806	2 460	3 003
Graisses et huiles	4 938	8 178	8 431	11 305	14 056	1 094	1 643	1 675	2 561	3 142
Machines et matériel de transport	20 004	50 736	21 149	16 452	14 828	15 431	17 999	21 880	22 057	24 965
Machines et appareils mécaniques	8 151	20 808	6 498	5 111	3 316	5 539	5 320	6 620	7 587	7 771
Machines et appareils électriques	3 395	1 560	2 231	1 906	2 103	2 436	2 810	3 812	3 533	4 512
Matériel de transport ferroviaire	474	10 278	1 955	150	499	694	1 153	1 242	135	757
Matériel de transport routier	7 972	18 070	10 452	9 255	8 896	6 555	8 022	9 646	10 256	11 217
Matériel de transport aérien	12	20	13	17	14	206	693	258	541	707
Matériel de transport maritime et fluvial	€	€	€	13	€	1	1	2	5	1
Autres produits industriels	134 010	197 100	209 250	182 866	221 139	15 735	23 106	26 496	30 091	38 065
Produits chimiques	27 689	41 638	30 401	37 590	41 755	4 690	7 537	8 700	10 144	12 196
Articles manufacturés	106 321	155 462	178 849	145 276	179 384	11 045	15 569	17 796	19 947	25 869
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	3 344	5 535	5 226	3 309	3 550	1 259	2 067	1 728	1 602	2 340
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	433 083	594 290	552 080	515 389	580 793	51 075	63 916	75 614	91 443	113 708

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Minis : Direction du Commerce.

NIGER - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1977	1978	1979	1980	1981	1977	1978	1979	1980	1981
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	58 550	33 794	41 710	87 206	64 530	7 932	7 645	8 130	12 595	16 113
Produits alimentaires d'origine animale	16 729	24 057	29 213	15 521	47 776	3 911	6 903	7 287	6 534	15 118
dont : Animaux vivants	15 119	23 706	26 174	13 827	47 616	3 713	6 881	6 980	5 873	15 083
Produits alimentaires d'origine végétale	34 069	7 363	6 410	70 399	14 755	3 950	727	723	6 035	892
dont : Légumes	33 584	7 073	5 954	70 043	13 898	3 909	714	676	6 015	842
Produits des industries alimentaires	7 752	2 374	6 087	1 286	1 999	71	15	120	26	103
dont : Tourteaux	7 577	2 372	6 036	1 267	1 502	59	14	113	20	24
Boissons et tabacs	182	388	403	543	1 746	6	122	129	1 021	4 065
Produits énergétiques	424	1	1 591	13 752	5 967	19	-	18	1 333	1 063
Matières premières	6 740	5 929	6 331	6 664	10 258	30 507	54 676	86 309	102 350	99 917
dont : Minerais d'uranium	1 895	2 280	3 521	4 255	4 686	29 234	53 415	83 593	100 804	98 004
Cuirs et peaux	795	1 536	1 345	812	2 151	573	749	2 406	939	1 202
Coton en masse égrené	1 461	410	690	115	10	422	120	230	115	4
Arachides	-	-	-	355	109	-	-	-	17	13
Graisses et huiles	915	1 039	-	5	6	39	45	-	2	1
Machines et matériel de transport	435	262	190	561	679	301	330	218	620	615
Autres produits industriels	1 731	1 553	2 009	1 840	2 581	435	743	367	1 453	1 675
Produits chimiques	57	245	1 212	280	131	18	25	45	28	36
Articles manufacturés	1 674	1 308	797	1 560	2 450	417	718	322	1 425	1 639
dont : Fils et tissus de coton	125	189	44	416	173	103	99	80	660	671
Autres fils et tissus	2	125	9	105	442	1	164	8	187	294
Produits non classés ailleurs	99	59	48	65	93	96	145	70	149	140
Total	69 076	43 025	52 282	110 636	85 860	39 335	63 706	95 241	119 523	123 589

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1977	1978	1979	1980	1981	1977	1978	1979	1980	1981
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	33 630	89 722	78 401	138 925	202 037	4 272	9 774	8 522	14 957	26 820
Produits alimentaires d'origine animale	1 638	4 227	3 531	7 687	19 634	579	720	1 025	1 291	3 496
dont : <i>Produits laitiers</i>	733	2 977	3 011	2 945	6 273	425	628	910	824	1 200
Produits alimentaires d'origine végétale	17 751	73 472	59 817	88 142	149 719	1 601	6 747	4 618	8 954	17 811
dont : <i>Céréales</i>	331	49 341	45 437	65 749	90 016	25	4 058	3 231	6 004	12 456
Produits des industries alimentaires	14 241	12 023	15 053	43 096	32 684	2 092	2 607	2 879	4 712	5 513
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	11 108	9 125	10 941	37 104	17 480	1 181	1 569	1 515	3 008	2 591
Boissons et tabacs	2 264	4 496	3 797	4 431	5 094	1 004	1 357	2 529	2 138	4 457
Produits énergétiques	110 499	247 629	231 609	298 411	141 627	3 528	9 772	16 810	32 636	20 555
dont : <i>Produits pétroliers raffinés</i>	108 683	247 170	231 607	298 104	140 714	3 248	9 686	16 810	32 631	20 406
Matières premières	50 041	42 641	151 420	87 866	57 099	1 937	1 777	5 669	3 773	4 481
Graisses et huiles	3 279	4 338	4 277	5 062	8 126	589	719	579	915	1 387
Machines et matériel de transport	20 287	17 427	32 804	25 629	19 775	18 786	26 754	32 347	33 858	35 464
Machines et appareils mécaniques	6 265	5 573	5 412	7 051	5 718	5 464	6 549	8 701	11 482	11 577
Machines et appareils électriques	3 716	2 682	6 055	5 620	5 255	3 766	3 524	5 535	8 155	12 191
Matériel de transport ferroviaire	6	13	152	269	265	6	5	16	37	40
Matériel de transport routier	10 293	9 132	21 062	12 672	8 524	9 946	12 362	14 347	13 966	11 463
Matériel de transport aérien	7	22	53	14	9	48	4 309	3 653	212	176
Matériel de transport maritime et fluvial	6	5	70	3	4	12	5	95	6	17
Autres produits industriels	80 113	80 251	129 974	158 525	185 580	17 984	18 448	31 237	36 163	44 916
Produits chimiques	28 651	10 941	25 566	35 079	42 487	4 306	3 314	7 707	8 400	10 602
Articles manufacturés	51 462	69 310	104 408	123 446	143 093	13 678	15 134	23 530	27 763	34 314
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	1 369	3 303	3 276	2 378	6 745	2 162	3 678	5 475	5 337	9 064
Produits non classés ailleurs	202	228	750	764	634	121	295	365	961	432
Total	300 315	486 732	633 032	719 613	619 972	48 221	68 896	98 058	125 426	138 512

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

SÉNÉGAL - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1977	1978	1979	1980	1981	1977	1978	1979	1980	1981
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	471 217	260 616	345 983	218 389		38 134	28 560	34 660	29 650	
Produits alimentaires d'origine animale	47 329	41 298	44 970	60 153		9 936	11 634	13 054	14 420	
dont : Poissons	39 007	33 514	37 753	53 294		5 036	5 828	6 482	7 466	
Crustacés	6 849	6 880	6 721	6 530		4 035	5 351	6 079	6 437	
Produits alimentaires d'origine végétale	24 960	34 395	7 076	24 685		2 146	2 733	1 204	1 704	
dont : Légumes	12 917	7 700	4 493	13 644		1 246	744	725	921	
Produits des industries alimentaires	398 928	184 923	293 937	133 551		26 052	14 183	20 402	13 526	
dont : Conserves de poissons	16 816	13 225	11 695	11 557		7 807	6 623	6 352	7 310	
Tourteaux d'arachides	352 254	148 131	255 314	98 868		16 597	6 286	12 466	4 197	
Boissons et tabacs	1 016	850	929	884		921	469	108	307	
Produits énergétiques	332 058	508 406	258 255	425 596		12 781	19 784	14 345	18 926	
Matières premières	2 107 986	1 919 362	1 986 206	1 647 565		34 608	22 323	24 737	23 759	
dont : Arachides	81 634	5 460	10 409	2 729		10 410	795	1 973	465	
Sel	111 219	128 115	111 891	125 448		2 418	3 134	2 576	3 173	
Phosphates de calcium	1 712 130	1 569 398	1 709 634	1 405 441		14 455	12 947	15 176	16 185	
Coton en masse égrené	12 588	10 505	9 345	5 827		4 876	3 415	2 943	2 168	
Graisses et huiles	232 023	67 658	139 975	76 531		49 070	16 705	31 520	13 099	
dont : Huiles d'arachides	227 330	65 543	137 345	73 783		48 502	16 459	31 203	12 909	
Machines et matériel de transport	4 527	5 393	2 048	3 660		3 552	2 785	1 421	3 002	
Autres produits industriels	155 001	120 008	126 281	187 532		13 854	10 776	7 067	12 024	
Produits chimiques	110 227	107 002	116 602	178 848		4 168	4 162	4 234	7 402	
dont : Engrais	101 600	102 594	114 536	175 443		1 797	2 927	2 895	5 923	
Articles manufacturés	44 774	13 006	9 679	8 684		9 686	6 614	2 833	4 622	
dont : Fils et tissus de coton	1 421	792	402	420		2 044	1 614	869	771	
Sandales et chaussures	1 368	453	438	589		1 123	655	658	902	
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-		-	-	-	-	
Total	3 303 828	2 882 293	2 859 677	2 560 157		152 920	101 402	113 858	100 767	

Source : Ministère de l'Economie et des Finances : Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

SÉNÉGAL - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1977	1978	1979	1980	1981	1977	1978	1979	1980	1981
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	577 277	622 030	674 281	583 403		39 687	36 717	41 693	45 509	
Produits alimentaires d'origine animale	22 098	32 191	15 541	14 673		4 390	5 848	3 543	4 480	
dont : <i>Produits laitiers</i>	17 058	14 564	13 544	12 875		3 796	3 164	3 169	3 967	
Produits alimentaires d'origine végétale	468 337	517 135	569 279	512 044		25 293	22 847	27 478	30 379	
dont : <i>Céréales</i>	407 125	453 691	497 987	451 873		18 557	16 863	20 766	24 230	
Produits des industries alimentaires	86 842	72 704	89 461	56 686		10 004	8 022	10 672	10 650	
dont : <i>Sucres et sucreries</i>	63 827	57 510	56 029	35 927		5 887	4 033	3 802	5 833	
Boissons et tabacs	17 478	16 237	16 192	12 125		3 198	3 468	3 637	3 440	
Produits énergétiques	816 083	922 637	914 882	950 974		23 485	23 950	32 805	58 352	
dont : <i>Huiles brutes de pétrole</i>	765 467	852 046	794 967	749 216		20 886	20 740	26 958	43 720	
Matières premières	65 264	46 638	54 261	47 676		3 551	2 249	2 711	2 521	
Graisses et huiles	15 295	23 123	16 706	36 836		1 822	2 993	2 355	5 150	
Machines et matériel de transport	50 985	61 050	47 687	39 820		56 994	49 061	50 792	50 720	
Machines et appareils mécaniques	14 187	25 166	25 075	24 091		19 590	18 881	22 567	22 133	
Machines et appareils électriques	5 645	5 043	7 788	4 727		8 400	9 684	8 336	9 571	
Matériel de transport ferroviaire	1 870	273	354	532		1 699	233	535	1 016	
Matériel de transport routier	22 808	27 700	12 146	9 370		20 534	17 164	15 313	13 125	
Matériel de transport aérien	68	69	1 138	99		1 367	1 405	2 174	2 944	
Matériel de transport maritime et fluvial	6 407	2 799	1 186	1 001		5 404	1 694	1 867	1 931	
Autres produits industriels	292 316	253 969	279 101	193 105		58 810	51 876	63 986	56 564	
Produits chimiques	119 979	117 376	129 220	83 749		17 074	14 877	18 785	17 927	
Articles manufacturés	172 337	136 593	149 881	109 356		41 736	36 999	45 201	38 637	
dont : <i>Fils et tissus de coton</i>	3 167	2 521	4 091	1 852		3 948	2 832	2 933	2 201	
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	1 834 698	1 945 684	2 003 110	1 863 939		187 547	170 314	197 979	222 256	

Source : Ministère de l'Économie et des Finances : Direction des Douanes, Direction de la Statistique.

TOGO - EXPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c. f. a.				
Produits alimentaires	37 807	22 254	28 147	31 640	27 800	21 148	13 792	13 362	13 863	12 222
Produits alimentaires d'origine animale	28	6	11	31	172	5	1	1	7	77
Produits alimentaires d'origine végétale	12 859	9 145	10 483	10 141	9 715	5 195	6 356	5 088	5 464	6 194
dont : <i>Café vert</i>	8 291	8 638	9 020	10 047	9 550	5 002	6 256	4 990	5 419	6 172
Produits des industries alimentaires	24 920	13 103	17 653	21 468	17 913	15 948	7 435	8 273	8 392	5 951
dont : <i>Cacao en fèves</i>	22 785	10 098	14 507	17 205	10 115	15 891	7 395	8 183	8 228	5 613
Boissons et tabacs	64	613	50	427	691	20	15	62	91	169
Produits énergétiques	298 059	87 283	345 647	8 703	9 973	7 116	5 268	18 486	739	987
Matières premières	2 810 941	2 708 745	2 849 744	2 259 435	2 095 259	22 104	23 008	31 773	33 339	31 975
dont : <i>Palmistes (noix et amandes)</i>	470	5 230	9 957	14 329	5 504	28	379	538	814	336
<i>Graines de coton</i>	1 515	4 064	7 842	11 273	13 453	16	106	235	214	286
<i>Amandes de karité</i>	3 602	4 098	7 204	5 672	3 651	221	244	484	479	440
<i>Phosphates de calcium</i>	2 801 508	2 692 711	2 818 806	2 212 495	2 059 071	21 247	21 679	28 747	28 139	25 606
<i>Coton en masse égrené</i>	2 401	1 646	5 152	9 210	12 056	523	515	1 679	3 452	5 027
Graisses et huiles	150	3	232	474	372	26	34	34	41	41
Machines et matériel de transport	1 176	2 426	1 672	907	1 121	1 079	1 250	1 243	778	901
Autres produits industriels	48 604	39 671	247 936	442 755	535 425	2 745	3 099	6 325	8 625	11 877
Produits chimiques	251	116	274	3 878	633	74	52	72	166	471
Articles manufacturés	48 353	39 555	247 662	438 877	534 792	2 671	3 047	6 253	8 459	11 406
dont : <i>Ciments, clinkers</i>	46 516	36 422	242 845	432 715	527 385	754	743	4 492	6 225	9 789
<i>Fils et tissus de coton</i>	826	946	535	164	30	927	1 113	810	341	23
Produits non classés ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 196 801	2 860 995	3 473 428	2 744 341	2 670 640	54 238	46 432	71 285	57 469	58 173

Source : Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative - Direction de la Statistique

TOGO - IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS

	Quantités					Valeurs				
	1978	1979	1980	1981	1982	1978	1979	1980	1981	1982
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits alimentaires	58 696	109 890	95 617	122 345	124 510	5 681	9 487	11 947	16 695	20 460
Produits alimentaires d'origine animale	10 105	17 608	16 587	19 086	28 798	1 254	2 138	2 686	3 755	5 983
dont : Viandes et abats comestibles	1 228	2 386	3 060	4 876	8 332	241	530	729	1 269	2 655
Produits alimentaires d'origine végétale	34 341	60 534	49 610	71 871	60 824	1 939	3 228	3 465	6 125	6 253
dont : Céréales	26 523	38 165	40 648	60 544	47 723	1 259	2 069	2 375	4 735	4 336
Produits des industries alimentaires	14 250	31 748	29 420	31 388	34 888	2 488	4 121	5 796	6 815	8 224
dont : Sucres et sucreries	9 798	20 201	18 333	14 017	19 819	1 293	2 372	3 495	3 221	3 748
Boissons et tabacs	8 235	9 491	11 381	16 843	28 838	4 301	5 234	7 277	13 348	13 661
Produits énergétiques	529 546	638 511	497 826	127 624	172 055	14 301	20 186	26 481	9 917	14 404
dont : Huiles brutes de pétrole	423 374	462 310	349 736	-	-	11 095	12 989	17 353	-	-
Autres produits pétroliers	100 953	175 877	146 613	127 189	171 806	3 052	7 166	8 993	9 818	14 334
Matières premières	41 903	19 742	24 710	76 320	44 115	1 062	1 341	1 682	2 943	2 657
Graisses et huiles	820	1 262	1 165	1 119	2 378	191	298	239	299	595
Machines et matériel de transport	37 252	65 786	40 031	42 112	39 038	36 961	31 915	26 367	24 870	22 690
Machines et appareils mécaniques	22 628	34 826	18 665	13 170	18 927	21 175	15 900	11 168	8 133	8 822
Machines et appareils électriques	4 437	18 910	12 965	14 070	3 256	8 117	9 039	7 619	7 499	4 776
Matériel de transport ferroviaire	220	594	1 208	69	95	185	761	340	177	99
Matériel de transport routier	9 906	11 429	7 185	14 777	16 142	7 279	6 042	7 120	8 233	7 951
Matériel de transport aérien	9	4	7	26	31	176	162	118	826	924
Matériel de transport maritime et fluvial	52	23	1	-	587	29	11	2	2	118
Autres produits industriels	434 026	194 497	152 127	105 875	20 308	38 401	41 747	42 364	49 697	53 887
Produits chimiques	25 687	21 534	12 871	12 305	14 857	5 444	5 027	6 393	8 170	8 737
Articles manufacturés	408 339	172 963	139 256	93 570	75 451	32 957	36 720	35 971	41 527	45 150
dont : Fils et tissus de coton	4 197	4 247	14 208	12 960	9 663	7 129	9 466	11 740	16 635	22 337
Produits non classés ailleurs	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 110 485	1 039 179	822 857	492 238	501 242	100 898	110 208	116 357	117 769	128 354
Source : Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative - Direction de la Statistique										

BÉNIN - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1975	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.					
Europe	3 582,4	6 019,4	6 348,3	3 494,9	7 272,4
C.E.E.	3 361,3	5 856,8	6 220,9	3 075,8	7 164,4
dont : - Allemagne (R.F.)	521,1	774,3	702,6	148,6	998,6
- France	1 849,4	2 173,3	2 550,7	1 356,1	2 002,6
- Italie	257,5	418,9	249,6	85,2	295,5
- Pays-Bas	472,1	968,1	1 619,0	1 294,7	2 458,1
- Royaume-Uni	138,8	1 340,0	1 011,3	55,2	1 354,6
- U.E.B.L.	122,3	167,0	-	1,7	24,4
Autres pays d'Europe	221,1	162,6	127,4	419,1	108,0
dont : - Espagne	16,9	3,6	123,9	353,5	9,5
- Grèce	52,7	81,7	€	0,1	98,4
- Suède	0,2	-	0,1	60,9	-
- Suisse	2,9	3,3	0,6	0,7	0,1
Afrique	2 333,5	1 728,8	1 798,7	1 207,6	1 826,3
C.E.D.E.A.O. (a)	2 233,9	1 435,9	1 565,7	1 147,4	1 662,9
U.M.O.A.	1 072,7	779,7	858,6	638,5	1 327,3
- Côte d'Ivoire	61,9	48,7	22,4	27,4	1,6
- Haute-Volta	6,2	4,9	8,1	21,0	52,0
- Niger	591,1	329,1	245,2	367,5	1 015,1
- Sénégal	208,8	269,4	65,5	38,2	46,2
- Togo	204,7	127,6	517,4	184,4	212,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 161,2	656,2	707,1	508,9	335,6
dont : - Ghana	62,4	35,4	24,8	20,3	15,1
- Mali	1,0	4,5	1,9	1,8	8,3
- Nigeria	1 078,3	604,6	662,2	483,0	311,3
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (a)</i>	<i>869,7</i>	<i>656,6</i>	<i>343,1</i>	<i>456,9</i>	<i>1 123,2</i>
Autres pays d'Afrique	99,6	292,9	233,0	60,2	163,4
dont : - Algérie	-	66,1	174,9	4,8	113,3
- Cameroun	33,8	8,0	9,3	24,0	11,0
- Congo (R.P.)	13,4	6,2	29,1	27,3	27,0
- Zaïre	1,6	-	2,6	1,6	1,5
Amérique	42,8	25,1	59,3	141,4	6,8
dont : - Canada	9,6	0,2	4,5	1,9	3,0
- États-Unis	20,2	7,0	26,1	124,5	3,8
- Indes Occidentales	13,0	-	5,1	-	-
- Honduras	-	16,0	-	-	-
Asie	803,1	1 280,0	1 906,8	1 258,6	667,4
dont : - Chine (R.P.)	374,8	19,1	0,3	0,7	0,8
- Japon	347,6	1 040,5	1 782,7	1 219,1	659,1
- Malaisie	-	-	-	38,8	-
- Thaïlande	-	220,2	120,5	-	-
Autres	28,7	-	1,8	37,1	-
Total	6 790,5	9 053,3	10 114,9	6 139,6	9 772,9
(a) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.					

BÉNIN – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1975	1976	1977	1978	1979
Millions de francs c.f.a.					
Europe	27 473,3	31 626,1	39 709,9	45 491,5	40 212,1
C.E.E.	25 196,7	28 687,1	35 568,2	40 722,9	36 941,2
dont : - Allemagne (R.F.)	3 159,1	3 620,8	5 508,2	4 026,6	2 778,6
- France	12 026,1	15 653,0	15 227,8	18 844,4	17 536,5
- Italie	594,9	527,0	1 274,2	2 996,7	1 734,7
- Pays-Bas	2 634,2	2 740,5	3 845,7	4 464,4	6 778,2
- Royaume-Uni	5 255,3	5 152,1	8 234,9	9 245,4	6 113,3
- U.E.B.L.	1 147,9	895,9	682,6	960,2	970,5
Autres pays d'Europe	2 276,6	2 939,0	4 141,7	4 768,6	3 270,9
dont : - Autriche	223,1	473,2	761,4	841,7	501,3
- Espagne	589,2	680,6	869,1	435,3	563,0
- Suisse	267,1	297,1	531,8	1 202,8	529,3
- U.R.S.S.	748,1	670,6	516,1	834,4	611,3
Afrique	4 557,9	5 068,4	5 798,3	4 732,1	7 628,2
C.E.D.E.A.O. (a)	2 754,3	2 705,5	3 508,6	3 845,2	4 182,2
U.M.O.A.	1 828,4	1 698,6	2 155,7	2 023,8	1 516,2
- Côte d'Ivoire	1 129,0	1 110,6	1 356,1	851,1	750,2
- Haute-Volta	1,1	0,6	7,3	12,5	10,7
- Niger	66,3	3,3	14,1	35,7	9,4
- Sénégal	581,5	523,6	647,1	807,7	631,2
- Togo	50,5	60,5	131,1	316,8	114,7
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	925,9	1 006,9	1 352,9	1 821,4	2 666,0
dont : - Ghana	310,6	309,1	428,8	560,9	660,7
- Guinée Bissau	-	-	0,4	-	183,5
- Nigeria	613,6	696,0	894,4	1 154,7	1 732,8
Pour mémoire : C.E.A.O. (a)	1 778,5	1 639,9	2 026,3	1 708,0	1 487,5
Autres pays d'Afrique	1 803,6	2 362,9	2 289,7	886,9	3 446,0
dont : - Algérie	1 475,9	1 957,5	2 066,3	526,8	3 023,3
- Cameroun	55,9	24,5	38,8	22,0	18,4
- Malawi	-	123,1	37,9	232,6	274,6
- Maroc	126,1	173,1	90,6	32,3	58,3
Amérique	4 201,0	4 567,1	5 217,5	4 089,2	4 281,4
dont : - Brésil	14,8	17,8	21,6	641,6	260,8
- Antilles néerlandaises	78,8	110,6	21,8	10,7	425,4
- États-Unis	2 826,1	3 019,1	3 470,0	3 022,6	2 643,2
- Indes Occidentales	640,5	1 096,3	376,2	287,9	233,5
Asie	5 792,5	8 959,6	14 955,8	15 798,6	15 884,7
dont : - Chine (R.P.)	1 894,9	1 590,2	1 343,6	4 194,8	3 751,0
- Inde	1 334,9	1 953,6	6 091,0	6 787,7	4 953,8
- Japon	1 808,7	3 867,7	3 334,1	3 319,7	4 537,6
- Taïwan	284,6	328,2	1 763,1	931,6	1 481,1
Autres	55,5	306,6	107,5	85,5	93,4
Total	42 080,2	50 527,8	65 789,0	70 196,9	68 099,8
(a) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse économique.					

CÔTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	364 812,0	383 180,8	479 946,0	452 577,9	447 406,1
C.E.E. (a)	305 698,2	333 125,3	405 717,2	377 062,1	387 765,8
dont : - Allemagne (R.F.)	25 503,5	31 254,7	56 835,0	45 582,2	33 971,1
- France	122 485,7	127 658,4	143 854,5	128 326,3	146 870,8
- Italie	29 839,8	45 045,0	76 214,7	54 696,3	64 705,5
- Pays-Bas	98 094,3	93 370,5	90 221,6	90 807,8	91 095,1
- Royaume-Uni	19 557,5	24 007,1	23 197,9	26 821,0	26 524,4
- U.E.B.L.	7 410,3	9 104,4	12 071,7	13 210,1	14 865,6
Autres pays d'Europe	59 113,8	50 055,5	74 228,8	75 515,8	59 640,3
dont : - Espagne	16 859,0	17 607,8	26 430,6	20 284,3	21 752,3
- Portugal	2 214,9	3 077,1	7 764,9	9 900,8	10 334,4
- U.R.S.S.	19 671,8	14 286,6	22 324,1	26 693,2	17 200,9
- Yougoslavie	684,7	1 429,8	2 770,6	4 005,3	2 862,6
Afrique	61 889,8	77 204,4	101 921,7	118 449,6	140 078,5
C.E.D.E.A.O. (b)	41 545,2	49 484,7	70 349,7	89 597,1	114 294,9
U.M.O.A.	24 000,8	27 984,5	34 800,0	50 089,5	64 775,6
- Bénin (R.P.)	1 032,4	2 507,5	1 717,7	3 981,4	3 036,9
- Haute-Volta	9 898,7	12 758,0	19 128,0	26 023,6	34 278,5
- Niger	4 549,9	5 636,3	4 802,3	8 632,2	10 309,0
- Sénégal	7 137,3	5 749,0	6 778,8	8 383,6	9 460,6
- Togo	1 382,5	1 334,7	2 373,2	3 068,7	7 690,6
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	17 544,4	21 500,2	35 549,7	39 507,6	49 519,3
dont : - Ghana	1 772,4	1 575,9	1 383,4	3 131,9	4 173,8
- Mali	10 836,4	13 681,3	24 410,7	24 196,7	26 596,3
- Nigeria	3 195,0	4 685,5	7 416,2	6 749,9	12 863,3
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>32 820,6</i>	<i>38 118,8</i>	<i>55 577,2</i>	<i>68 202,3</i>	<i>81 446,2</i>
Autres pays d'Afrique	20 344,6	27 719,7	31 572,0	28 852,5	25 783,6
dont : - Algérie	6 816,1	11 376,9	17 001,8	9 104,8	7 872,5
- Cameroun	1 247,8	2 705,5	2 129,5	2 790,4	4 173,0
- Maroc	3 759,8	5 446,0	4 286,9	5 424,1	5 640,3
- Tunisie	582,5	1 107,5	1 015,7	571,0	1 910,0
Amérique	79 022,0	54 841,0	58 584,7	82 890,2	110 665,0
dont : - Brésil	78,4	67,6	172,3	170,9	363,3
- Canada	1 989,7	1 308,7	899,2	1 509,0	2 098,4
- États-Unis	76 306,6	51 343,0	54 909,6	79 076,9	104 933,7
- Panama	430,8	866,0	2 376,8	1 909,2	2 799,9
Asie	16 357,9	17 026,5	18 930,6	29 249,7	33 941,8
dont : - Indonésie	328,3	839,9	1 538,2	4 294,1	3 152,0
- Japon	10 306,9	10 012,2	9 843,9	13 185,9	15 154,6
- Singapour	34,2	120,3	0,1	61,9	3 269,3
- Taïwan	993,4	1 334,4	1 411,4	2 476,9	2 621,0
Autres	2 300,5	2 594,2	4 536,9	6 130,6	15 360,1
Total	524 382,2	534 846,9	663 919,9	689 298,0	747 451,5
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère de l'Économie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.					

CÔTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	361 740,3	338 359,2	393 265,5	357 525,0	376 958,0
<i>C.E.E. (a)</i>	<i>317 203,9</i>	<i>292 462,4</i>	<i>360 491,3</i>	<i>314 588,5</i>	<i>339 685,0</i>
dont : - Allemagne (R.F.)	37 710,8	27 342,5	29 106,5	28 232,1	28 077,2
- France	205 207,3	193 063,0	251 539,4	203 066,9	227 100,3
- Italie	22 097,6	20 871,2	29 531,7	23 008,1	22 480,4
- Pays-Bas	20 343,0	18 627,3	20 433,1	24 936,9	29 742,5
- Royaume-Uni	12 413,9	11 824,0	15 337,5	16 826,3	16 325,2
- U.E.B.L.	17 450,1	19 289,2	12 897,9	15 723,0	12 766,8
Autres pays d'Europe	44 536,4	45 896,8	32 774,2	42 936,5	37 273,0
dont : - Espagne	16 923,5	16 937,1	10 772,4	13 602,2	14 780,8
- Suède	2 713,0	2 824,1	3 103,9	2 970,4	4 112,9
- Suisse	7 433,7	6 046,8	4 580,1	4 323,8	4 717,7
- Tchécoslovaquie	1 055,0	1 668,8	1 430,9	3 535,5	2 476,0
Afrique	34 116,2	32 006,0	39 069,4	61 581,3	86 507,8
<i>C.E.D.E.A.O. (b)</i>	<i>23 903,5</i>	<i>23 924,2</i>	<i>27 406,1</i>	<i>43 811,6</i>	<i>55 940,2</i>
<i>U.M.O.A.</i>	<i>7 857,3</i>	<i>6 889,6</i>	<i>12 820,6</i>	<i>16 553,4</i>	<i>19 906,3</i>
- Bénin (R.P.)	9,8	15,7	17,3	42,0	34,3
- Haute-Volta	284,6	44,1	200,2	492,9	324,7
- Niger	16,0	34,3	65,8	32,9	103,9
- Sénégal	7 248,0	6 757,4	9 862,5	13 442,0	13 246,9
- Togo	298,9	38,1	2 674,8	2 543,6	6 196,5
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	16 046,2	17 034,6	14 585,5	27 258,2	36 033,9
dont : - Mali	1 852,3	2 366,6	1 770,1	747,6	715,0
- Mauritanie	0,9	101,2	134,4	758,0	5 653,8
- Nigeria	13 900,6	14 158,8	12 369,6	24 961,9	29 583,2
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>9 401,8</i>	<i>9 303,6</i>	<i>12 033,0</i>	<i>15 473,4</i>	<i>20 044,3</i>
Autres pays d'Afrique	10 212,7	8 081,8	11 663,3	17 769,7	30 567,6
dont : - Algérie	3 235,0	2 114,2	4 331,7	9 951,1	6 876,5
- Cameroun	2 039,2	2 536,5	2 813,9	2 233,0	1 639,7
- Libye	0,7	1,7	1,7	1,3	15 599,4
- Maroc	1 773,3	1 091,6	1 514,4	2 683,9	4 045,9
Amérique	52 410,3	61 766,5	81 087,2	119 560,6	81 782,7
dont : - Brésil	1 732,7	2 348,3	5 410,7	20 546,3	14 939,9
- Canada	5 265,5	5 037,7	3 476,7	4 122,1	1 439,4
- États-Unis	27 398,2	35 336,6	30 320,1	35 406,5	36 860,6
- Venezuela	11 676,5	24 551,2	39 306,2	54 494,6	21 632,6
Asie	70 738,2	81 406,4	102 516,6	96 705,9	147 547,9
dont : - Arabie Saoudite	3,5	4 382,7	8 338,5	10 519,3	24 700,3
- Japon	38 043,2	31 577,6	28 065,5	31 936,0	48 500,1
- Pakistan	926,4	7 753,1	10 805,2	12 008,4	2 259,0
- Taïwan	6 555,8	7 085,5	9 047,0	12 540,8	16 343,9
Autres	3 497,1	15 252,1	15 960,0	17 947,8	25 796,8
Total	522 502,1	528 850,2	631 898,7	653 320,6	718 593,2

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances : Direction générale des Douanes, Service des Statistiques douanières.

HAUTE-VOLTA - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	4 188,5	5 504,5	6 728,0	6 905,9	7 946,9
C.E.E. (a)	4 111,2	5 406,3	6 337,4	6 414,7	7 607,0
dont : - Allemagne (R.F.)	1 113,7	822,4	1 195,9	1 137,5	1 345,9
- France	1 485,3	2 960,9	3 429,3	2 445,8	2 631,6
- Italie	315,2	603,4	404,3	561,5	879,9
- Pays-Bas	5,4	10,9	20,7	53,0	365,6
- Royaume-Uni	1 102,9	361,8	460,7	826,0	1 199,3
- U.E.B.L.	25,6	10,1	46,4	660,8	116,8
Autres pays d'Europe	77,3	98,2	390,6	491,2	339,9
dont : - Espagne	71,2	49,9	3,1	106,8	58,7
- Portugal	-	-	193,5	6,2	3,0
- Suède	-	-	44,4	0,2	240,9
- Suisse	0,2	19,3	139,6	371,3	28,8
Afrique	4 681,0	7 901,2	8 212,9	7 487,8	5 782,5
C.E.D.E.A.O. (b)	4 655,8	7 895,6	7 982,3	7 455,4	5 625,9
U.M.O.A.	4 316,7	7 055,6	6 747,9	6 991,8	5 042,8
- Bénin (R.P.)	4,7	13,4	46,2	66,2	130,1
- Côte d'Ivoire	4 116,3	6 691,4	6 271,4	6 228,4	3 806,9
- Niger	107,3	206,8	291,9	484,1	791,2
- Sénégal	12,4	9,0	24,0	21,9	53,2
- Togo	76,0	135,0	114,4	191,2	261,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	340,2	840,0	1 234,4	463,6	583,1
dont : - Ghana	101,1	168,5	72,6	108,1	124,4
- Mali	187,4	636,7	781,2	309,5	209,2
- Nigeria	42,1	31,0	377,8	40,5	248,6
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	4 432,2	7 547,0	7 371,3	7 049,4	4 860,7
Autres pays d'Afrique	24,2	5,6	230,6	32,4	156,6
dont : - Cameroun	0,1	4,7	7,8	0,5	-
- Égypte	3,0	0,9	2,5	6,1	3,9
- Maroc	20,4	-	63,0	-	150,7
- Tunisie	-	-	155,5	-	0,4
Amérique	6,7	7,9	34,9	11,0	22,0
dont : - Brésil	-	-	0,1	€	-
- Canada	1,0	2,5	19,0	4,9	5,0
- Colombie	-	€	-	-	-
- États-Unis	4,9	5,4	15,8	6,1	17,0
Asie	712,6	2 726,1	4 089,3	5 513,2	4 321,6
dont : - Chine (R.P.)	482,9	1 238,9	404,2	1 102,5	-
- Japon	67,9	782,9	1 329,8	1 034,3	943,1
- Malaisie	-	73,8	108,7	350,0	332,0
- Taïwan	90,3	330,0	1 592,2	2 857,6	2 986,6
Autres	11,1	98,2	0,5	0,6	36,5
Total	9 599,9	16 239,8	19 065,6	19 918,5	18 109,5
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.					

HAUTE-VOLTA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	31 401,2	36 197,1	43 012,9	47 381,2	56 507,6
C.E.E. (a)	29 641,1	34 025,1	41 182,7	44 950,2	53 973,4
dont : - Allemagne (R.F.)	2 167,9	4 017,8	3 524,4	3 841,7	4 244,1
- France	20 689,1	22 225,7	29 698,9	30 408,9	36 387,5
- Italie	1 083,4	1 199,2	1 301,4	1 839,8	1 566,5
- Pays-Bas	1 889,7	2 603,0	2 907,1	2 995,3	4 892,6
- Royaume-Uni	961,7	1 297,1	1 336,2	1 734,2	2 606,3
- U.E.B.L.	2 789,7	2 582,2	2 250,3	3 413,8	3 897,8
Autres pays d'Europe	1 759,8	2 172,0	1 830,2	2 431,0	2 534,2
dont : - Allemagne (R.D.)	144,8	171,5	193,5	48,9	164,2
- Autriche	44,8	73,1	224,0	115,9	369,1
- Espagne	856,6	467,1	517,1	1 340,6	1 036,8
- Suisse	320,8	298,6	363,6	224,2	306,6
Afrique	7 997,0	14 296,4	17 763,1	24 178,9	31 446,6
C.E.D.E.A.O. (b)	7 682,6	13 899,8	17 377,4	23 804,0	30 853,2
U.M.O.A.	6 937,3	12 854,0	16 099,7	22 231,6	29 039,4
- Bénin (R.P.)	10,7	55,0	5,6	42,8	34,8
- Côte d'Ivoire	5 728,7	11 265,2	14 191,2	20 097,7	25 636,4
- Niger	57,5	41,1	48,7	62,7	61,3
- Sénégal	285,6	617,2	626,3	796,2	1 381,6
- Togo	854,8	875,5	1 227,6	1 232,2	1 925,3
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	745,3	1 045,8	1 277,7	1 572,4	1 813,8
dont : - Ghana	509,0	431,5	535,0	1 016,7	476,6
- Mali	173,7	244,5	497,8	320,2	880,3
- Nigeria	61,5	355,2	238,6	235,1	453,2
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	6 245,5	12 168,0	15 364,1	21 276,8	27 960,2
Autres pays d'Afrique	314,4	396,6	385,7	374,9	593,2
dont : - Algérie	41,1	12,0	24,0	2,7	129,8
- Cameroun	176,7	244,5	202,5	282,8	314,7
- Kenya	1,1	7,1	4,6	24,3	39,9
- Maroc	26,0	19,9	60,7	36,9	93,6
Amérique	7 892,7	8 264,6	7 970,2	13 121,9	12 523,8
dont : - Brésil	234,8	498,7	86,4	1 159,8	1 224,2
- Canada	169,0	2 425,1	592,9	1 095,4	2 365,5
- États-Unis	6 260,7	5 033,7	6 828,0	9 830,5	7 544,1
- Venezuela	152,7	230,5	197,0	311,0	611,8
Asie	3 583,9	4 911,9	6 722,4	6 649,2	12 352,4
dont : - Chine (R.P.)	367,8	850,1	1 470,5	1 501,5	2 178,5
- Japon	1 454,2	2 017,9	2 799,0	3 440,1	4 168,8
- Taïwan	938,9	774,5	836,9	442,8	1 488,3
- Thaïlande	0,1	0,4	1,3	45,4	2 122,4
Autres	200,3	246,2	145,1	111,8	878,1
Total	51 075,1	63 916,2	75 613,7	91 443,0	113 708,3

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Commerce, du Développement industriel et des Mines : Direction du Commerce.

NIGER – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1977	1978	1979	1980	1981
Millions de francs c.f.a.					
Europe	28 635,5	47 169,5	67 816,5	75 999,1	57 654,0
C.E.E. (a)	28 626,9	46 589,3	58 394,9	63 431,3	51 343,9
dont : - Allemagne (R.F.)	30,8	2 116,5	3 524,8	3 052,4	2 534,0
- France	18 064,7	29 462,1	40 125,4	48 340,8	44 070,2
- Italie	7 052,6	12 845,3	12 368,3	9 398,2	4 670,4
- Pays-Bas	2 007,2	2 123,4	2 345,5	2 450,1	25,0
- Royaume-Uni	0,2	7,0	0,3	179,4	33,1
- U.E.B.L.	1 471,2	35,0	30,6	4,4	11,2
Autres pays d'Europe	8,6	580,2	9 421,6	12 567,8	6 310,1
dont : - Autriche	-	-	-	56,9	0,8
- Espagne	-	575,1	9 419,8	12 508,1	6 301,9
- Suisse	-	-	1,8	-	6,2
- Tchécoslovaquie	-	5,1	-	-	1,2
Afrique	7 923,5	12 459,3	11 777,1	22 416,4	40 524,1
C.E.D.E.A.O. (b)	7 364,5	8 682,2	8 406,9	14 828,7	22 049,7
U.M.O.A.	1 012,4	530,9	979,9	795,6	434,0
- Bénin (R.P.)	233,9	30,8	636,2	119,9	74,1
- Côte-d'Ivoire	520,3	336,6	155,8	55,9	107,7
- Haute-Volta	52,5	133,6	149,6	588,6	212,3
- Sénégal	27,2	19,1	13,8	3,3	12,4
- Togo	178,5	10,8	24,5	27,9	27,5
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	6 352,1	8 151,3	7 427,0	14 033,1	21 615,7
dont : - Ghana	39,9	48,5	35,9	36,1	27,1
- Mali	25,7	53,3	17,5	80,4	331,6
- Nigeria	6 286,5	8 049,1	7 354,0	13 909,7	21 253,4
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	625,7	542,6	354,9	728,2	664,0
Autres pays d'Afrique	559,0	3 777,1	3 370,2	7 587,7	18 474,4
dont : - Algérie	257,8	47,8	21,1	11,9	2,9
- Cameroun	1,9	5,1	0,2	6,9	65,9
- Libye	162,6	3 717,2	3 344,9	7 508,9	18 382,2
- Tchad	133,9	5,4	-	-	1,6
Amérique	37,3	44,3	18,2	116,2	85,4
dont : - Canada	4,4	29,3	1,4	4,0	8,5
- États-Unis	32,9	15,0	16,1	67,3	19,6
- Indes Occidentales	-	-	-	43,8	57,3
- Venezuela	-	-	0,7	-	-
Asie	698,0	4 007,3	15 315,1	19 034,9	24 407,2
dont : - Irak	-	-	-	-	2 480,6
- Japon	0,1	2 970,0	15 060,5	18 976,1	21 882,2
- Liban	-	-	6,0	55,8	4,4
- Pakistan	697,7	1 036,1	248,6	-	-
Autres	2 040,2	25,8	314,5	1 956,8	918,6
Total	39 334,5	63 706,2	95 241,4	119 523,4	123 589,3

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.

NIGER – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1977	1978	1979	1980	1981
Millions de francs c.f.a.					
Europe	32 439,5	38 606,6	67 461,6	78 485,3	68 311,2
C.E.E. (a)	31 891,8	37 944,0	65 047,6	75 728,4	65 657,0
dont : - Allemagne (R.F.)	3 027,6	2 586,0	4 873,1	4 393,0	5 034,6
- France	25 022,6	29 801,7	39 359,5	49 014,3	49 698,9
- Italie	483,5	520,3	8 550,7	9 718,2	2 973,0
- Pays-Bas	1 738,2	3 071,1	7 002,0	7 382,2	3 883,4
- Royaume-Uni	547,9	732,2	3 307,4	2 971,2	2 739,2
- U.E.B.L.	989,1	931,1	1 774,7	1 964,0	998,0
Autres pays d'Europe	547,7	662,6	2 414,0	2 756,9	2 654,2
dont : - Espagne	112,1	146,7	1 042,6	777,5	772,9
- Roumanie	162,8	1,6	19,6	103,6	215,2
- Suède	39,0	25,3	245,6	447,4	284,9
- Suisse	58,3	204,8	382,8	480,1	725,1
Afrique	10 037,1	19 554,0	16 458,5	24 056,1	40 509,1
C.E.D.E.A.O. (b)	9 284,4	18 917,0	13 928,1	22 126,1	29 969,4
U.M.O.A.	6 496,3	11 750,8	6 902,1	7 004,4	10 242,1
- Bénin (R.P.)	305,4	4 897,4	1 187,1	581,0	410,9
- Côte-d'Ivoire	4 417,1	4 756,3	4 556,4	4 157,9	6 450,0
- Haute-Volta	489,4	615,1	204,1	601,7	1 514,5
- Sénégal	771,1	784,2	867,0	1 300,4	1 272,3
- Togo	513,3	697,8	87,5	363,4	594,4
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	2 788,1	7 166,2	7 026,0	15 121,7	19 727,3
dont : - Ghana	47,8	221,5	92,9	208,0	106,0
- Mali	77,2	305,8	129,9	248,6	1 194,4
- Nigeria	2 660,6	6 628,1	6 798,2	14 603,8	18 379,0
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>5 754,8</i>	<i>6 462,1</i>	<i>5 757,4</i>	<i>6 369,9</i>	<i>10 431,2</i>
Autres pays d'Afrique	752,7	637,0	2 530,4	1 930,0	10 539,7
dont : - Algérie	367,0	208,5	1 728,5	309,1	9 985,3
- Cameroun	45,9	1,3	423,4	502,4	404,1
- Libye	97,4	199,5	45,6	696,7	1,5
- Maroc	14,9	76,9	190,4	236,2	108,1
Amérique	1 091,8	4 089,0	5 450,7	8 456,6	6 584,5
dont : - Brésil	19,5	9,6	183,6	2 574,5	707,6
- Canada	56,3	182,6	132,1	503,2	371,1
- États-Unis	997,8	3 809,5	3 977,3	5 014,2	5 127,7
- Venezuela	11,7	6,1	627,5	200,2	287,7
Asie	3 131,0	3 494,8	5 362,9	8 943,7	18 778,5
dont : - Chine (R.P.)	162,8	1 542,0	1 183,0	2 244,3	1 825,0
- Japon	2 084,0	1 178,3	2 060,9	3 180,2	3 457,7
- Pakistan	48,1	394,4	557,0	625,4	6 067,7
- Taïwan	13,3	251,9	874,3	1 438,9	1 810,6
Autres	1 521,5	3 151,5	3 324,3	5 484,2	4 328,5
Total	48 220,9	68 895,9	98 058,0	125 425,9	138 511,8
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan : Direction de la Statistique et des Comptes nationaux.					

SÉNÉGAL - ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1977	1978	1979	1980	1981
Millions de francs c.f.a.					
Europe	104 886,0	57 660,7	79 666,0	53 017,3	
C.E.E.(a)	96 745,7	50 175,4	70 897,8	44 798,6	
dont : - Allemagne (R.F.)	3 171,6	2 043,5	2 408,1	2 530,9	
- France	68 391,6	39 699,0	50 703,1	32 276,0	
- Italie	7 125,6	1 226,1	5 315,5	1 946,7	
- Pays-Bas	2 861,3	1 080,9	979,1	420,5	
- Royaume-Uni	11 346,3	5 476,3	8 171,3	5 706,1	
- U.E.B.L.	2 198,5	225,0	1 335,8	475,4	
Autres pays d'Europe	8 140,3	7 485,3	8 868,2	8 218,7	
dont : - Espagne	991,8	420,5	666,9	560,5	
- Finlande	1 270,8	1 208,0	2 259,9	2 483,7	
- Grèce	1 908,7	2 399,3	1 902,7	2 351,7	
- Portugal	3 027,2	708,6	1 747,1	1 575,6	
Afrique	34 361,8	28 099,3	20 843,5	31 239,5	
C.E.D.E.A.O. (b)	28 800,3	24 402,4	17 721,6	28 017,0	
U.M.O.A.	10 069,2	8 654,6	6 618,7	9 590,3	
- Bénin (R.P.)	701,4	733,7	251,9	308,1	
- Côte-d'Ivoire	5 688,3	6 426,1	5 073,3	7 577,9	
- Haute-Volta	1 088,0	338,6	422,6	396,1	
- Niger	2 006,9	531,7	540,5	938,8	
- Togo	584,6	624,4	330,4	369,4	
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	18 731,1	15 747,8	11 102,9	18 426,7	
dont : - Mali	5 376,0	7 241,3	4 620,1	5 920,4	
- Mauritanie	6 893,1	4 180,2	4 539,2	5 969,5	
- Nigeria	3 852,9	2 096,5	1 139,6	1 433,3	
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. (b)</i>	<i>21 052,3</i>	<i>18 718,0</i>	<i>15 195,7</i>	<i>20 802,7</i>	
Autres pays d'Afrique	5 561,5	3 696,9	3 121,9	3 222,5	
dont : - Cameroun	1 141,9	1 682,4	819,7	1 404,0	
- Congo (R.P.)	612,4	678,9	543,3	496,4	
- Gabon	428,1	662,0	434,8	426,7	
- Tunisie	47,4	2,3	436,3	13,2	
Amérique	204,2	517,5	392,4	304,9	
dont : - Bahamas	-	-	109,4	-	
- Brésil	0,2	123,9	-	0,9	
- Canada	35,8	52,8	49,9	76,8	
- États-Unis	58,2	333,7	224,6	221,9	
Asie	7 161,5	4 629,2	6 552,4	5 550,9	
dont : - Chine (R.P.)	0,2	173,6	1 285,3	377,7	
- Inde	1 579,6	1 272,7	1 375,3	1 251,7	
- Japon	2 884,7	1 827,9	1 668,8	2 301,1	
- Taïwan	305,6	1 264,0	905,2	337,4	
Autres	6 306,8	10 495,2	6 303,4	10 654,0	
Total	152 920,3	101 401,9	113 857,7	100 766,6	

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.

SÉNÉGAL – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1977	1978	1979	1980	1981
Millions de francs c.f.a.					
Europe	117 089,9	103 872,2	119 623,9	123 528,6	
C.E.E.^(a)	108 307,4	95 608,8	109 247,4	111 618,7	
dont : - Allemagne (R.F.)	10 449,5	7 910,3	8 740,8	7 467,3	
- France	75 066,4	66 811,5	75 729,9	74 950,5	
- Italie	9 240,7	6 901,8	8 991,4	6 919,0	
- Pays-Bas	3 723,3	3 927,1	4 483,4	5 901,4	
- Royaume-Uni	4 377,3	5 966,4	6 461,8	11 935,8	
- U.E.B.L.	4 170,0	2 982,2	4 014,3	3 399,5	
Autres pays d'Europe	8 782,5	8 263,4	10 376,5	11 909,9	
dont : - Allemagne (R.D.)	413,4	208,6	513,8	576,2	
- Espagne	1 676,6	3 189,3	4 769,1	3 152,7	
- Pologne	930,9	1 023,6	588,3	514,4	
- Portugal	580,6	155,0	1 040,1	329,5	
Afrique	23 623,9	18 012,8	20 879,0	32 318,1	
C.E.D.E.A.O. ^(b)	13 585,7	10 854,0	13 549,6	22 765,1	
U.M.O.A.	6 605,4	6 062,9	6 516,5	6 346,1	
- Bénin (R.P.)	64,4	20,0	23,4	20,7	
- Côte-d'Ivoire	6 533,0	6 032,8	6 483,9	6 316,0	
- Haute-Volta	5,9	3,7	4,1	3,2	
- Niger	€	0,4	0,4	2,8	
- Togo	2,1	6,0	4,7	3,4	
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	6 980,3	4 791,1	7 033,1	16 419,0	
dont : - Liberia	1,7	1,9	18,7	38,0	
- Mali	16,8	19,6	25,9	21,8	
- Nigeria	6 935,9	4 733,3	6 964,7	16 337,7	
<i>Pour mémoire : C.E.A.O. ^(b)</i>	<i>6 564,4</i>	<i>6 067,7</i>	<i>6 514,7</i>	<i>6 344,8</i>	
Autres pays d'Afrique	10 038,2	7 158,8	7 329,4	9 553,0	
dont : - Algérie	7 411,2	5 767,4	5 785,8	7 145,2	
- Gabon	19,6	10,5	97,4	194,2	
- Madagascar	169,5	147,9	187,4	182,5	
- Maroc	1 586,8	891,3	1 012,8	692,0	
Amérique	25 625,9	21 069,4	17 715,4	22 199,0	
dont : - Brésil	1 825,3	3 262,9	3 406,5	666,4	
- Canada	811,1	1 071,4	2 718,8	1 635,3	
- États-Unis	15 693,0	13 191,8	9 348,6	9 609,9	
- Trinidad et Tobago	€	387,4	1 169,6	1 997,0	
Asie	19 520,0	25 729,2	38 461,5	41 078,9	
dont : - Chine (R.P.)	3 098,7	2 732,5	3 615,1	4 118,6	
- Irak	6 111,4	7 939,2	12 774,9	12 998,1	
- Pakistan	1 980,4	4 763,7	3 786,9	3 080,6	
- Thaïlande	4 280,7	2 368,4	11 096,2	13 358,5	
Autres	1 687,8	1 624,1	1 299,6	3 131,2	
Total	187 547,2	170 307,7	197 979,4	222 255,8	
(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.					
Source : Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.					

TOGO – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	42 563,6	37 703,1	46 097,2	45 331,8	42 730,0
C.E.E. (a)	31 811,0	28 950,8	35 947,0	34 009,4	31 526,5
dont : - Allemagne (R.F.)	4 304,6	4 863,4	5 145,7	2 750,9	2 692,9
- France	7 996,8	7 297,4	10 919,8	9 908,6	12 846,5
- Italie	1 628,7	929,0	1 672,2	1 229,1	2 541,0
- Pays-Bas	16 453,5	13 094,5	14 416,3	12 481,3	10 717,5
- Royaume-Uni	38,5	405,4	339,7	1 802,8	676,7
- U.E.B.L.	1 213,5	2 128,4	3 202,7	3 812,1	1 142,7
Autres pays d'Europe	10 752,6	8 752,3	10 150,2	11 322,4	11 203,5
dont : - Espagne	692,0	95,5	1 393,2	741,5	1 154,8
- Pologne	2 971,3	2 085,9	1 215,5	2,0	1 880,9
- U.R.S.S.	1 415,1	331,0	-	826,7	99,2
- Yougoslavie	3 472,9	3 080,1	3 621,3	8 243,2	5 590,8
Afrique	6 344,8	5 794,5	18 744,4	10 563,8	14 028,4
C.E.D.E.A.O. (b)	5 393,3	5 742,3	14 403,0	9 119,0	12 259,3
U.M.O.A.	3 721,5	1 963,7	4 376,2	4 325,2	7 568,9
- Bénin (R.P.)	112,1	450,7	279,0	611,8	745,8
- Côte-d'Ivoire	1 820,5	510,5	2 185,7	2 532,5	4 623,8
- Haute-Volta	707,0	773,4	1 302,4	738,3	1 370,4
- Niger	214,5	227,0	469,5	433,8	764,3
- Sénégal	867,4	2,1	139,6	8,8	64,6
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	1 671,8	3 778,6	10 026,8	4 793,8	4 690,4
dont : - Ghana	112,5	63,8	1 534,2	2 785,4	3 951,9
- Liberia	285,3	264,0	907,0	332,4	11,8
- Nigeria	1 025,2	2 862,7	7 221,7	1 368,1	598,0
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	3 824,0	2 096,4	4 443,4	3 987,1	6 935,8
Autres pays d'Afrique	951,5	52,2	4 341,4	1 444,8	1769,1
dont : - Cameroun	805,3	21,6	4 253,0	11,5	34,5
- Congo (R.P.)	23,6	7,6	13,1	37,2	44,2
- Gabon	6,7	14,3	11,7	14,0	61,4
- Libye	39,9	264,0	55,5	-	4,5
Amérique	4 069,1	999,3	3 577,9	200,9	158,9
dont : - Brésil	2,1	-	104,6	105,2	6,1
- États-Unis	4 056,8	856,1	3 087,5	11,0	53,5
- Uruguay	-	106,8	227,0	-	99,3
- Venezuela	-	-	107,2	2,7	-
Asie	1 118,3	1 415,9	2 382,8	606,8	685,2
dont : - Chine (R.P.)	533,0	201,6	6,0	3,8	2,3
- Japon	120,2	303,7	353,7	229,8	419,5
- Liban	315,7	308,1	1 441,8	216,6	-
- Malaisie	111,6	515,2	579,9	-	236,7
Autres	141,8	518,9	482,5	765,5	570,2
Total	54 237,6	46 431,7	71 284,8	57 468,8	58 172,7

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.

TOGO – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS

	1978	1979	1980	1981	1982
Millions de francs c.f.a.					
Europe	73 801,1	75 635,1	71 955,9	81 553,2	84 114,5
C.E.E. (a)	59 045,4	64 988,5	63 413,8	75 539,3	78 979,1
dont : - Allemagne (R.F.)	8 120,0	8 437,3	6 618,7	6 943,6	8 773,8
- France	30 936,2	35 699,0	29 240,7	37 265,7	34 834,3
- Italie	2 201,3	1 721,7	2 480,9	2 694,4	4 377,3
- Pays-Bas	5 142,4	6 755,3	10 496,9	10 578,0	14 108,5
- Royaume-Uni	8 979,8	8 235,4	9 041,4	14 905,8	12 915,7
- U.E.B.L.	3 410,3	3 984,5	2 025,3	2 399,6	2 247,5
Autres pays d'Europe	14 755,7	10 646,6	8 542,1	6 013,0	6 035,4
dont : - Autriche	2 625,2	688,8	1 990,5	380,3	220,0
- Espagne	916,0	4 687,8	1 731,7	1 780,5	2 147,1
- Suisse	8 716,2	3 062,7	3 033,2	1 942,1	916,0
- U.R.S.S.	545,3	1 174,5	705,2	750,5	1 480,5
Afrique	14 557,7	16 498,3	22 855,1	7 882,6	12 621,1
C.E.D.E.A.O. (b)	14 369,5	16 018,4	22 269,7	5 752,7	9 161,6
U.M.O.A.	1 779,0	1 842,2	3 017,3	3 814,5	6 835,6
- Bénin (R.P.)	57,3	80,4	241,9	462,1	196,3
- Côte-d'Ivoire	1 297,8	1 000,2	1 050,5	1 509,3	3 702,4
- Haute-Volta	6,8	66,4	570,6	366,4	829,2
- Niger	12,8	111,6	236,3	220,5	520,8
- Sénégal	404,3	580,0	918,0	1 256,2	1 586,9
Autres pays de la C.E.D.E.A.O.	12 590,5	14 176,2	19 252,4	1 938,2	2 326,0
dont : - Ghana	480,6	339,0	603,4	809,5	548,6
- Liberia	132,1	33,8	88,2	95,0	216,0
- Nigeria	11 940,0	13 763,2	18 521,1	1 004,6	1 333,5
Pour mémoire : C.E.A.O. (b)	1 721,7	1 793,8	2 804,9	3 371,7	6 746,7
Autres pays d'Afrique	188,2	479,9	585,4	2 129,9	3 459,5
dont : - Congo (R.P.)	2,2	0,5	67,3	0,2	2,1
- Gabon	49,0	91,2	52,6	244,2	652,7
- Maroc	56,8	100,8	104,5	106,6	286,9
- Zaïre	24,7	8,6	310,8	1 632,8	2 241,0
Amérique	5 139,6	7 855,4	8 324,8	11 258,1	11 962,8
dont : - Canada	419,3	1 733,9	761,1	2 439,3	1 141,4
- États-Unis	4 400,4	4 112,1	4 113,9	4 979,7	5 708,0
- Trinidad et Tobago	95,1	344,0	728,9	449,1	1 461,1
- Venezuela	81,6	1 038,1	2 299,6	2 495,2	2 530,1
Asie	7 339,5	9 947,6	12 452,2	16 480,7	19 102,7
dont : - Arabie Saoudite	866,3	2 093,6	2 915,4	2 724,0	2 527,0
- Chine (R.P.)	2 337,5	2 513,2	2 697,7	3 745,8	3 437,5
- Japon	2 681,4	3 719,1	4 523,0	6 571,4	8 172,3
- Pakistan	48,4	475,4	962,5	1 740,9	2 683,1
Autres	60,3	271,8	768,8	594,7	552,4
Total	100 898,2	110 208,2	116 356,8	117 769,3	128 353,5

(a) Y compris la Grèce à partir de 1981. (b) La composition de ces organisations figure en Annexe A.2.

Source : Ministère du Plan, de l'Industrie et de la Réforme administrative : Direction de la Statistique.

Imprimerie de la Banque Centrale
des États de l'Afrique de l'Ouest
D A K A R
